

Mouvement Utopia

Manifeste Utopia

« ...des rêves suffisamment grands
pour ne pas les perdre de vue »

Avant-propos
Appel pour la constitution
d'un nouvel espace politique mondial

Stéphane Hessel
Danielle Mitterrand
Taslina Nasreen
Adolfo Perez Esquivel
Aminata Traore

Postface d'**André Gorz**

Deuxième édition, largement augmentée et réactualisée

Les Éditions Utopia
30 rue Amelot 75011 PARIS
contact@editions-utopia.org
www.editions-utopia.org

Diffusion : CED
Distribution : Daudin

© Les Éditions Utopia, janvier 2012
1^{re} édition © Parangon, 2008

Préambule à la deuxième édition

En mai 2008, le Mouvement Utopia publiait son premier Manifeste. Il reflétait l'état d'avancement des positions d'Utopia à la fin de 2007. Son succès fut important et après quelques réimpressions, cette première édition est maintenant épuisée.

Depuis, le mouvement Utopia s'est beaucoup développé et a poursuivi son travail d'élaboration d'idées et de propositions. Les causes de la crise qui a éclaté en 2008 étaient déjà bien identifiées dans le précédent Manifeste, légitimant encore davantage nos convictions, notamment sur l'urgence de rompre avec le néolibéralisme et la nécessité de dépasser le capitalisme. Cette crise nous incite à aller encore plus loin. Les réactions conservatrices des États et de la finance, le passage des dettes privées aux dettes publiques, les mesures d'austérité imposées aux populations et l'échec de la lutte contre le dérèglement climatique exigent à la fois reconquête des idées, résistances, ruptures et propositions.

En abordant les principales questions qui se posent au XXI^e siècle, ce Manifeste se concentre sur les pistes, les orientations et les transformations radicales qui devraient permettre l'émancipation individuelle et collective. Il se situe notamment dans la perspective des bouleversements qui résulteront de la crise énergétique et du dérèglement climatique. Ces nouvelles conditions historiques vont modifier de façon fondamentale nos modes de production, d'échange et de consommation. Notre réflexion a donc également pour objet de contribuer à préparer nos sociétés aux chocs prévisibles et aux bouleversements inédits pour les civilisations humaines qui résulteront de ces évolutions, en prévenant toute dérive totalitaire.

Pratique rare qui mérite d'être signalée, ce livre a fait l'objet d'un processus d'élaboration démocratique : l'ensemble des textes, issu des réflexions, conférences et débats du Mouvement a été discuté et amendé par les utopiens présents dans les conseils nationaux et universités d'été. Cette démarche a abouti à cette deuxième édition, dont le contenu a été largement augmenté et actualisé. Il a été aussi « universalisé », en s'efforçant de penser global, sans bien sûr délaisser l'agir local, qui se doit de tenir compte des pratiques et des cultures présentes.

Ce nouveau Manifeste différencie, quand c'est utile, les quatre périmètres de l'action : international, national ou européen, local et individuel. Il pose des jalons pour un nouvel espace politique mondial, la mise en place d'un passeport de citoyenneté universelle et le développement de nouveaux espaces de démocratie. Il aborde également la question du progrès, de l'autonomie, ainsi que la délicate réflexion sur la transition, qui avait été peu traitée dans le précédent livre.

Parallèlement, les éditions Utopia complètent nos réflexions et propositions en éditant des publications plus détaillées sur certains sujets.

Notre propos est d'imaginer un horizon, un projet de société et donc un projet politique. Mais un horizon et un projet en permanente évolution... en Mouvement donc.

*Mouvement Utopia,
janvier 2012.*

À Danielle Mitterrand

Il y a un autre monde, mais il est dans celui-ci.

PAUL ÉLUARD

Sommaire

Préambule à la deuxième édition	3
Avant-propos	11
Introduction	15

Première partie Déconstruire pour construire

1. De l'obligation préalable de déconstruire	21
L'aliénation au dogme de la croissance	21
L'aliénation à la société de consommation	27
L'aliénation à la « valeur » travail	33
Le progrès : finalité ou moyen ? (encadré)	43
2. Du besoin de dépasser le capitalisme	48
Au-delà d'un système économique, une idéologie	48
Une construction relativement récente	52
La montée des inégalités, conséquence logique de ce système	54
Capitalisme financier, néolibéralisme, crise de 2008 et de la dette.	57
Le néocolonialisme	62
3. Du désir de construire un alterdéveloppement	66
Notre alterdéveloppement	66
Autonomie et hétéronomie	69

Les sphères économiques d'un alterdéveloppement	74
Les SCOP, une forme de démocratie sociale (encadré)	85
Fiscalité internationale et dette du tiers-monde	88
Pour de nouveaux indicateurs de richesse	92
Expériences et chemins de la transition	98

Deuxième partie

Construire un nouvel espace politique mondial

1 ^{er} principe constituant	
L'environnement, bien commun de l'humanité	115
Urgence climatique, épuisement des ressources naturelles, pollution et perte de la biodiversité : un constat qui accuse	115
Le facteur 4, ou la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre	123
Une politique énergétique axée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables	129
La création d'un pôle public de l'énergie	130
Décider la sortie du nucléaire	131
Pour une fiscalité écologique	135
Le soutien à la reforestation	138
2 ^e principe constituant	
L'accès universel aux droits et aux biens fondamentaux	141
Droits fondamentaux et biens communs	141
Le droit d'accéder à un minimum de ressources	145

Le droit au logement	154
Le « droit à la santé »	159
Le droit à l'éducation	169
Le droit à la culture	177
Le droit à des médias indépendants respectueux de l'individu	183
Le droit au respect de la vie privée	186
En France, rompre avec la vision actuelle des prisons (encadré)	189
3 ^e principe constituant	
La souveraineté alimentaire	191
Pour une souveraineté alimentaire	192
Les propositions de Via Campesina	195
La relocalisation de l'activité économique et la restauration de l'agriculture paysanne et nourricière	197
Les OGM, un scandale révélateur	199
4 ^e principe constituant	
La liberté de circulation et d'installation des personnes	203
Le droit à la migration est un droit fondamental	203
Dix points clés pour instaurer un véritable partenariat entre pays d'origine et pays d'accueil	208
La mise en place d'un passeport de citoyenneté universelle	211

5 ^e principe constituant Le développement de nouveaux espaces de démocratie	213
Pour une refondation de la démocratie et de la citoyenneté	213
Repenser les espaces de démocratie	219
Penser des institutions pour une démocratie vivante	224
En France, pour une véritable VI ^e République (encadré)	226
Promouvoir un nouveau rapport au temps	230
Le temps des femmes	233
Conclusion Réinventer la politique	241
Postface d'André Gorz	245

Annexes

I Utopia et l'utopie	257
II La monnaie, la banque, la Bourse	260
III Le mouvement citoyen des villes en transition	268
IV La charte mondiale des Migrants	270
V Vivre dans une transition écologique et citoyenne	276
Bibliographie	281
Qu'est-ce qu'Utopia ?	287

Avant-propos

Appel pour la constitution d'un nouvel espace politique mondial

Stéphane Hessel, Danielle Mitterrand, Taslima Nasreen, Adolfo Perez Esquivel, Aminata Traore

Ce ^{xxi}e siècle hérite d'un patrimoine paradoxal. Le monde n'a jamais été aussi riche en biens matériels et en connaissances, mais pourtant la pauvreté frappe sur tous les continents, y compris dans les pays dits développés. Les inégalités, sources principales de violences, se creusent. Les biens communs de l'humanité sont menacés par leur appropriation au profit de quelques-uns. Les ressources énergétiques fossiles se raréfient. La dégradation de notre environnement et la menace nucléaire se généralisent. Il faut désormais bouleverser notre représentation du monde : cesser de considérer la planète comme une juxtaposition de nations entretenant des rapports de force commerciaux ou militaires liés à leurs ressources et leurs puissances respectives.

Face à cette situation, il est impératif de construire un nouvel espace politique. C'est pourquoi nous appelons les mouvements sociaux, les intellectuels, poètes, artistes, partis et mouvements politiques, ainsi que les citoyens de tous les continents à construire ce nouvel espace, à initier l'émergence d'une société monde tout en préservant les identités culturelles locales.

C'est notamment en imaginant de nouveaux droits constituants que nous pourrions dessiner les contours d'un nouvel espace politique fédérant des peuples, des États qui, au-delà de leur situation géographique, partagent des valeurs et une ambition communes. Des utopies ont permis de penser des droits fondamentaux,

de mettre en avant leur caractère universel, comme ce fut le cas avec la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Imaginons, inventons, formalisons ce nouvel espace politique et ces nouveaux droits. Pour une liberté de circulation et d'installation des personnes, nous devons imaginer et construire un monde où progressivement chacun puisse, tout en conservant son identité culturelle, circuler et s'installer librement dans le pays de son choix. Ce droit constituant permettra de renforcer la diversité des cultures et des histoires en les considérant comme le creuset fécond d'une humanité plus riche et plus éclairée, consciente d'appartenir à un espace politique commun.

Pour un accès universel aux droits fondamentaux

Nous devons imaginer et construire un monde où la société reconnaît à tout individu, quel que soit son statut et sans contrepartie, un accès universel aux droits fondamentaux. L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir des citoyens libres qui agissent sur le présent et la démocratie, qui s'investissent dans la vie de la cité... Sans accès aux droits fondamentaux, comment peut-on véritablement exercer sa citoyenneté ? La satisfaction de l'ensemble de ces besoins est donc un préalable incontournable que la société doit garantir à chacun. Ces droits, comme l'accès à l'eau et à un minimum de ressources, l'accès aux soins, à l'éducation, à la culture seront inaliénables, inconditionnels, universels et gratuits.

Pour la consécration du patrimoine écologique mondial et pour une réduction juste de l'empreinte écologique

Nous devons imaginer et construire un monde qui reconnaisse la notion de patrimoine environnemental mondial pour maintenir la biodiversité, éviter le dérèglement climatique et protéger l'environnement. La sauvegarde et le contrôle par les citoyens de ce patri-

moins doivent être des fondements de notre espace politique. Les ressources non renouvelables devront être préservées. L'empreinte écologique, correspondant à l'impact des activités humaines sur l'environnement, devra décroître. À l'inverse du modèle de société de consommation occidentale, nous devons proposer un autre modèle de production et de consommation juste et émancipateur.

Pour une souveraineté alimentaire

Nous devons imaginer et construire un monde garantissant cette « souveraineté alimentaire », c'est-à-dire un droit de chaque peuple à définir des politiques écologiques, sociales, économiques et culturelles permettant une autosuffisance alimentaire par une agriculture vivrière de qualité et relocalisée. Dans le nouvel espace politique, l'agriculture devra être placée hors du système de libre-échange imposé actuellement par les institutions internationales. Nous devons imaginer et construire un monde où l'accès à l'eau, à la terre et aux semences est garanti pour tous.

Pour de nouveaux espaces démocratiques

Nous devons imaginer et construire un monde qui aille au-delà de la « démocratie représentative » et consacre une démocratie plurielle, une démocratie qui implique différents acteurs (associations et ONG de la société civile, représentants élus, citoyens...), différentes sphères de la société (sociale, environnementale, économique, médiatique, politique, civile...), différents échelons (du local à l'international) et différents niveaux de responsabilités, une démocratie qui reconnaisse les combats féministes et qui permette une vraie conquête de l'espace public par les femmes. Pour garantir le socle commun de ces nouveaux droits constituants, nous devons imaginer une nouvelle instance de gouvernance permettant l'expression et l'équilibre de ces différents acteurs.

On ne compte plus les déclarations, chartes et moratoires dont les bonnes intentions restent lettre morte, faute d'une reconsidération radicale de l'espace politique dans lequel ils s'inscrivent. C'est précisément cette conception inédite et ambitieuse qui forme la racine de notre proposition. Devant toutes les urgences sociales et environnementales de ce siècle, nous appelons les peuples et la société civile, les mouvements sociaux et politiques ainsi que les États issus des cinq continents, à construire ce nouvel espace politique, à initier le projet d'une société monde.

Introduction

Poser la question du sens et de l'idéal

On ne fait pas de bonne politique sans avoir une vision précise de la société vers laquelle on veut aller et une première idée des moyens d'y parvenir. On ne combattra pas efficacement la révolution conservatrice alliant ultralibéralisme économique et pratique autoritaire du pouvoir sans concevoir une nouvelle pensée et un projet à la hauteur de cet enjeu.

La politique aujourd'hui se résume au mieux à un art des moyens qui oublie sa finalité, au pire à une simple conquête ou conservation du pouvoir. Nous devons reprendre le combat des objectifs et des idées pour proposer une alternative ambitieuse mais crédible au modèle néolibéral qui domine actuellement la scène mondiale. *La crise, c'est quand le vieux se meurt et que le jeune hésite à naître*, disait avec justesse Antonio Gramsci. Nous y sommes.

Construire un projet de société, un projet politique, c'est imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir. Force est de constater que sur ces points nous nous situons souvent aux antipodes des idées reçues. Nous revendiquons cette utopie qui considère que la réflexion alliée à l'imagination, que les principes de fraternité combinés à la volonté farouche de s'attaquer aux causes du dérèglement social et écologique, arriveront à fédérer un mouvement fort, solidaire, capable de proposer une véritable alternative au capitalisme. Cette perspective est exaltante. Dans ce monde nivelé et uniformisé, c'est certainement la plus grande aventure et le plus grand défi que l'on puisse individuellement et collectivement se donner. Rien n'est plus déprimant que la soumission ou la résignation.

Pour construire, il faut préalablement déconstruire et pour cela identifier les aliénations que nous devons

combattre. Pour Utopia, les premières aliénations de nos sociétés développées sont le dogme de la croissance comme solution à nos maux économiques, la croyance en la consommation comme seul critère d'épanouissement individuel, la centralité de la valeur travail comme seule organisation de la vie sociale. Nous devons également nous interroger sur la notion de progrès et l'usage de plus en plus controversé qui en est fait. Le combat contre ces aliénations est indispensable pour construire le cadre de la société dans laquelle nous voulons vivre et les modalités d'un véritable alterdéveloppement. Celui-ci, qui nécessite le dépassement du capitalisme et de la logique productiviste, doit permettre à chacun d'intégrer la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens financiers d'existence, mais aussi des outils lui permettant d'exercer un jugement éclairé, de participer à des choix communs. Être un citoyen actif, ce n'est pas produire et consommer, c'est apprendre à vivre ensemble, à comprendre les enjeux de notre société et à participer à la vie politique.

À travers notre volonté de rassembler pour construire un nouvel espace politique mondial, nous déclinons notre approche de l'écologie, notre vision altermondialiste et notre conception élargie des droits fondamentaux. Nous proposons la construction de nouveaux espaces de démocratie, afin de suggérer des directions qui permettront de reconstruire un nouveau modèle de société. Pour cela nous avançons, thème par thème, orientations et pistes d'action, pour commencer à donner corps à une alternative concrète et crédible.

Ces propositions, nous n'en revendiquons pas toujours la paternité. Elles sont issues de réflexions ou suggestions de chercheurs et d'intellectuels invités dans nos cycles de conférences, de propositions de mouvements associatifs, ou retenues parmi les très nombreuses contributions de la gauche, au sens très large du terme. Que tous en soient ici remerciés.

Nous n'avons pas la prétention d'apporter systématiquement du neuf sur le « marché » de la culture politique, mais de resituer ces propositions dans une perspective globale. Mouvement transpartis en France, notre originalité consiste à porter ces analyses et propositions au sein des mouvements et partis de gauche, des objecteurs de croissance au Parti Socialiste, en passant par Europe Écologie Les Verts, le Parti de Gauche, le NPA, les altermondialistes, et les Alternatifs. Parce que ce projet a vocation à être enrichi, Utopia est également présent au sein d'Attac, dans les associations militantes, les mouvements sociaux et amorce son implantation à l'international. Utopia s'inscrit parmi les ONG du mouvement social.

La discipline démocratique d'élaboration de ces textes est contraignante mais salvatrice. Elle est, pour nous, le meilleur moyen de faire partager à un nombre toujours plus grand de militants l'envie de s'impliquer dans la vie sociale et politique : non pas comme seule courroie de transmission d'idées élaborées au sommet des partis, mais comme acteurs à part entière.

Tout en se nourrissant des réflexions de l'altermondialisme et de l'écologie politique, nous avons engagé ce projet en toute indépendance. Nous souhaitons aujourd'hui le partager et le confronter à d'autres cultures et pratiques militantes. Nous entendons créer les conditions d'un débat ouvert pour construire ensemble ce projet collectif, seul capable de redonner du sens à notre engagement.

Parce que ce projet est encore neuf et qu'il a vocation à être discuté et complété par tous ceux qui partagent nos constats et notre vision, ce livre est aussi un appel à nous rejoindre.

MOUVEMENT UTOPIA

PREMIÈRE PARTIE
DÉCONSTRUIRE POUR
CONSTRUIRE

1. De l'obligation préalable de déconstruire

L'industrialisme et la religion de la croissance sont inhérents au capitalisme. On ne peut pas avoir un capitalisme sans croissance. Si on doit changer nos modes de consommation, il faut aussi changer nos modes de production, donc l'organisation sociale.

ANDRÉ GORZ.

L'aliénation au dogme de la croissance

Aujourd'hui, la remise en cause de la croissance est abordée essentiellement sous l'angle écologique en prenant en compte les limites physiques de la planète. Ces limites nous appellent à la sobriété. C'est indispensable, mais ce n'est qu'un des aspects du problème.

La croissance n'a été capable ni de réduire la pauvreté, ni de renforcer la cohésion sociale. Un même taux de croissance peut signifier un accroissement ou une réduction des inégalités.

La plupart des emplois créés dans les sociétés développées sont à temps partiel ou précaires, le plus souvent dans les services. Un productivisme tous azimuts avec ses gains de productivité non redistribués est bien plus destructeur d'emplois, l'exemple de l'agriculture le montre facilement. Et en plus on casse les gens et on détruit notre environnement. Pourtant, une *Prospérité sans croissance*¹ est possible.

Si nous nous opposons au productivisme, nous voulons aussi sortir de la polémique stérile croissance/décroissance. Ces termes sont perçus comme exclusivement économiques et l'on caricature trop souvent les

1. Titre d'un livre de Tim Jackson (2010).

objecteurs de croissance, dont la pensée n'est pas aussi binaire que leurs détracteurs le disent. On confond trop souvent croissance économique, progrès et développement humain. En effet, le PIB et sa progression n'ont pas de sens pour mesurer le degré d'atteinte d'une bonne société. Rappelons qu'une catastrophe naturelle peut augmenter fortement le PIB et donc la croissance. Il ne prend pas non plus en compte les incidences négatives sur l'environnement et sur l'homme (aspect social et psychologique) indépendamment du coût financier que d'éventuelles réparations pourraient engendrer.

À l'inverse, il nous semble tout aussi dogmatique de se déclarer pour une décroissance globale, car elle pourrait à son tour être synonyme de « moins bien être » ou de régression sociale. Les objecteurs de croissance avaient posé, et posent toujours les bonnes questions. « Nous sommes convaincus qu'il faut dépasser la contradiction croissance/décroissance car elle nous entraîne dans l'immobilisme¹. » Paul Ariès complète également son propos en disant qu'il faut passer des mots obus (décroissance, anticapitalisme, antiproductivisme...) à des mots chantiers (ralentissement, relocalisation, coopération, gratuité...). La croissance, ou son image inversée, la décroissance, ne peut pas être un objectif en soi. Les vraies questions sont : croissance de quoi, pourquoi et pour qui ? Décroissance de quoi, pourquoi et pour qui ? En fonction de quels objectifs, au service de quel idéal de société ? Nous ne proposons donc pas une croissance négative pour tout, mais plutôt l'abandon de l'objectif insensé de la croissance pour la croissance, de la consommation pour la consommation.

1. Paul Ariès (politologue, théoricien de la décroissance).

Une croissance infinie dans un monde fini : une équation impossible

La croissance est un concept attaché à un monde en voie de disparition, et sa poursuite obsessionnelle nous prépare des lendemains qui déchantent... la fin de la croissance n'est pas une mauvaise nouvelle. Ce n'est pas la fin du progrès social, ce n'est pas la fin de l'innovation ni celle du dynamisme économique... et cela peut être bon pour l'emploi, beaucoup plus menacé par le productivisme « croissanciste » que par une trajectoire visant la soutenabilité écologique et sociale.

Jean Gadrey¹.

L'« utopie » capitaliste de la croissance matérielle illimitée nous mène droit dans le mur et la droite est irrémédiablement vouée à soutenir ce capitalisme destructeur. Faute de pouvoir le nier, elle essaie d'inventer une écologie de droite, fondée sur les petits gestes individuels et sur l'espoir de solutions scientifiques à venir, pour éviter d'avoir à remettre en cause la logique productiviste et inégalitaire. On a beau répéter inlassablement cette évidence qu'une croissance illimitée dans un monde fini est une illusion et citer cette phrase maintenant bien connue que « celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer infiniment dans un monde fini est un fou... ou un économiste² », la plupart des politiques continuent d'entretenir leur schizophrénie en étant croissantistes un jour et écologistes le lendemain. Et après avoir épuisé un premier oxymore avec le développement durable, ils reviennent à la charge avec un deuxième, la croissance verte et son cortège de voitures, énergies ou technologies « propres ». Les technoscientistes de tous poils ne finissent pas de nous promettre les 2^e, 3^e ou 4^e générations de produits qui ne consommeront plus, se recycleront à l'infini, ne pollueront plus,

1. Jean Gadrey, *Adieu à la croissance* (2010).

2. Kenneth E. Boulding (économiste et ancien président de l'*American Economic Association*).

préservent les ressources naturelles et notre environnement. On est dans le domaine du déni de réalité et de la croyance. Difficile de se débarrasser de deux siècles de religion du progrès, que beaucoup de laïcs ont substitué aux autres religions.

La science économique ignore les données écologiques, son raisonnement est déconnecté de la réalité de la biosphère. Les ressources naturelles de la planète sont insuffisantes pour généraliser un mode de vie à l'euro-péenne et a fortiori à l'américaine. 20 % des humains consomment environ 80 % des ressources de la planète. 1,2 planète serait nécessaire pour continuer à exploiter les ressources renouvelables mondiales au rythme actuel. Avec une croissance mondiale de simplement 3 % par an, il en faudrait plus de huit en 2100.

Le PIB à l'échelle internationale a été multiplié par sept en 50 ans. En un siècle la population du globe a été multipliée par quatre et la consommation d'énergie par dix, pour vingt fois plus de richesses produites et cinquante fois plus de biens industriels. Si chaque habitant du globe devait consommer autant que ceux des pays industrialisés il faudrait en 2050 produire huit fois plus d'énergie. La limite des ressources naturelles d'énergie, faciles à extraire et bon marché et sur lesquelles se sont construits nos modèles de croissance, est une évidence physique jamais évoquée. La fin du pétrole dont le pic de production aurait été atteint en 2006 est une réalité dont seule l'échéance est soumise à discussion. Mais « nous ne voulons pas croire ce que nous savons¹ ».

La Chine est considérée actuellement par beaucoup comme l'un des principaux bénéficiaires de la mondialisation, (l'ultralibéralisme économique peut faire bon ménage avec le totalitarisme politique) mais si on ajoutait les coûts cachés liés aux réductions des ressources

1. Jean-Pierre Dupuy (philosophe), *Pour un catastrophisme éclairé* (2002).

naturelles et à la pollution, la croissance du PIB chinois serait diminuée de 3 à 5 points. Mais en Chine comme ailleurs, ce sont les générations futures qui paieront la note. Pour le climat, le constat est maintenant sans appel : l'homme dérégule de façon irréversible le climat de la planète dans laquelle il vit en acceptant quasiment sereinement les conséquences dramatiques qu'il a lui-même provoquées. La corrélation entre le réchauffement climatique lié à l'effet de serre et l'activité humaine n'est mise en doute que par quelques grands groupes de pression. D'ores et déjà les réfugiés climatiques sont plus nombreux que ceux des guerres. Treize millions d'hectares de forêts, puits à CO₂, sont défrichés chaque année. Avec la montée de la désertification, deux milliards d'habitants souffriront de pénurie d'eau en 2025.

Lutter contre le réchauffement climatique devrait coûter aujourd'hui 1 % du PIB mondial par an, mais si on ne fait rien ou quasiment rien, cela coûtera 10 % en 2050, soit 5 500 milliards de dollars¹, affirme dans son fameux rapport Nicolas Stern, ancien chef économiste de la Banque mondiale. Lequel reconnaît enfin dans le journal *The Guardian* en 2009 que « les pays riches vont devoir oublier la croissance s'ils veulent stopper le changement climatique ».

La décroissance, une question majeure pour le XXI^e siècle

Dans le débat autour de la décroissance il ne s'agit pas de confronter une ligne politique à une autre, mais de changer profondément tout notre imaginaire.

Paul Ariès².

Si le terme de « décroissance » ne fait sens aujourd'hui dans le débat public mondial que dans un nombre limité de pays

1. Rapport 2006 de Nicolas Stern, ancien chef économiste de la Banque mondiale.
2. *Décroissance ou barbarie* (2005).

industrialisés, l'exigence intellectuelle qu'elle impose – celle d'imaginer un autre mode de vie en commun – renvoie à des combats qui résonnent sur la planète tout entière.

En Amérique Latine par exemple, des courants politiques forts défendent depuis longtemps le concept de « *buen vivir* » comme objectif de société en rupture avec la logique d'accumulation. En Équateur, la Constitution de 2008 décline précisément les droits fondamentaux des citoyens liés au « *Buen vivir* » et dessine ainsi les contours de nouveaux indicateurs de richesse.

Le terme de décroissance doit son émergence à la faillite des idéologies des XIX^e et XX^e siècles, mais il n'est rentré que récemment dans la sphère politique. Pourtant cette idée vagabonde depuis quelque temps dans la tête de certains visionnaires. Dès 1970 les économistes du Club de Rome tiraient leur rapport : *Halte à la croissance*?¹ La notion de décroissance est apparue aussi dans les années soixante-dix avec l'économiste Nicholas Georgescu-Roegen. Il fut le premier à constater qu'une croissance, même faible, n'est pas possible sur le long terme dans un système clos et qu'il est indispensable de penser l'économie au sein de la biosphère. Dans les mêmes années, Ivan Illich, André Gorz, Cornélius Castoriadis, Edgar Morin promeuvent l'écologie politique : « L'écologie est subversive car elle met en question l'imaginaire capitaliste qui domine la planète². »

En Espagne, en Italie, en Belgique, en Hongrie et en France, il existe des petits partis politiques qui se revendiquent de la décroissance. Mais ce sont plutôt des réseaux, y compris dans le monde anglo-saxon, qui prônent cette pensée. Aujourd'hui en France les principaux théoriciens de la décroissance sont Paul Ariès, Serge Latouche ou encore Yves Cochet chez les Verts.

Pour eux, la décroissance n'est pas la croissance négative, mais la sortie de la religion de la croissance, une façon de s'en prendre aux idoles économiques, de faire tomber toutes les statues de l'ancien régime. Le terme de décroissance, « mot obus » selon Paul Ariès, sert à interpeller afin de mettre en évidence l'absurdité de l'économisme. Ils sou-

1. Le titre anglais était *The Limits to Growth*, soit *Les Limites de la croissance*.

2. Cornélius Castoriadis (cofondateur de *Socialisme ou Barbarie*, psychanaliste et écrivain).

haitent que la décroissance matérielle soit accompagnée d'une croissance relationnelle, conviviale et spirituelle. Cela n'a rien à voir avec le retour à la bougie, comme les caricatures trop souvent les partisans aveugles de la croissance, à droite comme à gauche. Selon la formule de Serge Latouche, il faut « décoloniser la gauche de l'imaginaire progressiste ». Le terme de décroissance a fait ces dernières années un chemin considérable auprès du grand public ainsi que dans toutes les sphères économique-politiques. Ce qui ne veut pas dire qu'il est accepté. Au contraire il fait souvent figure de repoussoir. Il est vrai que dans l'imaginaire dominant et une société fonctionnant à la croissance, la décroissance est associée à la récession. Dans un monde qui vit au rythme du chômage de masse, il est normal que ce vocable passe mal. « Une idéologie de gosses de riches », titrait le journal *Le Monde*. Il ne faut pas que la tentation mimétique entraîne les militants de la décroissance vers la logique néfaste d'une nouvelle idéologie « décroissantiste ». D'où l'autodénomination d'objecteurs de croissance.

« Le terme de décroissance sera aussi dépassé lorsqu'il aura fait son travail de cri d'alarme », soutient très justement Paul Ariès.

L'aliénation à la société de consommation

La consommation est devenue le nouvel opium du peuple. Il y a une religion du marché et la sémantique n'est pas neutre : temples de la consommation, grands prêtres de l'économie, foi dans le progrès, liturgie publicitaire, credo du pouvoir d'achat... (le fondamentalisme marchand dont parle J. Stiglitz). L'ultralibéralisme et le marxisme revisité à la mode soviétique ou chinoise communient ensemble à la vision d'une humanité se réalisant par le développement matériel. « Être riche, c'est posséder un grand nombre d'objets pauvres », disait déjà Raoul Vaneigem en 1967 dans son *Traité de savoir vivre*. Et pour reprendre ce que disait Lacan à propos de l'amour, on pourrait dire que le marketing, « c'est proposer quelque chose qu'on n'a pas à quelqu'un qui n'en

veut pas ». Aux notions freudiennes de psychose/névrose s'ajoutent les phénomènes d'addiction/dépression liés à la privation d'objets devenus indispensables : addiction à la voiture¹ puis à la télévision pour la génération précédente, addiction à l'informatique et à l'Internet pour les générations actuelles, addiction aux téléphones portables et aux jeux vidéo pour les plus jeunes. Il ne s'agit pas ici de contester l'intérêt que peut avoir l'usage intelligent de ces produits, mais de constater que trop souvent ce sont les utilisateurs qui sont au service de ces produits et non l'inverse. D'où les phénomènes de dépendance qui agissent comme de nouvelles drogues.

L'ensemble de la vie des individus, des études à la retraite en passant par la vie dite active, est conditionné par l'accès à un certain nombre de biens. En fonction de l'utilité économique de la personne, on accède à un revenu ou à une position plus ou moins élevée. Oscar Wilde avait déjà noté au XIX^e siècle que l'« on connaît le prix de tout mais la valeur de rien ». Dégradation de l'être en avoir, puis de l'avoir en paraître avec le spectacle érigé en marchandise suprême.

Comme pour l'environnement, le combat contre l'idéologie de la consommation ne peut se limiter à essayer de faire changer les comportements individuels : il est aussi éminemment politique. Il n'est pas facile car il nécessite de lutter démocratiquement contre des représentations du désir et du plaisir, certes détournées en pulsions d'achats par le monde marchand, mais situées au cœur des motivations de chacun. Il nous faut rappeler inlassablement le caractère illusoire de ce bonheur par la consommation véhiculé mondialement par les publicitaires. Il nous faut être capables de réenchanter le monde en substituant

1. Lire à ce propos l'excellent article d'André Gorz *L'idéologie sociale de la bagnole* paru en 1975 dans *Écologie et politique* et repris en 2008 dans *Ecologica*, Galilée.

aux biens matériels les biens relationnels. Il nous faut déconstruire ce mythe de l'épanouissement personnel par la consommation, source d'aliénations et de frustrations notamment auprès des populations les plus pauvres, en déconstruisant l'amalgame entre besoins fondamentaux et superflus.

La critique de la société de consommation a été très présente dans les milieux de la contestation radicale à la fin des années soixante. Les écrits des situationnistes¹, ceux d'Herbert Marcuse², d'Ivan Illich³, de Jean Baudrillard et d'André Gorz⁴, dénonçaient le caractère aliénant de cette soumission au règne de la marchandise. Ils n'ont pas pris une ride. En 1968, on a pu lire sur les murs des slogans tels que « consommez plus vous vivrez moins » ou « cache-toi objet ». Cette critique s'est ensuite atténuée avec la reprise en main conservatrice et la montée du chômage à la fin des trente glorieuses. Confondant volontairement l'accès aux biens fondamentaux des plus pauvres et la surconsommation des plus riches, politiques et syndicats ont dénoncé cette critique de la consommation en la qualifiant d'idéologie de privilégiés. Avec la montée de l'écologie et plus récemment avec le mouvement de la décroissance, cette contestation a repris et s'est fait entendre auprès d'un plus large public. Au caractère aliénant des pratiques de consommation des pays occidentaux, se sont rajoutés les problèmes environnementaux liés à la surconsommation : raréfaction des ressources naturelles, pollutions, dérèglement climatique et perte de la biodiversité.

1. Guy Debord *La société du spectacle* et Raoul Vaneigem *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations*, parus en 1967.

2. Herbert Marcuse *L'Homme unidimensionnel* (1968).

3. Ivan Illich *La convivialité* (1973).

4. Jean Baudrillard *La Société de consommation* (1970), André Gorz *Écologie et politique* (1975).

La consommation comme idéologie indispensable à la survie du capitalisme

Les gains de productivité et l'augmentation obligatoire du taux de profits, inhérents au système capitaliste, ont inversé la logique « naturelle » qui était de produire ce que les consommateurs demandaient ou souhaitaient. Désormais, les consommateurs se doivent d'être au service de la production et non l'inverse : « Pour sauver l'économie, il faut acheter, acheter n'importe quoi ! », disait Eisenhower à la fin de la deuxième guerre mondiale. D'où la mise en place à cette période, presque naturellement, de cette idéologie qui identifie le bonheur, l'épanouissement personnel, au fait de consommer. La survie de ce système nécessite de rendre les individus dépendants des biens de consommation, en créant continuellement de nouveaux besoins et des produits ayant perdu toute valeur d'usage, au profit d'une signification sociale ou psychique fabriquée à coup de milliards investis en communication/marketing (estimés à près de 700 milliards de dollars au niveau mondial en 2009).

Pour diffuser au plus grand nombre cette idéologie faite de représentations et d'images, il fallait un outil à la mesure de cet enjeu. La télévision, née après la deuxième guerre mondiale soit à peu près en même temps que la « civilisation de la consommation », a parfaitement joué ce rôle. Instrument d'émotion plus que d'information, générateur de désir et non de réflexion, la télévision, après avoir dans un premier temps été au service de la propagande des États, s'est très vite reconvertie dans le service de la marchandise. La très célèbre déclaration de Patrice Le Lay, directeur général de la télévision française TF1, avouant que son rôle était « de vendre du temps de cerveau disponible à Coca Cola » illustre parfaitement cette mission attribuée à la télévision, et plus généralement le fonctionnement idéologique de la société spectaculaire marchande. Ce constat

donne raison à Guy Debord quand il écrit en 1967 dans *La Société du Spectacle* : « Toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacle. Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans une représentation. »

Avec l'endettement et l'obsolescence programmée des produits, la publicité constitue le troisième pilier de la société de consommation. La frontière entre information et réclame s'estompe. Le financement par la publicité de biens culturels et d'information entretient le mythe de la fausse gratuité. La publicité s'imisce partout, dans nos boîtes aux lettres, sur nos écrans, dans les services publics, jusque dans nos écoles.

La consommation comme révélateur de la crise identitaire

Le développement des libertés individuelles et l'affirmation de l'individu séparé du collectif aboutissent à une grave crise d'identité. La consommation perd alors sa finalité première qui est de répondre à un besoin. Elle est utilisée pour se distinguer, afficher une pseudo-richesse afin d'exister aux yeux des autres, voire à ses propres yeux. Alors que chacun pense se distinguer en suivant les consignes des publicitaires, on aboutit au contraire à l'uniformité. D'où la naissance d'une frustration qui ne pourra se compenser, et pour un temps très court, que par un autre achat. Un bon consommateur est donc un consommateur frustré : « L'être insatisfait se jette dans les consolations de l'avoir, mais le vide n'est jamais comblé, parce que la précarité du pouvoir d'achat exacerbe les frustrations. Le consommateur est ainsi la proie d'une violence qui, le dressant contre lui-même, ne peut s'exorciser qu'à l'encontre des autres. » Raoul Vaneigem¹.

1. *Entre le deuil du monde et la joie de vivre* (2008).

Les besoins humains sont à la fois individuels et sociaux, matériels et spirituels. Le système capitaliste recourt abusivement à cette notion de besoin qu'il présente comme une catégorie naturelle, extensible à l'infini. La logique des besoins, naturelle à l'origine, s'est étendue à la totalité des désirs humains, comme si la société devait saisir tout désir et le transformer en besoin, et organiser la production collective pour le satisfaire. D'où les incessantes exhortations à consommer. La consommation est devenue un acte civique. Et non contents de manipuler les notions de désirs et de besoins, les braves petits soldats du capitalisme que sont les publicitaires y rajoutent la notion de droit : vous avez le droit de posséder une grosse voiture, une maison à vous, de passer vos vacances à l'autre bout du monde... car ce n'est que justice et égalité démocratique : les riches le font ! Cette perversion de la notion du droit a des conséquences dramatiques au sein des cités : les jeunes revendiquant le « droit » d'avoir accès aux marques pour, pensent-ils, s'intégrer à la société. En fait, il ne s'agit que de copier les pratiques des classes dominantes. Avec les dégâts que cela entraîne au sein des familles qui n'ont pas ces valeurs et qui bien sûr ne peuvent pas suivre économiquement. Objectivement soumis, un surconsommateur ne sera jamais que spectaculairement révolté : il a bien trop à perdre en détruisant ses idoles.

La « rivalité ostentatoire » décrite et analysée par Thorstein Veblen¹ et reprise par Hervé Kempf² entraîne par mimétisme les différentes catégories de population à vouloir consommer comme la catégorie qui lui est supérieure. Les classes les plus riches établissent le modèle culturel à suivre par l'ensemble de la société pour maintenir la surconsommation. Les consomma-

1. *Théorie de la classe des loisirs* (1970).

2. *Comment les riches détruisent la planète* (2007).

teurs dépourvus de l'argent nécessaire pour acheter les produits du rêve publicitaire ont recours au crédit, au risque, comme ce fut le cas avec les subprimes en 2008 aux États-Unis, de déstabiliser tout le système et de faire payer aux populations les impasses du capitalisme.

Plus personne n'ignore les pratiques dispendieuses et prédatrices de l'oligarchie mondialisée. Si, à l'évidence, la réduction des inégalités est un impératif social, elle est également une urgence environnementale. Or, peu de politiques, y compris à gauche, n'osent remettre en cause le dogme de la consommation et de la société du spectacle comme élément du bien-être social.

L'aliénation à la « valeur » travail

Tout se passe comme si le travail épuisait toute l'activité humaine. Or, d'une part l'activité humaine ne se réduit pas au travail, elle est au contraire multiple, et d'autre part, il me semble urgent de réduire la place occupée, réellement et symboliquement, par le travail précisément pour laisser se développer d'autres activités très nécessaires aussi au bien-être individuel, à la réalisation de soi, au lien social...

Dominique Méda¹.

La difficulté principale lorsqu'on aborde la question du travail vient du fait qu'aujourd'hui ce vocable désigne des choses très différentes. L'amalgame entre activité et travail notamment est source de malentendus. C'est en jouant sur ces différentes significations que l'on a pu créer cette notion fourre-tout et la transformer en valeur. C'est pourquoi nous entendrons dans notre critique de la valeur travail et de sa centralité le travail économique, celui que nous accomplissons par nécessité de gagner notre vie car donnant droit à une rémunération.

Dans le prolongement de la réflexion de Dominique Méda, nous pensons que nous devons remettre profondément en cause la place du travail dans notre société.

1. Dominique Méda (philosophe et sociologue).

Nous contestons le discours actuel qui institue le travail comme une valeur émancipatrice, comme un vecteur de réalisation individuelle.

Bien entendu, cette position critique de la centralité de la valeur travail n'est pas incompatible avec la conviction que tout citoyen puisse avoir accès au travail et que la lutte contre le chômage reste une priorité. D'autant que dans une société salariale comme la nôtre, le travail devient un support de protection et de droits. Une perspective de plein-emploi reste essentielle car nous sommes parfaitement conscients que dans une société qui sacralise le travail, il est très difficile de poser sereinement les termes du débat tant les souffrances (matérielles et sociales) liées au chômage rendent en effet parfois inaudible cette réflexion. Dominique Méda toujours : « Dans une société qui a fait du travail sa norme et son mythe, la source du revenu, de l'identité et du contact des individus, comment ne pas être convaincu que l'absence de travail équivaut à une sorte de mort sociale qui se traduit non seulement par une baisse du revenu disponible mais aussi par le sentiment de son inutilité sociale, de son incapacité, par le désœuvrement, par l'absence d'estime de soi. »

Aujourd'hui, dans une société centrée sur le travail, il est logique que celui-ci soit perçu comme un facteur de fort lien social et d'identité. Ce qui explique, au-delà de son apport en terme de rémunération, que beaucoup de travailleurs y soient attachés et donc soient désespérés lorsqu'ils le perdent. Un lien social ou une identité pourrait exister dans d'autres activités que le travail, si ce travail ne représentait pas l'essentiel de notre temps et de notre énergie. Évacuons donc d'emblée tout malentendu afin d'éviter toute caricature : nous pensons que le travail peut être un lien social de qualité auquel chaque individu doit pouvoir avoir accès. Néanmoins, nous réaffirmons avec force que l'élévation du travail au rang de valeur centrale de l'activité humaine est d'abord

le fruit d'une idéologie productiviste, incompatible avec un quelconque épanouissement de l'individu.

La « valeur travail » : une construction historique

La notion de travail est une invention du capitalisme industriel. Avant on distinguait la peine, la corvée, le labeur, le besoin, l'occupation, le travail, l'activité, l'œuvre... Le travail tout comme le labeur désignait la peine des cerfs, des journaliers, des manœuvres ou des hommes de peine. Le travail était toujours matériel et pénible.

André Gorz¹.

Il n'existe pas de caractère anthropologique du travail. L'histoire a montré que l'activité permettant la subsistance et la satisfaction des besoins, contrairement aux idées reçues, ne s'est pas toujours appuyée sur une division des tâches et ne pouvait prendre qu'un temps minimum (deux à quatre heures par jour pour les chasseurs-cueilleurs). Dans ce type de sociétés, l'idée de besoins illimités n'existait pas. Dans la Grèce antique, le travail est méprisé et assimilé à des tâches dégradantes. Les mendiants et les artisans y sont considérés comme faisant partie d'une même catégorie. Aristote y valorise principalement l'activité éthique et politique. Dans la Genèse, le travail est assimilé à une sanction. Après le péché d'Adam et Ève, « c'est à la sueur de ton front que tu gagneras ton pain », c'est au XVI^e siècle que le travail prend son nom de *tripalium*, qui désignait alors un instrument de torture. De l'empire romain au moyen âge, on traite finalement le travail de la même manière, par le mépris. L'élément déterminant de l'ordre social est alors le rang.

C'est Adam Smith, grand théoricien libéral et inventeur de la « main invisible du marché » comme instrument de régulation, qui, en 1776 dans son ouvrage *Recherches sur les causes de la richesse des nations*,

1. André Gorz, entretien diffusé sur France Culture (1991).

assimile le travail, et notamment sa productivité, à un facteur d'accroissement de la richesse. Ce raisonnement, qui consacre la mesure de la richesse d'une société par son activité économique, provoque à partir du XIX^e siècle un glissement sémantique instituant le travail comme une valeur morale structurante. Le travail devient donc une valeur centrale à partir de laquelle se construit progressivement un nouvel ordre social fondé sur le salariat.

L'élévation du travail au rang de valeur est donc bien issue d'une construction historique. Plus précisément, elle est née avec l'avènement du système capitaliste et s'est progressivement imposée à tous.

Le travail : activité de production au service de logiques économiques

Le développement du capitalisme se caractérise par la soumission de l'ensemble des sphères de la vie aux considérations économiques et à l'impératif d'augmentation de la production et de la consommation. Le capitalisme considère le travail comme un simple facteur de production, c'est-à-dire comme un coût, une variable d'ajustement au service d'une logique implacable : la recherche de profit pour le détenteur du capital.

Le travail est aujourd'hui le support et l'alibi de la croissance, la source des enrichissements fabuleux dont profitent quelques-uns et dont le grand nombre, ébloui par l'illusoire attente de participer un jour au festin, se résigne davantage qu'il ne se scandalise. Voie obligée d'une participation aux tentations de la société d'abondance, le travail est soumis au chantage incessant d'une obligation de compétitivité, placé dans une situation de concurrence dérégulée avec des armes très affaiblies et des défenses émoussées.

La direction de l'entreprise arbitre entre différents coûts : matières premières, loyers, frais de personnels... comme s'il y avait une équivalence entre toutes ces

lignes comptables. La « ressource humaine » est donc analysée, décortiquée, et valorisée selon le prix du marché.

Cette valorisation n'a donc rien à voir avec la pénibilité ou la pertinence de l'usage du bien ou service produit. Elle est directement déterminée par un raisonnement économique qui évalue la rareté relative du savoir-faire au sein d'un processus de production. Cela signifie, plus abruptement, que dans un environnement concurrentiel internationalisé, soit le salaire baisse, soit l'emploi est délocalisé. Bien évidemment, dans une situation de chômage, le rapport de force est beaucoup plus favorable aux employeurs et impose des baisses ou des gels de rémunération en jouant sur les peurs. Dans ces conditions, comment peut-on imaginer que chaque individu puisse s'épanouir dans son travail ? Comme valeur morale, on doit pouvoir trouver mieux... et comme lien social central, on doit pouvoir trouver plus juste et plus égalitaire.

Certes, certains prennent plaisir à travailler. Pour autant, nous ne devons pas perdre de vue que ce n'est pas le cas pour l'immense majorité des salariés, pour qui le travail reste une contrainte physique et psychologique. La multiplication des suicides sur le lieu de travail est un indice dramatique de l'augmentation de cette souffrance au travail. La pression psychologique est devenue d'autant plus forte que le salarié subit les nouvelles méthodes de management et l'exigence d'une rentabilité toujours plus importante. La montée du chômage et le chantage permanent à l'emploi accentuent encore cette pression grandissante.

Le lien de subordination est en effet un des éléments essentiels inhérents à la valeur « travail ».

Ce lien « existe entre le salarié et son employeur, celui-ci se déduisant quasi logiquement de la nature du contrat de travail. Autrement dit, à partir du moment où l'on considère que le travail humain peut faire l'objet

d'un négoce, cet achat a pour conséquence la libre disposition de ce qui a été acheté [...]¹. »

Il est évident que, dans la relation de travail, il y a une asymétrie totale entre celui qui postule pour un emploi afin de subvenir à ses besoins et celui qui décide et choisit. Pour prendre en compte et compenser très partiellement l'inégalité du lien de subordination, le législateur a instauré, sous la pression ouvrière, un droit du travail sans cesse remis en cause. On comprend dès lors l'acharnement des libéraux à faire disparaître cette protection fondamentale...

En faisant du travail une « valeur », la droite est cohérente avec ses idéaux et avec le système qu'elle défend qui est fondé sur l'efficacité économique, la recherche du profit, et l'idée maîtresse que la richesse de quelques-uns crée le travail des autres.

La gauche, héritière d'une tradition matérialiste, prend souvent position pour une « réhabilitation de la valeur travail », comme si ce qui fonde notre pacte social et notre « vivre ensemble » devait se réduire à une activité productive rémunérée. Cette gauche revendique un héritage où le sens de l'histoire de l'homme serait d'humaniser le naturel, de le modeler, de repousser l'animalité du monde. Dans cette hypothèse, l'homme se réaliserait totalement dans sa production et le vrai combat serait de repousser la logique de ceux qui cherchent à valoriser le capital au détriment du travail. Il serait de valoriser les droits et les pouvoirs du travailleur afin, finalement, de rendre le travail et donc l'homme conformes à leur essence. Nous ne partageons pas cette orientation.

Avant d'être perçu comme un moyen permettant d'aménager la nature ou même d'humaniser le monde, le travail est d'abord né comme facteur de production.

1. Dominique Méda, *Le travail, une valeur en voie de disparition?* (1998).

Nous refusons donc de considérer l'activité de production comme liée à l'essence de l'homme ou même au sens de son histoire. Dans l'économie sociale, la détention collective de l'outil de travail par les sociétaires (dans les Scops, ce sont les travailleurs eux-mêmes) peut favoriser le contrôle sur la production et ses conditions. Néanmoins, comme Dominique Méda, nous considérons que « le caractère aliénant du travail ne disparaît pas du fait de l'appropriation collective des moyens de production. Que les capitaux soient détenus par les travailleurs plutôt que par les capitalistes changerait finalement peu de chose aux conditions concrètes de travail ; l'organisation sera toujours le fait de quelques-uns et non de tous [...] autrement dit, l'abolition du rapport salarial ne suffit pas à rendre le travail autonome. »

Devrions-nous continuer à ériger en unique lien social, en valeur, cette activité structurellement inégalitaire ? Nous ne le pensons pas. Le travail que nous accomplissons par obligation de gagner notre vie est et demeure aliénant, parce qu'il résulte d'un rapport de subordination marchande entre les individus, servant un système dont la logique est étrangère à la notion même d'humanité. Nous pourrions ajouter que ce lien de subordination, cet apprentissage de l'obéissance en entreprise, ne facilitent pas l'exercice pour les individus de la démocratie dans le domaine public. On peut parler d'antagonisme entre le capitalisme et la pratique de la démocratie.

Le travail et la valorisation du mérite

La droite a fait du « mérite » et du « travail » les fondements de sa réflexion politique. Et curieusement, on sent la gauche un peu gênée sur cette question. Chacun fait d'ailleurs comme si le mérite et le travail étaient des notions établies dont l'acceptation et l'utilisation allaient de soi.

Qu'entendons-nous par mérite ? S'agit-il des efforts nécessaires que chaque citoyen fait sur lui-même pour apprendre, pour contribuer à la vie collective afin d'agir de façon éclairée dans la cité ? Non, bien évidemment. Quand la droite évoque le mérite, il le lie naturellement à ce que l'on appelle « la réussite individuelle ». Le mérite devient donc l'argument libéral et conservateur par excellence qui se décline en général sur le thème : « en fonction de sa volonté et de son travail, on réussit plus ou moins bien sur une échelle de valeur donnée ». Là encore, de quelle échelle parle-t-on ? De cette échelle qui hiérarchise les individus et les valorise en fonction de leur efficacité économique, elle-même déterminée par les lois du marché ? Dans ce monde – notre monde – le savoir-faire ou le savoir-être d'une assistante sociale ou d'un ouvrier « vaut » 10 fois moins que celui d'un cadre supérieur, 1 000 fois moins qu'un grand patron d'une multinationale d'armement ou de la finance.

À droite, on légitime cet ordre des choses en s'appuyant sur le « mérite », le mérite de droite, celui d'être né dans une famille culturellement ou financièrement favorisée, celui de ne pas avoir de problèmes de santé, celui d'avoir eu la chance de faire les bonnes rencontres au bon moment. Bref, le mérite que nous mériterions tous ! Et la gauche dans tout ça ? On lui parle « mérite », elle répond « lutte contre le phénomène de reproduction sociale ». En se centrant sur la « remise en marche de l'ascenseur social », elle ne remet plus en cause la hiérarchie sociale ni les valeurs et les logiques qui ont conduit à les construire. Elle finit donc implicitement par légitimer un système et ses inégalités inhérentes en proposant des mesures, simplement correctrices, qui ne changeront pas fondamentalement l'ordre des choses puisque l'injustice est justement l'un des ressorts essentiels du système.

La question n'est donc pas de savoir comment corriger le système en donnant à chacun la possibilité d'être « méritant », mais de savoir comment repenser l'échelle de valeur des rapports humains.

Le travail doit revenir à sa « juste » place

Nous pensons que l'accès de tous à un emploi n'est pas incompatible avec une critique de la centralité de la valeur travail, considérée comme unique vecteur de droit et de reconnaissance. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le travail en soi, ou de prôner sa fin. Ce n'est pas son existence, mais sa place qui est en cause. Hannah Arendt, qui se réfère d'ailleurs beaucoup à la Grèce et à la Rome antiques, divise la forme la plus courante du vécu humain, la *vita activa*¹, en trois catégories : le travail, l'œuvre et l'action. Elle constate et déplore la tendance actuelle du travail à devenir englobant, à absorber les deux autres catégories. Il s'agit, selon elle, de la catégorie la moins humanisante : « L'économie vise à réduire l'homme pris comme un tout, dans toutes ses activités, au niveau d'un animal conditionné à comportement prévisible [...] une tendance irréversible à tout envahir, à dévorer les sphères anciennes du politique et du privé comme la plus récente, celle de l'intimité a été l'une des caractéristiques dominantes de ce nouveau domaine². »

Aujourd'hui le travail est-il à sa « juste place » parmi les activités humaines ? La réponse est clairement non. Nous souhaitons défendre le caractère diversifié des activités humaines indispensables à notre équilibre, qu'elles soient familiales, culturelles, associatives, politiques, amoureuses... Le travail doit retrouver sa « juste place ».

1. *Condition de l'homme moderne* (2002).

2. *Ibid.*

Posons donc la question suivante sans ambiguïté : et si, en défendant un autre idéal, une autre notion de la richesse, une autre vision du monde, la glorification aveugle du mérite et du travail n'avait plus de sens ? Alors il faudrait accepter de changer de système et de promouvoir un système humaniste où la logique dominante n'est plus marchande, où l'essentiel n'est pas « économiquement mesurable ». Une société où la richesse et la production ont pris d'autres valeurs. Au-delà de la nécessaire poursuite de la réduction du temps de travail, nous proposons d'accorder un vrai statut aux activités non productives (associatives, politiques, créatrices, humanitaires...). Par ailleurs, dans les entreprises et groupements d'économie sociale, la démocratie interne et la recherche de relations équitables producteurs-consommateurs permettent de porter d'autres valeurs.

Nous souhaitons également promouvoir une gestion du temps, tout au long de la vie, qui permettrait à chacun d'articuler au quotidien vie professionnelle et autres temps de la vie ou d'interrompre son travail pour se consacrer à des projets personnels et collectifs.

Relativiser l'obligation de croissance, tempérer l'appétit de consommation, soustraire le travail rémunéré aux injonctions du profit, réduire l'espace qui lui est réservé, s'ouvrir à la gratuité, tous ces éléments devraient permettre une société plus apaisée. Ils devraient permettre une société plus ouverte, respectueuse de la pluralité des activités humaines par lesquelles les êtres humains trouvent la réalisation d'eux-mêmes au travers d'un lien social enrichi. Remettre le travail à sa vraie place aux côtés d'autres activités resitue ses objectifs. Inventer pour lui un cadre humain, c'est donner accès pour l'homme à un espace de créativité, à une temporalité plus heureuse.

Le progrès : finalité ou moyen ?

C'est au siècle dernier que l'humanité est devenue capable de se détruire elle-même, soit directement par la guerre nucléaire, soit indirectement par l'altération des conditions nécessaires à sa survie.

J.-P. Dupuy ¹.

Par son ignorance volontaire de l'écologie dans sa croisade productiviste et par sa course folle vers le nucléaire, l'homme du xx^e s'est effectivement donné les moyens de sa totale autodestruction. Il est donc plus que temps de s'interroger sur cette religion moderne que constitue cette croyance inconditionnelle au progrès.

Historiquement et sans remonter jusqu'à la Grèce antique, les défenseurs du progrès se situaient dans la sphère des progressistes prônant la raison, s'opposant aux religions et aux conservateurs. Grâce aux découvertes scientifiques et à leurs applications pratiques, ils œuvraient pour une amélioration des conditions de vie sur terre, un meilleur confort, un travail moins pénible, une amélioration de la santé... Qui peut nier l'apport de la machine à vapeur, de l'imprimerie, de l'électricité, de la radio, d'internet... pour ne prendre que quelques exemples ? Il ne s'agit pas ici de répondre à une croyance par une contre croyance : il n'y a ni dieu ni diable dans notre analyse du progrès, mais un constat que le progrès, scientifique comme technique, n'est pas neutre et est souvent au service des idéologies dominantes et, donc potentiellement source d'aliénation. Et cela sans céder à la nostalgique et fausse affirmation que « c'était mieux avant », car cela dépend de quoi l'on parle. La polysémie du mot progrès brouille notre perception : on confond innovation, progression, modernité et progrès. De moyen, avec la montée du capitalisme industriel, le progrès est devenu une fin et la gauche, intrinsèquement progressiste, a fini par oublier les objectifs libérateurs du progrès pour en sacraliser la démarche et l'instituer en valeur. Le « sens du progrès » remplace le pas si vieux « sens de l'histoire ». L'idéologie occidentale du progrès devait être un outil au service de l'homme, mais elle devient aujourd'hui un instrument de domination sur la nature et sur l'homme lui-même. Ne serions-nous pas arrivés à ce

1. *Pour un catastrophisme éclairé* (2002).

seuil dont parle Ivan Illich dans son concept de « contre productivité » où la médecine nuit à la santé, la vitesse fait perdre du temps, l'école rend inculte, la communication si envahissante que l'on ne comprend plus rien ?

Nous remettons clairement en cause l'idéologie occidentale du progrès comme bras armé complémentaire et indispensable au système capitalisme, imposant un certain rapport au temps et à l'ordre social.

L'idéologie du progrès devient l'alibi favori du capitalisme en nourrissant la société de consommation

L'idéologie occidentale du progrès est une idéologie qui distille à l'envi et pour le plus grand nombre, une espérance aveugle où l'évolution technique est supposée résoudre les problèmes dont elle est la source.

J.-C. Besson-Girard¹.

Toute innovation est considérée comme un progrès auquel nous sommes tenus de croire et qui nous poussera à faire l'acquisition d'un nouvel objet afin d'afficher notre « modernité ». Or nous savons que ce qui est fabriqué aujourd'hui est condamné à une obsolescence rapide. Son existence répond rarement à un besoin. Il s'agit de créer sans cesse de nouveaux désirs destinés à soutenir une consommation sans fin.

L'idéologie du progrès a pour fondement de nous faire croire que toute innovation, même superflue, est un progrès essentiel qui s'impose à chacun d'entre nous et dont le refus aura pour effet de nous sortir de la norme sociale du moment. L'idéologie occidentale du progrès a insidieusement et volontairement engendré le découplage entre consommateur et producteur. La distance séparant l'objet de son utilisateur s'est accrue, empêchant ainsi toute réappropriation, toute possibilité d'auto entretien et favorisant dépendances et obsolescence. Sans discussion citoyenne sur l'objectif et les conditions de production, cette idéologie nous emprisonne donc dans la spirale infernale et sans fin de dépendance et de soumission à la consommation.

Peut-on se réjouir d'avancées technologiques certes merveilleuses, comme la recherche spatiale, sans se poser la question de leur coût exorbitant au regard du nombre de

1. Revue Entropia, *Décroissance et Technique* (2007).

bénéficiaires par rapport à tous les besoins élémentaires non satisfaits au niveau mondial ? Où est l'urgence ? Notre égoïsme, si bien entretenu, ne nous porte-t-il pas à croire trop facilement aux retombées bénéfiques sur l'ensemble de notre planète ?

L'idéologie du progrès, en s'érigant en valeur, asservit l'homme

L'idéologie occidentale du progrès s'est progressivement imposée comme une « valeur » essentielle dans l'ensemble des sociétés occidentales. L'exemple des OGM est édifiant. Présentée à l'origine comme un nouvel outil au service de l'agriculture et des paysans (sans même parler des risques sanitaires), l'utilisation des OGM aujourd'hui se révèle destructrice. Imposés et utilisés au nom de la science et de l'impérieuse nécessité du progrès, les OGM provoquent de véritables catastrophes en parachevant notamment la destruction déjà largement entamée de la transmission du savoir-faire de sélection des semences paysannes. De plusieurs centaines d'espèces de blés qui offraient par leurs caractéristiques spécifiques de multiples capacités d'adaptation à des contraintes climatiques et de sols variées, le « progrès » phytosanitaire, motivé par les seuls intérêts financiers de l'industrie du pesticide, a réduit l'offre à un nombre très limité de variétés, distribuées sous contrôle et généralement hybrides. Cette confiscation du vivant, stérilisé pour en interdire la réappropriation par les paysans devenus « exploitants agricoles armés des outils du progrès », est une illustration de la destruction des savoir-faire et de la résilience des communautés induite par la généralisation de ces outils modèles du progrès dont l'utilisateur n'a plus le contrôle.

Comment peut-on considérer comme humainement compatible et naturelle l'occidentalisation du monde qu'induit la destruction mondiale des savoirs faire locaux au seul profit de la modernisation et du progrès ?

L'idéologie du progrès tente d'imposer un certain rapport au temps et à l'ordre social

Depuis la révolution industrielle, notre histoire culturelle nous fait croire que notre civilisation suit inexorablement une pente ascendante, une linéarité temporelle qui n'a pas plus de limite que n'en a la croissance. Cette critique d'un

certain rapport à la temporalité et au « sens » nous paraît centrale. Le renouveau de la pensée politique moderne repose effectivement sur la prise en compte de la finitude (des ressources et des limites physiques de la planète) et de la pluralité du rapport au monde.

L'idéologie occidentale du progrès nous impose aujourd'hui un rapport au temps tourné vers l'immédiateté¹ et l'éphémère et s'inscrit dans la logique d'une « modernité » sans racines qui appelle à la destruction du passé, de ses cultures, de ses savoirs, des richesses de la terre. Les forces conservatrices sont devenues destructrices. L'homme moderne est à l'image du progrès qui l'instrumentalise : il est autodéterminé, sans conscience de ce qu'il doit aux générations qui l'ont précédé, sans héritage, ne devant rien au passé et rien à l'avenir.

Le fil du temps est rompu au point que seul compte le présent très court, le présent obsoléscent. Le temps social et le temps de la nature qui assuraient la temporalité fondamentale du lien de l'homme à la terre ont été absorbés par le temps économique devenu le temps dominant².

De même, l'idéologie occidentale du progrès contribue à nous imposer une vision du monde étriquée et un rapport social déterminé. En effet, cette idéologie véhicule en elle-même les valeurs de « réussite », « d'excellence » et contribue ainsi à instituer un « sens », un « ordre social ». La mécanique bien huilée du progrès ne s'arrête jamais : elle classe, elle hiérarchise, elle impose la voie uniforme à emprunter, comme si c'était elle qui fixait l'objectif à atteindre.

Sous couvert d'universalisme, l'idéologie occidentale du progrès contribue à gommer la pluralité de notre rapport au monde et la diversité des sociétés humaines.

Dépasser l'idéologie du progrès

S'opposer à l'idéologie du progrès ne signifie bien évidemment pas s'opposer aux avancées de la science ou de la technologie. Il s'agit de considérer les innovations comme des outils potentiels au service de la société humaine tout

1. Pour une analyse plus approfondie de cette notion, on peut se reporter à l'ouvrage *La Dictature de l'immédiateté – Sortir du présentialisme*, de Stephen Kerkhove (2008).

2. Geneviève Azam *Le Temps du monde fini* (2010).

entière, le progrès restant un moyen et non une fin. Une société humaine responsable peut tout à fait renoncer à développer de nouvelles technologies si elles ne s'inscrivent pas dans des objectifs discutés par et pour les citoyens ou si, *a fortiori*, elles viennent en contradiction avec eux.

Réduire notre temps de travail nécessaire, prôner la relocalisation des activités humaines, retisser du lien social, valoriser le patrimoine écologique, la richesse et la diversité des cultures humaines, voilà les orientations du progrès auxquelles nous sommes attachés.

« L'exigence de progrès devrait ainsi passer du règne de la nécessité ou de l'automatisme au règne de la volonté ou de la liberté... À la fictive nécessité du progrès pourrait alors se substituer la volonté de progrès, plus précisément la volonté modeste de réaliser tel ou tel progrès dans un domaine défini, impliquant la libre évaluation des options et le libre choix parmi les possibles, dans le cadre d'une discussion publique continue réunissant en droit, selon diverses modalités tous les citoyens sans exclusion. La notion perd dès lors l'unité et l'unicité qui la constituaient en dogme¹. »

1. P.-A. Taguieff, *Le Sens du progrès* (2004).

2. Du besoin de dépasser le capitalisme

Au-delà d'un système économique, une idéologie

Notre modèle de production et de consommation a été conçu pour étendre la domination du capital aux besoins, désirs, pensées, pour nous faire acheter et consommer ce qu'il est dans l'intérêt du capitalisme de produire. Les producteurs/consommateurs sont mis au service du capital et non l'inverse. Le lien entre la création de richesse et la création de valeurs est rompu. N'est reconnu comme richesse que ce qui peut s'exprimer en argent. Les services collectifs seraient donc à abolir dans la mesure où ils freinent et empêchent la croissance de la consommation individuelle.

André Gorz.

Avec la fin de l'URSS, la conversion de la Chine à l'économie de marché et celle de la sociale démocratie à l'économie libérale, parler de rupture ou de dépassement du capitalisme était considéré comme périmé. Pour parler comme Churchill à propos de la démocratie, le capitalisme semblait pour beaucoup « le plus mauvais des régimes, après tous les autres ». A l'exception notable de certains pays d'Amérique Latine, la gauche dans le monde avait également renoncé à prendre position vis-à-vis du capitalisme. En général, elle utilisait le terme dans ses discours et ses programmes sans vraiment lui donner un sens en parlant indifféremment de capitalisme ou de sphère marchande, en lui affublant des adjectifs choisis (capitalisme financier, capitalisme libéral...) comme si le terme en soi n'était pas suffisamment signifiant. Cela traduit une posture beaucoup plus profonde qu'une simple prise de position sémantique. Car si la gauche ne se pose plus la question de la per-

tinence du système qui régule aujourd'hui l'ensemble des rapports sociaux, elle se condamne à ne proposer que des ajustements « à la marge ». Or la légitimité à construire un projet politique à gauche porteur de sens et d'un idéal fort, ne peut s'ancrer que dans une remise en cause du système capitalisme. En effet, le piège du capitalisme est de se présenter comme un « système économique » alors qu'il est beaucoup plus que cela. C'est un système qui régit en fait la quasi-totalité des différentes sphères de la vie politique, économique et sociale des individus.

Cette idée suggérant qu'il n'y a « pas d'alternative » au capitalisme étant largement une idée reçue, il reste à trouver ailleurs que « dans la propriété collective des moyens de production », idée qui elle aussi a fait faillite, de nouvelles pistes pour ce dépassement du capitalisme. Il est urgent de mener une première bataille politique : en fait une bataille culturelle différenciant notamment sphère marchande et capitalisme. L'une est un espace pouvant servir à réguler une partie de la production de biens et services, l'autre un système global qui gouverne l'économie et la société. L'un n'implique pas forcément l'autre. L'histoire nous rappelle d'ailleurs que durant de nombreux siècles, les hommes ont commercé et échangé sans capitalisme. Une économie où il existe des marchés n'est pas la même chose qu'une économie où l'ensemble des activités humaines est régi par le marché, c'est-à-dire une « société de marché ». L'exemple du système de santé aux États-Unis montre que, contrairement aux idées reçues, le marché n'est pas toujours le plus efficace, qualitativement et économiquement. En effet ce système de santé coûte plus de 15 % du PIB et couvre seulement 75 % de la population américaine (dont l'espérance de vie, en outre, commence à baisser). En France, la sécurité sociale en coûte proportionnellement la moitié en couvrant presque la totalité de la population. Comme l'indique Thomas Coutrot : « Il faut

dépasser le capitalisme parce que la gestion des biens communs de l'humanité rend nécessaire de remplacer la loi du profit par la démocratie comme principe de régulation de l'économie¹.

Notre projet implique une remise en cause du système capitaliste

Le capitalisme est cette croyance étonnante que les plus mauvais des hommes feront les pires de choses pour le plus grand bien de tous.

J.-M. Keynes.

Si la sphère marchande n'est pas condamnable en soi, notre projet remet nécessairement en cause le capitalisme car celui-ci combine deux caractéristiques qui en font un système incompatible avec notre alterdéveloppement.

La rentabilité et la concentration du capital comme unique objectif :

Le capitalisme organise l'ensemble des facteurs de production (humains et matériels) en fonction de son objectif premier de rentabilité et d'accumulation du capital. Dans ce modèle, la prise en compte des dimensions humaines, environnementales, sociales ou éthiques résulte soit de rapports de force qui réveillent l'instinct de conservation du système, soit d'une position stratégique ou de marketing. Si la compréhension et la dénonciation des différentes formes de capitalisme (entrepreneurial, rhénan, financier, libéral...) nous permettent d'adapter nos modes d'actions, nous estimons que ces différentes formes ne recouvrent en réalité que plusieurs faces d'un seul et même modèle. Il n'existe pas de « bon » capitalisme. Durant les trente glorieuses, la répartition des richesses issues des augmentations de la productivité au sein des pays développés, n'a pu se faire

1. *Jalons vers un monde possible* (2010).

qu'au détriment des pays du tiers-monde et en surexploitant les ressources naturelles (voir la notion de dette écologique).

Le caractère englobant ou systémique du capitalisme :

Une des grandes forces du capitalisme est de se faire passer pour un outil « technique ». Cet outil ne serait ni bon ni mauvais en soi, mais il s'agirait simplement d'un mode de régulation des échanges permettant d'ajuster l'offre à la demande. Cet artefact, profondément intégré par la société tout entière, constitue le principal levier de légitimation du système. Or, le capitalisme est englobant et englobant par nature, à la fois pour l'individu mais également pour la société. En transformant les désirs en besoins, en érigeant en valeur le travail et le mérite, en posant l'échelle économique et sociale comme la hiérarchie naturelle des rapports humains, il dépasse largement le champ économique pour régir sans le dire la quasi-totalité des rapports sociaux. Le capitalisme revêt un caractère totalitaire dans la production du monde, c'est-à-dire dans la production des liens qui fondent la vie en société et notre histoire commune. Il enferme l'imaginaire et borne les possibilités pour l'homme d'envisager un nouveau rapport au monde.

Notre projet est incompatible avec une appropriation publique et centralisée de tous les moyens de production

Si nous rejetons le système capitaliste, nous rejetons tout autant la tentation d'une appropriation publique et centralisée de tous les moyens de production censée assurer un équilibre social, environnemental durable et équitable pour tous. Même si l'histoire n'avait pas tranché sur cette option, nous pensons que notre projet est également incompatible avec ce système pour trois raisons.

D'abord, il est illusoire de penser que l'appropriation publique de tous les biens de production favorise un quelconque épanouissement de l'homme au travail.

Le caractère aliénant est intrinsèquement lié au travail, même si les avantages sociaux permettent bien entendu de desserrer la contrainte. Nous pensons que le travail n'a pas de lien direct avec la réalisation de soi.

Ensuite, une organisation centralisée et planifiée de l'ensemble de toutes les productions serait liberticide et conduirait nécessairement à une impasse : organiser la production signifie encadrer l'expression, la créativité... Elle impliquerait de contrôler tous les citoyens et leurs activités en fonction des objectifs qu'elle s'est assignée.

Enfin, planifier toutes les productions implique de prévoir les consommations humaines et de les répartir, ce qui aboutit nécessairement à figer la société ou à l'orienter de façon arbitraire.

Une construction relativement récente

La naissance du capitalisme industrialisé et productiviste est un phénomène récent. Il date du milieu du XVIII^e siècle et se limite dans un premier temps au monde occidental, à commencer par l'Angleterre. Ce n'est qu'au début du vingtième siècle qu'il a imposé ses méthodes à l'agriculture et aux services, puis qu'il s'est étendu à la quasi-totalité du monde. Pourtant on voudrait nous faire croire qu'il a toujours existé et qu'il est indépassable : « Ce n'est pas la pensée qui est unique, mais la réalité », nous dit Alain Minc, célèbre défenseur français du néolibéralisme. Autrement dit : circulez, il n'y a rien à voir. Et encore moins à faire. Éloge de la soumission.

Les Trente Glorieuses (1945-1975) sont incontestablement l'âge d'or du capitalisme, forgé par le biais du plan Marshall lancé en 1947 pour soutenir et reconstruire l'économie européenne après la guerre. La guerre froide contribue à instituer dans le capitalisme de marché (à l'ouest) comme dans le capitalisme d'État (à l'est), la nouvelle religion de la croissance productiviste comme enjeu du conflit et solution magique aux

problèmes de l'humanité. L'heure n'est alors pas aux préoccupations environnementales, et l'on n'est pas très regardant sur l'utilisation des ressources naturelles et la pollution.

Les sociétés occidentales entraînent ce qu'on appelle alors le tiers-monde dans leur frénésie de croissance, sous forme de colonialisme déguisé. Le « sous-développement », selon ces nouvelles normes, devient une maladie honteuse. Deux milliards d'habitants vont changer de statut pour l'Occident et devenir des « sous-développés ». Avec la complicité de beaucoup de leurs dirigeants, qui cherchent ainsi à obtenir des prêts qu'ils ne pourront rembourser qu'au prix d'une casse sociale effroyable et d'une mise à sac des structures et pratiques ancestrales, ils seront contraints de se lancer sur la voie d'un « développement » tracé par d'autres. Aujourd'hui la dette du Sud (publique et privée) se chiffre à près de 2 800 milliards de dollars. Peu de gens aujourd'hui défendent cette grande hypocrisie : on prétend aider les pays en développement alors qu'on les force à ouvrir leurs marchés aux produits des pays industriels avancés, qui eux-mêmes continuent à protéger leurs propres marchés. Ces politiques sont de nature à rendre les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres – et plus furieux. C'est le début de l'occidentalisation du monde, en fait un néocolonialisme sauvage et destructeur.

Puis lorsque le premier choc pétrolier survient en 1973, le piège se referme également sur les populations occidentales : le chômage devenu structurel va être au cœur de la nouvelle organisation du travail et de la domination du capital. Il faut être aveuglé par la doxa libérale ou naïf pour croire qu'on pourra résoudre ce problème sans partager un travail devenu de plus en plus rare. Le credo libéral répété à l'envi « le travail ça se crée, ça ne se partage pas » signifie en réalité « baissions les prestations sociales pour être compétitif et transfé-

rons le chômage chez nos voisins ». À partir des années soixante-dix, avec la libéralisation des capitaux et des marchandises ainsi que la déréglementation, on assiste à la montée en puissance de la course à la rentabilité des capitaux. Celle-ci s'accompagne invariablement d'opérations de privatisations, concentrations, délocalisations, restructurations avec leurs conséquences désastreuses en termes de précarisation du travail et de chômage de masse, d'« ajustements structurels » pour le sud, de limitation des droits sociaux partout. Depuis le milieu des années soixante-dix, la croissance économique se construit trop souvent sur la décroissance du progrès humain et la montée des inégalités sociales. Exit les trente glorieuses, bienvenue aux trente piteuses, mais le mythe perdure.

La montée des inégalités, conséquence logique de ce système

Il n'est pas plus facile de réduire les inégalités quand il y a de la croissance. L'histoire de ces 25 dernières années le prouve, avec dans presque tous les pays riches une progression de la richesse économique et des inégalités.

Jean Gadrey¹.

En 1960, l'écart de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres de la planète était de 1 à 30. Il atteignait en 2007 1 à 80 et continue de progresser. Les 500 personnes les plus riches possèdent l'équivalent du revenu des 500 millions les plus pauvres, tandis que le milliard d'habitants les plus pauvres se partagent 1 % du revenu mondial. Un « très riche » gagne donc autant qu'un million de ses semblables. Selon le PNUD², les avoirs des 84 personnes les plus riches surpassent le PIB de la Chine (1,34 milliard d'habitants en

1. Jean Gadrey (économiste et membre du conseil scientifique de l'Observatoire des inégalités).

2. Programme des Nations unies pour le développement.

2011). Pendant ce temps, un milliard de nos semblables souffrent de la faim et vivent avec moins d'un dollar par jour. 70 % du commerce mondial est sous le contrôle de 500 entreprises. En 2009, les entreprises transnationales ont fait un chiffre d'affaires de 29 000 milliards de dollars¹, soit 50 % du PIB Mondial. Ford et General Motors ont des ventes supérieures au PIB de l'Afrique Subsaharienne, Microsoft affiche 20 milliards de dollars de bénéfices en 2010. Avec ces mêmes 20 milliards, l'ONU estime que la sous-alimentation pourrait être éradiquée, qu'avec 15 milliards on pourrait fournir de l'eau potable partout dans le monde et qu'avec 12 milliards il serait possible de garantir une éducation de base. Mais l'on préfère dépenser 1 000 milliards de dollars par an pour l'armement (officiellement, dont 50 % pour les seuls États-Unis).

Doit-on accepter et se résigner devant un tel modèle de gouvernance mondiale ? Doit-on réciter la liturgie néolibérale répétant qu'*il n'y a pas d'alternative* ? Aux États-Unis, entre 1959 et 1995, le PIB a augmenté de 240 %, mais pendant cette période l'indicateur de santé sociale, regroupant neuf indicateurs sociaux, a baissé de 40 %. 23 % des Américains vivent en dessous du seuil de pauvreté (22 % en Angleterre) et 1 % de la population est incarcérée (chiffre multiplié par 4 en 25 ans). « Les USA sont en train de devenir un pays riche aux populations pauvres... Le pouvoir d'achat du salaire minimum est aujourd'hui inférieur de 35 % de ce qu'il était il y a 30 ans². »

Cette concentration spectaculaire des inégalités résulte d'un système structurellement injuste mais aussi de pratiques conjoncturelles indignes : rétributions pharaoniques et parachutes dorés des grands patrons, primes des cadres de banques financières. Comme le

1. Selon la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement).

2. Joseph E. Stiglitz.

reconnait Sicco Mansholt, président de la Commission européenne en 1972 : « La croissance n'est qu'un objectif politique immédiat servant les intérêts des minorités dominantes. »

Selon l'OIT, la distribution des richesses s'est faite partout au détriment du travail : « Dans 51 des 73 pays pour lesquels des données sont disponibles, la part des salaires dans le revenu total a reculé au cours des vingt dernières années. Le plus fort déclin de la part des salaires dans le PIB s'est produit en Amérique latine et dans les Caraïbes (-13 points de pourcentage), suivi par l'Asie et le Pacifique (-10 points de pourcentage) et les économies développées (-9 points de pourcentage)¹ ».

Aux États-Unis en 2010 l'enveloppe des rémunérations des activités financières atteint 144 milliards de dollars, en augmentation de 4 % malgré la crise. En 2010, donc deux ans après le début de la crise dont ils portent une lourde responsabilité, les bonus des banquiers et autres *traders* sont revenus au niveau d'avant 2008, voire l'ont dépassé. Bonus obtenus sur le dos des salariés des entreprises rachetées ou restructurées et des États qui versent les indemnités de chômage.

Plus encore depuis le début des années quatre-vingt, les plus riches, grâce à leur patrimoine dont la valeur explose sont donc « condamnés » à l'être davantage, au détriment de tous les autres, classes moyennes comprises. Voilà les modèles économiques que certains ont l'indécence de continuer à encenser.

Le système capitaliste, fondé sur la concentration du capital et l'augmentation du taux de profit, est par essence créateur d'inégalités et destructeur de cohésion sociale. Malgré une progression régulière des richesses mondiales, il n'a pas été capable de réduire la pauvreté, bien au contraire. Le nombre de personnes souffrant de la faim n'a cessé de progresser pour atteindre le

1. OIT, Rapport d'octobre 2008.

milliard en 2010 et 20 000 d'entre elles en meurent chaque jour, véritable assassinat social. Nous refusons ce monde où la seule alternative serait de remplacer la misère par la pauvreté. Nous refusons de nous résigner à une société où tout se vend, tout se monnaie, tout se « mérite », même les droits les plus élémentaires de l'être humain.

La remise en cause de l'idéologie productiviste et de son double, la soumission au marché, qui par définition ignore l'intérêt collectif, devient urgente. Cela signifiera changer radicalement notre modèle social si on ne veut pas que les révoltes et les violences, accompagnées des inévitables réponses répressives et liberticides, tiennent lieu de programme politique.

Capitalisme financier, néolibéralisme, crise de 2008 et de la dette

Il y a une spécificité du néolibéralisme c'est bien qu'il se donne pour vocation de coloniser intégralement l'intériorité des individus, des travailleurs, c'est-à-dire de refaçonner intégralement leurs désirs et leurs affects. Le régime de mobilisation néolibéral ne se contente pas de ce que des salariés viennent et accomplissent les actions qu'on leur a dicté d'accomplir, comme c'était le cas dans le fordisme. Le néolibéralisme exige que le salarié refaçonne entièrement ses dispositions pour être dans un état de mobilisation générique et permanente.

Frédéric Lordon.

À la fin des années 1970, sous la pression des pouvoirs économiques et la bienveillance des politiques de droite mais hélas aussi de gauche, le capitalisme issu du fordisme ou du modèle rhénan a très vite bifurqué vers ce que l'on désigne aujourd'hui par le terme de capitalisme financier ou néolibéralisme. Pour ce capitalisme financier ou patrimonial, l'État n'est pas la solution mais le problème (Reagan) et il n'y avait pas d'alter-

natives (le « TINA¹ » de Thatcher). L'abandon de tout débat politique au profit d'une combinaison de pure gestion va conduire à une idéologie que l'on peut qualifier au sens étymologique de totalitaire, même si elle ne s'attaque pas directement à l'intégrité physique des personnes, comme ce fut le cas avec le nazisme ou le stalinisme. Ce stade ultime du capitalisme se caractérise à la fois par l'abandon de tout compromis social au profit des seuls actionnaires, le « court-termisme », la libéralisation ou mondialisation des échanges des biens et des services ainsi que des mouvements financiers, l'abandon de la maîtrise monétaire des États, l'explosion des paradis fiscaux et les déréglementations tous azimuts.

Les fameux « marchés », c'est-à-dire les investisseurs mais en fait les spéculateurs car plus de 95 % des transactions de change ou de bourse sont purement spéculatives, sont incapables de tenir compte d'autres choses que des intérêts à court terme d'une minorité. Trois décennies plus tard, les résultats catastrophiques de cette idéologie du tout marchand sont bien visibles : précarisation du monde du travail, montée des inégalités, perte de pouvoir des politiques et des États, recul des services publics, production effrénée de biens qu'il fallait écouler grâce à un endettement massif tant privé que public, et surtout dictature de la finance mondiale pour son propre profit. Les marchés financiers sont au centre de la mondialisation néolibérale. Les activités économiques servent toujours à créer plus de bénéfices sur les marchés financiers. Ces marchés créent une concurrence mondiale entre les entreprises multinationales, mais aussi entre les États, entre leurs systèmes sociaux et fiscaux, entre les travailleurs de différentes parties du monde. Jusqu'au jour où...

1. « *There Is No Alternative* ».

Un rendez-vous raté

La crise peut signifier l'instant du choix, ce moment merveilleux où les gens deviennent brusquement conscients de la cage où ils se sont enfermés eux-mêmes, et de la possibilité de vivre autrement.

Ivan Illich.

La crise de 2008 a débuté avec les prêts hypothécaires inconsidérés accordés à des ménages en situation précaire aux États-Unis, suivis de la procédure dite de titrisation, qui a permis de vendre ces créances douteuses à d'autres institutions financières aux États-Unis et dans le monde. Pendant cette période, les techniques financières se sont considérablement complexifiées, rendant leur lecture difficile aux politiques et encore plus au commun des mortels. Ce qui a fait dire par exemple à Alan Greenspan, président de la banque centrale des États-Unis : « Si vous m'avez compris, c'est que je me suis mal exprimé. » Les ruptures de paiement ont eu ensuite les conséquences dramatiques que l'on connaît. Pas pour les institutions financières dont nombre ont été renflouées, mais pour les populations les plus modestes. À juste titre, les « indignés » de la place Puerta del Sol en 2011 en Espagne proclamaient : « Ce n'est pas une crise, c'est une escroquerie. »

Les outrances de cette finance, mises au grand jour en septembre 2008 par cette crise dite des *subprimes* et la faillite de la banque Lehman Brothers, auraient dû faire exploser les marchés financiers et les banques et permettre aux États et aux politiques de reprendre le pouvoir.

Hélas il n'en fut rien. Malgré une crise qui a ébranlé le monde, le pouvoir de la finance a repris ses prérogatives. Quelques discours sur la nécessaire régulation financière, des gros yeux aux paradis fiscaux (qui abritent sans exception toutes les grandes entreprises et les grandes banques mondiales), quelques mesures d'ajustement pour calmer les opinions

publiques et c'est reparti comme avant. Après avoir injecté des milliards sans contrepartie pour « sauver les banques » (financements mis à la disposition des marchés par les banques centrales et les États entre avril et octobre 2008 : 7 800 milliards de dollars), les États, sous la pression des institutions internationales et des agences de notation, mettent en place des politiques de restriction et de rigueur. Il faut bien que quelqu'un paie les errements du capitalisme financier. L'économie réelle est touchée, les politiques d'austérité contribuent à la récession, les taux élevés d'emprunts accordés aux États les plus vulnérables contribuent à leur appauvrissement. Les États-Unis sont entrés en récession, suivis par l'Union européenne et l'économie mondiale en subit les conséquences, entraînant encore davantage de chômage, de précarité, d'inégalité et moins de protection sociale.

Cette crise de 2008, dont les effets sont loin d'être terminés, a donc repris de plus belle. De crise de la dette privée, puis des banques, elle est devenue crise de la dette publique dans beaucoup de pays, notamment en Europe, où l'interdiction faite à la BCE de prêter directement aux États a joué un rôle essentiel dans l'explosion de la dette publique. Les opérateurs des marchés financiers en spéculant sur les dettes souveraines des États, exigent des taux d'intérêt sur les obligations d'État beaucoup plus élevés que ceux qu'ils versent eux-mêmes pour se refinancer auprès de la BCE, qui sont proches de zéro. Ils demandent également aux États jugés potentiellement défaillants, parce qu'étranglés par le service de la dette, d'instaurer des plans d'austérité draconiens pour leur population. Ce qui a pour effet de rendre le remboursement de cette dette, considérablement alourdi par la charge des intérêts, quasiment impossible¹ et entérine la démission des politiques au

1. Voir aussi en annexe « La monnaie, la banque, la Bourse ».

profit de « techniciens » au service du système financier international.

Le fait d'avoir confié aux marchés financiers l'essentiel de la création monétaire, combiné à une fiscalité injuste permettant l'excès de richesse de certains et donc le renforcement de la spéculation, ainsi que le maintien de l'existence de paradis fiscaux, sont les principales causes de l'explosion des dettes publiques.

Pour sortir de cette spirale infernale, il faudra que la société civile impose aux gouvernements de socialiser le système bancaire, de séparer banque d'affaire et banque de dépôt, d'obliger la BCE à prêter directement aux états, d'obtenir des audits de la dette, une profonde réforme fiscale ainsi que la taxation (enfin) des transactions financières.

Une fois de plus, André Gorz, dès 1984, avait vu juste : « En ce qui concerne la crise économique mondiale, nous sommes au début d'un processus qui durera encore des décennies. Le pire est encore devant nous, c'est-à-dire l'effondrement financier des grandes banques, et aussi d'États. Ces effondrements, ou les moyens mis en œuvre pour les éviter, ne feront qu'approfondir la crise de société et les valeurs encore dominantes. »

Les agences de notation

Leur rôle est d'émettre une évaluation en principe objective de la solidité financière d'une entreprise ou d'un État et donc du risque que présente un emprunt ou le produit dérivé émis par une grande banque. Trois agences de notation monopolisent le marché mondial : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. Ces dix dernières années, elles se sont lourdement trompées au moins trois fois, avec à chaque fois des conséquences désastreuses : faillite d'Enron, crise des subprimes et chute de Lehman Brothers. Mais cela ne les empêche pas de continuer à décider du sort des entreprises ou des États, avec la complicité d'organismes comme le FMI ou la BCE et la soumission, par

peur ou par intérêt, de la plupart des dirigeants. La Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, l'Espagne (demain la France et d'autres) en ont fait les frais car plus ces agences dégradent une note, moins l'État concerné a une chance de se redresser. Cela équivaut à la saignée des médecins de Molière. Elles sont donc au cœur des contradictions du système capitaliste. Leur objectif principal, en fait, est d'être au service du système bancaire. Contre toute logique, il s'agit de sociétés privées. Elles ne font l'objet d'aucun contrôle étatique et ne publient pas leurs méthodes d'évaluation. Pas mal pour des soi-disant apôtres de la transparence. Une autre critique concerne leur mode de rémunération : elles se font payer par les émetteurs des emprunts ou des produits financiers qu'elles notent, ce qui les place en permanence en situation de conflit d'intérêt. L'État ou l'entreprise qui veut émettre un emprunt doit obtenir « une bonne note » pour bénéficier du taux d'intérêt le plus bas possible. Dans un premier temps, cela les conduit à attribuer des notations surévaluées. Puis, lorsque les choses tournent mal, elles réagissent très tardivement, puisque abaisser leurs évaluations c'est admettre leur erreur. Et lorsqu'elles réagissent, comme toujours dans la finance, la correction est excessive, entraînant immédiatement une réaction en chaîne : l'action des spéculateurs et celle des agences se renforcent mutuellement, amplifiant les mouvements du marché de manière totalement irrationnelle. C'est pourquoi les agences de notation sont les spécialistes des « prévisions autoréalisatrices ».

Le néocolonialisme

Le colonialisme, c'est maintenir quelqu'un en vie, pour boire son sang goutte à goutte.

Massa Makan Diabaté¹.

Les mots changent, mais les réalités demeurent. Qui peut imaginer que cette vampirisation des pays du sud,

1. Citation de Massa Makan Diabaté, écrivain malien, dans les années quatre-vingt.

propre à la colonisation, s'est arrêtée aux déclarations d'indépendances des anciennes colonies ? Dès les années quatre-vingt, avec l'essor du libéralisme, à l'ancienne hégémonie politique et culturelle se substitue une domination essentiellement économique, plus opaque mais bien réelle, désignée sous la terminologie de néocolonialisme. Ce procédé, s'il décrivait dans un premier temps le rapport des empires coloniaux à leurs anciennes colonies, reproduisant le modèle originel de la colonisation, s'applique désormais à l'ensemble des pays non alignés sur le modèle de développement économique occidental.

Les institutions néocolonialistes usent de moyens indirects : les politiques commerciales, économiques, financières et culturelles, issues de partenariats bilatéraux ou d'une législation internationale, sont tout aussi efficaces pour dominer les pays moins puissants. La relation Nord-Sud demeure fondamentalement asymétrique.

Les acteurs néocolonialistes de cette « reconquête » des pays du sud sont en premier lieu les multinationales, appuyées dans leur action par les institutions internationales et les États. Cette imprégnation des entreprises occidentales dans le paysage économique des pays du sud est favorisée par la pression inhérente au remboursement de la dette et par la faiblesse politique des gouvernements.

Au-delà de la conquête de marchés, le néocolonialisme dépouille les populations de leurs richesses, exploitant les ressources naturelles jusqu'à l'extinction, sans respect pour l'environnement. Faute de transfert de technologies et en l'absence de structures nationales capables de valoriser les ressources, les multinationales de l'agroalimentaire, des industries minières, du pétrole représentent, sur le papier, la solution idéale pour garantir aux pays pauvres un apport rapide en liquidités. Si les gouvernements corrompus sont toujours gagnants, l'opération est rarement positive pour les populations.

Des ressources comme l'eau, considérées comme des biens communs par les citoyens, deviennent payantes, voire soumises à restriction. Pour une ville qui se rebelle comme Cochabamba en 2000, combien d'autres pays se sont pliés aux règles des multinationales du secteur ?

Au niveau financier, les consortiums se comportent comme des prédateurs, rapatriant leurs bénéfices vers leur pays d'origine, imposant leur loi pour que les infrastructures nationales (transports, eau et assainissement, énergie) soient construites à leur avantage. Le contrôle de l'impact environnemental de leur action comme leur imposition demeurent limités. De fait, la conduite de la politique économique d'un État se trouve confisquée par des sociétés, qui n'hésitent pas à user de tous les moyens nécessaires pour que leur point de vue s'exprime jusqu'au plus haut niveau de l'État.

En proposant des solutions clés en mains aux pays en développement, elles sont les ambassadeurs du modèle de développement ultralibéral. Elles visent non seulement à l'imposer aux catégories de la population qui auraient les moyens de consommer, mais elles sont aussi capables de développer des stratégies de développement adaptées aux populations les plus pauvres : il s'agit des produits ciblés pour les consommateurs du bas de la pyramide. (*BOP Consumers, Bottom of the pyramid consumers*)¹. Début 2008, prenant acte de la crise affectant les pays du Nord, quelques économistes² ont mis en application les théories développées par C. K. Prahalad, dans son livre, *The Fortune at the Bottom of the Pyramid*. Un réservoir inespéré de consommateurs, les quatre milliards de personnes vivant avec moins de deux dollars par jour, attend qu'on lui propose des produits de mauvaise qualité à des prix défiant toute

1. www.altercase.canalblog.com/archives/2008/02/25/8091378.html.

2. Prahalad, C.K. *4 milliards de nouveaux consommateurs : vaincre la pauvreté grâce au profit* (2004).

concurrence. En proposant aux plus pauvres des produits adaptés à leurs portefeuilles, il devenait possible d'effectuer de substantiels bénéfices susceptibles de compenser le ralentissement de la consommation du Nord. Danone s'y est engouffré, en proposant à des populations dépourvues de frigo, de consommer des yaourts ciblés BOP.

Enfin, les effets du néocolonialisme, processus intrinsèque à la globalisation, ne se limitent pas à l'exploitation des matières premières et de la main-d'œuvre à bas coût. La diffusion massive des standards culturels, à travers le cinéma et la musique, affecte les cultures locales et agit comme le cheval de Troie du libéralisme. Si les États ne disposent pas des moyens pour préserver et encourager le développement de leurs propres cultures, le rouleau compresseur hollywoodien se charge de coloniser les esprits.

L'altération des cultures locales n'est pas un dommage collatéral propre au libéralisme. La propagation des œuvres occidentales grand public joue un rôle moteur dans l'acceptation du modèle économique libéral à l'étranger. Ce processus n'est pas ancien, il est né avec l'histoire du cinéma. Dès les années cinquante, Hollywood véhiculait l'*American dream* à travers ses *road movies* et ses cuisines bourrées d'électroménager. Aujourd'hui, toutes les multinationales utilisent le cinéma à des fins publicitaires, grâce au placement de produits dans le décor. James Bond ne boit pas de la vodka, il boit de la Smirnoff.

Ce contrôle des valeurs et des perceptions des autres nations par des outils culturels va au-delà du divertissement, il se concentre naturellement sur les médias, la langue, l'éducation, mettant en péril les fondements démocratiques de nombreux peuples.

3. Du désir de construire un alterdéveloppement

Notre alterdéveloppement

Vous ne pouvez pas vouloir la réduction des flux de marchandises sans vouloir une économie radicalement différente, une économie dont le but premier n'est pas de faire de l'argent et dans laquelle la richesse ne s'exprime ni ne se mesure en termes monétaires... L'écologie politique est une discipline foncièrement anticapitaliste et subversive.

André Gorz.

Le dépassement du système capitaliste implique la mise en œuvre d'un nouveau projet politique. Cet autre projet, que nous avons appelé alterdéveloppement, nécessite d'abord une rupture culturelle indispensable à la remise en cause des dogmes de la croissance, de la consommation et de la valeur travail, de l'idéologie du progrès, afin de créer un nouvel imaginaire. Un nouvel imaginaire politique pour débattre et construire ensemble une politique citoyenne qui mette en avant l'accès inconditionnel aux droits et biens fondamentaux, la vie en harmonie avec notre environnement, la gratuité des biens communs, la libre circulation et installation des personnes, le nouveau rapport au temps, la souveraineté alimentaire et le développement de nouveaux espaces de démocratie. C'est donc bien le système de développement actuel et sa logique qu'il convient de rejeter.

L'alterdéveloppement, que l'on pourrait également appeler l'après développement, est une évolution radicalement différente de celle d'aujourd'hui, un développement pluriel de nos sociétés. Radical ne veut pas dire extrémiste, donc potentiellement tyrannique. Ce qualificatif doit être compris dans son sens étymologique : ce qui va à la racine des choses.

Cette réflexion passe par deux objectifs.

D'abord dessiner les grandes lignes d'un projet de société, fort et mobilisateur et ainsi poser la question du sens. Nous devons imaginer une société où il existe un infléchissement de cette course à la consommation matérielle, où l'on renonce à cet imaginaire économique, où l'on cesse de croire que « plus » égale « mieux » et où l'on redécouvre une consommation plus proche de nos besoins réels. Nous devons changer radicalement de modèle si nous voulons éviter le grand désordre mondial annoncé. Ce changement passe par la prise de conscience citoyenne et collective, la volonté des politiques et des mesures d'application volontaristes et équitables. Ensuite, nous devons imaginer le cheminement, les orientations, les directions à prendre pour aller vers ce projet, fait de changements structurels et institutionnels, mais aussi de petits pas symboliques mais exemplaires, et proposer des mesures d'urgence. « Il faut aller à l'idéal et comprendre le réel », disait Jaurès.

Avec Dominique Méda, nous affirmons que : « L'ambition de notre société n'est pas le développement économique ou l'accumulation de biens, mais le développement de l'ensemble de la société. Un développement collectif et durable, qui s'accompagne d'une amélioration des conditions de vie et de la mise à disposition pour tous des ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour permettre à chacun de vivre pleinement son humanité et sa citoyenneté active. La répartition des biens, des revenus, l'accroissement du niveau d'éducation et de santé de l'ensemble de la population, la capacité à maîtriser la violence, l'accès et la qualité des services publics, la vitalité de la vie sociale et démocratique, le degré d'égalité entre hommes et femmes, le respect de l'environnement, la maîtrise par les individus de leur temps, la qualité de vie, l'accès à la culture, la sécurité économique... sont autant d'indi-

cateurs qui permettent de mesurer la véritable richesse d'un pays¹. »

Cette transformation de notre modèle de société doit utiliser les trois niveaux de l'action que sont le politique, l'associatif et l'individuel, avec comme fil rouge la démocratie. Les théories de « l'avant-garde éclairée » ont vécu : vouloir imposer par le haut une vision et les actions qui en découlent serait réinventer un nouveau totalitarisme. Nous pensons en effet que la politique relève aussi de nos actes individuels et quotidiens pour incarner nos idées. C'est ce que certains appellent le militantisme existentiel. L'alterdéveloppement doit permettre à chacun de faire pleinement partie de la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens financiers, mais aussi des outils lui permettant d'exercer un jugement, de participer à des choix communs. Être un citoyen actif, ce n'est pas seulement produire et consommer, c'est aussi participer à la décision politique et comprendre les enjeux de notre société. « Le rôle de citoyen doit primer sur celui de travailleur et de consommateur². »

Or notre système économique est fondé sur la logique « création de besoin/consommation/production/travail » et représente une inacceptable marchandisation de l'homme. Au contraire, la diversité des activités humaines (amicales, familiales, amoureuses, artistiques, culturelles, politiques) est une source d'enrichissement individuel et social. Elles sont nécessaires et essentielles à l'épanouissement de chacun, l'espace occupé par le travail est tel qu'il déprécie et réduit considérablement leur place.

Le développement de la préoccupation purement économique est allé de pair avec la dépolitisation de la grande masse de la population. Nous laissons à une classe spécialisée le soin de gérer les affaires publiques,

1. Dominique Méda, *Qu'est-ce que la richesse?* (1999).

2. *Ibid.*

comme si celles-ci n'avaient pas pour objet d'être vraiment publiques et donc l'affaire de tous.

Remettre en cause le modèle de société actuel, c'est tout simplement construire une société répondant à la devise républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité et placer cette dernière au cœur de notre projet, car c'est elle qui peut donner un sens et une assise plus solide au vivre ensemble démocratique. Si le socle de la République est bien la liberté et l'égalité, la fraternité en est la perspective. Cette fraternité dépasse la notion de solidarité qui, elle, a pour message de compenser des inégalités, des injustices sans nécessairement remettre en cause le cadre économique, politique, libéral productiviste qui produit ces inégalités. La solidarité compose avec les hiérarchies et les injustices. La fraternité va plus loin. Nous souhaitons en faire la preuve par l'expérience en l'intégrant totalement à notre réflexion. Cette réflexion nous ramène dans l'espace de la cité, au « vivre ensemble » individuel et collectif. La perspective d'une société fraternelle en appelle assurément à une économie du don, de l'échange et de la réciprocité, de la coopération plutôt que de la concurrence.

Elle est au cœur de l'alterdéveloppement qui sera décliné tout au long de ce livre.

Production et accès aux biens et aux services : hétéronomie et autonomie

L'hétéronomie assure la production programmée, planifiée, de tout ce qui est nécessaire à la vie des individus et au fonctionnement de la société le plus efficacement, et donc avec la moindre consommation d'efforts et de ressources. Dans l'autonomie, les individus produisent de façon autonome, hors marché, seuls ou librement associés, des biens et services matériels et immatériels non nécessaires mais conformes aux désirs, aux goûts et à la fantaisie de chacun.

André Gorz¹.

1. André Gorz *Adieu au prolétariat* (1980).

Les concepts d'autonomie et d'hétéronomie ont été centraux dans les œuvres d'Ivan Illich et d'André Gorz, mais on en retrouve les prémices dans la philosophie grecque (Aristote), ainsi que chez Marx sous les appellations de sphère de la liberté et sphère de la nécessité. Nous entendons les remettre au cœur de notre réflexion car les choix individuels et collectifs d'extension du champ de l'autonomie ont de grandes conséquences dans l'émancipation des hommes et leur rapport aux autres et au monde.

L'hétéronomie

Dans les domaines de la production et de l'accès aux biens et services, on ne considère en général que le secteur privé et le secteur public. Ils appartiennent tous les deux à la sphère de l'hétéronomie. Le capitalisme et plus encore le néolibéralisme souhaitent accroître à l'infini le secteur privé et la place du marché alors que le collectivisme souhaitait tout centraliser sur le secteur public. Pourtant chacun doit avoir son utilité : le secteur public correspond aux biens collectifs, le secteur privé aux biens résultant de choix individuels. Le rôle de la démocratie et du politique est de positionner le curseur entre les deux en privilégiant l'intérêt général. Aujourd'hui, c'est le rapport de force économique qui est le seul critère.

Privé ou public, il s'agit des domaines de production de biens et services nécessaires aux individus ou à la société. Ceux-ci sont évalués monétairement et sont payants, directement, ou indirectement par l'impôt, le producteur n'étant pas le consommateur. Ces secteurs, qu'ils soient privés ou publics, font partie de ce que Marx appelait la sphère de la nécessité, et Ivan Illich ou André Gorz la sphère de « l'hétéronomie ».

L'autonomie

Il existe un domaine oublié mais essentiel de production de biens et de services : celui de l'autonomie. Dans un monde marchandisé et monétarisé, il est logique que l'idéologie dominante cherche à réduire au maximum l'autonomie, domaine de la réalisation de soi, du choix d'un mode de vie et d'un rapport aux autres se situant en dehors de la sphère marchande. Il y a en effet deux façons de produire des biens et des services : soit en confiant à d'autres la réalisation, soit en les faisant nous-mêmes ou en petits groupes de proximité : communauté locale, immeuble, voisins, famille... ou réseaux. L'autonomie par l'échange d'informations, le troc, le don, peut même utiliser les nouvelles technologies (logiciels libres, Wikipédia, nouvelles communautés...) L'autonomie est en fait rarement purement individuelle et se nourrit dans un rapport direct à l'autre.

Les dangers du « tout hétéronome »

Dans les sociétés pré industrielles (et aujourd'hui encore dans certaines sociétés indigènes), l'autonomie était à la base du mode de production. Pour de bonnes raisons d'efficacité et d'économie de labeur, mais aussi pour de mauvaises raisons d'accumulation du capital et de rentabilité par la séparation et la division du travail, le mode de production hétéronome est devenu par la suite prépondérant. Aujourd'hui, il couvre la quasi-totalité de la production. Ce qui aboutit à une impasse, prive l'homme de son domaine d'autonomie et de « la capacité personnelle de l'individu d'agir et de fabriquer, qui résulte de l'escalade, constamment renouvelée, dans l'abondance des produits » (Ivan Illich). Alors vient ce moment, qui est celui de nos sociétés développées, où l'offre de produits dépasse largement la demande et où la marchandise passe d'objet de libération à objet d'aliénation. On atteint alors ce seuil de « contre pro-

ductivité » dont parle Ivan Illich où « l'accumulation de bien crée de nouvelles pauvretés, la médecine produit des malades, la vitesse tue le temps ».

Retrouver le champ de l'autonomie

Face à la toute puissance de la sphère hétéronome il est primordial de se réapproprier les champs de la sphère autonome. Il faut pour cela bien en définir les contours : cette sphère autonome n'est pas liée à la nature des produits mais à sa distinction par rapport au domaine de la nécessité marchande. Faire soi-même son pain, cultiver ses légumes, pratiquer l'échange ou le troc font partie du domaine de l'autonomie lorsqu'il s'agit d'un choix compatible avec le fait d'aller chez le boulanger, l'épicier, le commerçant. Mais si on fait son pain, cultive ses légumes, fait du troc en y étant contraint faute de moyen ou de temps, on sort du domaine du choix, donc de l'autonomie, pour entrer dans celui de la nécessité. De la même façon, un peintre qui peint pour le plaisir et qui vend ses toiles pour pouvoir continuer à en faire en se dégageant de l'obligation de gagner sa vie par ailleurs, est dans la sphère autonome. Mais un peintre qui peint en fonction des goûts du public afin de vendre le plus possible bascule dans la sphère de l'hétéronomie. Le désir amoureux et la prostitution s'expriment souvent par un acte de même nature, mais il s'agit pourtant de deux registres radicalement différents.

Retrouver la maîtrise de son temps

Pour développer le champ de l'autonomie il faut impérativement diminuer le temps de travail « hétéronome » afin de retrouver, pour ceux qui le souhaitent et qui en ont envie, cette possibilité de faire soi-même ces choses que l'on délégait à d'autres faute de temps : agrémenter et entretenir son cadre de vie, cuisiner, s'occuper des enfants, des personnes âgées, apprendre...

mais aussi participer à la vie locale, avoir une activité artistique, politique, sportive, amicale, intellectuelle... selon les inspirations de chacun sans oublier les loisirs s'ils se situent en dehors de la sphère marchande : choisir une destination de voyage et en organiser le déroulement développe l'autonomie, acheter un voyage organisé par d'autres ou aller dans un parc d'attraction la restreint. Il n'est pas non plus interdit qu'une communauté locale décide démocratiquement le partage de certaines tâches pénibles. Le revenu universel est un autre outil pour favoriser cette extension du domaine de l'autonomie.

Les monnaies alternatives participent également de ce mouvement vers l'autonomie, en facilitant les échanges de proximité et en retirant à l'argent son caractère accumulatif et spéculatif.

L'emboîtement des deux sphères

Faire le choix de développer l'autonomie ne signifie nullement un retour à une société pré industrielle. Il faut au contraire profiter des gains de productivité et de l'automatisation de la sphère hétéronome pour se réapproprier son propre temps, ses choix de mode de vie et « le goût des choses simples », celles qui ne demandent pas de technicité lourde ou de division du travail. En revanche, une communauté qui vivrait complètement en autarcie produirait par nécessité et n'aurait qu'une autonomie formelle correspondant à son choix de départ, mais très peu d'autonomie quotidienne. C'est ce qui explique peut-être les échecs de ces communautés, en dehors de celles aux motivations religieuses. Une autonomie émancipatrice n'a pas à se couper du reste du monde, au contraire.

La sphère autonome a donc besoin de la sphère hétéronome pour exister. Le travail hétéronome est appauvrissant en général, mais si cette sphère disparaissait, l'autonome se réduirait. Et il est évident qu'on ne pro-

duira jamais des tramways, voire des vélos, des routes, des ponts, de l'électricité dans les villes, des serveurs internet... d'une manière autonome. Pour autant, la réduction de ces besoins de déplacement et d'énergie participe aussi au développement de l'autonomie tout en réduisant la production hétéronome.

La condition humaine ne permettra jamais d'abolir la sphère de la nécessité. Mais si on ne peut pas la supprimer, on peut la réduire et subordonner la sphère hétéronome à l'autonome, et non l'inverse, comme aujourd'hui. En augmentant notre temps libre, on rapatriera dans la sphère de l'autonomie une partie des activités qui ainsi quitteront leur valeur d'échange marchand pour revenir à leur valeur d'usage. Par là même, nous nous émanciperons d'une partie du travail subi.

J'appelle autonomes ces activités qui sont à elles-mêmes leurs propres fins. Elles valent par et pour elles-mêmes, non par parce qu'elles n'ont pas de but autre que la satisfaction ou le but qu'elles procurent, mais parce que la réalisation du but autant que l'action qui le réalise sont sources de satisfaction : la fin se reflète dans les moyens et inversement.

A. Gorz¹.

Les sphères économiques d'un alterdéveloppement

« Les marchés ne s'autorégulent pas, ne sont même pas efficaces et ne produisent pas de justice sociale »

Joseph Stiglitz.

Le capitalisme est incompatible avec toute perspective d'émancipation. En se fixant pour unique objectif le profit, le capitalisme détruit la perspective d'une véritable démocratie, condamne l'épanouissement individuel et collectif. Nous devons donc penser les

1. *Métamorphoses du travail* (1988).

conditions économiques d'un « alterdéveloppement » offrant la perspective concrète et réaliste du dépassement du capitalisme, remettant l'économie au service des citoyens et des problématiques sociales et environnementales, sortant le travail de son assujettissement à la loi de la rentabilité maximale et permettant aux organisations et collectivités d'expérimenter de nouveaux modes d'organisation du travail.

Le modèle que nous voulons défendre n'est pas celui d'une économie « à la soviétique », entièrement planifiée et soucieuse de déposséder, « pour son bien », le peuple du pouvoir qui lui incombe, au profit d'une élite qui centraliserait toutes les décisions. Il n'est pas plus question de laisser la recherche de profits et de rentabilité toujours plus délirante régler notre vie en société.

Le défi est à la fois de remettre l'économie à sa place, de marginaliser son importance en réduisant le périmètre de ses sphères et d'inventer de nouvelles formes de régulation démocratique.

Dans cette perspective, la nécessaire démocratisation de l'économie suppose la pénétration des principes démocratiques dans les activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation. Faute de quoi, la sphère politique ne pourra que se restreindre continûment, la logique économique soustrayant à la délibération publique un nombre sans cesse croissant de sujets.

La solution passe essentiellement par une démocratisation et donc un contrôle social de l'économie¹. Nous devons révolutionner l'activité économique en y mettant au centre le citoyen. Contrairement à l'idée de dirigisme économique, c'est en effet un ensemble de règles permettant d'ouvrir le champ des possibles que nous devons promouvoir.

Pourquoi considérer que les propriétaires du capital (qu'ils soient privés ou publics) devraient également

1. Thomas Coutrot *Jalons vers un monde possible* (2010).

en être les gestionnaires ? Pourquoi ne pas faire entrer parmi les responsables de la gestion d'une entreprise lorsqu'elle atteint une certaine taille, ce qu'on appelle les parties prenantes ? Comment introduire la démocratie dans les entreprises ?

Autant de questions que nous voulons appréhender avec comme fil rouge l'intérêt général et les libertés individuelles.

Cette perspective doit nous amener à construire un cheminement autant qu'un horizon. Nous proposons d'imaginer une économie au service de la société, une société d'émancipation, dans laquelle chacun peut s'épanouir, une société dans laquelle l'initiative individuelle peut être valorisée dans la mesure où elle ne remet pas en cause les équilibres démocratiques.

Le périmètre des sphères économiques

Aucun dépassement du capitalisme n'est possible sans une transformation profonde de l'économie. L'existence d'une sphère privée marchande permet de répondre à des demandes très variées, fondamentalement liées aux préférences ou aux besoins des individus. Mais ne nous trompons pas, ces atouts ne sont pas uniquement une caractéristique du capitalisme. Ils sont d'abord ceux de certains marchés, considérés ici comme les lieux et processus mettant en relation une offre et une demande. Les marchés (régulés) existaient bien avant le capitalisme.

Commençons donc par distinguer deux sphères économiques : une sphère privée marchande et une autre sphère, essentiellement publique. Cette dernière est destinée avant tout à régir la production ou l'accès à des biens et services associés à des besoins et droits fondamentaux. La sphère publique peut être marchande ou non marchande. Elle contribuerait à étendre le domaine de la gratuité.

Le périmètre, le fonctionnement et les prérogatives

de la sphère publique ou non marchande appellent un légitime débat. Utopia considère que des activités telles que l'eau, l'accès au soin ou l'éducation en font partie. En revanche, ferait assez naturellement partie de la sphère privée marchande la production des biens de consommation les moins « standardisés » liés (en partie) aux choix individuels. La sphère marchande s'applique essentiellement aux biens de consommation courante ne relevant pas des biens associés à des droits fondamentaux. Un bien gratuit est, par définition, hors de la sphère privée marchande. Toute gratuité dans la sphère privée marchande est une fausse gratuité. De manière générale, nous plaillons pour que la limite entre le domaine privé et public soit fixée, secteur par secteur, à l'issue de débats démocratiques.

Selon les cas, l'interprétation de ce cadre peut relever de mécanismes démocratiques au niveau local. À titre exceptionnel, peuvent relever de la sphère privée marchande les biens associés à des droits fondamentaux comme par exemple le logement et l'alimentation, lorsque la consommation de ces biens dépend des préférences de chacun.

Si nous nous prononçons pour le maintien d'une sphère privée marchandée dans la mesure où elle peut permettre une adéquation aux demandes de biens et services liées aux préférences des individus, le champ et la place de cette sphère économique seront amenés à décroître au profit d'une nouvelle sphère fondée sur l'échange de services ou de savoir-faire. La place de la sphère privée marchande dans la vie des individus diminuera également à travers une réduction drastique du temps de travail.

Ce cadre étant posé, quelles règles pourraient conduire ces sphères économiques à sortir de la logique capitaliste ? Trois pistes nous semblent d'une importance cruciale : le développement de la démocratie dans l'économie, une limitation stricte de la concentration

et de la propriété du capital productif et une réforme profonde du financement de l'économie.

Pour un fonctionnement démocratique de l'économie

Le cadre de fonctionnement des sphères économiques doit être démocratiquement défini par les pouvoirs publics et les acteurs sociaux.

Dans les entreprises privées comme publiques, contrairement à ce qui est pratiqué aujourd'hui, il n'y aura plus de lien direct entre la détention du capital et sa gestion. Au conseil d'administration (ou organisme de direction) d'une entreprise privée, le détenteur du capital ne pourrait plus décider seul de la marche de l'entreprise.

L'ensemble des parties prenantes sera ainsi amené à participer aux processus de décision, aux décisions et à leur mise en œuvre. Ces parties prenantes peuvent être internes à l'entreprise (les travailleurs et leurs représentants, les propriétaires du capital, publics ou privés) mais aussi externes à l'entreprise (les citoyens ou leurs représentants – aux niveaux local, national ou international – ou d'autres formes de représentation de la société civile – ONG, associations de clients et de consommateurs, riverains...).

Cette nouvelle logique permettra de développer des contre-pouvoirs réels au sein de l'activité économique : aucune partie prenante n'aura, à elle seule, la majorité des voix et donc la possibilité d'imposer ses décisions.

Néanmoins, la place des parties prenantes doit-elle être la même chez un producteur d'assiettes, dans le secteur automobile ou dans celui des médias ? Dans ces deux derniers secteurs, les formes de représentation de la société civile doivent-elles être de la même nature ? Faut-il, dans l'idéal, que les contre-pouvoirs soient tels qu'une décision importante ne puisse pas – ou difficilement – être prise sans consensus entre parties prenantes ? Cela suppose de trouver un équilibre entre la répartition

des pouvoirs permettant l'existence de minorités de blocage sans pour autant bloquer indûment les décisions. Le poids accordé à chaque partie prenante fera l'objet d'un large débat démocratique. Il dépendra de la nature des activités et du type de décision à prendre. Certaines entreprises pourront être déclarées de « grande utilité sociale » ou « à fort impact environnemental ». Dans ces entreprises, le processus conduisant à la prise de décisions stratégiques, de même que la prise de décision elle-même, intégrera un double quorum des parties prenantes internes et externes à l'entreprise.

Dans cette perspective, plus l'utilité sociale ou l'impact environnemental d'une activité économique seraient importants, plus le poids des parties prenantes externes aux entreprises concernées sera important, afin de répondre aux problématiques sociales et environnementales posées par cette entreprise.

À ce titre, l'industrie automobile est un exemple particulièrement éclairant. Son impact environnemental est important. Il produit des automobiles dont les fonctions sont associées à des formes individuelles de mobilité qui ne peuvent être dissociées des politiques de transport collectif. Il semble dès lors pertinent que des parties prenantes externes à l'entreprise (telles que les pouvoirs publics nationaux et locaux, les ONG environnementales, les représentants des organisations et usagers des transports collectifs) aient une voie prépondérante dans les décisions de ces entreprises. Inversement, dans une petite entreprise produisant des assiettes (ou des chaussettes!), les parties prenantes internes à l'entreprise auront une part particulièrement significative dans les décisions.

Une limitation de la concentration et de la propriété du capital productif

La sphère privée marchande sera encadrée par une limitation stricte de la concentration et de la propriété

du capital productif. Évidemment, cette limitation dépendra de la configuration, de la taille et de l'importance des secteurs concernés : un secteur comme celui de la boulangerie est presque entièrement composé d'entreprises privées de petite taille qui, individuellement, ne sont pas en mesure de peser sur les décisions politiques et la vie sociale.

Il n'en va pas de même, par exemple dans le secteur audiovisuel ou dans le secteur du bâtiment, essentiellement concentrés autour de grands groupes privés dont la puissance influence les choix politiques et sociaux. Dans un système capitaliste, en effet, la concentration du capital productif octroie à ses détenteurs un pouvoir politique, social et économique. Les exemples les plus caricaturaux sont ceux des Berlusconi, Bouygues, et autres Dassault... Les pouvoirs de « barons » locaux, moins connus (inter)nationalement, sont également importants et contestables dans une logique démocratique. La taille des entreprises privées sera donc en premier lieu limitée. Cette limitation peut porter, suivant les secteurs, sur le capital, sur le nombre de salariés ou sur la part de marché.

Une telle limitation constituera une révolution majeure, nécessaire pour réduire les déséquilibres de pouvoirs entre les détenteurs de capital et les autres. Comment, sinon, s'attaquer à la domination d'un Bouygues, d'un Dassault ou d'un Berlusconi ? Mais cela n'est pas suffisant pour garantir une utilisation socialement bénéfique de ces pouvoirs. En effet, des petits actionnaires, déconnectés de l'entreprise, peuvent tout autant chercher à maximiser leurs profits à court terme que des gros actionnaires. C'est la raison pour laquelle la déconcentration du capital productif ne peut être socialement bénéfique qu'en construisant les conditions de l'exercice d'une démocratie réelle sur l'appareil productif, c'est-à-dire en intégrant un contrôle social par les parties prenantes comme autant de contre-pouvoirs

au sein de l'entreprise. Dans la presse, en octroyant plus de poids dans les conseils d'administration aux journalistes qu'aux actionnaires, ne garantirait-on pas un minimum d'indépendance à l'information ?

Concernant les entreprises ou secteurs déclarés de grande utilité sociale ou à fort impact environnemental, leur capital productif privé sera progressivement transféré à des structures de type coopératives, mutualistes ou associatives de l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, la propriété publique d'une entreprise ne garantit pas le caractère démocratique et conforme à l'intérêt général de son action (le fonctionnement de La Poste ou de la SNCF, par exemple, relève aujourd'hui de logiques capitalistes alors que leur capital est public). Il convient donc, dans les modes d'appropriation publique du capital, de distinguer la nationalisation (c'est-à-dire l'appropriation par l'État dans l'optique d'une gestion centralisée de l'entreprise), de la socialisation (c'est-à-dire l'appropriation publique et la répartition des pouvoirs entre les parties prenantes garantissant une gestion démocratique à l'échelon géographique pertinent – local, régional, national, international).

Le financement de l'économie

Une réforme profonde du financement de l'économie apparaît indispensable pour sortir de la financiarisation qui gangrène l'économie.

Partant du constat que le financement de la production et la stabilité financière sont des biens communs, nous considérons qu'ils doivent échapper à un contrôle privé. Le financement de l'économie s'appuiera ainsi sur un système bancaire entièrement socialisé. Le pouvoir politique reprendra en particulier le contrôle de la politique monétaire. Cette socialisation, parce que reposant sur une répartition juste et démocratique des pouvoirs entre les différentes parties prenantes, ne pourra être assimilée à une « étatisation ». Loin d'une gestion tech-

nocratique et bureaucratique, elle permettra le financement d'activités utiles socialement et écologiquement : la durée ou les taux d'intérêt des prêts dépendraient de l'utilité sociale et de l'impact environnemental des projets qu'ils financent. Ces taux pourront être encadrés au niveau national ou international. L'octroi des prêts sera, dans le respect de ce cadre, pour partie décidé localement afin de coller au mieux aux priorités territoriales. Cependant, cette proposition de financement de l'économie ne prendra tout son sens qu'en remettant parallèlement en cause les marchés financiers : la fonction de financement de l'économie sera assurée par le pôle public bancaire, les fonctions « assurantielles » de certains produits dérivés seront dévolues à des acteurs publics plutôt qu'au marché.

Dans la mesure où le soutien aux différentes sphères économiques est une mission importante du secteur bancaire, Utopia soutiendra la construction d'une banque éthique comme celles développées en Europe, dont le premier noyau rassemble aujourd'hui des partenaires français (La Nef), espagnols (Fiare), belges (Crédal, Hefboom) et allemands (Oekogeno). Ce projet a pour vocation d'offrir dans ces pays une alternative bancaire complète, reposant sur les principes d'éthique et de transparence. Toutes s'inspirent d'un modèle de développement humain et social dans lequel la production et la distribution de richesses sont fondées sur des valeurs de solidarité et de responsabilité vis-à-vis de la société, en vue de la réalisation du bien commun.

Le SLAM¹

On peut se faire une idée assez précise de l'emprise croissante de la finance sur l'économie en général, et le salariat en particulier, en regardant l'évolution, dans la dernière décennie, des « taux de profit pour l'actionnaire » (en

1. Texte proposé par Frédéric Lordon, économiste, pour Utopia.

termes techniques le *ROE* ou *Return On Equity*, rendement des capitaux propres) au cours des quinze dernières années. Là où ces taux de profits étaient d'à peine quelques pourcents au début des années quatre-vingt-dix, ils sont grosso modo passés à près de 10 % au milieu de la décennie, 15 % à la fin, 20 % actuellement... Les structures de la finance libéralisée ont conféré une position de domination absolue au capital actionnarial et rendu possible cette progression sans limite apparente. Comme il n'est aucun mécanisme de modération ou de régulation interne à la finance, une limite doit être posée du dehors, sauf à laisser un groupe social - le capital actionnarial - asservir le reste de la société pour la satisfaction d'un désir de rentabilité potentiellement illimité.

Le SLAM est un dispositif fiscal qui fixe conventionnellement une rémunération actionnariale maximale autorisée (*Shareholder Limited Authorized Margin*) et prélève *intégralement* tout ce qui dépasse ce plafond réglementaire. Bornant ainsi la rémunération actionnariale, le SLAM fait disparaître pour le capital actionnarial toute incitation à pressurer indéfiniment les entreprises (délocalisation à la recherche du moindre coût, précarisation et flexibilisation des salariés, etc.) pour leur faire dégorger des surplus de rentabilité, puisque, au-delà du seuil de SLAM (différencié par entreprise), ceux-ci leur seront confisqués.

Contre l'avertissement usuel que la re-réglementation financière ne peut être entreprise qu'à l'échelle d'une coordination internationale, le SLAM revendique d'être une solution applicable unilatéralement sur le territoire national – même si elle ne s'en portait que mieux d'être internationalisée! « Mais les capitaux vont fuir, et les entreprises aussi! » s'écrieront immédiatement les amis de la finance. Je vous invite à poursuivre le débat¹.

L'économie sociale et solidaire (ESS), un secteur à développer

Il nous faut tout d'abord préciser ce qu'est l'économie sociale et solidaire. Sous cette appellation, des réa-

1. www.frederic.lordon.fr.

lités bien différentes sont présentes. En Europe (7 % des emplois salariés) pour entrer dans le champ de l'ESS, il suffit qu'au niveau des statuts il y ait des critères de limites à l'appropriation privée des résultats. Entrent dans le champ de l'ESS les coopératives, les mutuelles, les associations, les syndicats, et les fondations.

Que ce soit dans l'action sociale, la culture, la santé, l'assurance, la banque, le sport ou la formation, ce secteur est aujourd'hui incontournable et représente en France 1,2 million d'emplois soit 9 % des emplois salariés.

Certaines des activités de l'économie sociale et solidaire sont connues : aide aux personnes, logement des exclus, structures d'insertion, régies de quartiers, éducation populaire, recyclage... Cette économie permet également, face à la montée des exclusions, l'insertion par l'activité économique de chômeurs de longue durée. Mais les nouvelles dynamiques d'économie solidaire qui s'expriment depuis plusieurs décennies en Europe (comme dans d'autres continents) ne peuvent en aucun cas être réduites à une fonction palliative. L'enjeu est beaucoup plus large, il s'agit de démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens¹.

Cette économie est créatrice de nouveaux emplois, souvent de proximité et non délocalisables. Elle participe pleinement à l'activité sociale, économique et démocratique des territoires.

Le secteur coopératif et autogéré peut jouer un rôle important dans la reconversion écologique et sociale de l'économie en participant à la lutte contre les délocalisations. Ainsi en France le fonds public de reconversion devrait soutenir les poursuites d'activités menacées de délocalisation dans le cadre d'entreprises socialisées (entreprises publiques, SCOP, SCIC), comme la création d'entreprises coopératives locales ou bien encore la

1. Pour une présentation de la réalité de l'économie solidaire sur différents continents, cf. J.-L. Laville (dir.) *L'économie solidaire, une perspective internationale* (2007).

reprise en coopérative de nombreuses PME dont le fondateur va partir à la retraite dans les prochaines années.

Au Sud, les initiatives solidaires visent à sortir des tactiques de survie propres à l'économie informelle ou parallèle par une structuration collective permettant d'exprimer des revendications et de négocier avec les pouvoirs publics : par exemple les forums régionaux et nationaux de l'économie solidaire au Brésil. Au Nord, elles représentent une nouvelle dynamique économique constituée à partir de la vie quotidienne, tout en étant guidées par la recherche de justice sociale. Par leur dimension politique assumée, elles questionnent l'économie sociale instituée et suscitent une réflexion en son sein. Opposées au Sud comme au Nord à un mode de développement dominant qui accentue les inégalités, ces initiatives solidaires proposent des modalités d'action qui font avancer concrètement la perspective d'une autre relation entre économie et société.

Les SCOP, une forme de démocratie sociale

Nées au début du XIX^e siècle et pleinement entrées dans l'histoire de l'économie sociale, les SCOP, sociétés coopératives et participatives, sont des entreprises autonomes, dont les salariés sont majoritaires au capital et décident ensemble de leur avenir, sur la base, lors des assemblées générales, de la règle « une personne = une voix ».

Les SCOP sont porteuses d'un autre partage de la valeur ajoutée, favorable aux travailleurs et au développement à long terme, et d'une autre vision des relations de travail, moins hiérarchiques, permettant aux salariés de s'impliquer et participer pleinement à la vie de l'entreprise.

En remplaçant les sociétés de capitaux par des groupements de personnes, les SCOP sont conçues pour mettre l'homme et non le capital au centre de l'activité économique.

Peu ou mal connu, trop souvent associé à son histoire plus qu'à sa réalité d'aujourd'hui, le mouvement des SCOP applique au monde de l'entreprise les trois idéaux de la République française.

Liberté : liberté d'initiative économique quel que soit son niveau de revenu, liberté d'adhérer ou non à la coopérative, liberté de parole et d'information au sein de l'entreprise ;

Égalité : égalité de vote entre les personnes, souci d'équité dans la répartition des revenus et des bénéfices, égalité des savoirs qui engagent l'avenir de l'entreprise ;

Fraternité : fraternité entre les salariés associés de la SCOP qui mutualisent leurs moyens et leurs compétences pour développer leur outil de travail, fraternité avec les générations futures par l'affectation d'une forte part des résultats aux réserves de l'entreprise pour assurer sa pérennité, solidarité avec le territoire et le bassin d'emploi par l'ancrage du centre de décision et des salariés, solidarité enfin avec les autres SCOP grâce à leurs mouvements régionaux et nationaux.

Avec 2,3 millions de salariés en Europe, 300 000 SCOP ne constituent pas une forme marginale d'entreprise, comme certains voudraient le faire croire. Si la France fait pâle figure avec 2 000 SCOP employant 40 000 personnes, les salariés coopérateurs sont plus de 270 000 en Espagne, 210 000 en Italie, 300 000 en Allemagne et 313 000 chez les nouveaux membres de l'Union Européenne.

Le mouvement des SCOP reste relativement modeste en taille mais fait preuve d'un réel dynamisme. Une réflexion sur la démocratie sociale ne peut pas l'ignorer. Au contraire, mieux le comprendre et explorer ses perspectives d'avenir y participent pleinement.

L'objectif des SCOP reste avant tout d'instaurer une véritable démocratie à l'intérieur de l'entreprise en offrant une alternative économiquement efficace, socialement durable et porteuse de valeurs.

Celles-ci sont rappelées dans la déclaration du congrès de l'Alliance coopérative internationale (ACI), qui s'est tenu à Manchester en 1995 : « La prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Fidèles à l'esprit des fondateurs, les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme. »

Si chaque SCOP applique en interne le principe de solidarité, celui-ci existe également à l'externe par l'intermédiaire d'un mouvement fédérateur. Financé par les cotisations de ses membres, le mouvement accompagne ses adhérents dès

la création de leur projet et tout au long de leur développement ; il propose aussi des possibilités de financement, des parcours de formation, des œuvres sociales.

Dans les quinze prochaines années, la transition démographique peut être une opportunité pour relancer les SCOP : 500 000 PME françaises, employant 2 millions de personnes, vont changer de mains parce que leurs propriétaires vont partir à la retraite.

Beaucoup d'études ont été réalisées sur ce phénomène inquiétant en termes d'emplois. Peu de solutions ont été avancées, si ce n'est l'appétit des banques qui se verraient bien dans le rôle du marieur et des fonds d'investissement ou de *LBO*¹ qui écrémeraient volontiers ce marché.

Pourquoi ne pas favoriser dans ces conditions une solution qui permettrait à tous les salariés qui le souhaitent de prendre leur destin professionnel en mains, tout en favorisant le mieux disant social ?

L'État et les collectivités locales doivent donc encourager et soutenir très fortement les reprises et les créations d'entreprises par les salariés sous forme de SCOP (mesures fiscales, mesures d'accompagnement pour la transmission aux salariés, informations des dirigeants, règles d'achat public, création de fonds d'investissement publics pour l'aide à la transmission, formation...).

Des salariés, bien formés et informés des réalités économiques, sont à même de nommer (et de démettre) leurs dirigeants, de faire librement les choix stratégiques dont dépend leur propre avenir.

Nous affirmons que les valeurs de coopération sont plus efficaces que les valeurs de concurrence.

L'économie solidaire doit être encouragée et soutenue car elle constitue une résistance puissante à l'individualisme marchand qui mine la société et une capacité d'influence sur l'économie de marché.

Manifeste de l'économie solidaire,
à l'initiative de France Active.

1. *Leverage By Out* : l'achat de l'entreprise, en général par un fonds d'investissement, est financé principalement par l'emprunt qui est, à son tour, remboursé par les profits générés par l'entreprise elle-même.

Fiscalité internationale et dette du tiers-monde

Pour une fiscalité internationale¹

La fiscalité est, avec la monnaie, un des deux piliers de la souveraineté des États. Les systèmes fiscaux ont été mis en place lorsqu'ils coïncidaient avec les frontières des territoires nationaux. Ils ont permis la souveraineté et l'autonomie des politiques nationales. Mais, avec la mondialisation et la libre circulation des capitaux et des transactions financières, les fiscalités des états sont mises en concurrence et les économies nationales perdent autonomie et efficacité. Les entreprises transnationales, les banques et les investisseurs, tout en utilisant également et abondamment les paradis fiscaux (50 % des flux financiers internationaux et autant pour l'activité internationale des banques), jouent avec cette concurrence afin de se soustraire au maximum à l'impôt. L'évasion fiscale, cette délinquance réservée aux riches, reste à ce jour peu réprimée : elle est en effet parfaitement tolérée pour les entreprises transnationales ainsi que pour les hauts revenus qui peuvent être mobiles. Au détriment bien sûr des États assurant une bonne protection sociale et des services publics de qualité.

Le montant mondial des transactions financières était estimé pour 2010 à environ 6 000 milliards de dollars par jour², soit près de cent fois celui des échanges de biens et de service. Plus de 95 % de ce montant concernent donc la spéculation.

Entre 1980 et 1994 dans l'union européenne la part de la taxation des revenus du travail est passée de 35 à 40 %, alors que celle des revenus du capital descendait

1. D'après le document d'Attac *Taxons la spéculation financière*, mars 2008.

2. D'après la Banque mondiale.

de 50 à 35 %. Entre 1986 et 2006 le taux d'imposition moyen des sociétés passait de 44 % à 30 %, sans, bien sûr, aucune harmonisation entre les états.

Afin d'une part de réduire le volume des transactions financières spéculatives et d'autre part de financer la production des biens publics mondiaux en en permettant l'accès à tous, trois types de taxes globales doivent être envisagés :

Les taxes sur les transactions financières (change et bourse) : vieille idée suggérée par Keynes en 1936, reprise par Tobin en 1978 et par ATTAC en 1998 pour lutter contre la spéculation financière (voire aider les pays en développement). Ces 6 000 milliards de dollars qui changent de main chaque jour ouvrable sont essentiellement liés à la spéculation et à la recherche de profits immédiats (et donc sans aucun rapport avec l'économie réelle). Une taxe s'appliquant à tous les marchés financiers et à tous les produits financiers à l'échelle mondiale, pourrait rapporter 650 milliards de dollars pour une taxe de 0,05 % et 917 milliards de dollars pour une taxe de 0,1 %. Après avoir pendant des années nié sa faisabilité et afin de donner l'impression d'agir contre les excès de la finance, les dirigeants européens envisagent, enfin mais timidement, la mise en place de cette taxe.

- ♦ La taxe unitaire sur les bénéfices des firmes transnationales : elle consiste à indexer et localiser la fiscalité sur le chiffre d'affaires réalisé dans chaque pays où la firme est implantée. Le taux de prélèvement serait identique pour l'ensemble des pays participant à ce système. Une taxation moyenne à 25 % rapporterait près de 1 000 milliards de dollars par an (dont il faudrait soustraire les taxations déjà existantes).
- ♦ Les taxes écologiques : nous en évoquons certaines dans la partie consacrée au défi écologique, mais on pourrait en rajouter d'autres (sur les déchets nucléaires, l'uranium et l'armement...).

Même si, au niveau du discours, beaucoup se disent maintenant favorables au principe de ces taxes globales, elles suscitent toujours les mêmes critiques concernant leur faisabilité et leur efficacité en l'absence de gouvernance mondiale. Ces critiques ne sont pas recevables. L'exemple de la *City* de Londres, pourtant peu suspecte de sympathie altermondialiste, a bien taxé les transactions de bourse au comptant à 0,5 %, sans que cette décision n'entraîne de délocalisation. Le rapport Landau (2004) propose plusieurs formules d'application permettant le ralliement des États les plus réticents. L'Union Européenne, première puissance économique mondiale, pourrait, par son volontarisme, montrer le chemin. L'instauration de taxes globales est une question plus politique qu'économique ou technique, et serait un bel exemple de mondialisation positive.

Ca paraît trop beau pour être vrai : réduire la spéculation en finançant les biens publics mondiaux ! Mais pourquoi ne l'a-t-on pas déjà fait ? La réponse est simple : l'industrie financière ne peut accepter une réduction de 50 ou 70 % de son chiffre d'affaires sans une épreuve de force politique et sociale majeure. Les « experts » et les économistes des banques ne manqueront pas d'expliquer la catastrophe qui s'ensuivra. La mobilisation citoyenne est la condition sine qua non de la mise en place d'une telle taxe : ce n'est que sous forte pression de la rue et des électeurs que les choses avanceront et que les obstacles techniques seront levés.

Attac¹.

La dette du tiers-monde

La dette du tiers-monde est estimée pour 2009 à près de 3 000 milliards de dollars, dont 40 % de dette publique et 60 % privée. Ce n'est pas considérable, comparé à celle des États-Unis qui était en 2010 de 12 350 milliards. Mais son mécanisme actuel est tel que les pays endettés paient chaque année plus d'intérêts que leurs besoins minimaux

1. *Taxons la spéculation financière*, Attac mars 2008.

de financement. C'est de fait dans les années soixante/soixante-dix que la dette du tiers-monde explose. Les banques occidentales incitent les pays du Sud à emprunter à des taux d'intérêt bas tout en versant des substantielles commissions aux potentats locaux. À partir de la crise de 1973, le Nord augmente encore les possibilités d'emprunts du Sud, à condition que celui-ci achète des marchandises au prêteur. La Banque mondiale soutient les alliés des États-Unis, dictatures comprises.

Pour pouvoir rembourser, les pays du Sud privilégient les cultures d'exportation, qui épuisent leurs ressources naturelles et réduisent les cultures nécessaires à l'alimentation locale. Ces produits d'exportation (coton, café, cacao, sucre...) deviennent surabondants et, logiquement, les cours s'effondrent dans les années quatre-vingt. En même temps, les États-Unis augmentent leurs taux d'intérêt. Résultat : les pays endettés sont financièrement et économiquement étran­glés.

En 1982, le FMI accepte de nouveaux prêts ou retards de paiement en échange des fameux « programmes d'ajustement structurel », qui entraînent réduction des budgets sociaux, privatisation des services publics, libéralisation... et donc paupérisation des pays et des populations. « Depuis 1970, les pays en développement ont payé l'équivalent de 85 fois la dette de cette année-là, mais ils doivent aujourd'hui 40 fois plus. Entre 1999 et 2004, le Sud a remboursé en moyenne 81 milliards de dollars par an de plus de ce qu'il a reçu de nouveau prêts¹. »

La dette, au Nord comme au Sud, collective ou individuelle, est au cœur du modèle économique libéral actuel. Elle permet de transférer et prélever, par les intérêts, la richesse du travail vers le patrimoine des plus riches, ceux qui peuvent prêter. Pour permettre le paiement des intérêts de la dette, on met en place des politiques de rigueur et d'austérité au Nord comme au Sud. Toujours pour le plus grand bénéfice d'une minorité. Voilà succinctement le mécanisme qui a abouti à l'accélération de la misère dans beaucoup de pays du sud. Il s'agit certainement du plus vaste hold-up planétaire jamais réalisé.

Au passage, cela accélère considérablement les migrations

1. Damien Millet et Éric Toussaint (présidents du CADTM), *L'autre campagne* (2007).

vers le Nord, que nous prétendons vouloir combattre tout en les suscitant. Le codéveloppement passe nécessairement par la remise à plat de la dette. Ou alors c'est au mieux un vœu pieux, au pire une escroquerie.

L'argument sans cesse avancé de la corruption des élites du Sud est à relativiser : d'abord parce que pour qu'il y ait des corrompus il faut qu'il y ait des corrupteurs et ensuite parce que la corruption et la pauvreté se nourrissent justement de la dette.

Nous nous prononçons clairement pour l'annulation totale de la dette de tous les pays du Tiers-monde, dette qui à ce jour concerne essentiellement l'Afrique.

Nous rejoignons largement le CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-monde) qui propose un impôt mondial sur les grandes fortunes et la suppression des paradis fiscaux. Le CETIM (Centre Europe Tiers-monde) et le Forum Social Mondial, entre autres, ont beaucoup travaillé à rendre possible une annulation réaliste de cette dette. Le G7 en a annulé environ 70 milliards, sous la pression des ONG.

Pour de nouveaux indicateurs de richesse

Les concepts et les mesures de la croissance, de la productivité et du pouvoir d'achat, ne veulent pratiquement plus rien dire dans les activités en passe de devenir majoritaires dans l'emploi des pays développés : l'éducation, la santé, l'action sociale, les services, les administrations publiques, les conseils aux entreprises ou aux particuliers, la recherche, les banques... Ces concepts, hérités du modèle dit « fordiste » de la grande industrie ou de l'agriculture à grande échelle, sont aujourd'hui largement dépassés.

Jean Gadrey.

Aujourd'hui, le calcul de la croissance repose sur le produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est-à-dire la valeur marchande créée par l'économie lorsqu'elle produit tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant une année. On ajoute ensuite à cette valeur marchande l'essentiel des « coûts de produc-

tion » des services non marchands des administrations publiques. Ce n'est pas la valeur de ces services, si tant est qu'on puisse la mesurer, qui est intégrée au PIB mais leur coût (ex : pour le PIB, la valeur créée par un hôpital se mesure essentiellement aux salaires des fonctionnaires mais pas à l'importance du service rendu). Le PIB est donc une richesse purement économique et monétaire. Avec ce mode de calcul, les réparations des catastrophes naturelles et humaines, le traitement de déchets excessifs, les dépenses liées à la dégradation des conditions de vie et de travail... font progresser le PIB. Non seulement on ne tient pas compte des pertes de patrimoine naturel, mais on comptabilise sa destruction organisée telle que l'extraction des matières premières par exemple. Mais de nombreuses activités et ressources qui contribuent au bien-être, comme le bénévolat, le travail domestique, les activités culturelles ou encore l'éducation populaire, ne sont pas prises en compte.

Le PIB n'a pas été conçu pour être un indicateur de bien-être, mais son instrumentalisation politique nous a fait croire qu'il en était un. Pourtant le décalage entre le PIB et les indicateurs de santé sociale ou de qualité environnementale devient flagrant. Nous devons chausser d'autres lunettes que celles du PIB et combattre son caractère et son utilisation impérialistes.

Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs alternatifs et il serait illusoire, voire dangereux de guider une politique avec un seul indicateur figé, censé définir dans l'absolu le niveau du bonheur collectif sur terre. C'est leur complémentarité qui donne une vision plus large du niveau de richesse d'une société. Ce n'est pas à une minorité d'experts de définir et quantifier cette notion complexe, capable d'évoluer dans le temps, dans l'espace et variant selon les différentes cultures humaines. La démarche comporte nécessairement une part d'appréciation subjective dans le choix des indicateurs retenus ainsi que dans le poids accordé à chacun d'eux :

comment additionner par exemple des taux de chômage et des inégalités de revenus, des expulsions et des nombres de français soumis à l'ISF ?

On doit néanmoins exiger la publication régulière et comparative d'indicateurs mesurant des richesses autres que purement économiques.

Parmi ceux-ci, Utopia retient les suivants :

L'indicateur de développement humain (IDH)

Mis au point dans les années quatre-vingt-dix par le Programme des Nations unies pour le développement, c'est l'indicateur alternatif au PIB le plus ancien même s'il est limité car il n'intègre que des critères purement quantitatifs. Il complète celui-ci par des données sur la santé et l'éducation. Le PNUD a par la suite publié annuellement trois autres indicateurs synthétiques : en 1995, l'ISDH (indicateur sexospécifique de développement humain) qui permet d'évaluer les différences de développement en fonction du sexe, puis à partir de 1997 l'IPH (indicateur de pauvreté humaine) en distinguant les pays en développement des pays développés.

L'indice de santé sociale (ISS)

Mis au point en 1996 en Amérique, il fait la moyenne de seize indicateurs. On regroupe dans l'indice de santé sociale américain des critères de santé, d'éducation, de chômage, de pauvreté et d'inégalités, d'accidents et de risques divers. C'est une sorte de résumé des grands problèmes sociaux contemporains. Cet indice a acquis une certaine notoriété en Amérique du Nord à la suite d'un graphique assez saisissant présentant simultanément la courbe de la croissance économique américaine et celle de cet indice de santé sociale depuis 1959, avec un décrochage spectaculaire des deux indices à partir de 1973-74.

L'empreinte écologique

Élaboré également en 1996 par William Rees et Mathis Wackernagel, cet indicateur est purement environnemental et n'intègre pas de critères sociaux. Il

reflète le degré d'utilisation de la nature (fossiles mais aussi renouvelables) par l'homme à des fins de production et consommation matérielle. Il est défini par la surface de la planète (convertie en nombre d'hectare) dont cette population dépend compte tenu de ce qu'elle consomme et de ses rejets.

Selon le WWF, cette empreinte est passée d'environ 60 % de la surface utilisable de la terre en 1960 à plus de 120 % aujourd'hui : il faudrait donc 1,2 planète pour continuer à prélever au rythme actuel les ressources naturelles. On emprunte donc chaque année 20 % de ressources de plus que ce que permettrait la régénération naturelle. Les calculs montrent en effet que, au cours des années 1980, l'empreinte écologique mondiale a commencé à dépasser le chiffre d'une planète, c'est-à-dire que l'humanité s'est mise à consommer et à rejeter plus de ressources que ce que la planète pouvait régénérer. Avec des inégalités énormes : un Américain du nord a une empreinte de 9,6 hectares, soit sept fois celle d'un Africain ou un Asiatique. Si tous les habitants de notre planète avaient le mode de vie européen, nous aurions besoin de trois planètes.

Le PIB vert

Créé par des chercheurs et des ONG, il vise à corriger le PIB en déduisant les coûts des dommages environnementaux et sociaux. En théorie, il doit servir à mesurer la véritable richesse nationale d'un pays. Pour la Chine, qui s'est lancée en 2004 dans le calcul du PIB vert, celui-ci ferait chuter la croissance du PIB de 8,75 % à 6,5 % en 2000. L'université de Pékin estime qu'au moins 3 à 7 points de croissance du PIB des années quatre-vingt-dix ont été obtenus au détriment des ressources naturelles et de l'environnement. Cela signifie qu'environ la moitié de la croissance de cette décennie devrait être déduite. Et cela sans compter les conditions sociales épouvantables qui accompagnent cette croissance économique.

Le BIP 40

Le BIP 40, baromètre des inégalités et de la pauvreté a été introduit en France par le Réseau d'Alerte contre les Inégalités (RAI), collectif de chercheurs et d'associations pour construire le BIP 40. Il est le seul indicateur synthétique alternatif digne de ce nom disponible en France. Il intègre environ 60 critères. Le BIP 40 est un indice agrégé cherchant à mettre en avant les questions de pauvreté et d'inégalités. Il identifie à cette fin les séries statistiques qui sont censées refléter les diverses dimensions des inégalités et de la pauvreté, puis il les additionne. Cet indicateur est toutefois tributaire des statistiques disponibles (sur certains sujets, comme la santé, l'information fait singulièrement défaut). La méthodologie retenue pour procéder à cette agrégation s'inspire des travaux réalisés pour la confection de l'IDH ou d'indicateurs de santé sociale analogues.

L'ICME (l'indicateur canadien du mieux-être)

C'est un indicateur récent (2010) mis au point par des universitaires, des politiques et des ONG, qui vise à explorer les différentes dimensions du bien-être des citoyens, en « mesurant ce qui compte ». Huit thèmes, identifiés et définis par des forums regroupant des experts, des praticiens et des associations, appréhendent les principaux enjeux d'un développement humain durable : le niveau de vie, la santé, l'éducation, l'aménagement du temps, la participation démocratique, le dynamisme communautaire, les loisirs et la culture, la qualité de l'environnement¹.

Indicateur de santé sociale des régions (France)

Il a été créé à l'initiative de la région Nord-Pas-de-Calais qui territorialise depuis 2003 les indicateurs ayant acquis une légitimité au niveau international ou national : Pnud, Empreinte Écologique, Bip 40. Il a

1. Florence Jany-Catrice *Pour en finir avec ce vieux monde, les chemins de la transition* (2011).

pour vocation de définir un indicateur de santé sociale pour les régions de France et qui permettrait de les comparer entre elles.

Comment ces indicateurs peuvent-ils être utilisés ?

C'est en redonnant sens aux échanges non économiques et à « ce qui compte le plus » pour nous que nous serons en capacité de redéfinir la notion de richesse, de refonder les règles du partage, les supports d'échanges comme la monnaie, mais aussi les modalités de compte, ou encore les systèmes de redistribution appropriés. Que nous serons en mesure de redonner sa juste place, et non pas toute la place, à l'économie.

Collectif FAIR¹.

L'objectif est bien de mettre des indicateurs de ce type au service du développement humain et écologique. Ils ont vocation à être produits à la fois au niveau local, régional, national, européen et mondial afin de susciter le débat. Il faudrait les publier annuellement, en même temps que les comptes de la nation et les présenter au Parlement et dans les collectivités territoriales avec la même solennité. Ces indicateurs fourniraient ainsi l'occasion aux pouvoirs politiques d'alimenter le débat public sur le sens du développement et ainsi de déterminer les mesures à mettre en œuvre. Un tableau de bord pourrait reprendre des indicateurs de ce type pour servir de boussole à la mise en œuvre d'un projet de société visant à l'amélioration du bien-être individuel et collectif.

Enfin, il est essentiel de promouvoir aussi ce que de nombreux militants associatifs appellent la comptabilité du XXI^e siècle, c'est-à-dire une comptabilité adaptée aux enjeux de notre temps, mesurant de manière différente la richesse². Comptes économiques, sociaux et environnementaux sont indissociables

1. Forum pour d'autres indicateurs de richesse, né en France dans la suite de la commission Stiglitz-Sen.
2. Cette transformation du système comptable est loin d'être

Expériences et chemins de la transition

Le réalisme ne consiste plus à vouloir gérer ce qui existe, mais à imaginer, anticiper, amorcer les transformations fondamentales dont la possibilité est inscrite dans les mutations en cours¹.

André Gorz.

La situation écologique et sociale dans laquelle nous nous trouvons, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres, nous contraint à renouer avec le sens étymologique du mot crise² et à saisir l'occasion qui nous est donnée, une fois le diagnostic sans complaisance posé, de prendre les bonnes décisions, de changer de cap radicalement et d'œuvrer pour l'accomplissement du bien commun.

Une telle ambition implique, on l'a vu, le dépassement du système capitaliste tel qu'il détermine actuellement nos mentalités et nos activités, en les fondant sur un productivisme et une hyperconsommation qui rendent la croissance indispensable et nous empêchent de concevoir d'autres horizons.

Il est donc nécessaire de nous atteler à la tâche et de réfléchir d'ores et déjà aux types de comportements individuels et collectifs qu'il conviendra d'adopter pour construire, dans le cadre de l'après-pétrole, des sociétés

anodine : « La comptabilité est une discipline qui travaille de façon silencieuse, mais elle est un rouage essentiel du capitalisme. C'est notamment elle qui détermine les montants des profits et des dividendes distribués aux actionnaires. Les dernières normes (IFRS) adoptées en Europe en 2005 sont l'expression fondamentale de l'état actuel d'un capitalisme d'actionnaire commandé par une vision court-termiste. Toute transformation économique et sociale passera donc par un droit comptable qui intègre l'obligation de conservation du capital naturel et humain. » Jacques Richard *Comment la comptabilité modèle le capitalisme* Le débat, n° 161 (2010).

1. A. Gorz *Les chemins du paradis* (1983).

2. krisis = jugement.

équitables, démocratiques et durables. Il est évident, dès lors, que plus tôt nous nous adonnerons à l'exploration de chemins de la transition d'un modèle à l'autre, plus nous augmenterons la résilience¹ de nos sociétés et leur capacité à résister aux bouleversements politiques, économiques, culturels qui ne manqueront pas de les impacter.

Le pire n'est jamais certain. Encore faut-il avoir le courage de considérer l'orage qui se dirige sur nous en grondant et se mettre en route, sans plus tarder, sur ces chemins hors des sentiers battus. Naturellement, cette question des voies de transition à emprunter se heurte au traditionnel conflit opposant tenants du libéralisme le plus absolu et thuriféraires du dirigisme le plus autoritaire. À nous de dépasser cet apparent dilemme dans une dialectique féconde capable de réconcilier, à diverses échelles, intervention des pouvoirs publics et initiatives privées.

Œuvrer pour la transition à l'échelle individuelle : la simplicité volontaire

Bon nombre de religions et de philosophies traditionnelles ont vanté les mérites d'un mode de vie simple et détaché le plus possible des contingences matérielles, arguant de la nécessité de laisser place à l'épanouissement d'une vie spirituelle riche, de l'intérêt de maîtriser des passions jugées aliénantes, comme de l'impératif d'un partage équitable des ressources². Certains évoquent la salutaire « frugalité³ », corollaire d'une « convivialité » dont nous aurions perdu le sens ; d'autres vont jusqu'à faire l'éloge de la « pauvreté », la distinguant absolument de la « misère », toujours

1. Capacité à supporter et à dépasser des situations traumatiques, concept élaboré par Boris Cyrulnik.

2. Ghandi : *Vivre tous simplement pour que tous puissent simplement vivre*.

3. Jean-Baptiste de Foucault *L'Abondance Frugale*, (2010).

détestable ¹. L'épicurisme lui-même, qu'on confond souvent bien à tort avec l'hédonisme, entendait rechercher la satisfaction de nos besoins « utiles » et « naturels » et offre aujourd'hui encore aux adeptes de la simplicité volontaire des outils pertinents pour modifier leurs catégories mentales et penser des modes de vie durables et épanouissants, connectant les moyens aux fins.

S'inspirant de ces sagesse ancestrales ainsi que des écrits précurseurs de Tolstoï ou de Thoreau, puis de Ghandi, nombre de détracteurs de la société de consommation de masse qui s'est imposée dans la deuxième partie du xx^e siècle se sont intéressés aux formes de résistance qu'il convenait de lui opposer. Presque systématiquement, il apparaît dans le discours des sympathisants de la simplicité volontaire que la nécessité de réduire notre consommation de biens matériels, véritable enjeu en matière de justice sociale et d'écologie, est tout autant connectée au désir de s'émanciper de pratiques jugées profondément aliénantes. Des penseurs comme Ivan Illich ont ainsi montré, à l'aide de concepts tels que la « contre productivité » ou « l'outil convivial », comment nous finissions par devenir esclaves des objets qui, initialement, étaient destinés à nous libérer. De fait, de plus en plus d'individus se trouvent séduits par l'idée de se réapproprier progressivement leur environnement en développant de nouveaux rapports, plus authentiques, au temps (retour du temps long), à l'espace (relocalisation), aux gens (convivialité) et aux objets (désencombrement), en refusant l'hyperconsommation qui les entoure : *moins de biens, plus de liens*, s'exclament-ils ! Force est de constater que, le plus souvent, ces pionniers font état d'une joie de vivre supérieure à nos forçats du travail et de la consommation, ce que vient confirmer une étude réalisée par Tim Jackson², qui tend

1. Majid Rahnema *Quand la misère chasse la pauvreté* (2004).
2. *Prosperité sans croissance* (2010).

à montrer que, si l'on peut faire état d'une corrélation entre richesse matérielle et « sentiment de bien-être » jusqu'à un certain seuil¹, celle-ci cesse d'exister au-delà.

Au final, les partisans de la simplicité volontaire explorent à leur mesure des chemins de traverse très divers, et il serait impossible d'en établir un mode d'emploi précis et dogmatique, tant le déterminisme structurel qui pèse sur nos modes de pensée et de comportement reste fort et empêche, même les plus motivés, de s'extraire totalement du système productiviste/consumériste au sein duquel nous évoluons tous. Retenons donc qu'il s'agit essentiellement, du point de vue des ressortissants des pays développés, de diminuer le plus possible leur empreinte écologique en réduisant leur consommation matérielle (jours sans consommation?) et en la réorientant en fonction de critères environnementaux et sociaux (commerce équitable ou bio ou de proximité, troc, achat et revente sur le marché de l'occasion, réparation...); de revoir leurs habitudes alimentaires en bannissant les produits issus de l'industrie agroalimentaire, en privilégiant les circuits courts, le bio, voire l'autoproduction et en diminuant sensiblement la part des protéines animales; de réduire leur consommation d'énergie directe, notamment celle issue des ressources fossiles (boycott de l'avion, utilisation du vélo, des transports en commun plutôt que de la voiture); de modifier leur rapport au travail rémunéré et aux loisirs (« travailler pour vivre, et non vivre pour travailler ») pour redécouvrir la richesse de la gratuité, de certaines formes revendiquées de « paresse »², du don et du contre-don ainsi que du partage, et renforcer le lien social dans ses expressions les plus locales (sociabilité de voisinage, de quartier...).

1. 15000 \$/personne.

2. *Éloge de la paresse*, Paul Lafargue (2000).

Penser et agir la transition collectivement à l'échelle locale

Le renforcement du lien social, en tant que fondement de la résilience des sociétés humaines, étant au cœur de la simplicité volontaire, le plus souvent les partisans de la frugalité heureuse en viennent à établir des ponts entre les expériences des uns et des autres, fondant des communautés ¹ ou, plus simplement, s'organisant en groupes et réseaux locaux pour échanger, réfléchir et même impulser des initiatives souvent efficaces. Il serait fastidieux de recenser ici toutes les expériences menées par les pionniers de l'après développement, mais il convient de remarquer que le renforcement de la résilience des communautés est au cœur de leur pensée et de leur action. Pour ce faire, ils insistent évidemment sur l'importance cruciale de la relocalisation de toutes les formes d'activité, sur l'implication croissante des citoyens à la « chose publique » (*res publica*) et sur le développement de formes de solidarités le tout connecté au souci permanent de respecter la spécificité du milieu naturel et culturel où s'inscrit leur action et de favoriser toujours plus d'équité et de justice sociale.

On peut citer notamment l'explosion de l'économie solidaire sous ses formes diverses, ces dernières années, de l'entreprise familiale de réinsertion à la biocoop en passant par les AMAP et autres circuits courts de production/distribution ; mais aussi l'expansion des circuits d'échange non-marchand (troc, avec notamment les systèmes d'échange local, collectes, banques de prêt d'objets sur le modèle de la bibliothèque), des marchands parallèles (création de monnaies locales ²) ou du marché de l'occasion (vide greniers) ; expansion aussi de la location (voitures, matériel de musique, de

1. Par exemple, la communauté de Findhorn, dans le nord de l'Écosse, le Village des Pruniers, en Dordogne.

2. Voir en annexe *Monnaie, banque et finance*.

sport, de bricolage) ou de la mutualisation des biens et services produits (crèches parentales, voitures partagées, cologement, jardins partagés).

Dans les pays en développement, à l'aide de nouveaux instruments éthiques de financement, comme le microcrédit, le commerce équitable est favorisé, de manière à fournir aux acteurs locaux des conditions de travail et d'existence dignes tout en manifestant un profond respect pour les écosystèmes locaux, qui, tous spécifiques, appellent logiquement des techniques d'exploitation et de conservation également spécifiques. Conformément à cette logique, il n'est pas rare de voir certaines communautés renouer avec des savoir-faire ancestraux, comme c'est le cas pour certaines pratiques complexes liées à l'irrigation au Proche-Orient ou abandonner les monocultures exportées et imposées par l'occident, pour revenir à l'exploitation de cultures locales vivrières, plus adaptées aux conditions naturelles et plus aptes à assurer leur autosuffisance alimentaire. Dans le même temps, et conformément aux mêmes logiques de résistance, dans les pays industrialisés, des désobéisseurs civils s'improvisent faucheurs d'OGM ou « receleurs » de semences paysannes¹. S'agissant des nouvelles technologies, on peut également faire état des expériences d'autoproduction et de formation sur le modèle des écoles populaires, au sein des bidonvilles brésiliens les plus déshérités.

Dans tous les cas, la démocratie participative est au cœur des projets menés à bien et favorise l'émergence de ce qu'on pourrait appeler des écosociétés autogérées, fonctionnant selon des principes assez semblables

1. Les « semeurs de biodiversité » travaillent à préserver l'immense variété des semences traditionnellement utilisées dans les jardins et les champs, garante de la biodiversité. Ils sèment, conservent, échangent ces précieuses graines, luttant contre la standardisation et les logiques de brevetabilité du vivant.

à ceux que posèrent, au XIX^e siècle, des socialistes « utopistes » comme Fourier ou Proudhon.

Ce souci de veiller à ne pas faire à un niveau plus élevé ce qui peut l'être avec plus d'efficacité à une échelle plus faible¹, doit exister également pour les pouvoirs publics qui ne sauraient en aucune manière se décharger de leurs responsabilités en misant sur les seules initiatives privées. Tim Jackson insiste bien sur ce point : « En tant que laboratoire du changement social, les ménages et les communautés qui se réclament du mouvement « intentionnel » sont indispensables pour montrer les possibilités d'épanouissement dans les limites écologiques. Mais elles sont également cruciales en ce qu'elles mettent en évidence les limites du volontarisme. »

Il est en effet évident que toute transition vers un nouveau modèle de société post-capitaliste implique une véritable volonté politique et une implication réelle des pouvoirs publics dans le but de lutter contre tous les effets pervers induits par les structures dominantes. Ces structures rendent en effet quasiment impossible toute tentative de vivre vraiment durablement et équitablement, en dépit de toute la meilleure volonté du monde. Que l'on songe par exemple au rôle de la voiture, que les choix publics en matière d'aménagement du territoire continuent à privilégier, et l'on comprendra à quel point nous sommes dépendants et prisonniers du système tel qu'il existe actuellement. De la même façon, se débarrasser de ses déchets est bon marché, sur le plan économique comme sur le plan du comportement, tandis que le recyclage demande du temps et des efforts.

1. « Principe de subsidiarité » selon lequel la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même ; ce principe, défendu, entre autres, dans *small is beautiful* se trouve aujourd'hui malheureusement largement galvaudé par l'Union européenne qui s'en prévaut à tort et à travers.

C'est pourquoi il apparaît essentiel que les collectivités territoriales prennent leur part dans ce lent travail de transition, en s'engageant clairement en matière d'urbanisme, par le biais des POS, du logement (respect des quotas de logements sociaux, encadrement des loyers privés...), des infrastructures de transports collectifs, de normes environnementales et sociales contraignantes relatives aux nouveaux bâtiments construits et aux entreprises en activité sur leur territoire ; mais aussi en matière d'agriculture ; de gestion de l'énergie et de ressources essentielles telles que l'eau¹ ; ou encore en matière d'alimentation au sein des collectivités².

Oui, vraiment, parce que la crise actuelle globale appelle en partie des réponses locales, l'échelle municipale, du point de vue des pouvoirs publics, est tout à fait pertinente pour initier ces transformations nécessaires et il convient d'encourager tous les efforts menés par les collectivités territoriales pour se préparer aux bouleversements à venir, notamment en réduisant leur dépendance aux énergies fossiles³. On peut saluer par exemple les maires signataires du pacte de Mexico qui se sont récemment réunis pour s'engager solennellement et collectivement à lutter contre le réchauffement climatique (quantification des émissions de GES, politique de réduction des GES...).

1. Citons les exemples de la ville de Venelles ou de la commune du Séquestre qui ont mis en place une tarification progressive de l'eau avec la gratuité des premières tranches.
2. Deux repas végétariens par semaine à la cantine et à la crèche permettraient, eu égard aux économies réalisées, de proposer plus de produits bio ou issus de l'agriculture locale ; on peut également aller jusqu'à envisager la gratuité des repas dans ces structures, suivant en cela les exemples de Drancy et du Bourget.
3. La charte d'Athènes de LeCorbusier est, à cet égard, toujours étonnante d'actualité et susceptible d'inspirer le plus heureusement du monde l'action publique.

On peut également mentionner le phénomène des « villes lentes¹ » qui gagne progressivement du terrain dans les pays développés (plus de 140 villes concernées dans le monde, dont une française, Ségonzac) et qui, en dénonçant l'homogénéisation des modes de vie et le culte moderne de la vitesse et de la quantité responsables de notre aliénation physique et morale, invite les citoyens à retrouver la maîtrise et la jouissance du temps et de l'espace au sein desquels ils se meuvent et à promouvoir la qualité et la lenteur inhérentes à la notion de terroir.

Penser et agir la transition aux échelles nationale et internationale

Le principe de subsidiarité, s'il est un concept pertinent en matière de relocalisation, suppose l'existence du « principe de suppléance », en vertu duquel, lorsque les problèmes excèdent les capacités d'une petite entité, l'échelon supérieur a alors le devoir de la soutenir. Utopia défend la position selon laquelle ce n'est qu'en conjuguant les initiatives individuelles, locales, nationales et internationales que l'on pourra peser assez fortement sur les structures pour nous faire emprunter les chemins de la justice sociale et écologique. Il appartient donc à l'État et à des organes de gouvernance mondiale repensés en fonction des nouveaux objectifs, de s'emparer résolument des questions les plus cruciales que nous aurons à traiter au cours de cette première moitié du XXI^e siècle, afin d'anticiper et de se préparer au mieux à encaisser des chocs que nous ne pourrions éviter.

Certes, le pouvoir de la sphère économique-financière aujourd'hui est immense et elle ne consentira jamais à renoncer à ses privilèges sans y être contrainte sous le double effet des crises et d'une forte volonté populaire.

1. Réseau « *slow cities* » ou « *cittaslow* » qui réunit des villes et municipalités désireuses d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens, notamment en matière de nourriture et d'environnement.

C'est ce mouvement populaire qui amène et permet à certains États à prendre de bonnes initiatives : l'Équateur, qui veut renoncer à exploiter des ressources pétrolières récemment découvertes¹, ou la Suède, avec la mise en place de la fiscalité carbone.

Bien que soucieux de préserver les libertés individuelles et le respect des spécificités locales tout en développant la démocratie, il nous semble donc évident qu'il est aujourd'hui urgent d'élargir la responsabilité des États en matière de justice sociale et de préservation de l'environnement. Cela passe par :

- ◆ l'établissement de limites écologiques garantes de nouveaux modes de vie durables, avec la mise en évidence de plafonds de ressources et d'émissions ainsi que d'objectifs de réductions.
- ◆ Le changement du modèle économique productiviste actuellement dominant, par la reconnaissance de ses limites qui rendent la logique croissanciste intenable, en privilégiant les politiques de long terme plutôt que les stratégies électoralistes, en investissant dans l'emploi², les actifs et les infrastructures durables (eau, énergie, transports, biodiversité).
- ◆ l'augmentation de la résilience de nos sociétés, en s'attachant prioritairement au développement des biens public mondiaux et à la réduction des inégalités sociales : accès gratuit aux biens et services de première nécessité, salaire maximum, revenu universel...)

1. Voir l'encadré Yasuni ITT, page137.

2. L'intervention de l'État en matière d'emploi sera l'une des pistes fondamentales à explorer, dans la mesure où celui-ci est l'argument en vertu duquel on justifie traditionnellement l'impératif de croissance. Chercher à atteindre le plein-emploi tout en stabilisant les flux matériels consistera donc essentiellement pour l'État à jouer la carte du maintien, voire, dans certains domaines, de la diminution de la productivité tout en promouvant une politique de réduction et de partage du travail.

- ♦ une réforme économique-fiscale ambitieuse, allant dans le sens de la remise en cause radicale du libéralisme : formes de protectionnisme écologique (taxe carbone...), relocalisation de la production, introduction du concept de « mésusage¹ » dans la tarification de certains biens communs (gratuité de l'usage, taxation du mésusage), taxation des transactions financières, mise sous tutelle des établissements bancaires.
- ♦ le soutien des pays riches à la transition écologique dans les pays en développement, impliquant tout à la fois l'annulation de la dette du tiers-monde et l'abandon des flux internationaux insensés d'importation/exportation au profit d'une véritable politique d'autosuffisance alimentaire.

Cette action des États ne pourra se mettre en œuvre sans l'appui de la société civile et le respect de la démocratie. En effet, les risques « d'une sortie barbare »² ou autoritaire du capitalisme sont grands. Rares seront ceux parmi les plus riches qui accepteront naturellement et de gaité de cœur de renoncer à leurs privilèges et à leur mode de vie. Normes, taxes, et limitation des patrimoines seront incontournables afin que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts individuels. Pour que cette sortie se fasse d'une manière « civilisée »³, l'éducation, les médias, et tous les lieux d'expression de la démocratie sociale auront cette lourde tâche de contribuer à « décoloniser notre imaginaire »⁴. Le rôle des intellectuels et chercheurs de tous les pays est également à cet égard essentiel, et ceux-ci doivent s'attacher à faire connaître leurs travaux et à les rendre compréhensibles par le plus grand nombre. La com-

1. Paul Ariès *Le mésusage* (2007).

2. André Gorz.

3. *Ibid.*

4. Serge Latouche.

munication et la coordination aux niveaux national et international des mouvements antiproductivistes doivent se poursuivre, de manière à diffuser leurs idées plus largement, quitte à se structurer politiquement afin de peser sur le jeu électoral et préparer la nécessaire transition sans attendre l'après pétrole.

DEUXIÈME PARTIE
CONSTRUIRE UN NOUVEL
ESPACE POLITIQUE MONDIAL

L'avant-propos de ce Manifeste appelle à la constitution d'un nouvel espace politique mondial. Ce nouvel espace politique a vocation à réunir des peuples, des pays, issus de différents continents sur la base de cinq principes constituants :

- ◆ l'environnement, bien commun de l'humanité;
- ◆ l'accès universel aux droits et aux biens fondamentaux;
- ◆ la souveraineté alimentaire;
- ◆ la liberté de circulation et d'installation;
- ◆ la construction de nouveaux espaces de démocratie.

Pour construire cet espace politique, nous avons besoin des mouvements sociaux, intellectuels, poètes, artistes, partis et mouvements politiques, et citoyens de tous les continents, de toutes les cultures. C'est en imaginant et en définissant ensemble de nouveaux droits constituants que nous pourrons dessiner les contours d'une « société monde » fédérant des peuples, des États qui, au-delà de leur situation géographique, partagent des valeurs et une ambition communes. Des utopies ont permis de penser des droits fondamentaux, de mettre en avant leur caractère universel, comme ce fut le cas avec la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Si l'on ne compte plus les déclarations, chartes et moratoires dont les bonnes intentions restent lettre morte, [c'est] faute d'une reconsidération radicale de l'espace politique dans lequel ils s'inscrivent. C'est précisément cette conception inédite et ambitieuse qui forme la racine de notre proposition. Devant toutes les urgences sociales et environnementales de ce siècle, nous appelons les peuples et la société civile, les mouvements sociaux et politiques ainsi que les États issus des cinq continents, à construire ce nouvel espace politique, à initier le projet d'une société-monde.

Extrait de l'avant-propos,
signé par Stéphane Hessel, Danièle Mitterrand,
Taslina Nasreen, Adolfo Perez Esquivel,
Aminata Traore.

Ces cinq principes constitutifs s'inscrivent dans une cohérence qui est celle de l'écologie politique. En effet, nous considérons celle-ci comme le fil rouge qui nous permet de penser et de transformer réellement le monde. L'écologie politique est la matrice, le socle à partir duquel on peut imaginer construire une société postcapitaliste.

1^{er} principe constituant L'environnement, bien commun de l'humanité

Le pillage des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité met l'humanité en péril. Le premier principe constituant rappelle le lien indissociable qui relie l'homme à la nature et l'impérative nécessité de la préserver pour les générations futures.

Urgence climatique, épuisement des ressources naturelles, pollution et perte de la biodiversité : un constat qui accuse.

L'histoire présente évoque certains personnages de dessins animés, qu'une course folle entraîne soudain au-dessus du vide sans qu'ils s'en aperçoivent, de sorte que c'est la force de leur imagination qui les fait flotter à telle hauteur : mais viennent-ils à en prendre conscience, ils tombent aussitôt.

Raoul Vaneigem¹.

Le constat sur le climat

Il y a encore quelques années, la plupart des responsables politiques étaient comme ces personnages de dessins animés, obnubilés par la compétition et la croissance, avec la nation comme unique terrain de jeu. Au point de négliger le fait que les ressources naturelles proviennent d'une seule planète, que l'énergie abondante et bon marché avait nécessairement une fin et que le lien entre l'activité humaine et le réchauffement climatique se confirmait. Depuis peu, les preuves de la

1. *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations* (1967).

nécessité d'actions urgentes face au dérèglement climatique sont avérées. La communauté scientifique est passée de l'interrogation au doute, du doute à la présomption, de la présomption à la certitude. De l'aveu de John Hofmeister président de Shell et jusqu'à peu de temps opposant aux théories sur le réchauffement climatique : « Le débat est clos, quand 95 % des scientifiques sont d'accord, il n'y a plus à tergiverser¹ ». Pourtant, encore en 2006, un groupe comme Exxon Mobil dépensait 16 millions de dollars pour financer des organismes chargés de manipuler l'information sur le réchauffement climatique. Il est également avéré que l'offensive des climato-septiques en 2009 a profité de financements de la part de grands groupes énergétiques et a contribué en partie à l'échec des négociations de Copenhague². Ces démarches de désinformation à destination du grand public ne sont pas nouvelles : les fabricants de tabac ont fait de même en produisant de l'incertitude à propos du cancer du poumon. Pour ces gens-là, « nos vies valent moins que leurs profits ».

En 2010, les scientifiques compétents dans le domaine du climat (issus de 200 pays mais dont moins d'un quart a un intérêt économique à stopper le dérèglement climatique) estiment à 95 % la probabilité qu'il existe bien un lien entre le dérèglement climatique et les activités humaines. Est-il alors bien raisonnable de parier sur les 5 % de chances que ce ne soit pas le cas ? Si vous aviez 95 % de chance d'aller dans un mur, pareriez-vous sur les 5 % restantes ou prendriez-vous des mesures pour l'éviter ?

Le climat ne se limite pas au « temps qu'il fait ». Sans rentrer dans le détail sur toutes les conséquences dramatiques du réchauffement climatique qui font l'objet de

1. En septembre 2006

2. Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en septembre 2009 à Copenhague.

très nombreux travaux de scientifiques, d'institutions, et d'associations¹, de reportages et films, rappelons que le climat est un cycle complet et complexe. Il résulte de facteurs multiples qui interagissent entre eux : eau, sécheresses, inondations, pollutions, migrations et réfugiés, canicules, désertifications, épidémies, incendies, cyclones, montées des eaux, pertes de biodiversité...

Le changement climatique menace les conditions vitales pour de nombreuses populations : l'accès à l'eau, la production agricole et la santé. Sans en être responsables ou si peu, les pays les plus pauvres seront les premiers et les plus durement touchés. Mais aucun pays ne sera épargné. Le changement climatique menace la vie de l'humanité entière. En effet, la qualité de l'air témoigne déjà de l'impact des activités humaines (industries et transports) sur les maladies respiratoires et les allergies.

De manière plus générale, un rapport rendu public par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2006 établit que l'environnement joue un rôle significatif dans plus de 80 % des principales maladies et ce rôle est déterminant pour 24 % d'entre elles (un taux qui monte à 33 % si l'on ne considère que les enfants de moins de 5 ans). Ce rapport estime que plus de 13 millions de décès seraient d'origine environnementale chaque année. Si on ne fait rien, les stocks de gaz à effet de serre doubleront à la fin de ce siècle et la température moyenne augmentera de près de 5 °C², soit une augmentation similaire à celle qui est advenue entre la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans) et aujourd'hui, mais sur à peine 100 ans ! Certaines zones verront même leur température s'accroître de 10 °C. Le risque le plus important serait alors l'emballement du dérèglement climatique entraînant une diminution

1. Voir notamment les travaux du GIEC, Greenpeace, WWF, association Facteur 4, rapports parlementaires...

2. Selon le GIEC.

de la capacité de la mer et de la terre à produire de la biomasse pour l'alimentation et l'énergie, capter le carbone et maintenir la biodiversité. Ce risque existe à partir d'une concentration de 400 ppm de CO₂ dans l'atmosphère. Or, en prolongeant les tendances d'émission de gaz à effet de serre de ces dernières années, ce taux sera atteint dès 2015. On entrerait alors, selon les experts climatiques, dans un territoire inconnu. Il y a donc urgence à agir.

« *Faire coûtera cher, ne rien faire coûtera très cher*¹. »

Pour le PNUD, le coût du réchauffement double tous les 10 ans. De même, dans son fameux rapport de 2006, l'ancien vice-président de la Banque mondiale, Nicholas Stern, chiffre à 5 500 milliards de dollars le coût global de l'inaction (soit près de 10 % du PIB mondial), lié aux problèmes d'alimentation, d'accès à l'eau, de santé, d'infrastructures ou encore aux conséquences des déplacements de populations. Selon Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, le réchauffement climatique pourrait aussi compromettre la paix et la sécurité internationale et saper les efforts pour lutter contre la pauvreté. Le carbone, en provoquant famines, pandémies et risque de conflits, représente un coût social majeur. Face à cette crise planétaire, la préservation de l'environnement sera certainement le défi majeur du XXI^e siècle. Pour Nicholas Stern, le « changement climatique présente un défi unique pour l'économie : il constitue l'échec du marché le plus important et le plus étendu que l'on ait jamais connu ».

Malgré ce constat dramatique, entre 1990, date du premier rapport du GIEC, et 2010, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 45 % dans le monde². On est loin du fameux facteur 4³ à horizon 2050.

1. Kofi Annan (ancien secrétaire général des Nations unies).
2. Rapport du centre commun de recherche de l'UE en 2010.
3. Division par 4 des émissions de gaz à effet de serre (voir p. 123).

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié des chiffres catastrophiques sur les émissions de gaz à effet de serre dans le monde : en 2010, malgré la crise et le ralentissement de la croissance économique, les GES¹ ont progressé de 5 % par rapport à la précédente année record de 2008. Il s'agit là d'un « sérieux revers » dans la lutte contre le réchauffement climatique. Selon l'AIE, au lieu d'une augmentation de la température moyenne de 2 °C, c'est une hausse de 4 degrés qu'il faut craindre. Un scénario catastrophique : non seulement la chaleur deviendrait insupportable dans certaines parties du globe, mais les changements climatiques *mèneraient à un large mouvement de migrations et à des conflits, perturbant la vie de centaines de millions de personnes à travers la planète.*

Les derniers chiffres publiés par l'AIE montrent notamment que la principale cause de cette hausse est le développement du commerce mondial, qui est l'un des piliers du « consensus néolibéral » et l'objectif d'institutions comme l'OMC. On avait pris l'habitude de saluer la « baisse » des émissions de carbone des pays développés réalisée depuis le sommet de Rio de 1990 en critiquant la hausse continue de ces mêmes émissions dans les pays dits « émergents ». Or cette baisse n'était qu'apparente. En réalité, les émissions dans les pays développés ont été « délocalisées » en délocalisant des industries et en accroissant les importations de produits manufacturés. Si l'on réintègre dans le total des émissions de gaz à effet de serre le poids des importations, on passe ainsi d'une baisse de 2 % à une hausse de 7 % (et même de 12 % si l'on exclut la Russie et l'Ukraine dont les économies se sont effondrées au début des années quatre-vingt-dix).

1. Gaz à effet de serre.

Le constat sur l'eau

Le droit à une eau potable, salubre et propre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme¹.

Dans le monde, les inégalités d'accès à l'eau sont criantes : de quelques litres par jour et par habitant dans une partie du Moyen Orient et de l'Afrique à 500 litres en moyenne dans des pays comme les États-Unis. Dans le monde, la consommation d'eau a été multipliée par six en un siècle alors que la population l'a été par trois. Aujourd'hui encore près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, deux milliards n'ont pas d'installation sanitaire et 2,5 milliards consomment de l'eau polluée. En conséquence plus de quatre millions d'êtres humains meurent chaque année de maladies liées au manque d'eau dont deux millions d'enfants après avoir consommé de l'eau non potable². Pourtant, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD, 2010), prévoyaient de réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base. On en est loin.

La contamination de la première source de vie sur terre devient la première cause de mortalité. Le réchauffement climatique va encore accentuer le problème. En Chine, 70 % des nappes phréatiques, des fleuves et des rivières sont pollués. En France, même si le type de pollution n'est pas comparable, 96 % de l'eau des nappes contient au moins un pesticide.

Pourtant, depuis 30 ans ce ne sont pas les déclarations qui manquent : en 1977, la première conférence des Nations unies sur l'eau affirme « le droit de tous les peuples à accéder à l'eau potable » ; en 1990 la charte de Montréal proclame que « le droit d'accès à l'eau est

1. Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, Juillet 2010.

2. Unicef, rapport 2006.

un droit fondamental de l'homme ». En 2010 encore, 122 États de l'ONU se sont prononcés pour reconnaître l'accès à l'eau potable comme un droit humain.

Dans la charte qu'il propose, le « Forum alternatif mondial de l'eau » (FAME, Marseille 2012), qui s'inscrit dans le processus des Forums sociaux mondiaux, demande notamment « l'inscription dans les constitutions nationales du droit d'accès pour tous à l'eau potable et à l'assainissement, comme « droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme¹ ».

Dans cette optique, la solution préconisée par les institutions néolibérales est le partenariat public/privé, c'est-à-dire, de fait, la privatisation des services de l'eau. Cela a souvent entraîné une montée des prix pour le consommateur, une diminution des investissements, une moindre qualité du service rendu et le développement de la corruption.

Il est urgent de changer de modèle. Il est indispensable que la collectivité reprenne l'ascendant sur le marché pour que le droit fondamental à l'eau soit enfin respecté.

Le coût nécessaire pour satisfaire les besoins mondiaux en eau est estimé de 20 à 30 milliards de dollars par an. Ce coût est à mettre en regard des 1 000 milliards dépensés pour la guerre en Irak. C'est donc possible, s'il y a une volonté politique.

L'Afrique du Sud a inscrit ce droit à l'eau dans sa constitution et fournit gratuitement à sa population 25 litres par personne et par jour. D'autres pays, comme l'Uruguay, suivent.

Le constat sur la biodiversité

Alors que les scientifiques parlent de 6^e extinction massive des espèces, la conscience de la biodiversité commence tout juste à émerger. Mal comprise, la

1. www.fame2012.org/files/charte-fr.pdf.

notion d'écosystème est pourtant fondamentale car elle explique les rapports complexes d'interdépendance entre la société humaine et ce qu'on appelle communément la nature.

La synthèse du *Millenium Ecosystem Assessment*¹ (étude équivalente à celle du GIEC sur le climat), publiée en 2005, est la principale référence sur les liens biodiversité/économie. Elle insiste sur :

- ♦ l'extinction massive d'espèces,
- ♦ l'effondrement ou la quasi-disparition de nombreux stocks de pêche (on considère que les stocks de poisson ont été divisés par 10 en 100 ans),
- ♦ la vulnérabilité des 2 milliards d'humains vivant en zones arides face à la perte de services écologiques.

Pour ce rapport, le changement climatique global, de même que la pollution par les engrais et l'érosion, fait peser une menace croissante sur la biodiversité, alors qu'en s'y prenant assez tôt, il suffirait d'à peine 1 % du PIB pour protéger les écosystèmes et préserver la biodiversité.

Explications d'un déni

« Nous ne croyons pas ce que nous savons² »

J.-P. Dupuy.

L'urgence écologique, le dérèglement climatique, comme l'incontournable diagnostic sur l'épuisement d'un modèle de développement fondé sur la croissance et les ressources non renouvelables, fait l'objet d'un déni assez courant. Il en résulte une mobilisation qui n'est pas à la hauteur des enjeux pour deux raisons : d'une part un manque d'information et d'autre part la difficulté à remettre en cause notre vision du monde et à accepter que le modèle de développement occidental n'est plus viable.

1. www.millenniumassessment.org/fr/index.aspx.

2. *Pour un catastrophisme éclairé* (2002).

L'information sur le dérèglement climatique est une « mauvaise nouvelle ». Or depuis la Grèce antique, on a tendance à supprimer, physiquement ou au figuré, les messagers des mauvaises nouvelles.

Rester dans le déni vis-à-vis de l'urgence écologique permet de ne pas avoir à envisager des changements de mode de vie qui inquiètent par ce que l'on pourrait perdre.

Parce que nous ne savons plus faire sans énergies fossiles, leur disparition progressive et leur renchérissement inévitable apparaissent comme une catastrophe. Et si la situation s'aggrave, l'angoisse sera encore plus forte et entraînera encore plus de déni. Au risque de se raccrocher à tout ce qui peut aller dans l'autre sens pour se rassurer. D'où le certain succès des climato-sceptiques, car ils apaisent nos peurs.

Pourtant changer de mode de vie ne veut pas forcément dire régresser. Ce changement peut être l'occasion de nous débarrasser de certaines habitudes ou plaisirs superficiels ou éphémères. Échangeons-les contre le temps et l'espace retrouvés, contre un lien plus fort avec les autres et notre environnement. Il faut valoriser les changements positifs : le développement de la connaissance, de la culture, de la relation avec l'autre, toutes choses qui se multiplient en se partageant. Car il y a aussi un infini dans un monde fini¹.

Le facteur 4, ou la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre

La réduction drastique (d'un « facteur 4 ») des émissions de gaz à effet de serre (GES) est indispensable pour maintenir le réchauffement en dessous du seuil de 2 °C. Or, pour l'heure, d'après les éléments avan-

1. En annexe dans le texte intitulé « Vivre dans une transition écologique et citoyenne », nous proposons une liste d'éléments concrets qui fondent notre quotidien : travailler, manger, se loger, se déplacer, etc. et déclinons les conséquences, positives comme négatives, de la reconversion écologique. Une invitation à s'engager dans l'action personnelle et collective vers cet objectif.

cés par les scientifiques et repris par Nicholas Stern : « Les projections supposent qu'il y a 50 % de possibilité que l'augmentation de la température dépasse 4 °C vers 2100. Une telle chaleur perturberait les vies et les moyens d'existence de centaines de millions de personnes à travers la planète. » (*The Guardian*, mai 2011)

Le facteur 4, soit la division par 4 des GES à l'horizon 2050, s'entend différemment au niveau mondial et au niveau des pays développés. Au niveau de la planète, il s'agit d'ici 2050 de réduire par deux nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 tout en prévoyant un doublement de la consommation énergétique (d'où l'expression facteur 4). À l'échelle des pays développés, il s'agit de diviser par 4 les émissions de GES, quelles que soient les consommations énergétiques.

Pour arriver au facteur 4, il faudrait que chaque habitant sur terre, sur la base de 6 milliards, n'émette au travers de son activité et de sa consommation, pas plus de 2 tonnes de CO₂ par an. Pour les 9 milliards prévus pour 2050, chaque habitant ne devrait pas libérer plus de 1,20 tonne par an : le facteur 4 devient donc le facteur 6. Aujourd'hui, un Américain en produit 19 tonnes, un Français environ 7 tonnes (plus de 9 tonnes si on prend en compte les produits importés). Avec une progression mondiale de 45 % entre 1990 et 2010, la tendance actuelle aboutirait à plus que doubler les émissions mondiales de CO₂ d'ici 2050. Il faut ajouter à cela le fait que le CO₂ a un effet cumulatif et met un siècle à se résorber. Nous sommes donc loin des objectifs fixés par l'accord de Kyoto qui prévoyait une diminution de 5 % en 2012 par rapport à 1990. Pourtant cet accord ne concernait pas tous les domaines : par exemple, en France, seules 27 % des émissions étaient concernées.

Le facteur 4 fait pourtant l'objet d'un curieux consensus. Faut-il l'attribuer au caractère apparemment très lointain de l'échéance (2050) ? Les gouvernants actuels

n'auront de comptes à rendre que face à l'histoire. Cet enjeu appelle pourtant, dès aujourd'hui, une politique volontariste qui dépasse les seules prises de conscience individuelles.

Les scénarios actuels ou prévus sont loin d'être suffisants. Notons néanmoins qu'en Europe, en mars 2007, les 27 états membres ont décidé une réduction, d'ici à 2020, des émissions de GES d'au moins 20 % par rapport à 1990 et, pour cela, améliorer de 20 % l'efficacité énergétique et atteindre 20 % de la production issue des « renouvelables ». Ce sera pourtant insuffisant si l'on souhaite limiter l'augmentation de la température à 2°. En effet, il faudrait au minimum une réduction de 30 % des GES en Europe d'ici 2020 pour atteindre l'objectif du facteur 4 en 2050.

Les conférences climatiques de Copenhague, Cancun et Rio et l'Appel de Cochabamba

Copenhague

En décembre 2009 s'est tenue à Copenhague la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Elle avait pour objet de renégocier le protocole de Kyoto, adopté en 1997. Cette renégociation devait permettre aux pays signataires et à la communauté internationale de se fixer de nouveaux objectifs en matière de sauvegarde du climat, avant échéance du protocole, en 2012.

Gouvernements, scientifiques, société civile ainsi que de nombreux chefs d'États étaient présents pour ce qui avait été déjà qualifié de « conférence de la dernière chance ». Le GIEC, les associations et certains états attendaient de l'accord de Copenhague la division de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport à celles de 1990, afin de limiter l'augmentation des températures à 2 °C. Des engagements chif-

frés et datés, des contraintes juridiques et des sanctions en cas de non-respect des engagements auraient dû être pris par tous les pays signataires. On en a été loin : les égoïsmes des États se sont révélés une fois de plus les plus forts. Seules les associations, environnementales et de défense des droits humains, quoique non suivies par nos gouvernants, sont sorties renforcées et unies.

Signé par 120 pays sur les 192, le texte non contraignant issu de ce sommet n'a pas valeur d'accord international : un objectif mais sans échéance de limiter le réchauffement climatique à 2°; pas d'engagement réel en matière de réduction des GES, de financements par les pays du nord des adaptations des pays du sud aux changements climatiques et de dispositions pour enrayer la déforestation. Le chiffre de 100 milliards de dollars d'aide d'ici 2020 a été évoqué, mais sans répartition des contributions à verser par les pays donateurs ni répartition des montants et des pays qui recevront ces aides. La mise en place d'un organisme mondial chargé de vérifier les engagements en termes d'émissions de gaz à effet de serre n'a pas non plus été retenue.

L'échec de Copenhague est imputable à de nombreux facteurs : blocage de certains pays ayant des intérêts financiers dans les énergies fossiles, faiblesse de l'engagement des États-Unis, refus de transparence de la part de la Chine, inefficacité de l'institution onusienne, manque de leadership de l'Union Européenne, égoïsme des États ne considérant que leur intérêt national. Mais derrière cet égoïsme manifesté par les chefs d'États, c'est l'absence d'une prise de conscience massive des populations et d'un mouvement citoyen fort et engagé qui a permis aux chefs d'États de pouvoir s'en tenir à ces faux-semblants. Après ce triste bilan, les ONG membres du réseau Action Climat estiment que l'« écart se creuse entre l'objectif scientifique des 2 °C et les objectifs politiques annoncés qui nous emmènent vers 3, voire 4 °C d'augmentation de la température globale ».

Cancun

En novembre 2010 lors de la conférence de Cancun au Mexique, les 200 pays rassemblés sous l'égide de l'ONU à Cancun ont tenté d'inverser la tendance en adoptant un texte déclinant une série de mécanismes pour lutter contre le changement climatique. Salué par l'écrasante majorité des délégations, cet accord rattrape un peu le fiasco de Copenhague. Mais disons le clairement : cet accord est très loin d'être à la hauteur de l'enjeu. Bonne nouvelle tout de même : l'ONU a pu reprendre la main sur les négociations et Cancun a restauré la confiance de la communauté internationale dans le multilatéralisme.

Une des principales avancées prévue par l'accord de Cancun est la création d'un fonds vert qui permettra aux pays en développement de s'adapter au changement climatique. Cette proposition doit également favoriser la protection des forêts tropicales et le partage des technologies propres comme le solaire ou l'éolien. Ce fond devrait disposer de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour lutter contre le changement climatique. Cependant, de nombreuses questions restent sans réponse. A commencer par la source du financement (comment sera-t-il alimenté, dans la durée ?) et le rôle qu'occupera la Banque mondiale, qui en aura la gestion temporaire. Cet accord ne change rien au fond du problème et ne permettra pas de limiter l'augmentation de la température mondiale à 2 °C d'ici 2050.

Durban

Le rendez-vous de décembre 2011 à Durban en Afrique du Sud était destiné à penser l'après Kyoto (seul traité un peu contraignant mais qui ne couvrait que le tiers des émissions mondiales) et à mettre en place ce « fonds vert », destiné à aider les pays en développement à lutter contre le dérèglement climatique. Il a laborieusement abouti à un projet d'accord mondial à minima, sans objectifs précis, non juridiquement contraignant

et qui n'entrerait en vigueur qu'en 2020. Mais même s'il était appliqué, cet accord ne permettra pas de maintenir le réchauffement climatique à 2 °C. Ce qui a fait dire à Janet Redman, de l'*Institute for Policy Studies* : « Ce que certains considèrent comme de l'inaction est en fait une démonstration de l'échec, palpable, de notre système économique actuel pour répondre aux crises économiques, sociales et environnementales. »

Rio...

En 2012, soit 20 ans après le premier sommet de la Terre, celui de Rio, permettra-t-il d'aller plus loin ? À l'évidence non, à moins d'un profond bouleversement politique international.

L'Appel de Cochabamba

Lancé par le gouvernement bolivien en janvier 2010, il a donné lieu en avril de la même année à la première conférence mondiale des Peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre Mère. La résolution issue de cette conférence établit un constat clair, semblable au nôtre : le système capitaliste est bien responsable des changements climatiques qui mettent l'humanité en péril. Un appel est donc lancé pour la mise en place d'un nouveau système fondé sur la satisfaction des besoins fondamentaux de chacun dans le respect d'un équilibre avec la nature et sur la reconnaissance de l'être humain *pour ce qu'il est et non pour ce qu'il a*. La conférence de Cochabamba a réclamé un tribunal international de justice climatique et environnementale¹.

Les orientations et préconisations d'Utopia face au défi écologique

Pour combattre la crise énergétique et climatique, nous proposons cinq grandes orientations qui peuvent s'appliquer au niveau local, national, européen et international :

1. <http://www.cochabamba2010.org>

1. une politique énergétique axée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables;
 2. la création de pôles publics de l'énergie;
 3. la sortie du nucléaire dans les pays concernés;
 4. une fiscalité écologique;
 5. un soutien à la reforestation.
-

Une politique énergétique axée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables

Comme d'autres, nous proposons une transition énergétique fondée simultanément sur la sobriété et l'efficacité énergétiques, ainsi que sur les énergies renouvelables. Si nous ne pouvons pas faire le pari risqué d'un éventuel bond technologique (notamment en matière de stockage de l'électricité, de séquestration du carbone, de développement des techniques fondées sur l'hydrogène ou sur le nucléaire de la 4^e génération), l'un des points essentiels est bien d'identifier ces « négawatts¹ » qui représentent l'énergie que l'on pourrait éviter de consommer grâce à un usage plus sobre et plus efficace. D'après les experts de l'association française Négawatt, ils représentent, dans un pays comme la France, plus de la moitié de la consommation d'énergie primaire et le tiers de l'énergie finale.

La sobriété consiste à supprimer les gaspillages à tous les niveaux de l'organisation de notre société ainsi qu'au niveau de nos comportements individuels, sans pour autant recourir au rationnement ou à l'austérité. Par exemple mieux profiter de la lumière naturelle, réduire les éclairages inutiles, réguler le chauffage, favoriser la marche ou le vélo pour les déplacements courts, le transport collectif pour les trajets plus longs,

1. Cette notion a été conçue par l'association française *Négawatt* pour désigner l'énergie qu'il est possible de ne pas consommer.

réduire l'usage de la voiture en zone urbaine, réduire sa consommation de viande...

Après la sobriété (l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas), l'efficacité énergétique, tant au niveau de la production que de la consommation, a le potentiel d'être à elle seule la plus grande source d'économie d'émission de GES du secteur énergétique. Elle consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il est possible de réduire d'un facteur deux à quatre certaines de nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà éprouvées. Il faudra, pour cela, remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, développer les réseaux de chaleur en cogénération et surtout mettre fin à l'obsolescence programmée qui touche l'ensemble des produits d'usage.

Enfin, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), si elles sont décentralisées et bien réparties, ont un faible impact sur l'environnement. Elles seules permettront, à terme, de répondre durablement à nos besoins en énergie tout en respectant notre planète¹.

La création d'un pôle public de l'énergie

L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Or, il ne peut pas y avoir de politique équitable de l'énergie au service des citoyens si celle-ci est dépendante des lois du marché. La gestion de l'énergie doit être citoyenne

1. D'après le GIEC (rapport de mai 2011) la consommation énergétique mondiale pourrait être issue à 80 % des énergies renouvelables d'ici 2050. La Commission européenne (*Feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050*) parle même de 85 % pour l'Europe.

et démocratique. Seule la création d'un pôle public de l'énergie peut répondre à cet enjeu essentiel.

Cette gestion publique est d'autant plus importante que la production et la distribution d'énergie sont soumises à des contraintes techniques spécifiques. Elles sont liées à des difficultés de stockage (notamment pour l'électricité), de transport ou de planification des capacités de production. La durée et les contraintes de la reconversion énergétique (ou de construction des grandes centrales électriques qui pourraient encore s'avérer justifiées) et les montants en jeu ne peuvent être gérés par le marché qui reste focalisé sur des objectifs de court terme.

Comme dans plusieurs régions du monde ainsi qu'en Europe, la mise en œuvre de grands pôles publics de l'énergie appelle une remise en question de certaines règles européennes favorables à la libre concurrence, comme le fait de devoir séparer production, transport et distribution ou de vouloir interdire les tarifs régulés. La décentralisation de la production d'électricité doit permettre de limiter les risques de rupture d'approvisionnement, la multiplication des lignes à haute tension et le coût du transport, tout en favorisant le développement d'un contrôle citoyen de proximité et la diversification des sources d'approvisionnement.

La création d'un pôle public ne signifie pas le retour à un monopole d'État de l'énergie. Ce pôle coordonnera la mise en place d'unités régionales, locales et citoyennes de production décentralisées.

Décider la sortie du nucléaire

Dans le monde, trente pays sur près de deux cents sont équipés d'une centrale nucléaire et neuf d'entre eux possèdent la bombe atomique. Malgré le traité de Non-prolifération de 1970, « l'option zéro » émise en 1986 par l'URSS et les États-Unis, puis reprise par Barack Obama en 2010, on dénombre encore près de

25 000 armes nucléaires dans le monde, de quoi faire sauter plusieurs fois notre planète¹. Si dans le domaine militaire, nous nous prononçons pour un désarmement nucléaire total le plus rapidement possible, il en va de même pour le nucléaire civil, notamment, mais pas uniquement, parce que les frontières entre le civil et le militaire sont loin d'être étanches.

Nous prenons position pour un arrêt du nucléaire civil le plus rapide possible², dans une politique de transition énergétique globale conduisant également à la réduction des gaz à effet de serre.

Décider de sortir du nucléaire sans tomber dans la pénurie électrique ni augmenter le prix de cette énergie plus fortement qu'avec le nucléaire est possible pour tous les pays. En fonction de leur situation énergétique, cette sortie sera plus ou moins rapide et les énergies de substitution différentes. L'argument du retour à la bougie n'a aucune réalité, sinon 170 pays dans le monde vivraient sous l'éclairage vacillant d'une flamme.

Pour ce qui est des prétendus « avantages » du nucléaire civil, nous savons³ :

- ◆ que le coût du nucléaire devient de plus en plus élevé par rapport aux autres sources d'énergie, alors que les coûts des énergies renouvelables baissent régulièrement. Les coûts indirects du nucléaire ne sont pas pris en compte. Les coûts du démantèlement des centrales et du stockage des déchets pour des milliers

1. Le budget mondial annuel consacré à l'entretien du nucléaire militaire est estimé à 100 milliards de dollars. Le quart de cette somme suffirait, selon la FAO, pour juguler la faim dans le monde.

2. L'Allemagne s'est prononcée pour une sortie totale du nucléaire en 2022.

3. Pour la déconstruction détaillée des idées reçues et les propositions de scénarios de sortie du nucléaire en France, pays le plus nucléarisé du monde, voir *Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie*. Éditions Utopia 2011.

- d'années constituent une véritable « dette nucléaire » que l'on lègue aux générations futures ;
- ♦ que l'indépendance énergétique des pays est un déni de réalité car les sources d'approvisionnement en uranium sont géographiquement restreintes et les quantités limitées ;
 - ♦ que l'aspect décarboné du nucléaire demande à être fortement relativisé si l'on tient compte de l'ensemble de son cycle de vie et de son poids marginal dans les GES au niveau mondial.

Quant aux « inconvénients », doux euphémisme, la liste est lourde :

- ♦ dangers d'accident, sur site ou lors de transports et quelle qu'en soit la cause : naturelle, humaine, attentat. Ces accidents peuvent être catastrophiques et leurs probabilités après Tchernobyl et Fukushima ont été considérablement augmentées ;
- ♦ gestion quasi infinie des déchets, cadeau empoisonné aux générations futures ;
- ♦ absence d'étanchéité entre le nucléaire civil et le militaire et donc risques de prolifération ;
- ♦ gestion structurellement antidémocratique et non transparente de cette source d'énergie.

Cette simple mise en perspective des avantages/inconvénients est éloquente. Pourquoi tant de risques et des déchets quasi éternels pour ce qui représente moins de 3 % de l'énergie finale mondiale et qui ne permet d'économiser, éventuellement et uniquement à court terme, que peu d'argent et peu de CO₂ ?

Une formule simple s'impose alors : *Tout cela... pour cela ?*

Après tout, la plupart des pays, y compris « développés » et bénéficiant d'un bon confort énergétique, n'ont pas recours à cette énergie. L'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Irlande, l'Autriche (où le nucléaire est anticonstitutionnel) et l'Australie arrêtent ou gèlent

le nucléaire. Au Japon, neuf mois après Fukushima, 8 réacteurs seulement sur 57 fonctionnaient et 80 % des Japonais souhaitaient sortir du nucléaire. Il existe de nombreuses autres manières de produire de l'électricité. En France aussi, pays le plus nucléarisé du monde, il est possible d'arrêter le nucléaire, sans tomber dans la pénurie électrique ni augmenter le prix de cette énergie, tout en réduisant à terme les émissions de gaz à effets de serre. Des scénarios alternatifs existent¹ et doivent faire l'objet de débats démocratiques car ils n'ont jamais eu lieu. La décision de sortie du nucléaire doit s'accompagner de mesures d'urgence, comme l'arrêt des projets en cours et la fermeture des plus anciennes ou dangereuses centrales.

Les accidents majeurs de Tchernobyl en 1986, de Three Mile Island en 1979 et de Fukushima en 2011 nous ont démontré comment « l'improbable devient probable » et « le possible devient certain ». On est passé de « la sécurité absolue » à l'accident possible, puis à l'accident certain. On ne sait pas bien sûr où et quand, mais Fukushima nous entraîne à penser que c'est possible partout où il y a une centrale nucléaire.

Le problème du nucléaire dépasse l'aspect purement économique et technique. C'est la question du choix de société qui est posée : dans quel monde voulons-nous vivre et que voulons nous transmettre aux générations futures ? La « société nucléaire » se révèle ainsi pour ce qu'elle est : la soumission à un modèle de société productiviste, centralisé, pyramidal, mettant la consommation au service de la production, dans une logique du toujours plus, incompatible avec l'écologie.

Faisons tout ce qui est démocratiquement possible pour que cela soit acquis avant qu'un accident majeur, avec ses conséquences humaines et sur l'écosystème

1. *Ibid.* et Négawatt 2011, *Global chance* 2011, *Sortir du Nucléaire* 2008 et 2011.

irréversibles, ne nous contraigne à le décider dans l'improvisation et la précipitation.

Oui, nous devons arrêter le nucléaire, et le plus rapidement possible.

Pour une fiscalité écologique

Taxe carbone et véritable fiscalité écologique

La prise de conscience de l'urgence écologique progresse et il faut permettre à chacun de mesurer les efforts individuels et collectifs nécessaires pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Nous préconisons une contribution climat/énergie sur les émissions de tous les gaz à effet de serre liées à la production et au transport de l'ensemble des biens et services dont le montant soit à la hauteur des efforts de structure nécessaires en termes de transport, de logements, de production agricole et industrielle. Cette contribution permettra de limiter les nuisances causées principalement par les plus gros consommateurs et donnera aux autres les moyens de changer de comportement.

Elle devra être fixée à un montant suffisamment élevé pour être incitative, tout en étant adaptée au pays dans laquelle elle est mise en œuvre. Elle s'appliquera dans un premier temps à la production énergétique, électricité comprise, puis sera étendue progressivement à l'ensemble des biens et services. Les entreprises déjà soumises aux quotas ne devront pas en être exonérées.

Les recettes engendrées par cette fiscalité écologique permettront aux états et aux collectivités locales d'améliorer les transports collectifs et les modes de production à la disposition des citoyens, notamment des plus modestes. Elles devront intégrer des contributions beaucoup plus importantes des hauts revenus, ainsi qu'un fonds de redistribution collective pour aider les plus modestes à réaliser les transformations nécessaires,

pour les transports et l'habitat notamment (isolation, modes de chauffage).

Dans cette perspective, les défis écologiques et énergétiques seront intégrés aux programmes scolaires. Parallèlement, une information des consommateurs précisant l'équivalent en carbone qu'un produit a généré durant son cycle de vie (production, usage, déchet) devra également être mise en place pour les sensibiliser et pourra servir à l'instauration de bonus/malus. C'est déjà en partie le cas dans certains pays avec les étiquettes sur l'électroménager, les voitures et le résidentiel¹.

Pollueur-payeur : la taxation des produits fortement carbonés

Dans tous les pays, les taxes environnementales sont faibles. Certains carburants, comme le kérosène des avions, ne sont actuellement taxés nulle part au monde. Or, c'est parce que les pollueurs ne supportent généralement pas (ou peu) les coûts environnementaux dont ils sont à l'origine que l'on se trouve face à une inflation des consommations énergétiques. Ces coûts reposent essentiellement sur la collectivité. C'est le cas par exemple des transports, qui n'intègrent pas les coûts et les conséquences des émissions de gaz à effet de serre. Or il faut, comme disent les économistes, « internaliser ces coûts externes », c'est-à-dire faire reposer les conséquences d'une pollution privée sur le pollueur, et rendre l'énergie et donc les transports – en priorité ceux de marchandises – beaucoup plus coûteux qu'ils ne le sont à ce jour.

Le transport dépend essentiellement du pétrole, dont il absorbe 65 % de la production. Ce secteur est en forte croissance et représente près de 30 % des émissions de GES dans le monde, dont la moitié pour la

1. Consommation énergétique sur l'électroménager et au m² pour l'habitat, émissions de CO₂/km pour les voitures.

voiture particulière. Cette situation, si elle n'est pas soutenable, n'est pas pour autant sans solution. Une taxe significative sur les GES des produits et des transports (taxe kilométrique) pourrait ainsi à la fois renchérir le coût des marchandises produites très loin de leur lieu de consommation et rendre les produits locaux plus compétitifs. Le GIEC préconise, si l'on veut que les investissements en faveur de la réduction des GES soient à la mesure des enjeux, un coût pour la tonne de CO₂ autour de 50 dollars vers 2020 et de 100 dollars en 2050, soit un coût largement supérieur à son coût actuel sur le marché. La fiscalité environnementale doit être l'un des instruments destinés à faire évoluer les comportements, en ayant le souci de ne pas pénaliser les revenus les plus modestes.

Nous préconisons également qu'après une période d'information permettant aux industriels de s'adapter, des normes d'émissions maximales soient mises en place au niveau de la production, fixées au niveau européen. La prise de conscience ne suffira cependant pas. La conjonction d'une fiscalité et de normes écologiques volontaristes apparaît indispensable.

L'exemple de Yasuni ITT¹

Depuis 2007 l'Équateur montre une volonté ferme de préserver les droits de la nature et les biens communs environnementaux, notamment en inscrivant la reconnaissance de ces droits dans la constitution équatorienne ratifiée par référendum en 2008.

En 2007, le président équatorien Rafael Correa annonçait l'intention de son pays de renoncer définitivement à l'exploitation de 20 % de ses réserves nationales de pétrole (soit près de 850 millions de barils), situés en plein cœur du parc national Yasuni¹. En contrepartie, il a proposé que les pays industrialisés contribuent, par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire, à hauteur de 50 %, à compenser les

1. Voir le site www.sosyasuni.org.

pertes de revenus du pays. La contribution de l'Équateur restera malgré tout très importante pour un pays dont les principaux revenus d'exportation en 2008 provenaient du pétrole.

L'Équateur propose que les contributions versées soient utilisées pour la préservation et l'étude de la biodiversité équatorienne et la protection de l'habitat des peuples indigènes qui ont choisi de vivre dans le parc Yasuni. Par ailleurs, l'Équateur s'engage à la mise en place d'un modèle durable et équitable et d'une économie de l'après pétrole, par le développement des énergies renouvelables, la préservation de la nature et le développement social.

Une telle proposition représente une initiative majeure vers la reconnaissance de la biodiversité comme un bien commun universel et sa préservation comme une problématique environnementale globale. C'est par ailleurs un appel à la reconnaissance de la dette écologique historique des pays industrialisés. Le projet Yasuni ITT par ce double objectif est une action concrète pour amorcer, en Équateur et au dehors, une transition vers un modèle alternatif au modèle de développement capitaliste.

Le mouvement Utopia soutient totalement cette démarche. En France, Utopia fait partie de l'association « Viva Yasuni! ».

Le soutien à la reforestation

La superficie forestière sur la planète s'élève à près de quatre milliards d'hectares, soit environ 30 % des terres émergées. Selon le rapport 2010 de la FAO¹, treize millions d'hectares disparaissent chaque année, créant une perte nette de cinq millions d'hectares si l'on tient compte des nouvelles plantations et de l'expansion naturelle des forêts existantes. Cette perte nette représente la disparition de 20 000 hectares par jour, soit l'équivalent de deux fois la taille d'une ville

1. FAO 2010, rapport *Évaluation des ressources forestières mondiales*.

comme Paris. Cette destruction, qui s'accompagne d'un bétonnage des terres cultivables, accroît le besoin en nouvelles terres arables et maintient la pression sur les besoins en déforestation. Or les forêts sont la principale réserve de la biodiversité avec, en moyenne, plus de 200 espèces au m². Elles jouent un rôle capital dans l'absorption du CO₂ : au total, les forêts et les sols forestiers mondiaux stockent plus de mille milliards de tonnes de carbone – deux fois plus que le volume présent dans l'atmosphère – d'après les études de la FAO. La destruction des forêts, en revanche, injecte près de six milliards de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère chaque année. Empêcher la déforestation est donc un enjeu majeur, non seulement pour éviter que ces stocks de carbone soient relâchés mais aussi pour la préservation de la biodiversité, déclare l'Organisation des Nations unies.

Si l'Europe et l'Amérique du Nord ont stoppé la déforestation sur leurs territoires, il n'en est pas de même pour l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie qui représentent plus de 80 % des forêts primaires au monde. Comme pour l'industrie, il s'agit en fait d'une délocalisation des lieux de production au détriment de l'environnement et de la biodiversité. Cette déforestation a pour principale finalité de développer des productions agricoles intensives à destination des pays développés : soja, huile de palme ou agrocarburant sont les principales productions de ces nouvelles terres « gagnées » sur la forêt. Au-delà de la destruction de l'agriculture locale, du déplacement des populations, de la désertification et de l'érosion que ce développement induit, le bilan carbone se trouve également délocalisé.

Si on diminuait seulement de 20 % la déforestation mondiale, on économiserait ainsi, en tonnes de CO₂, autant que les réductions prévues par le protocole de Kyoto. L'enjeu est donc considérable.

Il est donc urgent d'enrayer, voire d'inverser, cette

déforestation par des aides sous contrôle international et par un processus accéléré de certification.

Nous préconisons notamment qu'à l'instar du patrimoine culturel mondial de l'Unesco, les peuples du monde militent pour que toutes les forêts mondiales soient protégées par un organisme international (tel que la FAO) et déclarées patrimoine de l'humanité.

Il faut également préserver les espaces naturels aptes à capter le carbone. En France, plus de 60 000 hectares par an sont bitumés, bétonnés. Cette extension urbaine se traduit par une diminution de la capacité de capture du carbone par les sols, par une diminution du potentiel de production de biomasse. (À l'échelle mondiale sur les tendances actuelles, l'urbanisation d'ici 2050 pourrait s'étendre sur 400 000 millions d'hectares à comparer au 1,5 milliard de terres arables actuelles).

2^e principe constituant L'accès universel aux droits et aux biens fondamentaux

Le deuxième principe constituant du nouvel espace politique mondial que nous souhaitons construire vise à élargir et consolider l'accès universel et inconditionnel de chacun aux droits et biens fondamentaux.

Sans accès aux droits fondamentaux comment peut-on véritablement exercer sa citoyenneté? Sans disposer d'un toit, avoir accès à l'eau et à l'assainissement, à un minimum de nourriture, sans avoir accès à une information libre et indépendante, sans l'accès à une éducation gratuite, la démocratie représentative a-t-elle un sens? La satisfaction de l'ensemble de ces besoins est donc un préalable inconditionnel que la société doit garantir à chacun.

Droits fondamentaux et biens communs

En organisant l'économie autour de l'objectif de l'égal accès pour tous aux droits fondamentaux, on remet en cause l'inégalité comme valeur fondatrice du néolibéralisme et également comme une des caractéristiques majeures des rapports sociaux capitalistes [...]. Les biens communs ne sont pas seulement la marque d'une résistance à la religion toute puissante des marchés, ils apparaissent comme l'une des clés de la transformation de la société, une alternative viable à la privatisation¹.

Gustave Massiah.

L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir, de devenir citoyen éclairé et libre, d'agir sur le présent et sur la

1. *Une stratégie altermondialiste* (2011).

démocratie, de s'investir dans la vie de la cité, de participer équitablement à l'effort de production des biens, des services et des savoirs.

Or, aujourd'hui, l'individu gagne le droit d'exister s'il participe et soutient la logique dominante qui, associe (ou veut associer), systématiquement un droit à chaque devoir. Cette perspective jette aux orties, consciemment ou non, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), celle-ci prévoyant en effet des droits liés à l'individu du seul fait de son existence, sans considération de « mérite », de statut social, de sexe, d'âge ou de nationalité. Ces droits sont ceux qui président à la fois à l'épanouissement du citoyen et de la collectivité. Construire et garantir ces droits relèvent d'une exigence éthique et humaniste, fondatrice du « vivre ensemble ».

Nous souhaitons élargir et consolider l'accès effectif et universel aux droits fondamentaux dans la lignée de ceux proposés par la DUDH, déclaration largement ignorée, y compris dans les États les plus « développés¹ ».

Les défenseurs « médiatiques » des droits de l'homme s'en tiennent trop souvent aux droits civils et politiques, en oubliant les droits économiques, sociaux et culturels, qui sont pourtant bien présents dans la DUDH.

1. Article XXII : Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

Article XXV-1 : Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

L'accès aux biens communs ou fondamentaux concerne les biens indispensables à l'épanouissement individuel et collectif. Ils comprennent l'accès à la santé, à un minimum de ressources, au logement, à l'éducation, à la culture, à l'information...

Les conditions d'accès à ces biens communs inaliénables, inconditionnels et universels dépendront évidemment de leur nature. Ils pourront, selon les cas, être fournis par des entreprises publiques ou par l'économie sociale et solidaire, selon les principes que nous proposons dans la partie consacrée aux sphères économiques¹. Ils doivent tous échapper, par des réglementations ou régulations, à la loi du profit maximum issue de la marchandisation ou de la privatisation.

Manifeste pour la récupération des biens communs²

Adopté au Forum social mondial de Belem en 2009

La privatisation et la marchandisation des éléments vitaux pour l'humanité et pour la planète sont plus fortes que jamais. Après l'exploitation des ressources naturelles et du travail humain, ce processus s'accélère et s'étend aux connaissances, aux cultures, à la santé, à l'éducation, aux communications, au patrimoine génétique, au vivant et à ses modifications. Le bien-être de tous et la préservation de la Terre sont sacrifiés au profit financier à court terme de quelques-uns.

Les conséquences de ce processus sont néfastes. Elles sont visibles et connues de tous : souffrance et mort de ceux qui ne peuvent accéder aux traitements brevetés et que la recherche orientée vers un profit commercial néglige, destruction de l'environnement et de la biodiversité, réchauffement climatique, dépendance alimentaire des habitants des pays pauvres, appauvrissement de la diversité culturelle, réduction de l'accès à la connaissance et à l'éducation par l'établissement du système de propriété intellectuelle

1. Voir première partie, chapitre 3, pageXXX

2. www.bienscommuns.org.

sur la connaissance, impact néfaste de la culture consumériste.

Le Forum social mondial de 2009, à Belem, Pará, au Brésil, se déroule au moment particulier où la globalisation néolibérale, dominée par des marchés financiers hors de tout contrôle public, échoue spectaculairement. Il se produit aussi au moment où émerge une prise de conscience qu'il y a des biens d'usage commun à tous les êtres humains et à la nature elle-même, lesquels ne peuvent en aucun cas être privatisés ou considérés comme des marchandises.

Cette prise de conscience s'appuie sur une vision de la société qui place le respect des droits humains, la participation démocratique et la coopération au cœur de ses valeurs. Les initiatives alternatives se développent dans de nombreux domaines pour la défense de l'eau et des fleuves, de la terre, des semences, de la connaissance, de la science, des forêts, des mers, du vent, des monnaies, de la communication et des intercommunications, de la culture, de la musique et des autres arts, des technologies ouvertes et du logiciel libre, des services publics d'éducation, de santé, d'assainissement, de la biodiversité et des connaissances ancestrales.

Les signataires du présent Manifeste, lancé au Forum social mondial de 2009, appellent tous les citoyens du monde et leurs organisations à s'engager dans l'action pour la récupération et la mise en commun des biens de l'humanité et de la planète, présents et à venir, afin que leur gestion soit assumée dans une démarche participative et collaborative par les personnes et les communautés concernées, et à l'échelle de l'humanité dans la perspective d'un monde soutenable.

Les signataires appellent tous les citoyens du monde et leurs organisations à approfondir la notion de biens communs, à partager leurs approches et leurs expériences pour la déprivatisation et la démarchandisation des biens communs de l'humanité et de la planète, à articuler les luttes de leurs propres organisations, en renforçant mutuellement leurs campagnes et leurs initiatives.

Le droit d'accéder à un minimum de ressources

Vous voulez les misérables secourus, moi je veux la misère supprimée.

Victor Hugo.

L'accès minimum à un certain nombre de biens et services est la condition d'une existence digne, un impératif d'humanité. Les droits fondamentaux doivent inclure des ressources matérielles permettant la lutte contre l'exclusion et une plus grande indépendance des individus vis-à-vis des pressions que le système économique exerce sur eux.

Pour un revenu universel

Le problème majeur auquel est confrontée la société humaine n'est pas tant la production de richesse (le monde, globalement, n'a jamais été aussi « riche ») que la nature et la destination de la richesse produite, et donc le lien social entre les individus. Dans son acception la plus large, le revenu universel, également appelé revenu social garanti ou allocation universelle de revenu, répond à notre exigence de justice sociale et consiste en un versement social distribué de façon égalitaire et inconditionnelle à tous les citoyens.

Il s'agit d'une mensualité égale pour tous, versée de la naissance à la mort, due à chacun en tant qu'héritier légitime de la richesse accumulée par les générations antérieures, qu'il contribue à enrichir par ses activités tout au long de sa vie. Ce revenu est individuel, inconditionnel, inaliénable et cumulable avec tout autre revenu.

Par son caractère universel, en permettant à chacun d'acquérir davantage de liberté et de jouer pleinement son rôle de citoyen, le revenu universel est l'inverse de l'assistanat. Il répond à notre exigence de justice sociale. Il permet de se dégager de l'aliénation à la valeur travail (en dissociant travail et revenu) et de répondre aux

besoins fondamentaux. Il crée un lien de solidarité indispensable entre tous les membres du corps social.

Instaurer le revenu universel ce n'est pas seulement corriger les effets du néolibéralisme ou secourir les plus démunis, c'est aussi remettre fondamentalement en cause la logique capitaliste et basculer vers un autre mode d'organisation sociale. L'échec patent des différentes politiques de lutte contre le chômage et de « réduction de la fracture sociale » montre qu'il est impossible de lutter contre les inégalités, le chômage et la misère sans remettre en cause le système économique actuel.

L'instauration du revenu d'existence se heurte à un blocage culturel, conventionnel et sociétal, qui empêche d'imaginer un revenu perçu sans la contrepartie d'un travail, ainsi qu'à un blocage intellectuel, qui empêche de voir comment l'instauration d'un droit inconditionnel au revenu peut entraîner la restauration d'un droit au travail librement consenti, respectueux de chacun.

Le revenu universel à travers le monde¹

L'idée d'instaurer un revenu inconditionnel fait l'objet d'un débat plus ou moins avancé dans de nombreux pays.

Aux Pays-Bas, depuis plus de 30 ans, le revenu inconditionnel fait l'objet d'un vif débat dans la plupart des formations politiques. Aujourd'hui, l'instauration d'un tel revenu est, à moyen terme, une perspective acceptée par l'ensemble de la classe politique. En 1999, lors des élections législatives, la Belgique a vu la création du Parti Vivant dont l'unique programme est la mise en place d'un revenu inconditionnel. L'idée y est également défendue par le parti Écolo et son équivalent néerlandophone *Groen!*

En Finlande et en Allemagne, le revenu inconditionnel est là aussi défendu par les Verts. En 2007, c'est en Espagne que le parlement a brièvement débattu de la question mais la proposition de mettre en place un revenu inconditionnel n'a finalement pas été retenue.

1. D'après *Un revenu pour tous*, Baptiste Mylondo (2010).

En Irlande, la réflexion sur le revenu inconditionnel s'est inscrite dans le débat plus large sur la réforme du système de protection sociale, au début des années 2000. À cette occasion un Livre vert sur le revenu inconditionnel a été demandé par le gouvernement.

Au Canada, l'idée d'instaurer un revenu inconditionnel a été sérieusement étudiée mais cette mesure s'est heurtée à l'opposition des provinces et a finalement été jugée trop onéreuse. Depuis les années soixante, les États-Unis ont surtout envisagé la mise en place d'un impôt négatif. Aujourd'hui, le revenu inconditionnel y est toujours défendu par l'USBIG, réseau d'universitaires américains. Des réseaux similaires sont également actifs en Australie et en Nouvelle-Zélande.

C'est sans doute dans les pays du Sud que le débat sur le revenu inconditionnel est le plus proche d'aboutir. Le Brésil a voté en 2004 la mise en place progressive d'un revenu inconditionnel.

L'Afrique du Sud étudie également cette hypothèse, l'idée y étant portée par une coalition de syndicats, de religieux, d'ONG et d'universitaires. Depuis 2008, une expérimentation est en cours en Namibie, où les habitants du village d'Otjivero perçoivent chaque mois 100 dollars namibiens. En Asie, la Mongolie songe sérieusement à profiter des revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles pour financer un revenu inconditionnel. Ce pays s'inspirerait alors de l'exemple de l'Alaska : depuis 1982, cet État américain verse chaque année à ses résidents une allocation inconditionnelle indexée sur les revenus du pétrole.

Techniquement, même si nombre de questions demeurent, il existe des solutions pour financer une allocation universelle. Le montant de ce revenu doit faire l'objet d'un vaste débat démocratique. Si on prend le cas de la France, avec une base de 800 € pour un adulte et 250 € jusqu'à 18 ans, cela représenterait environ 500 milliards d'euros/an¹.

1. À titre de comparaison, la protection sociale en France représentait en 2009 environ 700 milliards d'euros par an, soit

On reste donc dans le domaine du possible. Ce revenu appelle une redistribution de richesse, dont tout ou partie pourrait être versé sous forme de monnaie flottante ou locale. Bien sûr, il est hors de question, comme le proposent quelques libéraux (il existe en effet un revenu d'existence « de droite »), que le revenu d'existence constitue un « solde de tout compte », entraînant la disparition du salaire minimum ou des prestations maladie. Nous proposons au contraire d'accompagner l'application du revenu universel par une refonte totale du système fiscal actuel au bénéfice des plus modestes. Ceux qui auront le revenu universel comme unique ressource ne seront pas soumis à l'impôt. En revanche, les revenus les plus élevés le reverseront en quasi-totalité.

Selon les économistes qui se sont penchés sur le sujet¹, le revenu universel est réalisable assez rapidement dans les pays européens en quittant la logique de l'assistance pour une réelle réintégration des exclus. En baissant la pression du chômage et de la misère, c'est la situation de tous qui en serait améliorée. Les expérimentations qui ont eu lieu dans différents pays montrent que les baisses du volume de travail seraient assez faibles et permettraient de réduire, voire de supprimer, le chômage².

Opter pour le revenu universel c'est refuser l'accroissement des inégalités sociales. C'est donner une égale dignité à tous et cesser de dépendre, pour son intégration économique et sociale, du statut lié au travail salarié. C'est permettre à d'autres moyens d'ex-

à peu près 70 % du total de la dépense publique, qui représentait elle-même 53 % du PIB. (INSEE)

1. Voir notamment les travaux de Philippe Van Parijs, Yoland Bresson, Yann Moulrier-Boutang, Alain Caillé et du BIEN (*Basic Income European Network*).

2. Voir Baptiste Mylondo *Un revenu pour tous* Éditions Utopia 2010

pression individuels ou collectifs de se libérer. C'est enfin favoriser l'émergence d'un « tiers secteur » porteur d'un autre rapport à la production et à la consommation.

Pour un revenu maximum

L'indécence de certains niveaux de rémunération, leur progression ces trente dernières années et l'accroissement extravagant des écarts de rémunération en Europe et dans le monde sont maintenant reconnus et dénoncés par le plus grand nombre. Remettre en cause cette répartition est un impératif d'autant plus crucial que les revenus du capital et du patrimoine ont également explosé, qu'ils bénéficient aux plus aisés et demeurent bien moins taxés que ceux du travail. Parallèlement la précarité, le chômage et les difficultés économiques augmentent pour une large majorité de citoyens. Déconnectés de toute réalité économique et sociale, les revenus des plus riches bondissent alors même que les revenus des plus modestes stagnent ou régressent depuis des années.

C'est insupportable et ne doit plus être supporté. Une nouvelle « nuit du 4 août 1789 », nuit de l'abolition des privilèges en France, est plus que jamais d'actualité. Salaire maximal, réintégration des revenus du capital et du patrimoine dans l'impôt sur le revenu avec création de nouvelles tranches et limitation du niveau de l'héritage pour enrayer la reproduction sociale constituent les mesures fiscales urgentes de transition.

C'est pourquoi nous proposons l'instauration d'un revenu maximum avec un écart maximum de rémunération qui sera dans un premier temps de 1 à 10 au sein de chaque organisation et entreprise, publique et privée. Notons que pour la Société coopérative et participative (SCOP) en France et en Europe, cet écart est déjà aujourd'hui de 1 à 6 en moyenne.

Accès minimum gratuit à l'eau, à l'énergie, aux transports et aux télécommunications

L'accès à un minimum de ressources en nature doit également être assuré pour tous. Les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité et de certains services de télécommunications essentiels doivent être considérées comme des biens fondamentaux garantis par la collectivité indépendamment des situations financières ou sociales de chacun.

Le financement de ces droits sera essentiellement assuré par une surfacturation progressive des tranches situées au-dessus de ces minima, notamment pour l'accès à l'eau et à l'énergie. Le calcul sera fait de manière à ce que les gros consommateurs paient pour les plus sobres ou les plus démunis. De plus, un tel système inciterait chacun à réduire ses consommations énergétiques et de ressources naturelles. Car aujourd'hui, du fait de l'abonnement, plus on consomme, moins on paie, en moyenne, le m³ d'eau ou le KWh. Ce qui est une aberration écologique et sociale. La gestion publique, citoyenne, démocratique et transparente des ressources et de ces droits apparaît indispensable.

Un plan « Marshall » de travaux de rénovation et d'isolation de l'habitat favorisant les économies d'énergies¹, devrait être mis en place, notamment dans les HLM et les habitations des classes populaires. Ces catégories bénéficieront d'un plafond de gratuité provisoirement plus élevé dans l'attente de la réalisation de ces travaux.

Ressources minimums en matière d'électricité, d'eau et de télécommunications : quelques ordres de grandeur

À titre d'illustration, en matière d'électricité, la consommation moyenne par habitant en France est de 2 500 kWh/habitant/an. Dans la perspective que nous proposons, le

1. Voir les détails du plan dans le scénario Négawatt 2011 (www.négawatt.org).

premier tiers de cette consommation serait gratuit pour tous (soit environ 850 kWh/habitant), les 850 kWh suivants seraient facturés au prix actuel. Au-delà, le prix de l'électricité augmenterait progressivement de telle sorte que les consommateurs moyens verraient leur facture inchangée, les petits consommateurs leur facture baisser¹ et les gros consommateurs leur facture augmenter, cela sans alourdir la charge de l'État ou des collectivités locales.

Bien sûr, cette seule mesure ne suffira pas si elle n'est pas accompagnée d'un plan d'ensemble d'économie d'énergie et de sobriété. Le chauffage électrique, qui est une aberration énergétique, doit être, par exemple, remplacé.

De même, en matière d'eau, la consommation domestique en France est d'environ 150 litres par habitant et par jour pour un coût moyen annuel de 160 euros environ, selon l'Institut français de l'environnement. Nous proposons que soient accordés gratuitement les 50 premiers litres correspondant aux besoins élémentaires, les 50 litres au-dessus restant au tarif actuel et l'excédent augmentant progressivement pour non seulement compenser la gratuité des 50 premiers litres mais aussi inciter les gros consommateurs à la sobriété. Dans les grandes agglomérations, l'absence fréquente de compteurs individuels demandera d'allouer une quantité d'eau gratuite en fonction du nombre d'habitants d'un immeuble, engendrant une responsabilisation collective locale. Pour l'eau, plus encore que pour l'électricité, mettre en application cette mesure peut être considérée comme une urgence humanitaire. Enfin, en matière de télécommunications, et sur le même principe, un accès de base à internet devra être garanti et gratuit.

Vers la gratuité des transports collectifs urbains et périurbains

La mobilité constitue un droit parce qu'elle conditionne notre rapport aux autres et plus généralement notre rapport à la collectivité. Une société prospère est

1. En France, ce sont environ 500 000 ménages qui sont dans l'incapacité de payer leurs factures.

donc une société qui permet aux individus de se déplacer indépendamment de leur statut social, de leur activité productive ou de leur projet de vie.

Il s'agit prioritairement d'envisager différemment les besoins et les moyens de déplacement afin de limiter l'usage de la voiture particulière. Au-delà des ressources en matières premières telles que les métaux ou le pétrole, le modèle occidental du tout automobile n'est pas viable à l'échelle d'une planète de sept milliards d'habitants. Le déplacement individuel motorisé, fut-il économe en énergie, n'est plus un modèle d'avenir. Sa limitation au strict minimum doit résulter d'un ensemble de moyens combinés : accessibilité accrue (espace, coût) des transports (collectifs et publics), fiscalité et surtout évolution des modes de consommation, d'habitation et de travail qui doivent réduire le besoin de déplacement.

Concrètement, le droit à la mobilité devrait induire un développement concerté de transports publics locaux et leur adaptation systématique aux besoins des personnes à mobilité réduite. La gratuité et le fort développement des transports collectifs locaux au sein des collectivités constituent un enjeu environnemental et social majeur et doivent s'accompagner d'une politique volontariste de réduction des transports individuels motorisés.

Il est urgent d'agir sur les modes de transport pour réduire les nombreux problèmes inhérents à ce secteur : hausse des prix et disparition programmée du pétrole, pollutions, embouteillages, poids dans le budget des ménages, insécurité routière, effet de serre... Les politiques des déplacements dans la vie quotidienne ainsi que l'aménagement du territoire doivent être entièrement repensés dans une logique de relocalisation des activités et des échanges ainsi qu'au travers d'une autre approche de la vitesse et de la temporalité en rapprochant notamment les lieux d'activités et de vie.

Comme il n'est pas souhaitable de réduire par la contrainte la mobilité de nos concitoyens ou de pénaliser les plus modestes qui habitent loin de leur lieu de travail, nous proposons un vaste plan d'extension ou de réhabilitation des transports collectifs ainsi que la mise en place progressive de la gratuité des transports urbains et périurbains pour tous. En offrant des solutions alternatives, l'objectif est bien sûr de limiter au minimum l'usage de la voiture individuelle, même économe en énergie.

La gratuité des transports collectifs locaux n'est nullement une utopie coûteuse. Ce dispositif existe à Mons et Hasselt en Belgique depuis 1997 et dans quelques villes en France : Châteauroux depuis 2001, Gap, mais aussi Vitré, Compiègne, Aubagne et Morlaix. On peut parfois observer des effets pervers au début de la mise en place, comme l'augmentation du vandalisme. C'est pourquoi une politique de gratuité doit être accompagnée. Comme le précise Paul Ariès : « Le choix d'une politique en faveur de la gratuité est inséparable de la nécessité de redévelopper des cultures de bon usage. »

Si des difficultés ne manqueront pas d'apparaître avec l'extension de cette politique à de grandes agglomérations, le surcoût reste très faible au vu des enjeux. Rappelons qu'à ce jour, en France, les collectivités financent déjà 75 % en moyenne ces transports.

Ce coût supplémentaire pourrait être couvert :

- ♦ par une taxe automobile au prix variable en fonction des émissions de CO₂ du véhicule ;
- ♦ par les entreprises, qui pour la plupart contribuent déjà aux coûts de déplacement de leurs salariés ;
- ♦ par une taxe de type carbone pour les transports de marchandises diminuant ainsi la part des collectivités locales.

En attendant que ces mesures soient prises au niveau national, les collectivités pourraient initier un référendum populaire sur cette gratuité au niveau local.

Le droit au logement

Le logement est bien plus qu'un lieu indispensable à la survie. Structurant pour la personne, le logement n'est pas un bien comme les autres. Il joue un rôle important pour la santé, la famille, l'accès à l'emploi et plus généralement l'accès aux droits et à la citoyenneté.

Le « droit » au logement est universellement reconnu. Au niveau international, la Déclaration universelle des droits de l'homme le met en avant dans son article 25. Ce « droit » au logement est également reconnu dans plus de 100 constitutions nationales¹ en Espagne, en Finlande, au Portugal, en Grèce, en Suisse... Certains États ont été plus loin, reconnaissant aux individus la possibilité « d'opposer » ce droit à la collectivité (Écosse, France).

Mais l'affirmation d'un tel droit, même opposable, n'en garantit par la matérialité. Le mal logement reste un problème planétaire. Aujourd'hui, 100 millions de personnes sont sans-abri et plus d'un milliard sont mal-logées (la plupart dans les pays du Sud, mais aucun continent n'est épargné). D'autant qu'un logement décent, au-delà d'un toit, c'est l'accès à l'eau potable (un milliard de personnes en sont privées) et à l'assainissement (2,6 milliards de personnes n'y ont pas accès, vivant dans des conditions insalubres et des millions d'entre elles en meurent chaque année, dont 1,8 million d'enfants victimes de diarrhées)².

Aussi, s'il est important de poursuivre les luttes au plan de l'extension du droit au logement (dans la perspective que chaque humain bénéficie d'une couverture logement universelle (CLU) – droit opposable), c'est sur les conditions de sa matérialisation pratique qu'il faut s'interroger.

1. Le droit au logement - Brochure CETIM-Genève, août 2007.

2. *Ibid.*

Les causes profondes du mal-logement dans le monde ont été mises en évidence par M. Miloon Kothari, Rapporteur spécial des Nations Unies sur ces questions. La spéculation sur les terres et les prix des logements, les expulsions forcées et leurs conséquences, l'exode rural et le développement des bidonvilles, notamment aux abords des grandes métropoles, les problèmes de discriminations (qui touchent en priorité les plus faibles, à commencer par les femmes et les enfants, les migrants, les personnes âgées ou en situation de handicap). Il pointe également les impacts de la privatisation des services publics, auxquelles s'ajoutent les catastrophes naturelles et les conflits armés. Des principes de portée générale peuvent être avancés tout en sachant que la nature et l'ordre des priorités pourraient être différents en fonction des régions du monde.

Pour les libéraux, le logement est un bien et le marché doit organiser sa fourniture. Or, l'incapacité du marché à répondre aux besoins de logements est avérée. On manque de logements, ceux qui existent sont trop chers et là où existe un parc social, les listes d'attente s'allongent maintenant ainsi que la précarité et la tension spéculative sur le marché du logement privé.

Trop nombreux sont ceux qui sont contraints à des solutions de fortune. On songe aux immenses bidonvilles du sud, mais avec l'accroissement des inégalités, qui s'étendent aussi au nord : habitat dans des caves, parkings, voitures, squats, logements indignes, campings, baraques et hébergements chez des tiers ou en bidonvilles (qui ressurgissent dans les pays du Nord). Cela rend la situation du mal-logement, pourtant bien réelle, relativement « invisible ».

Pour ceux qui sont logés, l'envolée des prix oblige à des sacrifices de plus en plus lourds. L'idéologie libérale continue ainsi à faire des ravages dans les politiques publiques : affaiblissement des mécanismes de redistri-

bution, augmentation des aides à l'investissement des individus (qui bénéficient surtout aux plus aisés) alors que l'on rogne les aides personnelles aux plus modestes. Au final, l'inégalité et l'injustice explosent aussi dans le domaine du logement.

Pour garantir à chacun un logement décent, il faut rompre avec les dogmes libéraux et combiner l'effort public de construction sociale et la régulation du marché, ainsi que les aides aux plus modestes. Un plan massif de construction de logements sociaux (y compris hébergements d'urgence) est prioritaire. Il doit s'ouvrir à l'innovation : écoconstruction, autoconstruction, habitat partagé, etc. Pour pallier la ségrégation non seulement sociale et spatiale, mais également scolaire et culturelle, il doit répondre à l'impératif de mixité au niveau des opérations (1/3 de logements sociaux dans les grandes opérations) comme des communes (minimum de 25 % de logements sociaux). Cette mixité pourra également s'appuyer sur une loi rendant « potentiellement social » tout appartement se libérant (l'État complétant le financement du bail jusqu'à un juste prix)¹.

Pour remédier à la pression foncière, il est nécessaire d'organiser des établissements publics du foncier, afin de reconstruire la ville sur la ville. Dès lors que l'utilité publique est reconnue, l'acquisition publique doit pouvoir se faire « sans spoliation ni enrichissement sans cause ».

Cette approche doit permettre l'établissement progressif d'une nouvelle définition de la propriété et de sa transmission, en modifiant les droits à l'héritage et la succession. Nous proposons ainsi de développer notamment « une propriété d'usage » pour toute propriété foncière et immobilière.

Préalablement, et afin de « casser » l'actuelle logique spéculative, nous proposons dans un premier temps la

1. Marie-Hélène Bacqué et Jean-Pierre Lévy, *L'autre campagne* (2007).

suppression des lois favorables aux marchands de biens et promoteurs privés, la suppression des défiscalisations ou niches spéculatives, la taxation des plus-values immobilières y compris sur la propriété principale. La construction doit aussi être soutenue au bénéfice des classes moyennes qui ne peuvent accéder qu'à des loyers réellement modérés. En revanche, il ne faut plus d'aides publiques à la constitution de patrimoines privés des catégories aisées. Le marché du logement doit être régulé : taxes sur les plus-values, encadrement des loyers, repérages et taxation des logements vacants, remplacement des cautions par un service public de garantie des risques locatifs et des impayés de loyers... autant de moyens d'éviter l'envolée des prix et de les ramener à des niveaux acceptables. Des mesures individuelles, réservées aux plus démunis, doivent être développées : arrêt des expulsions des locataires concernés, hébergement d'urgence 24 heures sur 24 et aides personnalisées pour prévenir les difficultés.

La question du logement devra s'insérer dans une vision d'ensemble. Une amélioration de l'environnement de vie des quartiers populaires devra l'accompagner en soutenant notamment le développement des services (sanitaires, sociaux, éducatifs) et des activités associatives, citoyennes et économiques, du commerce de proximité et des transports.

La matérialisation du droit au logement, au-delà de l'affirmation juridique, exige donc un effort public important de construction, de régulation du marché et d'aide aux personnes les plus fragiles.

Droit et crise du logement en France

Sur le plan du droit, la France paraît « relativement en avance », avec son droit au logement opposable (loi DALO mars 2007). Mais cette loi n'a pas été accompagnée d'engagements financiers (à la différence par exemple de l'Écosse).

Si la situation en France n'a rien à voir avec celle de certains pays du Sud, la crise du logement y reste inhumaine et indigne eu égard à son développement.

En France, la fondation Abbé Pierre compte 3,6 millions de personnes non ou mal-logées. Les listes d'attente pour un logement social s'allongent : plus de 1 600 000 dossiers en souffrance (Source : USH – Union sociale pour l'habitat).

La part du revenu brut des ménages consacrée au logement a plus que doublé en 50 ans. Un locataire y consacre en moyenne 26 % de son budget, 29 % pour une personne seule au Smic, et jusqu'à 50 % dans certains cas extrêmes dans le marché privé.

L'idéologie libérale est à l'origine d'un grave recul des politiques publiques. D'un côté, la subvention d'État pour un logement social de base est passée, en quelques années, de 7 000 ou 8 000 euros par logement à moins de 1 000 aujourd'hui (en partie compensée par des subventions des collectivités locales avec des inégalités liées à leurs moyens et à leurs volontés politiques). En revanche, l'ouverture du Prêt à Taux Zéro à tous les primo-accédants, indépendamment de leur revenu, devrait coûter 400 millions à l'État en 2010 pour un simple effet d'aubaine accordé aux 20 % des ménages les plus riches. Et 670 millions d'euros seront consacrés en 2011 aux dispositifs fiscaux de soutien à l'investissement locatif sans réelle contrepartie sociale, contre 540 millions en 2010 (fondation Abbé Pierre). Les avantages fiscaux liés à l'achat d'un appartement destiné à la location (Loi « Scellier ») coûte à l'État autant que deux logements sociaux. Enfin le Gouvernement a décidé la suppression, à partir de 2011, de la rétroactivité de trois mois des aides au logement. L'économie attendue est de 240 millions d'euros, qui se traduira évidemment par une dépense supplémentaire du même montant pour les ménages les plus modestes.

Le déficit est évalué à 900 000 logements (fondation Abbé Pierre). Pour en sortir, la construction chaque année de 150 000 logements locatifs aidés paraît le minimum nécessaire. L'effort consacré au logement a chuté à 1,73 % du PIB. Il doit retrouver le niveau minimal de 2 % pour construire 500 000 logements par an. Il faut affecter au logement au moins 70 % de la collecte des livrets A et réserver les prêts à taux zéro uniquement aux catégories modestes.

Mais l'accèsion à la propriété n'est pas la panacée. Les pays qui ont un taux de propriétaires comparable à celui de la France ou plus faible (Autriche, Pays-Bas, Suède, Danemark, Allemagne, Suisse) sont des pays qui présentent une offre relativement diversifiée et équilibrée. La loi SRU garantie théoriquement la mixité, mais les pénalités, trop faibles pour les villes qui ne veulent pas la respecter, doivent être multipliées par cinq au moins pour devenir vraiment dissuasives. Si la loi SRU était appliquée, cela offrirait de l'ordre de 400 000 logements sociaux supplémentaires.

Le « droit à la santé »

La notion de « droit à la santé » renvoie au droit de chaque individu de bénéficier du meilleur état de santé possible à l'âge qu'il a. Le « droit à la santé », c'est le droit d'accéder à un environnement de vie favorable à sa santé, d'accéder à des soins de qualité, à la prévention mais aussi l'engagement que les pouvoirs publics garantissent ce droit par des politiques de solidarité et de sécurité sanitaire. Parler de « droit à la santé » suppose de repolitiser les débats sur la santé et faire place aux usagers et aux aidants. Créer une démocratie sanitaire approfondie est une condition nécessaire pour mettre en œuvre le « droit à la santé ».

Cinq milliards d'êtres humains sans sécurité sociale

En 2010, seule une personne sur cinq dans le monde bénéficie d'une protection de sécurité sociale à grande échelle, incluant également la garantie du salaire perdu en cas de maladie, et plus de la moitié de la population mondiale manque de toute forme de protection sociale organisée, d'après l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Seules 5 à 10 % des personnes sont couvertes en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, alors que dans les pays à revenu moyen, les proportions de couverture varient de 20 à 60 %. Dans aucun des pays

à revenu élevé, qui ont soi-disant mis en place la couverture universelle, la population n'est couverte à 100 %. Chaque pays fait des compromis sur la proportion des services et des coûts financés par les caisses communes. Par ailleurs une estimation prudente montre qu'environ 20 à 40 % des ressources dépensées en matière de santé sont gaspillées et pourraient être réacheminées vers une couverture universelle. Si les pays développés respectaient leurs engagements internationaux auprès des 49 pays à faible revenu, cela permettrait de sauver plus de 3 millions de vies supplémentaires d'ici 2015¹.

Dans un certain nombre de pays néanmoins, des systèmes de mutualisation des risques de santé ont été mis en place. Ces systèmes sont aujourd'hui fragilisés. Dans les démocraties libérales, ils sont actuellement défaits de l'intérieur, officiellement pour des raisons financières, en réalité pour des raisons idéologiques au sens où ce qui relevait de la responsabilité collective (la santé d'une population) est rabattu de manière croissante sur la responsabilité individuelle et l'assurance individuelle.

S'installe de manière larvée depuis une vingtaine d'années dans les pays européens, sur fond de nouveau management public et de recherche d'efficacité, un phénomène de marchandisation de la santé. Celle-ci est devenue un secteur de service comme un autre soumis aux règles du marché.

Des pans entiers de la santé ont ainsi été accaparés par de grands groupes : c'est fait notamment en France et en Italie pour les cliniques qui se placent sur les activités de soins les plus rentables et laissent aux hôpitaux publics les personnes aux situations sociales les plus complexes ou aux pathologies les moins rentables. Le patient est considéré non plus comme un citoyen dont la santé préoccupe la collectivité, mais comme une source de dépenses publiques. Il est mis sous surveillance à

1. Source Organisation mondiale de la santé (OMS).

coup de mesures iniques (franchises médicales) et de discours de responsabilisation/culpabilisation des malades.

Là où des systèmes de mutualisation des risques de santé ont été mis en place, des inégalités sociales fortes en matière de santé demeurent.

Les individus sont inégaux devant leur santé. Cela ne tient pas qu'à des caractéristiques physiques individuelles mais très fortement à des déterminants sociaux et environnementaux. De nombreuses recherches convergent en effet pour montrer que l'on a une espérance de vie, et notamment une espérance de vie sans incapacité, différente selon la position que l'on occupe dans l'échelle sociale, le métier que l'on exerce (inégalités sociales de santé). On retrouve également des inégalités territoriales de santé : selon le lieu où l'on vit, on trouve des conditions de vie, une offre de soin ou de prévention inégalement favorables à la santé. Il apparaît également que l'adoption de comportements bénéfiques à la santé (nutrition équilibrée, activité physique, absence de consommation de tabac...) est fortement liée au milieu social et au niveau de qualification. Enfin, il apparaît que l'exposition à des nuisances environnementales (bruit, pollution, habitat dégradé, voisinage industriel nuisant...) est d'autant plus forte que les revenus du ménage sont bas.

Organiser la mutualisation des risques de santé et mettre en place une prise en charge universelle des soins

Il est urgent de poser le caractère inconditionnel et universel d'un « droit à la santé ». C'est d'abord une question de justice et de fraternité, une question de projet de société.

Parce qu'il n'est pas acceptable d'être pris en charge médicalement en fonction des montants que l'on a été en mesure de placer dans une assurance santé, nous réaffirmons notre opposition à tout système assurantiel en matière médicale et notre attachement à une complète

mutualisation des risques de santé. Les citoyens doivent en effet cotiser en fonction de leurs moyens et être couverts en fonction de leurs besoins, indépendamment de toute autre considération économique ou sociale.

L'OMS a affirmé la nécessité et la faisabilité d'un tel objectif dans la résolution 58.33 de l'Assemblée mondiale de la santé en 2005. Celle-ci déclare que « tout individu doit pouvoir accéder aux services de santé sans être confronté à des difficultés financières. Sur ces deux points, nous sommes encore loin de la couverture universelle dans le monde entier. Se battre pour la couverture universelle est un objectif admirable et réalisable dans tous les pays du monde¹ ».

Force est de constater pourtant que ce droit fondamental en apparence consensuel n'est pas acquis. Il est urgent que des expertises indépendantes posent les enjeux financiers d'un modèle de couverture universelle en prenant en compte l'ensemble des termes à discuter. Le débat est souvent tronqué alors qu'il serait nécessaire de valoriser économiquement que la santé n'est pas seulement un coût : une population en bonne santé est ainsi un atout pour une société.

L'argument financier, une fois réapprécié globalement en intégrant les bénéfices d'une population en bonne santé, ne peut remettre en cause le principe d'accès inconditionnel et universel à la santé que nous défendons pour des raisons éthiques et politiques. La vie humaine ne peut pas avoir de prix et les droits à la santé constituent une pierre angulaire du « vivre ensemble ». Ceux-ci, plus que tous les autres droits fondamentaux, doivent bénéficier d'un effort collectif particulier.

En France, seules 75 % des dépenses de santé sont prises en charge par les régimes d'assurance-maladie obligatoire, le reste relevant des organismes de couverture com-

1. OMS, Rapport sur la santé dans le monde (2010).

plémentaire facultatifs ou de la prise en charge directe par le malade. Ce chiffre est en fait une moyenne gonflée par les taux de remboursement à 100 % des soins hospitaliers des affections de longue durée. Les reste-à-charge pour les ménages ont augmenté de 50 % en 10 ans. Malgré l'instauration de la couverture maladie universelle (CMU), qui reste un progrès et un acquis majeur (avec 4,3 millions de bénéficiaires en 2010), environ 6 millions de personnes ne sont pas couvertes par une assurance-maladie complémentaire. De plus, il existe de très fortes disparités entre les mutuelles qui évoluent dans un marché fortement concurrentiel. Les inégalités face aux coûts d'accès à telle ou telle mutuelle deviennent considérables. Pour 27 % des bénéficiaires de complémentaires, le niveau de remboursement pour les soins d'optique ou dentaires est très faible.

Nous proposons une couverture médicale qui remboursera l'ensemble des soins et dispensera les patients des avances de frais. Elle consistera en une assurance-maladie universelle. Elle sera unique, uniforme, obligatoire et remplacera la multiplicité des systèmes d'assurances maladie (obligatoires ou complémentaires). L'accès aux soins ne devra pas être un revenu différé du travail. L'impôt se substituera donc au financement par les cotisations sociales. Dans cette optique, le contrôle et la gestion des organismes de protection sociale doivent être totalement réorganisés. Nous plaçons pour que ceux-ci soient conjointement assumés par les représentations nationales et les parties prenantes afin de permettre une gestion sociale et démocratique.

Par ailleurs, si le « droit à la santé », comme celui à l'éducation, est un droit essentiellement financé sur fonds publics, comment expliquer que le système de santé en France par exemple, à la différence du système éducatif, soit composé d'un secteur libéral hypertrophié et qu'une part croissante de l'offre de soin libérale ne respecte pas les tarifs opposables et soit inaccessible à une grande partie des ménages ?

Pourquoi les médecins et personnels de santé ne sont-ils pas, comme dans l'Éducation nationale, essentiellement des membres de la fonction publique ? Que l'on considère les modes de rémunération, la répartition géographique des activités, les missions ou le financement du système de santé, il apparaîtrait juste, utile et nécessaire pour les médecins, les patients et les contribuables de créer progressivement un corps étendu d'État, coopératif ou citoyen de la fonction médicale. Ce corps intégrerait l'ensemble de la profession (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmières, professions paramédicales, industrie pharmaceutique...) autour d'un service public de la santé qui ne devra pas remettre en cause la possibilité pour les patients de choisir leur soignant. Par ailleurs, les dépassements d'honoraires ne devront pas être autorisés.

Reposer les principes d'un service public de santé autour de la non-lucrativité est un corollaire indispensable pour mettre en place un système de couverture universelle et lutter contre les inégalités de santé. Cela suppose des transformations fondamentales : suivi global du patient pour qu'il bénéficie d'un accès développé à la prévention, aux soins et à l'éducation thérapeutique ; rémunération des soignants au forfait par patient et non plus à l'acte. Lutter contre les inégalités de santé suppose également qu'aux côtés d'un système de santé universellement accessible, la santé soit prise en compte dans toutes les politiques : aménagement, transport, éducation, enfance et jeunesse...

Dans le cadre du service public de la santé, nous devons réaffirmer la priorité donnée à l'hôpital public, garant d'un service pour tous et de qualité. Les moyens accordés à l'hôpital devront être considérablement augmentés pour que l'hôpital accueille bien les malades, offre de bonnes conditions de travail, reste un lieu de formation, d'innovation et de recherche médicale. La politique hospitalière devra également

encourager l'ancrage de l'hôpital dans son territoire, soutenir les collaborations entre ville et hôpital et la participation des usagers et associations locales pour placer les patients au cœur de l'organisation des établissements.

*Le droit à la prévention
et à une médication raisonnée*

Il est urgent de changer de paradigme, de regarder la santé de manière globale dans l'esprit de la santé environnementale et de la promotion de la santé (prise en compte des déterminants de santé) et de rééquilibrer les ratios prévention/soins. En effet, dans de nombreux systèmes médicaux, à l'image du système français, les questions médicales sont centrées sur les soins plutôt que sur la prévention des maladies. Une explication de ce phénomène réside dans le mode de rémunération des médecins : une rémunération « à l'acte » conduit à un développement du nombre de consultations et d'actes médicaux ainsi qu'à une prescription parfois excessive de médicaments. Une autre explication réside dans la formation des médecins.

Il convient non seulement de donner un accès gratuit aux soins mais aussi de repenser notre système médical pour favoriser la prévention, ainsi qu'une médication plus attentive, raisonnée et finalement plus efficace. Par des politiques volontaristes en matière d'organisation du système médical, le système contribuera donc aussi à réduire les contraintes financières qui pèsent sur lui, sans pour autant s'appuyer sur une maîtrise comptable (et donc forcément injuste) des dépenses. La formation des professionnels de champs ayant un impact sur la santé (transports/aménagement/éducation...) doit également être reprise pour permettre une mobilisation forte de nature à créer un environnement favorable à la santé.

La problématique des médicaments est au cœur de la marchandisation de la santé : quel contrôle des laboratoires pharmaceutiques

Les laboratoires pharmaceutiques, engagés dans une course aux brevets et à la rentabilité financière, n'hésitent pas à mettre sur le marché des produits sans réaliser tous les tests nécessaires en matière de dangerosité. Des médicaments (à l'image du Médiator en France) peuvent ainsi se révéler dangereux, peu efficaces et bien plus chers que des médicaments antérieurs. Le peu d'indépendance des publications scientifiques, le lobbying de l'industrie pharmaceutique et le manque de moyens ou de volonté des pouvoirs publics face à ces laboratoires est une source de dépenses importantes et de prises de risques inutiles pour les patients.

Il convient donc de renforcer le contrôle de l'efficacité des médicaments, d'interdire leur publicité et de contrôler les relations entre l'industrie et le monde médical à l'échelle mondiale, européenne et nationale. Un contrôle des orientations prises par les recherches privées devra être mis en place (notamment pour les fonds tirés des médicaments remboursés par la sécurité sociale). Ce contrôle pourra s'appuyer sur les revues médicales indépendantes soutenues par la puissance publique, les syndicats, les mutuelles et les associations de patients. Il conviendra également de développer une recherche publique forte dans le domaine du médicament (ce que font déjà les États-Unis à travers leur *National Institute of Health*). Cette recherche, dotée de nouveaux modes de financement, devra être coordonnée au plan international, conformément aux attentes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La recherche et la production pharmaceutique intégreront à terme le pôle public de la santé, permettant de mettre un terme à toute approche spéculative de la production et à la consommation de médicaments.

L'accès aux médicaments partout dans le monde

Au niveau international, les conditions d'accès aux soins et aux médicaments par les pays les plus pauvres doivent être redéfinies. Il s'agit de permettre à ces pays de produire ou d'acheter des médicaments génériques, même lorsque les brevets ne sont pas tombés dans le domaine public, sans craindre des mesures de rétorsion.

Dans tous les cas, les principes de brevetabilité devront être différenciés (notamment en termes de durée et de protection) en fonction :

- ◆ de la nature de l'invention (afin de tenir compte des moyens engagés et de son intérêt social);
- ◆ du niveau de développement des pays. En particulier, les instances internationales devront être dotées de compétences afin de limiter les pressions que les pays détenteurs de brevets pourraient faire subir aux pays en développement. Une liste de pays pourrait être établie pour lesquelles les laboratoires pharmaceutiques auraient interdiction de vendre leurs médicaments au prix fort et obligation de les fournir au coût marginal de production;
- ◆ des intérêts de premier ordre en matière sociale, sanitaire ou environnementale. Sur décision judiciaire ou sur la base de décrets, l'autorisation d'utiliser un brevet pourra être accordée.

Les missions de l'Office européen des brevets (OEB) devront s'étendre afin d'évaluer la liberté de recherche et l'exploitation des brevets et de favoriser la mise en commun des technologies de base. Les accords négociés à l'OMC¹ en matière de propriété intellectuelle (ADPIC²) doivent être dénoncés et renégociés sur ces différents points et, en particulier, en matière d'accès des pays pauvres aux médicaments.

1. Organisation mondiale du commerce.
2. Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

Parallèlement à ces mesures, Utopia défend une politique d'investissement massif au niveau européen, dans la recherche publique sur les biotechnologies et sur les médicaments en associant à ces travaux les pays démocratiques du Sud. Cela permettrait un transfert progressif de technologies et de savoir-faire pour développer des médicaments spécifiques aux problèmes de ces pays. Un droit à une médecine identique pour tous suppose en effet que des recherches soient aussi menées sur les maladies rares et sur les maladies des pays pauvres. Les pays riches devront avoir pour obligation de coopérer pour financer des recherches publiques dans ce domaine. Utopia souhaite également que soient créées les conditions d'un dialogue entre la société et les scientifiques afin de décider des priorités en matière de recherche. Enfin, l'élaboration de propositions de type *copyleft*¹ sur le modèle des logiciels libres, s'appuyant sur une recherche publique forte, pourrait également contribuer au progrès médical en limitant le champ du brevetable.

Le droit à l'éducation

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations unies pour le maintien de la paix.

DUDH article 26.

Malgré les affirmations solennelles qui se sont succédé au cours des 50 dernières années, on estime que 855 millions de personnes – près du sixième de l'hu-

1. Possibilité de diffuser, de modifier ou d'échantillonner les œuvres à condition que les nouvelles œuvres ainsi créées bénéficient du même régime.

manité – ne savent ni lire ni écrire, et ce nombre est croissant. En empêchant les enfants de se développer pleinement, l’analphabétisme sème d’embûches leur chemin vers l’âge adulte et rend encore plus difficile leur compréhension du monde dans sa diversité.

La question de l’éducation concerne toutes les instances où s’élaborent, s’entretiennent, se communiquent les rapports entre les gens, les connaissances, les modes de vie, les codes, les métiers, les religions, les cultures. L’éducation concerne les jeunes et les adultes, dans le cadre de la formation initiale ou tout au long de la vie, ainsi que dans celui de l’éducation populaire dont fait œuvre le milieu associatif.

Un enjeu politique et social

Toute éducation est politique, au sens plein du terme. À travers elle, il s’agit bien, tant pour les individus que pour la société, de transmettre ou de permettre une vision du monde, une organisation de la vie collective, une possibilité d’émancipation individuelle. Chaque configuration éducative reflète une idéologie, une organisation sociale, et repose sur des valeurs. Alors, pourquoi et à quoi éduquer ? Quelles attitudes encourager ?

- ♦ Vivre fraternellement et en paix, coopérer, se comprendre mutuellement tout en respectant les désaccords, car l’expression des conflits et des doutes est constitutive de la vie démocratique et libre, faire l’apprentissage de l’empathie, c’est-à-dire du vécu et du ressenti de l’autre.
- ♦ Lutter pour s’émanciper de l’emprise étatique, financière, religieuse, des intérêts privés... pour cela, s’informer exactement, imaginer, s’autoorganiser, décrypter les impostures.
- ♦ Réfléchir aux effets de l’action humaine sur le monde et lui fixer des limites. Renouer les relations avec « l’environnement », avec la Terre et la nature.

- ◆ Préserver et développer les biens communs, ces connaissances et compétences de toutes sortes qui devraient être librement et également à la disposition de tous.
- ◆ Faire émerger et entretenir le désir et le pouvoir d'apprendre, au double sens du mot : apprendre soi-même, apprendre aux autres.
- ◆ Accompagner la connaissance de soi nécessaire pour se construire en adulte autonome.

Les différentes formes d'intelligence et de sensibilité (manuelles, intellectuelles, sensorielles, artistiques, affectives, relationnelles...) doivent toutes pouvoir s'épanouir et être reconnues à égalité.

Il faut assurer à tous les savoir-faire et les connaissances de base indispensables à l'émancipation de l'individu et sans lesquels il risque d'être stigmatisé. Ce socle commun inclut la philosophie pour permettre à chacun de réfléchir sur sa vie et de développer sa pensée critique. Il comporte l'apprentissage des moyens intellectuels pour participer aux débats publics : pensée réflexive, imagination, maîtrise des langages... Il fournit les moyens de « l'autodéfense intellectuelle¹ » pour décrypter la communication manipulatrice. Il assure les bases d'une culture scientifique et technologique. Il forme à la gestion non-violente des conflits. Il ouvre les voies de l'apprentissage autodidacte (apprendre à apprendre).

La diversité des cultures doit être protégée aussi précieusement que la biodiversité, mais non pas figée dans le conservatisme. L'accès aux divers domaines de la culture et des arts est ouvert à tous, pour que tous participent à l'élaboration politique, poétique et symbolique de l'existence humaine.

Les trésors culturels de l'expérience populaire et des savoirs indigènes sont à sauver de l'oubli ou du pillage

1. Normand Baillargeon *Petit cours d'autodéfense intellectuelle* (2006).

et à développer. Ces connaissances, ces pratiques, ces arts, permettent de vivre dans des milieux particuliers, de préserver l'autonomie des groupes humains, d'échapper à la sphère marchande.

Les solutions ne peuvent pas venir que du système scolaire. L'éducation est présente tout au long de la vie, dans tous les domaines de la société, du local à l'international : dans le monde de la petite enfance, dans le monde du travail, dans l'éducation populaire... Chacune de ces instances mérite à elle seule un développement.

Il convient de multiplier les lieux d'apprentissage, notamment les réseaux d'autoformation, reliant des espaces éducatifs libres d'accès et gratuits, où chaque individu peut utiliser les ressources disponibles, échanger des connaissances, proposer ses trouvailles et se frotter à la critique, dans des rencontres interpersonnelles égalitaires. C'est cela « déscolariser la société », pour reprendre les termes d'Ivan Illich.

L'école, partie prenante de l'éducation ?

Nous considérons que l'enfance, par ses problèmes spécifiques, justifie l'existence d'une institution scolaire, chargée des apprentissages fondamentaux qui permettent l'accès à l'épanouissement de tous.

Le droit à une éducation de qualité, gratuite, laïque, obligatoire, est fondamental et les comparaisons mondiales montrent que beaucoup d'enfants et d'adultes en sont dramatiquement privés. Il s'agit d'inscrire l'institution scolaire dans le processus d'éducation tout au long de la vie.

Qu'est devenue l'école aujourd'hui ?

Petit à petit, l'école a pris totalement en charge l'instruction et transmis la conviction qu'il faut ce type d'institution pour apprendre. Quelle éducation peut être dispensée, quand les savoirs sont strictement déli-

mités par la définition particulière qu'en donnent les programmes, bornés aux âges réglementaires de la scolarisation et dispensés par des adultes qui ne se définissent pas avant tout comme des éducateurs mais comme des spécialistes d'une discipline ? Quand l'institution invalide l'apprentissage et l'étude libre, paralyse la curiosité, le goût d'apprendre et d'enseigner ?

L'idéologie libérale et productiviste a instrumentalisé les objectifs de l'école, l'a déconnectée de sa vision humaniste et culturelle. Les missions de l'école ne doivent pas se réduire à la préparation de la vie professionnelle ou à l'employabilité par des savoirs techniques et des compétences, même si elle y joue un rôle par des acquis de savoir et des modes de réflexion.

Nous refusons une école dont le rôle premier serait de valoriser le « potentiel économique » de l'individu et son esprit de compétition. Trop souvent instrumentalisée à des fins de reproduction sociale, cette culture de la compétition est légitimée par la droite qui appuie cet ordre des choses sur le « mérite », le mérite de droite, celui d'être né dans une famille culturellement ou financièrement favorisée, celui de ne pas avoir de problèmes de santé...

Il faut, pour cela, donner à l'école les moyens nécessaires pour éviter de creuser les inégalités d'accès au développement intellectuel et social des enfants.

On ne peut plus se contenter de l'image flatteuse d'une méritocratie scolaire juste, tant les injustices spécifiquement produites par l'école et par l'emprise des diplômes sont aujourd'hui avérées. L'école est imbriquée dans tout un fonctionnement social où l'éducation est instrumentalisée, au service de la reproduction des hiérarchies sociales et de la course en avant économique. Et l'échec scolaire culpabilise les vaincus. On peut résister à ces injustices à plusieurs niveaux.

Quelle école voulons-nous ?

Utopia prône au contraire une école émancipatrice. Pour nous, l'école doit avant tout permettre à chacun de devenir un citoyen libre et éclairé, capable de comprendre les enjeux du monde qui l'entoure, de débattre, de s'adapter à ses changements, de s'engager et d'agir dans la cité.

« En tant que lieu collectif, transmettant des savoirs qu'elle contribue à produire collectivement, l'école est un des espaces majeurs où s'élabore l'imaginaire « social démocratique ». Une des tâches essentielles de l'école, comme centre de production systématique de connaissances, consiste à travailler, d'un point de vue critique, l'intelligibilité des choses et des faits ainsi que leur communicabilité¹. »

L'institution

Le caractère public et laïc de l'école sera garanti. Les financements publics seront exclusivement consacrés aux écoles publiques. Nous veillerons également à la mixité sociale, grâce à une politique du logement social et à une carte scolaire. Nous engagerons une forte démocratisation de l'enseignement supérieur. Nous instituerons une école ouverte aux enfants et adultes en situation de handicap car nous considérons que l'école doit permettre à tous les individus, quelles que soient leurs capacités intellectuelles, motrices et sensorielles, d'apprendre et de se développer.

Nous constituerons des forums permanents sur les questions scolaires, où dialoguent tous les protagonistes : enseignants, élèves, parents, courants pédagogiques, élus, syndicalistes, membres d'associations, spécialistes des disciplines, des sciences humaines...

Les contenus

Une formation commune de base doit être garantie à tous au terme de la scolarité obligatoire et accompagnée

1. Paulo Freire, *Pédagogie de l'autonomie* (2006).

des moyens nécessaires. C'est un enjeu essentiel. Les contenus de ce bagage commun doivent découler d'un large débat démocratique portant sur les disciplines et leur poids relatif dans les programmes.

La tâche d'éducation inhérente à la scolarité obligatoire doit être distinguée de la tâche de formation à visée professionnelle, dont il faut se demander si elle peut et doit être du ressort de l'école.

Les méthodes

L'école mutuelle dans la France de la Restauration, les écoles parallèles inspirées par de grands pédagogues tels que Célestin Freinet, Paulo Freire, John Dewey, Maria Montessori..., les lycées autogérés ainsi que les configurations scolaires qui tiennent en vie le désir d'apprendre et œuvrent dans l'esprit coopératif et démocratique doivent être valorisées.

La coopération comme la stimulation favorisent les apprentissages. Les pédagogies qui s'appuient sur elles intègrent l'exercice de la démocratie et de la solidarité.

Nous appelons donc à développer les classes, les écoles, les établissements scolaires organisés de manière coopérative et mettant en œuvre des pédagogies émancipatrices, comme alternatives au fonctionnement compétitif dominant.

Le désir d'apprendre

Quelles que soient les méthodes pédagogiques, une mission tout à fait novatrice pour l'école est d'entretenir le désir d'apprendre. De cette mission découlent des postures des enseignants et des directives institutionnelles.

Tout individu éprouve le désir d'apprendre comme il éprouve le besoin de se déplacer, de grandir, de devenir, de communiquer, d'aimer, de vivre... Apprendre c'est se prouver à soi-même qu'on est toujours vivant. Le désir d'apprendre c'est le désir de vivre. C'est le rôle de l'enseignant que de le stimuler et de s'appuyer sur ce désir pour organiser son enseignement et sa pédagogie.

L'évaluation

L'école sélective confronte isolément chaque individu à la pression constante du jugement. En revanche, là où se pratique une pédagogie de la réussite de tous, l'acte d'enseigner est déconnecté de l'acte d'évaluer et chacun est valorisé.

Les relations entre l'école et l'environnement familial

L'école doit prendre en compte la diversité des origines sociales, familiales et culturelles. Elles doivent être considérées comme une composante importante de la pédagogie. Pour reprendre Isabelle Stengers¹, « le groupe hétérogène [...] ne fait pas rupture avec les milieux d'origine, mais les inclut dans l'hétérogénéité qui le nourrit ».

On peut imaginer que dans cet esprit les parents pousseront la porte de l'école, confiants de pouvoir y dialoguer.

La formation initiale et continue des enseignants et des intervenants

L'enseignement est un métier. Il est nécessaire que les enseignants et les intervenants soient formés, et notamment aux approches coopératives.

Dans ce cadre, ils ne doivent pas se borner à être « savants » dans un champ de connaissances, mais mettre en œuvre une pédagogie d'appropriation des savoirs.

Les questions de l'école ne se posent pas dans les mêmes termes dans les pays « développés », dans les pays « émergents », dans les pays démocratiques, dans les pays tyrannisés. La situation n'est pas du tout la même si l'ensemble de la population va à l'école ou si seule une petite fraction y a accès, si l'école a contribué à écraser des cultures antérieures ou les a prises en compte...

Nous appelons à traiter ces questions, dans le sens de nos finalités, en fonction des contextes. Il faut que tous

1. Isabelle Stengers, préface à Anne Querrien *L'école mutuelle* (2005).

ceux qui ont accumulé expériences et connaissances se rencontrent, se connaissent, échangent. Nous appelons à créer ou à poursuivre dans cet esprit les forums locaux aussi bien que planétaires, avec l'ensemble des acteurs concernés, pour énoncer, analyser, imaginer et agir.

L'éducation populaire

L'éducation populaire, soit l'éducation du peuple, par le peuple et pour le peuple, a une dimension fortement émancipatrice. Permettant à tous de « sortir de la place qu'on vous a assignée et de construire une intelligence collective », c'est un outil de transformation sociale et politique. L'éducation populaire regroupe les actions de formation et d'éducation qui, aux côtés de l'école, ont pour but premier de démocratiser le savoir et d'assurer à tous les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, les moyens de mieux participer à la démocratie en proposant des formes originales d'accès au savoir et à la culture.

La question est plus que jamais d'actualité : comment le citoyen s'éduque-t-il lui-même pour se constituer en sujet capable de se prendre en mains dans le souci du monde commun ?

Pour préparer ce citoyen responsable, l'éducation populaire doit le faire accéder à la connaissance bien au-delà de son travail et de sa vie de proximité, en explorant librement tous les champs de l'activité culturelle (intellectuels, artistiques, sociaux, politiques, scientifiques, économiques...).

L'action

Apprendre, imaginer, penser et agir sont inséparables. L'éducation populaire s'exprime avant tout dans l'action, les réalisations pratiques. Partout dans le monde, des mouvements populaires ouvrent des chemins de contre-pouvoir, souterrains ou manifestes, en résistant quotidiennement à l'oppression, en inventant des solidarités.

La relation

Les foyers de résistance et de créativité s'ignorent trop souvent. Sans renoncer à leur diversité et à leur autonomie, ils ont besoin de se relier entre eux pour prendre de la force, pour changer les imaginaires dominants.

Le savoir

Il est nécessaire de développer les lieux ouverts à tous de diffusion et d'élaboration des savoirs : universités populaires, universités ouvertes, communautés d'information sur internet (journaux participatifs indépendants en ligne, réseaux sociaux...) et en présence (rencontres dans des lieux publics ou associatifs, forums...), « forums hybrides » ou « conférences de citoyens ».

La poétique

Aucun dogme, aucune solution toute faite, n'a cours, là où il s'agit de découvrir des questions nouvelles et des ouvertures imprévues. Il faut agir dans l'incertitude, inventer à la mesure de chaque situation.

Les artistes, de même que ceux qui vivent et explorent les alternatives, sont là pour dire les commencements, pour montrer ce que les routines empêchent de voir, pour empêcher l'utilitarisme fonctionnel de dévorer les vies, pour réveiller l'imagination en chacun.

« Cette autre région où il faut apprendre à deviner pour cheminer... Tout a changé, dans le secret et dans l'indéchiffrable. Il y faut mieux qu'une connaissance, il y faut une poétique de cela qui advient sans cesse autour de nous¹. »

Le droit à la culture

Du fait de sa situation au carrefour de l'imaginaire et du réel, de sa position de médiation, la culture participe de l'institution de l'être social qu'elle révèle en l'actualisant².

S'il est un domaine, une pratique, qui exprime, qui questionne notre rapport aux autres, à l'autre, au monde, c'est bien celui de la culture. Expression à la fois individuelle ou collective, elle révèle un ensemble

1. Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau, *L'Introuvable Beauté du monde* (2009).

2. Danielle Rauzy et Georges Bertin *Culture instituée et développement culturel, pour une autre politique culturelle* (2011).

de structures sociales, comportementales, ancestrales, intellectuelles et artistiques d'une société ou d'un groupe social. Si elle n'est pas utile, elle est indispensable pour l'individu comme pour le collectif. Qu'elle soit savante ou populaire, on ne peut la réduire à l'offre de pratiques culturelles d'une société marchande. De plus en plus mouvant, le paysage culturel d'un pays ne cesse de se modifier à cause du métissage et de l'irruption de la culture de réseaux. De plus en plus « marchandisée » par le système dominant (on ne parle plus de l'art mais du marché de l'art et le divertissement culturel, soit l'*entertainment*, est le premier poste d'exportation des États-Unis), elle constitue pourtant un bien commun auquel chacun devrait avoir accès librement, car il se multiplie en se partageant.

L'accès à la culture fait donc naturellement partie des droits fondamentaux puisqu'elle constitue, fonde et cimente la vie en société, crée la communauté, la société, ses valeurs et ses institutions. C'est notamment grâce à elle que nous portons un regard aigu sur le monde, nous permettant de nous forger notre propre jugement, de nous soustraire au modèle dominant, de tenir à distance les préjugés, de nous ouvrir à notre environnement et de pouvoir à la fois le comprendre et communiquer avec lui. La culture contribue à éclairer le citoyen en même temps que le citoyen éclairé s'appuie sur elle pour construire le présent et se projeter dans l'avenir.

C'est la raison pour laquelle les politiques culturelles doivent permettre à chacun de trouver ses propres modes de lecture et d'expression à partir d'un socle de connaissances et de valeurs acquises et partagées, et non comme c'est trop souvent le cas de « cultiver les cultivés ». Un de nos défis démocratiques majeurs reste d'élargir au plus grand nombre l'accès aux différentes expressions culturelles, des arts, des sciences ou de la

pensée. Une nouvelle politique culturelle dépassant la seule volonté de développer l'offre permettra de proposer une véritable alternative loin des stéréotypes véhiculés par les médias et la publicité.

Une politique pour la diversité de la production culturelle

Le pluralisme de la création artistique est profondément touché par les logiques capitalistes qui poussent à investir dans les productions présumées rentables, avec tout ce que cela signifie en termes de standardisation.

À l'ère de la globalisation, les États doivent défendre fermement la convention pour la protection de la diversité adoptée en 2006 à l'Unesco, qui permettra à ces mêmes États de soutenir leurs créations culturelles. Ces dernières constituent un indicateur clé de développement. Parce que les logiques du marché n'ont aucun rapport ni avec des choix démocratiques, ni avec des enjeux proprement culturels, la culture doit échapper au droit commun en matière commerciale. Il nous faut garantir à tous les niveaux le principe de l'« exception culturelle », afin que les œuvres puissent exister et être diffusées sans exigence de rentabilité. De nouvelles recettes doivent donc être dégagées afin de soutenir et d'alimenter de façon significative les fonds de soutien à la création, gage de diversité et donc de pluralisme.

Dans l'univers du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel, les salariés permanents ainsi que les intermittents doivent être en mesure de participer, ensemble, à la production culturelle. Il est nécessaire de donner aux artistes un véritable statut et un rôle social en préservant leur indépendance ainsi que les moyens et les temps nécessaires à la création (composition, répétition...). Plus largement, tous les artistes, sans exception, doivent bénéficier d'une véritable protection sociale et d'un droit à la formation continue.

Une diffusion culturelle garante de la diversité

La puissance publique doit être garante de la diversité culturelle sur l'ensemble du territoire afin de la faire vivre et de permettre à tous les citoyens d'en tirer parti.

La question se pose avec autant d'acuité dans les domaines trop concentrés de l'édition (édition et distribution) ou de l'audiovisuel. Dans ces secteurs, une loi devra limiter les concentrations capitalistiques afin de préserver la pluralité et la diversité culturelle. Des dispositions de protection de ces activités pourront également être prises, notamment face à des groupes étrangers qui ne respecteraient pas ces critères de concentration.

Enfin, dans tous ces domaines, le rôle de l'État ou des collectivités locales est aussi d'assurer un pluralisme culturel en soutenant les structures indépendantes sur l'ensemble du territoire.

L'exemple des cinémas indépendants est édifiant : les cinémas d'Art et essai, indispensables pour la vitalité et le renouveau du cinéma, sont plus fragiles que jamais. Les multiplexes, qui ont fleuri aux quatre coins de l'hexagone, tentent de s'attacher un public captif en inventant des « cartes illimitées », et veulent convaincre les spectateurs qu'ils sont « tout le cinéma » et qu'il n'est plus besoin d'aller chercher ailleurs. Cette concentration touche d'abord des salles indépendantes mais également les distributeurs et réalisateurs qui connaissent des difficultés de plus en plus grandes pour trouver des salles susceptibles de relayer efficacement et sur la durée les films délaissés ou insuffisamment exploités par les circuits.

En France, les cinémas Utopia¹ sont l'exemple du rôle que peut jouer un réseau de cinémas indépendant dans l'action citoyenne locale.

1. Le Mouvement Utopia et les cinémas Utopia sont deux associations distinctes dont les orientations sont souvent communes et qui développent ponctuellement des partenariats.

Un accès à la culture pour tous

La diversité culturelle n'a de sens que si elle rencontre un public large, participe de la reconstitution et de l'entretien du lien social et constitue un vecteur de réintégration des classes populaires dans l'espace public. Une politique d'éducation culturelle renouvelée et audacieuse est nécessaire.

L'enseignement des différentes formes artistiques, mais aussi des matières culturelles au sens large, touchant tous les aspects de la citoyenneté et permettant à la fois l'implication identitaire et l'ouverture sur le monde, doivent être entrepris comme un acte essentiel. Les pratiques culturelles doivent être encouragées par un investissement public approprié, à la fois dans le milieu scolaire, et dans le cadre des activités proposées par les collectivités locales.

Ainsi, les expériences de gratuité des musées (expérimentées dans plusieurs villes dont Paris et Londres) qui ont permis d'attirer de nouvelles populations, jusque-là exclues, doivent être étendues sur l'ensemble du territoire.

Nous proposons une évolution des droits d'auteur et des droits voisins¹ afin de permettre l'accès des œuvres au plus grand nombre et de favoriser la diversité culturelle tout en donnant une juste rémunération aux auteurs. En France, le renforcement progressif des droits de propriété intellectuelle a oublié l'intérêt général et les lois ont été votées sous la pression de l'industrie culturelle. Les œuvres appartenant au domaine public sont une source de créativité et un moyen de préserver leur forme originale. Le domaine public doit donc être protégé, distingué et valorisé : les exceptions aux droits d'auteur à fin d'éducation et de recherche doivent être consacrées. Dans la même optique, les

1. Les droits voisins sont des droits connexes aux droits d'auteur dévolus aux artistes-interprètes, aux producteurs de vidéogrammes et de phonogrammes, ainsi qu'aux organismes de radiodiffusion et de télédiffusion.

droits d'auteur et droits voisins devront être limités à une durée de dix ans après la mort de l'artiste (contre 70 ans aujourd'hui). La pratique amateur et la formation musicale doivent être encouragées, ainsi que la création sous licence *copyleft*¹, ou de *creative commons* permettant une reproduction gratuite sous diverses conditions. Enfin, les biens culturels (notamment les contenus audiovisuels) doivent pouvoir être échangés librement par les usagers, dans la mesure où il s'agit d'un usage privé et non commercial. L'interdiction de tels échanges sur internet constitue en effet un rationnement inacceptable de l'accès à la culture dans la mesure où la reproduction d'un fichier numérique peut se faire à coût quasi-nul. En contrepartie, une contribution publique au financement de la production et des ayants droit devra être mise en place.

L'échange de contenus culturels sur internet : une nouvelle organisation ouvrant la culture à tous est possible

Les dispositifs de gestion de droits doivent définir de nouveaux rapports de force entre artistes et producteurs et organiser la redistribution des ressources sur des critères non exclusivement liés à l'audience. La légalisation de l'échange de fichiers audiovisuels sur internet constitue un élément fort dans cette direction. Elle suppose qu'un fond soit créé pour compenser les pertes de revenus des artistes et d'une partie de la filière de production, mais également pour encourager la formation musicale, soutenir le spectacle vivant, et promouvoir le domaine public.

Des économistes² ont ainsi montré que le coût de la légalisation des échanges de contenus audiovisuels est tout à fait supportable par les internautes ou par la collectivité. En effet, il représente en 2011 en France, pour les 21 millions d'abonnés, entre 5 et 10 euros par abonnés et par

1. Voir note 3, p. 167.

2. François Moreau, Marc Bourreau et Michel Gensollen : www.fing.org.

mois pour compenser les pertes de l'ensemble de la filière (hors frais de fabrication et de distribution physiques). Le mode de financement envisagé (surcoût sur l'abonnement ou impôt) devra être envisagé de manière à ne pas pénaliser l'accès à Internet et à garantir le plus possible de justice sociale.

Une telle orientation apparaît d'autant plus juste que l'essentiel des revenus de la vente des supports physiques, dans le secteur de la musique, revient aux éditeurs et non aux auteurs-compositeurs et aux artistes, ces derniers se finançant surtout par le spectacle vivant, le régime de l'intermittence et l'exercice d'emplois parallèles. Une telle orientation est également juste car elle permettrait d'accroître la diversité culturelle : aujourd'hui, quatre multinationales produisent un quart des phonogrammes édités chaque année et se partagent les trois quarts du marché mondial ; en France, environ des 5 % des titres diffusés à la radio totalisent 85 % des diffusions, au détriment des artistes produits par les indépendants. De plus, 4 % des références commercialisées en France représentent 90 % du volume des ventes. Or internet est aussi un moyen de permettre l'émergence d'artistes autoproduits ou produits par des labels indépendants, à l'aide d'une promotion « communautaire » (les internautes conseillant les internautes).

Le droit à des médias indépendants respectueux de l'individu

Notre désir est de libérer les journaux de l'argent et de leur donner un ton et une vérité qui mettent le public à la hauteur de ce qu'il y a de meilleur en lui. Nous pensons qu'un pays vaut souvent ce que vaut sa presse.

Albert Camus¹.

L'accès à l'information et sa diffusion constituent une dimension clef de la vie démocratique. Or, par intérêt économique, par proximité avec les gens de pouvoir, par

1. Albert Camus, Journal *Combat*. 31 août 1944.

facilité, la plupart des organes d'information – et plus particulièrement audiovisuels – ont renoncé à ce qui devrait être leur mission, pour nous imprégner d'une idéologie libérale et lui donner un caractère universel. Le commentaire précède le fait, la diversité d'approche et d'analyse n'est pas la règle, l'espace pour des regards différents est extrêmement réduit. Tous les journaux télévisés sont construits sur le même modèle. L'uniformité domine. L'instantanéité règne. Et beaucoup de citoyens, faute de temps, se contentent des images de leur petit écran. Ils n'ont alors pas ou peu conscience d'être entraînés dans une vision unidirectionnelle des événements qui secouent le monde. Là est bien le danger, d'autant que la plupart des médias sont directement la propriété de grands groupes privés ou sous influence du domaine marchand. Il est urgent de sortir de cette dictature sclérosante des médias qui ont acquis un pouvoir excessif mettant en péril la démocratie elle-même.

La liberté de la presse n'est pas un privilège de journaliste, mais un droit des citoyens. La défendre suppose¹ :

- ◆ **L'indépendance** : respect du droit moral des journalistes, refus du mélange des intérêts industriels et médiatiques, préservation de l'intégrité du service public de l'audiovisuel ;
- ◆ **La transparence** : un véritable accès à toutes les sources documentaires d'intérêt public, une large protection des sources des journalistes, une publicité étendue sur tous les actes du pouvoir exécutif ayant une incidence sur notre vie publique ;
- ◆ **Le pluralisme** : une concentration limitée et régulée pour éviter tout monopole, une égalité de traitement entre la presse numérique et la presse imprimée, une reconnaissance de la place des lecteurs en tant que contributeurs.

1. D'après l'*Appel de la Colline*, manifeste Médiapart, avril 2009.

Nous proposons d'une part d'obliger le service public de l'audiovisuel à accomplir une mission d'information et d'analyse critique de l'information, davantage tournée vers les problèmes nationaux et internationaux que vers les faits divers ou les modes. Cette mission appelle des moyens (envoyés permanents à l'étranger, enquêtes journalistiques de fond), une indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et une distance vis-à-vis du dictat de l'audimat.

Nous proposons d'autre part de réguler le marché de l'audiovisuel et de la presse de manière à limiter les concentrations capitalistiques, à garantir une pluralité et une diversité des contenus ainsi que le respect d'un minimum d'éthique. Ainsi, dans la presse et l'audiovisuel, les parts détenues par un groupe privé ne pourront pas représenter plus de 30 % du capital des plus grands médias. Les entreprises réalisant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans les marchés publics ne doivent pas être autorisées à prendre de participation dans les médias.

Pour garantir pluralité et diversité de l'information, nous proposons également la mise en place d'une politique d'équilibre de diffusion alternant information et divertissement tenant compte des horaires de grande audience et applicable à l'ensemble des chaînes émettant sur le territoire, publiques et privées.

Par ailleurs, l'éducation au décryptage de l'information et du traitement médiatique devra être dispensée très tôt à l'école, mais également dans le cadre de la formation continue. À l'heure où l'objectif ouvertement affiché d'un patron de chaîne de télévision est de générer *du temps de cerveaux disponible* des téléspectateurs pour vendre plus de publicité, il est temps que l'école et les relais éducatifs mettent en place des moyens humains et s'équipent pour un apprentissage systématique de l'utilisation des nouveaux outils de communication, qu'ils enseignent aux élèves à avoir un regard critique sur les médias, à disséquer les images, à

analyser les informations, à prendre du recul par rapport aux fictions.

Enfin, nous préconisons également la taxation de la publicité au niveau de l'achat d'espace. Un taux de 5 % représenterait en France environ un milliard d'euros de recettes qui pourraient par exemple être allouées à l'aide à la presse dont les recettes publicitaires couvrent moins de 20 % du coût global de fonctionnement.

Le droit au respect de la vie privée

L'exercice d'une pleine citoyenneté ne peut s'envisager sans un profond respect de la vie privée. Cette réaffirmation est d'autant plus importante que, sous couvert de lutte antiterroriste ou pour des motifs commerciaux, la dernière décennie a été marquée par une accélération du fichage et des interconnexions de fichiers. La société de contrôle est désormais bien installée et hélas acceptée par la plupart des citoyens. Il est manifeste que l'on a franchi, grâce aux nouveaux outils, un seuil dans la mise en place d'une politique de surveillance de la population en France qui n'avait jamais été atteint auparavant.

Le respect de la vie privée constitue un droit fondamental de l'homme que l'on retrouve comme tel dans la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales (article 8) ou dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 12).

En France, elle est également le fondement de la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » du 6 janvier 1978 et de la CNIL. L'article 1er de cette loi précise : « L'informatique doit être au service de chaque citoyen. Son développement doit s'opérer dans le cadre de la coopération internationale. Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques ». Cependant, des fichiers restent particulièrement sen-

sibles et sujets à caution. Il en va ainsi des multiples fichiers de police : le STIC (système de traitement des informations constatées), le FNAEG (fichier national automatisé des empreintes génétiques).

De même, les nouvelles techniques de contrôle qui ont pour but d'authentifier une personne (vérifier qu'elle possède bien l'identité ou les droits qu'elle affirme avoir) dérivent vers un objectif d'identification. Ces techniques de contrôle (RFID, biométrie, vidéosurveillance, cybersurveillance) permettent de stocker des données relatives aux activités quotidiennes du citoyen ou de le géolocaliser, sans que celui-ci en ait conscience. Elles facilitent aussi le contrôle au travail : surveillance des salariés, procédures de recrutement, surinformation, obligation de connexion permanente... Les nouveaux documents d'identité biométriques, ou le dossier médical informatisé constituent également des risques d'atteinte à la vie privée.

Ces dernières années, de nouvelles applications, telles que les réseaux sociaux, génèrent une masse sans cesse croissante d'informations personnelles, souvent dévoilées par les utilisateurs eux-mêmes. Nous préconisons le « droit à l'oubli numérique » qui permet d'exercer réellement l'effacement des données à la demande de l'utilisateur. Les usages qui peuvent être faits de ces données personnelles à des fins commerciales ou d'exercice du pouvoir sous différentes formes (contrôle, surveillance, répression...), posent avec de plus en plus d'acuité la question de la protection d'un certain nombre de droits fondamentaux (respect de la vie privée, de l'identité, de la dignité ; liberté d'expression, d'information et de communication ; liberté de circulation ; égalité de traitement et non-discrimination quel que soit le statut social ou l'origine des personnes ; liberté de choix quant à l'usage de ses données personnelles).

Face à ce constat, Utopia insiste sur la nécessaire limitation du fichage et de l'exploitation des données

personnelles à des besoins incontournables. Le fichage génétique massif doit donc être abandonné et la conservation des empreintes adaptée à la personne, en étant bien plus limitée dans le temps. Les conditions d'utilisation des données biométriques seront limitées aux questions qui nécessitent une sécurité absolue et contrôlée, y compris dans leur utilisation à l'étranger. Une préférence sera accordée aux dispositifs qui ne laissent pas de traces. Les données personnelles, de quelque nature qu'elles soient, doivent être automatiquement détruites à la fin de leur utilisation (par exemple, lors d'un achat en ligne). De plus, tout résultat de l'exploitation des données personnelles doit être soumis au consentement des individus. La lutte contre le vol d'informations personnelles (logiciels espions, hameçonnage...) devra s'intensifier.

Utopia demande également le respect absolu de l'anonymat dans la vie quotidienne, notamment en refusant la collecte nominative d'informations sur les trajets des personnes, en permettant l'accès aux cabines téléphoniques avec une carte anonyme prépayée ou en maintenant l'usage exclusif du numéro de sécurité sociale dans la sphère de la santé afin de respecter le principe de non-rapprochement des données détenues par différents organismes publics et privés.

Une information citoyenne devra devenir un élément à part entière des programmes d'enseignement afin de sensibiliser les enfants aux dangers potentiels de l'Internet et devra encourager une vigilance plus grande sur les risques liés à la collecte et à la conservation de données personnelles. Enfin, Utopia souhaite que la société civile et les organisations politiques soient consultées systématiquement dans l'élaboration des normes nationales, européennes et internationales de création de fichiers de données personnelles.

En France, rompre avec la vision actuelle des prisons

Il est important de rappeler que les prisonniers sont toujours des citoyens qui disposent, le plus souvent, de leurs droits civiques. Il convient de respecter leurs droits et de construire les conditions de leur réinsertion : le niveau de civilisation d'une société se mesure aussi à la manière dont elle traite ceux ou celles qui, par l'infraction qu'ils ont commise, ont porté préjudice, causé des dommages, généré de l'insécurité.

Pour cela, la nature pénale des décisions de justice, centrée sur l'emprisonnement comme référence unique d'un arsenal de peines, doit être remise en cause et l'échelle des mesures et sanctions pénales repensée en tant que vecteur fondamental d'insertion. La référence centrale à l'emprisonnement dans l'échelle des mesures et sanctions pénales doit être supprimée, la prison devant être considérée comme l'alternative ultime à l'ensemble des autres mesures et sanctions pénales. Les petits délits doivent être dépénalisés. Comme dans d'autres domaines il s'agit de ne plus en rester aux choix politiques pris sous le coup de l'émotion mais d'avancer des propositions fondées sur l'expérience et un projet social plus global.

Nous demandons l'application immédiate de l'ensemble des recommandations sur les règles pénitentiaires européennes (Rec. 2006-2 du 11 janvier 2006).

L'instauration prioritaire de quatre principes de fonctionnement des établissements pénitentiaires :

1. le *numerus clausus*, définissant un plafond infranchissable du nombre de personnes détenues par établissement. Un *numerus clausus* devra également plafonner le nombre de personnes suivies en milieu ouvert ;
2. l'encellulement individuel de nuit en établissement ;
3. le contrôle extérieur des prisons par une autorité indépendante ;
4. la participation des détenus à l'organisation de la vie en détention.

Favoriser la formation et la réinsertion, ce qui suppose :

1. de refuser toute mesure ou sanction pénale perpétuelle ;
2. de rendre automatique la libération conditionnelle en cours d'exécution d'une peine (mi-peine ou 2/3 de peine selon le cas) ;

3. de rendre automatique un aménagement de peine pour tout reliquat de peine inférieur à 3 mois ;

4. accompagner les prisonniers, depuis l'entrée en prison jusqu'à la sortie, en vue de leur réinsertion.

Une proposition pourrait également consister en une refonte de l'échelle des peines :

1. en supprimant les peines de prison avec sursis, parfois comprises comme une non-condamnation mais lourdes de conséquences en cas de récidive ;

2. en supprimant les peines de prison inférieures à un an (remplacées par des amendes en fonction des ressources ou par des peines de probation en milieu ouvert) ;

3. en supprimant les lois sur les peines plancher.

La condition de réussite de cette politique et de cette stratégie nécessite l'adoption d'une loi de programmation pénitentiaire assurant les moyens logistiques et humains de cette ambition, sans augmenter le nombre de places.

3^e principe constituant La souveraineté alimentaire

Le troisième principe constituant du nouvel espace politique mondial s'articule autour de la mise en œuvre du principe de souveraineté alimentaire.

Plus de 400 ONG mondiales ont élaboré en commun une définition claire et percutante :

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion foncière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire, et doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés.

Cette définition confère donc des droits à chaque pays qui peut protéger sa production interne afin de devenir autonome, de ne pas se soumettre aux règles du libre-échange. Elle est également contraire à toute idée de *dumping* vis-à-vis des pays tiers.

Comment peut-on accepter qu'en 2010 près d'un milliard de personnes souffrent de sous-alimentation dans le monde, que chaque jour 17 000 enfants (un toutes les 5 secondes) meurent de faim ou des conséquences de la pollution de l'eau ?

Pour une souveraineté alimentaire

L'agriculture mondiale a la capacité de nourrir 12 milliards d'êtres humains alors que nous ne sommes que 6,9 milliards. Cela signifie que pour la première fois dans l'histoire du monde la faim n'est pas une fatalité : un enfant qui meurt, faute de nourriture, est un enfant assassiné¹.

Aujourd'hui, notre planète peut nourrir l'ensemble de ses habitants. 70 % de victimes de la famine sont paradoxalement des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs. Sur 1,3 milliard de paysans, 1 milliard n'a pas d'outils mécanisés pour cultiver leurs terres. Cette disparité entraîne des écarts de production brute de 1 à 200 entre un agriculteur des pays riches et un paysan des pays pauvres. Les pays du Nord, tout en protégeant largement leur agriculture, demandent aux pays du Sud toujours plus de libéralisation et d'ouverture de leur marché : 365 milliards de dollars de subventions ont été versés en 2006 aux producteurs agricoles du Nord, soit 1 milliard par jour. Les pays du Sud doivent alors faire face à l'entrée sur leur marché de produits vendus en dessous de leur coût de production grâce à des aides comme la PAC en Europe (55 milliards d'euros, soit 40 % du budget communautaire total) ou aux États-Unis (90 milliards d'euros) qui font baisser les prix mondiaux affaiblissant les productions locales souvent moins mécanisées des pays les plus pauvres. La crise alimentaire de 2007-2008 et ses émeutes de la faim, avec la hausse de matières premières alimentaires, due à des stocks faibles ainsi qu'à la spéculation et aux agrocarburants, menace de se reproduire régulièrement.

En Europe, le passage d'une PAC protectionniste et expansionniste à une PAC libéralisée à la demande de l'OMC contribue à démanteler les outils de régulation en supprimant les protections à l'importation : les prix

1. Jean Ziegler (Rapporteur des Nations unies pour le droit à l'alimentation de 2000 à 2008). *L'empire de la honte* (2007).

intérieurs se calent sur les prix extérieurs et les revenus des agriculteurs sont assurés par des subventions. La PAC avait été mise en œuvre dans le contexte de reconstruction d'après guerre. Elle bénéficie aujourd'hui principalement à une agriculture intensive et polluante qui, de surcroît, ne supporte pas les coûts de sa pollution. Une des premières mesures serait d'arrêter de subventionner les produits d'exportation qui ruinent les agricultures locales.

Les organisations internationales conditionnent régulièrement leurs prêts à une libéralisation forcée des marchés. En même temps, ce phénomène se double d'une spécialisation de certains pays vers une monoagriculture, tout entière orientée vers l'exportation et donc directement dépendante des pays du Nord. De gigantesques sociétés transnationales exercent un véritable pouvoir sur certains segments de la chaîne alimentaire en contrôlant les semences, la production, la distribution, la commercialisation et les prix. Dix sociétés contrôlent ainsi un tiers du marché des semences. Ces sociétés ont investi des milliards de dollars dans des technologies qui empêchent les semences de se régénérer et obligent donc chaque année les agriculteurs à en acheter de nouvelles au prix qui leur est fixé. La sécurité alimentaire de toute la surface du globe est ainsi menacée par ce type de fonctionnement car elle a conduit à une disparition de 75 % de la diversité agricole mondiale au cours du siècle dernier.

La souveraineté alimentaire contribue à réduire au minimum la dépendance d'un pays ou d'une région aux produits importés dans le domaine alimentaire. Même si elle ne peut s'exercer dans tous les secteurs (coton, café, cacao...), il faut viser la relocalisation maximum de l'agriculture et son autonomie en intrants et semences, seule capable de lutter contre la malnutrition et les politiques des multinationales de l'industrie agroalimentaire.

Les agrocarburants ? Une fausse bonne idée

Parmi les énergies dites renouvelables, les agrocarburants effectivement disponibles, dits de première génération, sont très critiquables. En effet, d'un point de vue énergétique, ils présentent un bilan très défavorable, notamment en raison du coût énergétique des intrants qui sont nécessaires à leur production. Cette première critique devrait à elle seule les disqualifier. Mais de surcroît, valorisant des grains (blé, maïs, colza) qui ont par nature une vocation alimentaire, ils peuvent alors contribuer à accentuer des pénuries d'offre alimentaire (par exemple en cas d'accidents climatiques) et ainsi à alimenter la spéculation financière.

Les agrocarburants de 2^e génération, encore en cours d'expérimentation, ne semblent guère plus prometteurs sur ces deux plans : certes le bilan énergétique apparaît plus favorable mais reste encore insuffisamment probant ; la concurrence vis-à-vis de la vocation alimentaire est moindre, puisqu'ils valorisent les parties ligneuses (tiges) des productions céréalières. Toutefois, certaines expérimentations portent aussi sur des cultures dédiées (type miscanthus) qui de fait réduisent la disponibilité foncière pour des cultures alimentaires. Mais surtout, il est également très probable que ces cultures et productions soient conduites de manière intensive, en mobilisant alors des techniques et technologies très contestables d'un point de vue environnemental (OGM notamment). Leur vocation énergétique ne saurait en elle seule justifier le recours à ces moyens. Aujourd'hui, les agrocarburants ne doivent donc plus figurer dans la liste des énergies renouvelables à promouvoir pour sortir de l'ère des énergies fossile et nucléaire.

Les propositions de Via Campesina

L'agriculture n'est pas simplement une activité économique, mais elle est intimement liée à la vie et à la survie sur terre. La sécurité de la population dépend du bien-être des paysans et des paysannes et de l'agriculture durable. Afin de protéger la vie humaine, il est important de respecter, protéger et mettre en exécution les droits des paysans.

Via Campesina¹.

La « société civile » a construit une première réponse à l'échelle de notre planète. Avec d'autres mouvements altermondialistes, nous défendons le concept de « souveraineté alimentaire » présenté en 1996 au Sommet mondial de l'Alimentation par Via Campesina. Ce mouvement social et paysan international des petites exploitations familiales rassemble environ 200 millions de paysans dans 70 pays. Il défend l'agriculture durable comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. Il s'oppose à l'agriculture industrielle et aux entreprises internationales, et lutte contre le mouvement d'accaparement des terres par les investisseurs privés et les gouvernements qui s'est accru ces dernières années.

Comme l'affirme Via Campesina, la souveraineté alimentaire ne peut donc pas se résumer à une limitation des subventions à l'exportation. Nous proposons que les subventions aux agriculteurs du Nord ne portent que sur les produits qui ne seront pas exportés. De manière plus approfondie, nous faisons nôtres les propositions consistant à :

- ♦ donner la priorité à la production par les exploitations paysannes et familiales de denrées pour les marchés intérieurs et locaux, selon des systèmes de production diversifiés et écologiques;

1. *Déclaration des droits des paysannes et des paysans*. Séoul mars 2009.

- ◆ veiller à ce que les agriculteurs reçoivent le juste prix pour leur production, afin de protéger les marchés intérieurs des importations à bas prix relevant du *dumping* ;
- ◆ garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche et aux autres ressources à la faveur d'une véritable redistribution ;
- ◆ reconnaître et promouvoir le rôle des femmes dans la production de denrées alimentaires et veiller à ce qu'elles aient un accès équitable aux ressources productives et qu'elles en aient la maîtrise ;
- ◆ veiller à ce que les communautés aient le contrôle des ressources productives, par opposition à l'acquisition par des sociétés des terres, de l'eau, des ressources génétiques et d'autres ressources ;
- ◆ protéger les semences, base de la nourriture et de la vie elle-même, et veiller à ce que les agriculteurs puissent les échanger et les utiliser librement, ce qui suppose le refus des brevets sur la vie et l'adoption d'un moratoire sur les cultures génétiquement modifiées ;
- ◆ investir des fonds publics à l'appui des activités productives des familles et des communautés, en mettant l'accent sur l'autonomisation, le contrôle local et la production de nourriture pour la population et les marchés locaux.

Cette souveraineté alimentaire ne peut se concevoir que si l'humanité se tourne enfin et résolument vers une mondialisation juste et solidaire.

Cette souveraineté ne peut se concevoir avec l'accaparement de terres par des investisseurs recherchant une rentabilité de leurs capitaux de plus de 15 % l'an qui se traduit par une marginalisation et une paupérisation des populations locales, populations qui sont susceptibles de rejoindre le milliard d'affamés.

La relocalisation de l'activité économique et la restauration de l'agriculture paysanne et nourricière

Il faut faire décroître le commerce mondial, pour des raisons sociales – éviter la concurrence entre les travailleurs – et écologiques – réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport. La relocalisation des activités, pouvant aller jusqu'à la complète autonomie régionale dans certains secteurs – notamment l'agriculture, où il faut chercher à rendre le commerce mondial compatible avec la souveraineté alimentaire –, est une visée stratégique pour des raisons tant sociales qu'écologiques et démocratiques.

Thomas Coutrot¹.

Les entreprises transnationales multiplient les recours à des transports énergétivores et polluants. Les délocalisations, au départ de productions à faible valeur ajoutée, s'étendent maintenant aux produits sophistiqués ainsi qu'aux services (recherche, santé, centres d'appels...). Après avoir déterritorialisé les produits, le nouveau capitalisme déterritorialise les hommes, une fois de plus réduits au statut de marchandise.

La relocalisation est une réponse aux dégâts environnementaux et sociaux, à la destruction des équilibres locaux et régionaux générés par la mondialisation commerciale et financière. Elle permet de favoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs au sein de l'économie locale. Par relocalisation, nous entendons le rapprochement de la production de biens et services au plus près du lieu de consommation.

La relocalisation de certaines activités a un objectif beaucoup plus large que de contrer les délocalisations. Précisons qu'il ne s'agit nullement de prôner le retour à l'autarcie ou à ne se satisfaire que de produits locaux. Il est évident que tous les biens et services ne pourront pas

1. Thomas Coutrot *Pour en finir avec ce vieux monde* (2011).

être produits à l'échelle d'un bassin de vie. En revanche pour limiter au maximum les transports de marchandises et de personnes, pour recréer un cadre de vie actif, il est indispensable que la production de biens et de services se fasse au plus près des lieux de résidence chaque fois que possible. L'économie sociale et solidaire, les services publics, l'agriculture, l'énergie, le bâtiment, les services à la personne sont particulièrement adaptés à cette économie de proximité.

Dans cette perspective la relocalisation de l'agriculture est une priorité. Les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) ainsi que toute autre forme de rapport de proximité producteur – consommateur doivent être encouragées.

La société urbaine accueille aujourd'hui 50 % de la population mondiale. La suppression des terres agricoles qu'elle induit doit être freinée notamment par l'instauration de ceintures maraîchères biologiques définies comme « espaces communs préservés d'alimentation » dont la surface d'exploitation devra répondre aux besoins alimentaires « minimum » de la ville ou du bassin de vie qu'elle entoure. Au sein de l'espace urbain, il devra être prévu un pourcentage de surface permettant la création de jardins partagés ou familiaux.

L'accent doit être mis sur le développement de l'agriculture biologique, seule capable de garantir une production mondiale suffisante et diversifiée, adaptée aux climats et à son évolution. Cette production qui applique des pratiques traditionnelles reposant sur la préservation et la nourriture des sols, la protection naturelle des plantes par leur rotation ou leur association, la variété des essences ainsi que leur qualité nutritionnelle n'est pas un phénomène caractéristique des pays développés : en 2009, elle était pratiquée dans 160 pays par près de 2 millions d'agriculteurs et représentait un

marché de 55 milliards de dollars¹. Un moyen à la fois de relocaliser l'agriculture et de favoriser l'agriculture biologique pourrait consister en une réallocation progressive des ressources de la PAC. Elle pourrait profiter aux agriculteurs biologiques, grâce par exemple à des aides données à la restauration collective en contrepartie de l'achat de produits bio.

Les OGM, un scandale révélateur²

Notre engagement altermondialiste passe par un combat emblématique contre un monde libéral qui marchandise le vivant et met en danger l'équilibre naturel : celui des OGM. Si l'essor du génie génétique dans les années quatre-vingt a permis la modification de l'information génétique des organismes vivants, il a rendu aussi possible le brevetage de ces mêmes organismes vivants. C'est sur ces organismes à l'information génétique modifiée (OGM) que seront déposés les premiers brevets sur le vivant, dès 1980 aux États-Unis, avec l'autorisation du dépôt d'un brevet sur une bactérie. Le système des brevets s'étend alors peu à peu à l'ensemble des organismes vivants (animaux, végétaux, etc.). Si l'identification d'un gène ou d'une séquence génétique est considérée comme une découverte (non brevetable), la mise en évidence de sa fonction est considérée comme une invention et permet à ce titre le dépôt d'un brevet. Par un tour de passe-passe sémantique, les brevets ont ainsi été détournés de leur vocation initiale et la maîtrise de l'information génétique n'est plus assurée. Aujourd'hui aux USA, qui représentent près de 50 % de la production d'OGM, 80 % du maïs et du soja sont modifiés génétiquement.

Nos positions sont claires.

1. IFOAM *Le monde de l'agriculture biologique* (2011).

2. Extraits du texte « ONG et brevetabilité », publié par la Confédération paysanne en 2004.

La culture des OGM assujettit les agriculteurs, dont la production est contrôlée en amont et en aval par les firmes agrochimiques

Les premiers clients des firmes agrochimiques et semencières restent les agriculteurs. À travers le monde, ils sont près de 1,3 milliard : un marché gigantesque, notamment dans certains pays où la population agricole représente encore plus de 50 % de la population active. Les stratégies déployées sur tous les continents par les agents et filiales de ces firmes, avec parfois l'appui des autorités nationales de certains pays en développement, visent purement et simplement à assujettir les agriculteurs en les mettant à leur service. La semence est la base de toute activité agricole¹. Avec la semence transgénique dont le fruit est généralement volontairement stérile et l'éventuelle réutilisation interdite, les semenciers contrôlent l'amont et l'aval de la production.

Les OGM ne résolvent pas le problème de la faim dans le monde

La faim et le défaut de souveraineté alimentaire sont d'abord liés au fonctionnement du système capitaliste qui organise la production, l'accès à l'alimentation et sa distribution. Par ailleurs, les OGM proposés sont destinés quasi exclusivement à l'exportation ou à l'alimentation du bétail et sont conçus pour exprimer leur potentiel de production dans les conditions d'une agriculture industrielle qui utilise généralement beaucoup d'intrants (engrais et pesticides) et détruit les connaissances locales de sélection des semences menaçant la biodiversité et les capacités d'adaptation des cultures aux contraintes climatiques. La promotion des OGM n'améliore donc en rien la couverture des besoins alimentaires essentiels des populations les plus exposées à la faim, tout en menaçant l'environnement par la dif-

1. Voir notamment les actions de l'association Kokopelli

fusion des molécules modifiées dans les sols et les organismes vivants.

La double filière OGM et sans OGM est illusoire

La mise en place d'une filière sans OGM revient à admettre une filière OGM et les risques de transfert d'une filière à l'autre (pollutions génétiques, mélange lors des manipulations et sur les chaînes de conditionnement...). L'absence d'évaluations sérieuses et de connaissances sur les risques pour la santé et l'environnement, l'impossibilité de confiner et tracer les productions ou encore les coûts qu'engendre son contrôle poussé rendent illégitime la création d'une filière OGM. De surcroît, une telle filière serait d'autant plus impérialiste qu'elle détruirait toute possibilité de culture biologique à proximité.

Les OGM sont susceptibles de présenter des risques pour la santé et l'environnement

Les manipulations génétiques induisent des changements dans le fonctionnement des plantes et provoquent la synthèse de nouveaux composés potentiellement toxiques dans l'alimentation ainsi que la dissémination à grande échelle de gènes de résistance, notamment à des antibiotiques couramment utilisés en santé humaine et animale. Les contrôles de toxicité ou les tests d'allergie sur les aliments issus d'OGM sont le plus souvent réalisés par les sociétés productrices d'OGM et sont incomplets ou non communiqués intégralement aux chercheurs, sous couvert de secret commercial.

Mais une étude de 2011 indique que la consommation de céréales ou de protéagineux OGM pourrait provoquer des problèmes de reins et de foie chez les mammifères¹.

La plupart des plantes transgéniques commercialisées sont conçues pour produire ou tolérer des pesticides et

1. Gilles-Éric Séralini, « Genetically Modified Corps Safety Assessments : Present Limits and Possible Improvements », dans *Environmental Sciences Europe*, vol. 23, n° 10, 2011.

des insecticides. Les résidus de ces pesticides sont donc susceptibles de s'accumuler dans la chaîne alimentaire et d'avoir des effets toxiques à long terme. De plus, les pollutions génétiques favorisent l'apparition de nouvelles espèces envahissantes (véritable menace pour la biodiversité) ou se transmettent aux bactéries du sol.

Nous proposons des actions proches de celles proposées par la Confédération paysanne

- ◆ l'interdiction du brevetage du vivant : patrimoine inaliénable et commun de l'humanité;
- ◆ un moratoire immédiat sur la commercialisation et la mise en culture des OGM;
- ◆ l'arrêt de tous les essais et cultures en milieu ouvert en Europe (sauf expériences en milieu confiné);
- ◆ la prise en compte des travaux d'évaluation indépendants et un débat public autour d'eux;
- ◆ l'étiquetage et la traçabilité obligatoires sur tous les produits agroalimentaires. Un régime de responsabilité spécifique aux OGM permettant de poursuivre les auteurs des contaminations (financièrement et juridiquement);
- ◆ une recherche publique forte, pluridisciplinaire et indépendante;
- ◆ une taxation ou tout autre dispositif permettant d'assurer la protection des productions de qualité, biologiques et issues de l'agriculture paysanne et nourricière.

4^e principe constituant

La liberté de circulation et d'installation des personnes

Le quatrième principe constituant du nouvel espace politique mondial s'appuie sur la liberté de circulation et d'installation des personnes.

Les flux migratoires sont avant tout un facteur d'enrichissement culturel et social des pays d'accueil par les échanges qu'ils autorisent. La planète est un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu ni l'époque, ni le contexte politique, économique et environnemental de sa naissance.

Le droit à la migration est un droit fondamental

Je ne suis ni d'Athènes ni de Corinthe, je suis citoyen du monde.

Socrate.

Utopia refuse l'immigration sélective et se positionne en faveur d'une très large ouverture des frontières aux flux liés à la mobilité des personnes. Aujourd'hui cependant, ces flux sont, pour une large part, le résultat de déséquilibres des rapports de forces entre les pays : l'immigration est à la fois l'occasion, pour les pays du Nord, de s'enrichir en pillant les ressources humaines et naturelles du Sud et pour les migrants des pays du Sud de fuir des conditions économiques, ou politiques difficiles que ne pourront qu'aggraver les évolutions climatiques et les politiques d'impérialisme économique destructrices des économies locales. Utopia souhaite sortir de la logique économique et strictement utilitaire

de l'immigration en proposant une nouvelle approche de la mobilité des personnes entre pays.

Les pressions économiques sur cette mobilité doivent être réduites d'une part en rééquilibrant les conditions de fonctionnement du commerce international, et d'autre part en développant des contreparties en direction des pays d'origine (formation au sein de ces pays, aides aux échanges de coopération, aides en direction d'associations agréées permettant un développement économique et social effectif dans les pays d'origine...) et en privilégiant le soutien aux acteurs locaux. Une aide possible à ces acteurs pourrait par exemple passer par un abondement sur tous les transferts de fonds envoyés par les migrants depuis les pays d'accueil vers leur pays d'origine.

Parallèlement à ce nécessaire rééquilibrage dans les bénéfices liés à la mobilité des personnes, la *liberté de circulation et d'établissement* doit être reconnue comme un droit fondamental, conformément aux articles 13 et 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. De surcroît, les mêmes droits fondamentaux que pour les citoyens nationaux doivent être octroyés aux immigrés.

La reconnaissance de ces droits fondamentaux appelle un ensemble de mesures concernant les étrangers déjà présents sur les territoires et ceux qui sont amenés à y entrer. La transition vers une nouvelle politique migratoire ouverte et humaniste implique ainsi une régularisation de tous les sans papiers actuellement sur les territoires (dont beaucoup sont exploités du fait de leur absence de statut), une dépénalisation du séjour irrégulier, l'instauration d'un caractère suspensif à tout recours des sans-papiers et l'abolition de toute forme de rétention administrative. Les restrictions au regroupement familial doivent être abandonnées. Enfin, une lutte sans merci doit être menée contre les entreprises des pays d'accueil qui cherchent à exploiter l'immigration

clandestine et contribuent en premier lieu à appeler ces immigrants.

L'ensemble des migrants doit disposer, sur simple demande, d'une autorisation de séjour et de travail de longue durée (titre de séjour unique et renouvelable). Un éventuel refus, motivé, ne pourra être justifié que par les risques avérés que ce migrant ferait courir à la nation ou aux personnes.

Des formations spécifiques d'adaptation doivent être proposées (enseignement linguistique, formations complémentaires) ainsi que les conditions d'une intégration à la vie de la cité (dont le droit de vote immédiat aux élections locales, et par la suite à l'ensemble des élections, l'intégration au monde associatif...).

Des actions volontaristes de coopération avec les pays dits « en développement » seront favorisées, non seulement sur les questions économiques mais également sur l'ensemble des dimensions humaines et sociales. Elles impliqueront, sur la base du volontariat, les migrants et les associations qui le souhaitent. Ces actions compléteront l'aide publique au « développement » (financière et technologique) qui devra être accrue en direction des pays les plus pauvres économiquement, et atteindre au moins le 0,7 % du PIB comme s'y sont engagés depuis de nombreuses années tous les gouvernements des pays de l'OCDE, dont la France.

La politique migratoire ouverte et humaniste en faveur de laquelle se prononce Utopia est nécessaire et réaliste, comme l'attestent plusieurs travaux de recherche¹.

Elle est d'abord nécessaire parce que les pays riches ont très largement contribué, à travers un nouvel ordre économique mondial encore plus déséquilibré que celui d'avant les années 1990, à créer une « pression migratoire »

1. Travaux coordonnés par El Mouhoub Mouhoud (économiste).

et à l'alimenter, rendant inopérante et surtout injuste toute politique de restriction migratoire. Les pays riches ont en effet développé bien davantage l'ouverture aux échanges de marchandises et de flux financiers que les possibilités de migration, tout en tirant davantage de bénéfices de ces échanges au détriment des pays les plus pauvres, notamment en Afrique.

De plus, de nombreuses entreprises au sein des pays riches ont contribué dans ces mêmes pays à développer l'exploitation d'un travail clandestin et à encourager les conditions de ce qu'on peut qualifier d'esclavagisme moderne, comme elles ont été à l'origine de sorties importantes de ressources financières de pays pauvres, notamment à travers la prise de contrôle de sociétés importantes dans ces pays, surtout dans les secteurs des services de base (tels que la distribution d'eau ou les télécommunications) et les mines. Enfin, les pays riches ont aggravé la situation en baissant leurs aides aux pays en développement depuis les années 1990 tout en accroissant la pression sur leurs économies et leurs productions notamment agricoles.

Pour ces raisons, une politique migratoire ouverte et humaniste est plus nécessaire que jamais. Elle est aussi réaliste. Réaliste parce que la plupart des études menées sur cette question montrent que les « appels d'air » qu'une telle politique engendrerait seraient minimes et que cette politique accélérerait au contraire le développement des pays d'origine et les incitations des migrants à rester ou à retourner dans leurs pays. Les migrants accueillis dans de bonnes conditions, qu'ils soient qualifiés ou non, maintiennent des liens forts, humains et économiques, avec leurs pays d'origine.

Les migrants les plus qualifiés, de plus en plus numériquement dominants parmi les migrants des pays les plus pauvres, sont amenés à coopérer, à faire des allers-retours entre leurs pays d'accueil et d'origine, à y réaliser des investissements lorsqu'ils bénéficient de statuts

de long terme, plus stables et protecteurs de leurs droits. Parallèlement, les politiques migratoires qui acceptent les migrants peu qualifiés favorisent les transferts de fonds vers les pays d'origine et donc, le plus souvent, le développement d'activités économiques et sociales au niveau local. En effet, ces transferts, qui représentent aujourd'hui bien plus que l'aide directe aux pays en développement, sont davantage le fait des migrants non qualifiés que des migrants qualifiés.

En France, un « Audit de la politique d'immigration, d'intégration et de codéveloppement ¹ » a été réalisé par des sénateurs et des députés à l'assemblée nationale et au parlement européen de tous bords politiques avec la participation de 35 chercheurs et experts (économistes, sociologues, géographes, historiens, démographes). Le rapport publié en mai 2011 montre entre autres qu'après 5 ans, il ne reste que 60 % des gens qui sont entrés avec un permis, qu'annuellement les immigrés bénéficient de 47,9 milliards d'euros de dépenses de protection sociale alors qu'ils cotisent pour 60,3 milliards d'euros et que la France est également un pays d'émigration avec entre 2 et 3 millions de Français vivant à l'étranger (la part de l'argent qui est transféré par des Français vivant à l'étranger, est de l'ordre de 12 milliards d'euros, la part de ce qu'envoient les étrangers résidant en France dans leur pays d'origine, est égal à 8 milliards d'euros).

Parce que la politique de l'immigration est un enjeu majeur pour nos sociétés, Utopia souhaite défendre et argumenter la nécessité, pour tous les pays, de s'orienter vers une politique ouverte, humaniste des migrations et de surcroît bénéficiaire pour tous (personnes migrantes et États d'origine et de destination).

1. Rapport initié par l'association *Cette France-là* (www.cette-francela.net.)

Dix points clés pour instaurer un véritable partenariat entre pays d'origine et pays d'accueil

Il n'est pas acceptable que « l'aide au développement » soit conditionnée par la gestion des flux migratoires, en particulier dans le cas des pays les moins avancés. À ce titre, une distinction claire doit être faite entre les instruments financiers destinés à la coopération avec les pays tiers en matière de gestion et de limitation des flux migratoires, vers l'Union européenne notamment, et ceux propres à la coopération et au développement. Éviter ces liaisons dangereuses et les nouvelles formes de conditionnalité qui s'expriment sous la forme « d'invitation à la bonne gouvernance », dans un dialogue politique au rapport de forces pourtant déséquilibré, tel est l'enjeu mis en évidence par les politiques liant migrations et développement, *a fortiori* dans un contexte politique international marqué par l'échec du modèle de développement dominant¹.

Cette nouvelle forme de partenariat doit s'appuyer sur les dix points suivants :

1. un encouragement aux migrations temporaires (études, bourses, échanges de savoirs...) dans la mesure où celles-ci s'inscrivent dans une logique d'aller-retour entre pays d'accueil et pays d'origine et où, en facilitant les allers-retours entre pays d'origine et de destination,

1. D'après « Migrations et développement : le nouveau binôme des relations Nord-Sud » dans *Cahiers de la coopération internationale*, n° 10, mars 2009. (<http://www.cncd.be/spip.php?article541>).

« Accords de réadmission, « liaisons dangereuses » entre aide au développement et gestion des flux migratoires » (3 avril 2009), « Accords de réadmission ou chantage à l'expulsion ? » (27 novembre 2009), tels sont quelques-uns des thèmes de travail actuels du Réseau Migreurop qui en disent plus que tout discours.

elles aident les régions d'origine et le retour des personnes qui le souhaitent

2. un soutien aux échanges d'éducateurs, d'enseignants, d'artistes, etc.. sur la base de projets bilatéraux ou multilatéraux et une reconnaissance réciproque des diplômes...

3. l'attribution d'un statut sûr pour les bénéficiaires reposant sur le droit durable au séjour et à la satisfaction des besoins humains fondamentaux. Ce n'est en effet que sur la base d'un statut stable et de longue durée que les immigrés installés peuvent entreprendre des coopérations durables avec leur pays d'origine. La double nationalité pourra être accordée, après une durée raisonnable (ce peut être 5 ans) de résidence, aux étrangers attestant d'une maîtrise minimum de la langue nationale, ouvrant ainsi le droit de vote à l'ensemble des élections.

4. des facilités accordées aux migrants pour effectuer des transferts de fonds. Les études montrent en effet que ces transferts constituent un mode privilégié de coopération avec leur pays d'origine, notamment pour les personnes moins qualifiées. Il s'agit donc de limiter les frais liés à ces transferts, de favoriser des transferts collectifs, via des associations porteuses de projets locaux, et d'inciter les immigrés, notamment par une fiscalité adaptée, à investir dans leur pays d'origine de manière coordonnée avec les besoins du pays.

5. un abondement public à destination de coopératives ou associations agréées, à hauteur des montants transférés par les migrants, pourra également renforcer ce mode de coopération. Les frais de sécurisation des transferts de fonds des migrants à leur famille doivent enfin être réduits.

6. le refus de la marchandisation du vivant et la garantie de l'accès aux soins et aux médicaments au-delà de toute logique marchande ou sécuritaire.

7. le renoncement de l'Union européenne à ses aides à l'exportation de matières agricoles ou de produits

entrant en concurrence avec les productions locales (notamment vivrières) des pays en développement, afin que les producteurs locaux puissent développer des activités génératrices de revenus et d'emplois. L'UE devra favoriser le rééquilibrage des balances commerciales et aider à l'annulation de la dette des pays les plus pauvres.

8. la mise en place et le soutien par la communauté internationale d'une véritable souveraineté alimentaire permettant à chaque pays de protéger sa production interne et pour certains, de sauvegarder certaines ressources pour eux vitales, telles que les ressources halieutiques largement surexploitées, souvent sans aucune contrepartie ou contrôle, par des flottes venues de pays industrialisés.

9. l'encouragement décisif pour les années à venir à des partenariats entre les collectivités locales et les associations internationales de solidarité et de développement.

10. enfin, la mise en place d'une politique de naturalisation plus généreuse.

Ces mesures donneraient du sens à la classique et trop capricieuse « aide au développement financier et technologique » qu'il faut faire évoluer vers une véritable coopération solidaire. L'aide doit être accrue sélectivement en direction des pays qui en font réellement bénéficier leurs populations.

Une telle orientation exclurait les versements à fonds perdus au profit de ces gouvernements corrompus, dont des pays comme la France ont favorisé la mise en place et qu'ils s'obstinent à soutenir. Ils savent pourtant que ces gouvernements détournent vers des paradis fiscaux les richesses dont ils ont spolié leurs peuples à travers une économie de rente pétrolière, minérale ou forestière, exploitant les ressources naturelles de l'Afrique au profit de grands groupes privés internationaux sans aucun retour significatif sur les populations. Mais la France

n'est pas la seule à apporter un soutien aux autocraties de la Françafrique, la Chine fait de même.

Il est urgent de mettre fin à cette complicité avec des dictateurs qui contribue à la paupérisation du plus grand nombre et au désespoir de tous ceux qui, dans ces pays, luttent pour tenter d'ouvrir des perspectives démocratiques, seule porte d'accès aux biens et services publics qui leur sont actuellement refusés.

C'est bien souvent lorsqu'on est privé de ses droits fondamentaux que l'on est incité et forcé à émigrer.

Pour prendre un tel virage, les politiques de coopération devront sortir de l'opacité qui favorise les connivences criminelles et l'indifférence de nos concitoyens.

Un premier pas dans ce sens consisterait à en faire l'objet d'un rapport annuel devant les Parlements, en vue d'un début de contrôle démocratique.

La mise en place d'un passeport de citoyenneté universelle

Le passeport de citoyenneté universelle est un « outil politique » qui pourrait permettre de faire avancer le droit à la liberté de circulation et d'installation.

Il s'agirait d'un document « officiel » délivré par des États favorables à la Citoyenneté universelle via leurs ambassades dans tous les pays du monde. Ce document, d'une valeur symbolique, ne donnerait donc pas forcément accès à des droits particuliers pour celui qui l'obtient.

À l'intérieur de ce passeport figure un texte rappelant les principes de base de la Citoyenneté universelle, signé par deux réseaux d'acteurs : la société civile (ONG, artistes, chercheurs, etc.) et des organisations et mouvements politiques (voire des collectivités locales).

L'objectif est de créer un rapport de force favorable à la citoyenneté universelle sur tous les territoires.

Enfin, les États signataires engageront des négociations multilatérales afin que les principes de la citoyenneté universelle et les droits associés s'appliquent aux ressortissants des États ayant reconnu et délivré ces passeports.

Le projet de passeport de Citoyenneté universelle a été présenté pour la première fois au Forum social mondial de Dakar (lors de la proclamation de la charte mondiale des Migrants¹, sur l'île de Gorée tout d'abord, puis dans plusieurs ateliers du FSM). Plusieurs organisations ont apporté leurs soutiens à ce projet (Secours catholique, charte mondiale des Migrants, France-Libertés, Emmaüs International...).

Les différentes assemblées de Convergence pour l'action ont soutenu l'initiative, ainsi que la tribune de conclusion du Forum dans sa déclaration finale.

À ce jour, deux gouvernements favorables à la Citoyenneté universelle ont été sollicités pour délivrer ces passeports via leurs ambassades : les gouvernements d'Équateur et de Guinée.

Les gouvernements sollicités sont très intéressés par cette proposition, même s'ils n'ont pas donné de réponse définitive à ce jour.

1. Voir annexe IV.

5^e principe constituant le développement de nouveaux espaces de démocratie

Le cinquième principe constituant du nouvel espace politique mondial est fondé sur le développement de nouveaux espaces de démocratie.

La refondation de la démocratie à tous les échelons interroge les différentes formes de citoyenneté, le rapport au temps et la place des femmes et des hommes dans la société.

Pour une refondation de la démocratie et de la citoyenneté

Les démocraties malades et absence de démocratie

Alors que de nombreux peuples expriment leur désir de démocratie dans le monde arabe, en Asie, en Afrique, les « démocraties » occidentales apparaissent plus malades que jamais. Les taux d'abstention sont élevés presque partout atteignant même 50 % aux États-Unis pour une élection aussi importante que la présidentielle. La défiance à l'égard du politique est grande et l'implication populaire limitée. Loin des votes d'adhésion, les partis apparaissent trop souvent comme des instruments au service de carrières qui, à force de durer, finissent par entretenir une confusion entre intérêt général et intérêts privés.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant que l'apparence de « démocratie » qui caractérise les pays occidentaux entraîne une réaction favorable aux populismes, au détriment des débats argumentés. Les médias dominants et les sondages participent de la manipula-

tion des masses. Le débat est atrophié. Et finalement la démocratie apparaît davantage inféodée aux intérêts « supérieurs » des détenteurs du capital qu'objet d'émancipation : dans beaucoup de pays du monde, les peuples sont appelés à payer pour les dérives d'une économie financiarisée, qui conduit les gouvernements à privatiser les biens communs et à réduire les services publics, à revenir sur les acquis sociaux des luttes antérieures. Si la démocratie était vivante, jamais elle n'aurait pu se résoudre à privatiser les bénéfiques et socialiser les pertes. La crise a démontré qu'elle ne l'était pas.

Pour autant, certaines avancées, même imparfaites, existent. Le processus constituant et la nouvelle constitution équatorienne qui en a découlé (en 2008) sont exemplaires à plus d'un titre, de même que la possibilité qui a été offerte à l'opposition vénézuélienne de convoquer un référendum révocatoire en 2004 ou le rôle joué par la société civile dans l'élection d'un bolivien d'origine amérindienne (Evo Morales) à la Présidence de la Bolivie en 2005. Comment ne se sentirait-on pas également stimulé par l'expérience de l'Islande en 2011 qui, après avoir sombré dans les pires dérives du système financier, choisit un mode participatif « en ligne » pour écrire avec les citoyens une nouvelle constitution ? Comment ne pas être sensible aux craintes qui envahissent les dictatures du monde à l'évocation du printemps arabe de 2011 ? Chacune de ces avancées a évidemment ses limites, que l'épreuve de la réalité et du pouvoir a mises en évidence. Ce qui rend d'autant plus impérieuse la nécessité d'approfondir le processus démocratique et la réflexion sur les institutions, ainsi que les exigences de l'engagement citoyen susceptibles de l'accompagner et de donner réellement le pouvoir au peuple¹.

1. Dans son livre : *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie*, Hervé Kempf rappelle bien que la démocratie a deux fondements essentiels : les institutions bien sûr, mais aussi

Entre absence de démocratie, démocraties malades et sursauts démocratiques, il apparaît notamment inconcevable d'envisager la constitution d'un nouvel espace politique mondial sans repenser profondément les espaces de la démocratie. En ce sens, les démocraties occidentales ne peuvent apparaître comme des modèles à suivre. C'est à cette refondation démocratique qu'Utopia appelle les peuples du monde, en tirant les enseignements des avancées démocratiques récentes et de leurs limites.

La refondation démocratique au cœur d'un projet d'émancipation et de la transformation sociale

La démocratie désigne communément un régime fondé sur la souveraineté populaire, c'est-à-dire, selon la formule de Abraham Lincoln « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Cette appropriation de la politique par les citoyens s'oppose donc à l'idée de dictature d'un homme ou d'une oligarchie. De même qu'elle n'est pas compatible avec un pouvoir héréditaire. La démocratie s'appuie en revanche sur des principes dont les plus fondamentaux sont le respect des droits et donc des libertés individuelles et collectives et l'égalité des citoyens. C'est sur ces deux principes indissociables que la démocratie doit mettre en place des institutions, plus ou moins formelles, visant à organiser les modes de délibération et les processus de prise de décision.

La démocratie est à la fois un outil et un objectif. Elle doit être au cœur du projet d'émancipation (c'est-à-dire d'abolition des logiques de domination) et de transformation sociale promu notamment par les mouvements altermondialistes et écologistes. Elle doit être défendue

l'engagement citoyen. L'exemple européen montre bien que la démocratie s'use si on ne s'en sert pas, c'est-à-dire si des citoyens actifs ne la font pas vivre en la contrôlant.

comme une valeur universelle qui, si elle ne signifie pas uniformisation des régimes et institutions, donne à l'individu des droits, protège les minorités et combat les aliénations. La démocratie doit constituer le pivot de la transformation de nos sociétés.

Pour être au cœur d'un projet d'émancipation, l'espace de la démocratie doit concerner l'ensemble de la vie publique, à la seule exclusion de la vie privée. La vie publique doit être ici comprise au sens large : elle intègre évidemment les différentes sphères politiques locales et régionales mais aussi les décisions prises à l'échelle du monde. La refondation démocratique doit donc être pensée aux différents échelons de la société. Ces espaces de démocratie doivent se donner les moyens d'impliquer les citoyens, de penser les modalités du contrôle et de l'initiative populaires et de déployer des contre-pouvoirs. La refondation démocratique doit enfin se penser sans hégémonie : tout en défendant certains principes que nous considérons universels, notre projet est aussi celui qui respecte les différences culturelles. Au-delà de son expression politique et institutionnelle, la démocratie doit donc être pensée de manière englobante, à l'ensemble des échelons de notre société, dans le respect des droits individuels et collectifs.

S'il ne s'agit pas de proposer un modèle unique et si chaque société et peuple, en fonction de son histoire et de sa culture, peut organiser ses institutions comme il l'entend, en aucun cas nous ne devons accepter des systèmes politiques reposant sur des « traditions » qui refuseraient à l'individu ses droits élémentaires, tels qu'établis par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

Il convient, pour faire du projet démocratique un projet d'émancipation et de transformation sociale, de dépasser les formes dominantes consistant à déléguer, pour la longue période d'un mandat, son pouvoir à un « représentant ». C'est pourtant la pratique courante

dans les démocraties occidentales, dans le cadre des institutions politiques comme dans celles de la société civile (syndicats, associations...). Ne tombons pas non plus dans le piège d'une démocratie qui, pour se prétendre « participative », ne serait qu'au mieux « consultative ».

Dans cette perspective, l'idée de « délégation » des pouvoirs doit prendre un tout autre sens que celui qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui. Il ne doit plus s'agir de déléguer des pouvoirs à des « représentants » sans contrôle ni intervention dans leurs décisions, mais de construire les conditions d'une organisation sociale dans laquelle les citoyens se répartissent les champs d'intervention, participent aux débats, formulent des propositions et remettent en cause des décisions ou des dirigeants non respectueux de la volonté populaire.

Dans une démocratie vivante, cette répartition doit conduire chacun à participer à la vie de la cité selon ses priorités et centres d'intérêts, déléguant de fait à d'autres le soin de s'intéresser aux questions qu'il n'a pas lui-même le temps ou l'envie d'aborder.

D'où l'importance du tissu associatif (et de son fonctionnement démocratique) pour organiser les débats entre citoyens et leur dialogue avec d'autres parties prenantes de la société (élus et dirigeants, acteurs économiques et sociaux...) en vue de produire un contrôle constructif des institutions démocratiques. Par ailleurs, c'est souvent par les conflits qu'émergent les revendications nouvelles, que des besoins ou des refus se manifestent avant même d'avoir été théorisés, conceptualisés, et surtout que des rapports de forces se mettent en place préparant les conditions de faisabilité et d'acceptation des avancées démocratiques.

L'un des enseignements que l'on peut tirer de l'histoire de la liberté, des avancées sociales en général et de la tradition du mouvement socialiste en particulier

c'est que le conflit est nécessaire et qu'il est fécond. Il est au cœur du processus démocratique dans nos sociétés modernes. Nier le conflit, ignorer les luttes ou les explosions sociales, c'est laisser sans boussole leurs acteurs et les enfermer dans la frustration, la violence et les fausses radicalités. Reconnaître l'utilité du conflit, c'est se mettre en position de participer aux luttes (sociales, écologiques, démocratiques, économiques) afin de mettre en valeur tout leur potentiel constructif et émancipateur. Il s'agit en somme de « socialiser la politique » comme nous appelons à « socialiser l'économie » : la démocratie est un bien commun, pas une affaire d'experts ou de professionnels, à charge pour les citoyens de construire les institutions et de s'engager activement dans leur fonctionnement, de sorte que chacun devienne un sujet politique à part entière.

Redéfinir la citoyenneté

Construire la démocratie suppose donc de repenser la citoyenneté et les institutions qui permettent l'exercice de la démocratie. Utopia défend le principe d'une citoyenneté universelle qui fait de l'ensemble des citoyens du monde des coresponsables, acteurs et décideurs de notre avenir commun.

Utopia réaffirme également que, outre la liberté de circulation et d'installation qui fonde la citoyenneté universelle, chaque individu doit être considéré comme citoyen des entités politiques relatives à son lieu de résidence, indépendamment de son lieu de naissance ou de celui de ses parents. Dans les différents espaces politiques interrégionaux, régionaux ou locaux, est considéré comme citoyen tout individu qui y réside depuis au moins cinq ans.

Les individus appartenant à des populations nomades seront considérés comme citoyens des espaces politiques sur lesquels ils auront cumulé cinq années de résidence.

Chaque citoyen sera automatiquement inscrit sur les listes électorales.

Chaque citoyen dispose des droits et est soumis aux devoirs en vigueur dans ses espaces politiques de résidence

Repenser les espaces de démocratie

Le respect des droits fondamentaux et la capacité, pour les êtres humains, de prendre en charge leur destin individuel et collectif nécessite de dépasser les cadres actuels de la démocratie.

Le cadre des États-nations et la construction des frontières qui en découle doivent être repensés pour privilégier une autodétermination des peuples, ouverte aux autres et consciente des enjeux qui fondent notre destin commun.

Les principes démocratiques, à travers le respect conjoint des droits fondamentaux, de l'égalité entre citoyens et des principes élémentaires de justice sociale, doivent irriguer les différents échelons de la société. La démocratie doit être construite aux niveaux local, régional, interrégional et mondial.

En dépassant le périmètre politique du seul État-nation, nous appelons à organiser la démocratie non seulement autour de regroupements géographiques et culturels mais également de regroupements politiques. Ces regroupements entre régions du monde permettront, au-delà des éloignements et des différences culturelles, de porter des options politiques et des causes communes et de valoriser l'interculturalité dans le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est par la défense de la démocratie à ces différents échelons et l'établissement de mécanismes permettant leurs interactions que nous participerons à la construction d'une démocratie et d'une citoyenneté mondiales.

L'avènement d'une démocratie mondiale est indissociable du développement de la démocratie aux diffé-

rents niveaux de la société : une démocratie mondiale ne pourra exister que si la démocratie existe localement et régionalement. Inversement, la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et des conflits est nécessairement mondiale.

Il s'agit pour nous de bâtir les fondements d'une démocratie qui soit non seulement formelle, mais aussi réelle : que signifierait, en effet, une démocratie formelle si les citoyens ne participaient pas ou ne croyaient plus en leurs capacités de construire leur destin collectif ?

Penser la démocratie mondiale

L'échelle du monde est celle des grands enjeux nécessitant des délibérations planétaires. Ces enjeux concernent la gestion des biens communs, la paix, l'environnement, le respect des droits fondamentaux ou la régulation des échanges. Des institutions démocratiques au niveau mondial doivent permettre d'y répondre.

Nous appelons pour cela à la mise en œuvre, au niveau planétaire, d'un processus constituant. La rédaction de la Constitution d'un nouvel espace politique mondial établira les libertés inaliénables, principes fondamentaux et institutions sur lesquelles reposera la démocratie mondiale. Elle consacrera les droits de l'homme et notamment la liberté de circulation et d'installation des individus sur l'ensemble de la planète, ainsi qu'un accès universel aux droits et besoins fondamentaux. Elle inscrira au cœur du droit mondial le principe de souveraineté alimentaire, consacrera le patrimoine environnemental en établissant des « droits de la nature » et établira les principes démocratiques élémentaires que tout espace politique se doit de respecter.

Les institutions de ce nouvel espace politique mondial seront conçues pour dépasser l'approche actuelle agrégeant les États-nations. Cet espace sera fondé sur les nouveaux espaces de démocratie et le pouvoir des citoyens du monde.

Dans l'intervalle de la mise en place de ce processus et de son aboutissement, nous militons pour une réforme profonde de l'ONU afin d'intégrer certaines de nos aspirations démocratiques dans le cadre des institutions actuelles.

La construction d'une Europe politique

La mise en place du projet d'Utopia pour l'Europe ne peut passer que par la construction d'une Europe politique impliquant l'ensemble de la société civile dans un processus démocratique.

Le parlement européen n'a quasiment pas la capacité de proposer des textes législatifs et connaît par là même un déficit de représentativité citoyenne. Utopia appelle donc à la refondation des institutions européennes pour donner aussi bien au niveau communautaire qu'au niveau local un véritable pouvoir de décision et de contrôle dans le cadre d'une Europe fédérale et internationaliste.

Utopia souligne la nécessité pour l'Union européenne de se doter d'institutions fédérales organisant le *vivre ensemble* et favorisant l'émergence d'un nouveau cosmopolitisme.

En conséquence, Utopia appelle de ses vœux la constitution d'un État fédéral européen, dirigé par un gouvernement émanant directement des citoyens européens. Des lieux de démocratie participative, animés par la société civile devront faire vivre de manière permanente et continue les débats relatifs aux orientations européennes en interaction avec les instances de décision et en contribuant au rapprochement des peuples.

Utopia appelle les gauches européennes à s'unir et à favoriser l'émergence de combats politiques communs sur de grandes questions transnationales fondamentales, sociales et environnementales. Par ailleurs, dans cette perspective, Utopia appelle de ses vœux une fédération des États-Unis socialistes d'Europe, en restant fidèle à la mémoire des socialistes de gauche européens au lendemain de la seconde guerre mondiale, comme Marceau Pivert et d'André Philippe.

Des espaces politiques régionaux et interrégionaux

Les luttes des peuples contre l'oppression et pour l'autodétermination ont été et restent des enjeux majeurs. La démocratie doit donner droit aux aspirations des peuples à vivre dans le contexte culturel et géographique qu'ils choisissent, sous réserve du respect des droits fondamentaux individuels et collectifs de l'ensemble des citoyens. Ces espaces devront être pensés non comme des replis communautaires, mais comme les composantes culturelles et politiques d'une planète ouverte dont il convient de valoriser la diversité.

Les espaces régionaux pourront être des pays, ou tout autre regroupement géographique permettant à des communautés culturelles ou politiques de s'organiser selon le mode de vie qu'elles auront choisi. Les espaces politiques interrégionaux regrouperont des espaces régionaux dont l'unité tient aux convergences politiques plus qu'à leur proximité géographique.

Ces espaces politiques sont les échelons de la démocratie pertinents pour décider de l'essentiel des lois, de la redistribution des richesses, de l'organisation sociale ou de la régulation économique régionale. Ils sont les espaces pertinents pour penser et mettre en œuvre la reconversion écologique et sociale, la relocalisation des activités économiques, la souveraineté alimentaire, l'accès aux droits et besoins fondamentaux ou l'accueil des migrants. Ces espaces constituent enfin des parties prenantes naturelles des institutions de la démocratie mondiale et des relations planétaires.

Les espaces de la démocratie locale

La démocratie locale est enfin celle qui, parce qu'elle se bâtit au plus près des citoyens, peut réagir plus rapidement et contribuer à améliorer très directement les conditions de la vie quotidienne. C'est aussi l'échelon que les citoyens peuvent investir le plus facilement. En

effet, elle concerne à la fois le rôle des citoyens dans l'activité économique et le fonctionnement des institutions politiques de proximité.

Pour que les citoyens soient actifs et la démocratie vivante, la citoyenneté locale doit être encouragée en conférant aux collectivités locales d'importants pouvoirs, selon un principe de subsidiarité. Une place significative doit également être laissée aux expérimentations sociales à petite échelle. C'est en effet au niveau local, plus qu'à tout autre, que les formes d'organisation diffèrent naturellement le plus les unes des autres : les institutions tribales ou indigènes, de même que les collectivités locales républicaines, constituent des formes légitimes de démocraties si elles respectent les droits individuels et collectifs fondamentaux. La vitalité démocratique dépend alors, en premier lieu, de la capacité des institutions à impliquer la population dans la vie de la cité et du groupe, d'en recueillir les propositions et doléances, et de les considérer effectivement.

Au-delà de l'organisation économique et sociale locale, ces démocraties de proximité doivent aussi servir d'interface avec les autres échelons démocratiques (régionaux, interrégionaux et mondiaux) qui, en contrepartie, peuvent constituer des instances de recours en cas de non-respect des droits fondamentaux ou des règles établis au sein de la démocratie mondiale. Certains pays ont démontré leur capacité à innover dans ce domaine. Le récent processus constituant en Équateur (établie dans la petite ville de Montecristi, avec des séances itinérantes visant à rencontrer les différentes populations, la possibilité offerte aux citoyens de faire remonter des propositions et d'en suivre, sur Internet, le cheminement au sein de l'Assemblée) forme une expérience dont il faut pouvoir tirer des enseignements. Il en va de même de l'usage des réseaux sociaux pour rédiger la Constitution de l'Islande après l'éclatement de la crise financière.

Penser des institutions pour une démocratie vivante : initiative et contrôle citoyen

Pour dépasser le caractère essentiellement délégataire des démocraties occidentales, la souveraineté populaire doit être dotée d'un pouvoir de contrôle et d'initiative, à chacun des échelons démocratiques considérés (du local au mondial). Ce pouvoir, comme celui des représentants politiques, doit être encadré par des institutions et contre-pouvoirs qui en limitent les possibles dérives.

Si nous ne considérons pas qu'un même modèle puisse s'appliquer à toutes les époques, à tous les pays, indépendamment des histoires et des cultures locales, nous souhaitons en revanche défendre le caractère universel de certains principes et mettre en débat des propositions institutionnelles.

Des assemblées élues de « représentants politiques », à la fois gouvernables et régulièrement renouvelées.

En établissant les rapports de force au sein de la société, en matérialisant l'état des convictions à l'issue d'un débat démocratique, l'élection nous semble une dimension cruciale de la démocratie.

C'est la raison pour laquelle nous défendons le maintien (ou, le cas échéant, la mise en place) d'assemblées de « représentants politiques », élues au suffrage universel direct, dans le cadre de scrutins de listes permettant de dégager des majorités politiques.

Il conviendra également d'interdire le cumul de mandats et d'en limiter leur renouvellement. Les institutions doivent être pensées afin que les partis ne constituent pas des enjeux de « carrière » pour des « professionnels de la politique ». Elles doivent contribuer à la déconcentration des pouvoirs, à la multiplication des lieux de délibération et de décision, ainsi qu'au renouvellement régulier de nos représentants. Dans les chambres traditionnelles

de représentants élus au suffrage universel, nous plaidons pour la limitation à deux mandats au plus (si la durée des mandats est inférieure ou égale à cinq ans) et à un mandat unique (si le mandat est plus long).

Les représentants seront forcément élus par « ticket paritaire » afin d'assurer une égale représentation entre hommes et femmes.

À côté des assemblées « politiques », le pouvoir de « contrôle citoyen » aura trois dimensions : La mise en place d'assemblées de citoyens, un pouvoir direct de révocation et un pouvoir d'initiative citoyenne.

Un pouvoir direct de révocation pour les citoyens

Les peuples doivent avoir un pouvoir de contrôle non seulement à travers l'assemblée des « représentants des citoyens » mais également en ayant la possibilité d'intervenir directement par la convocation de référendums révocatoires d'initiative citoyenne. La demande de révocation par référendum (qui aura réuni un nombre de signatures significatif) pourra concerner les élus, ou le Président d'une autorité indépendante. Pour limiter la manipulation de cet instrument, la révocation ne pourra intervenir ni dans la première, ni dans la dernière année du mandat.

Un pouvoir d'initiative citoyenne

En nous inspirant des travaux menés par la « Fondation Sciences Citoyennes » ainsi que par Attac, nous proposons que l'initiative citoyenne soit rendue possible en matière législative ou de décision publique, dans le cadre de « conventions de citoyens ». La procédure proposée permet en effet de construire des mécanismes de démocratie directe qui, parce que fondés sur la formation des citoyens et des débats approfondis, sont à même d'offrir des propositions éclairées et indépendantes sur toutes les questions d'intérêt général.

Une convention de citoyens aura pour mission de rendre un avis sur une question. Elle pourra assortir cet avis, selon le cas, d'une proposition de loi ou de décision publique qui devra alors être discutée dans un délai de 2 à 6 mois par les assemblées concernées.

Une convention de citoyens pourra être convoquée par des citoyens ou par des représentants des espaces politiques concernés. Un comité d'organisation, auquel s'adjoindront des experts, sera chargé de la mise en place de la convention. Elle se déroule alors en trois temps : une formation, un débat interne entre conventionnaires, un avis, assorti d'éventuelles recommandations ou propositions.

En France, pour une véritable VI^e République

Taux d'abstention record aux élections, désintéressement des citoyens pour la chose publique, non prise en compte de l'écologie, conflits d'intérêts, poids écrasant du président de la République et de l'exécutif, absence de contre-pouvoir, manque d'indépendance de la Justice et des médias : la constitution française de 1958 est aujourd'hui en fin de vie.

La nécessité d'en changer est ressentie par beaucoup mais la gauche, quand elle fut au pouvoir, n'a guère brillé par son audace. Résultat, à l'exception des élus locaux, le fossé ne cesse de se creuser entre les citoyens et la classe politique. Pourtant, le débat sur la constitution européenne a montré que les citoyens pouvaient s'impliquer et se passionner pour ces questions.

Nous proposons qu'à la suite d'un processus démocratique une nouvelle constitution se mette en place au plus tard à la fin de la législature qui suivra la dernière élection du parlement.

Il ne peut s'agir que d'une VI^e République et non d'une modification supplémentaire de la constitution actuelle. Celle-ci a été modifiée près de vingt fois depuis 1958, notamment pour intégrer la construction européenne, sans que soient pour autant corrigés ses principaux défauts.

Ceux-ci résultent pour beaucoup de l'esprit même de cette constitution, élaborée dans un contexte historique particulier qui ne correspond plus au contexte actuel.

Le processus d'élaboration de cette nouvelle constitution passera par la création d'une Assemblée constituante qui redéfinira l'ensemble de nos fonctionnements démocratiques. Cette nouvelle constitution devra tenir compte de trois points majeurs, dont l'insuffisance ou l'absence est responsable de la très grave crise de la démocratie représentative actuelle :

- ◆ Une véritable séparation entre les pouvoirs législatif et exécutif, l'indépendance totale du judiciaire et la garantie de la liberté et de l'indépendance des médias. Un des objectifs, par le jeu des contre-pouvoirs, doit être de rendre quasiment impossible, ou tout de suite dénoncé tout conflit d'intérêts, afin que certains élus ou responsables ne soient plus les obligés d'autres, car redevables de leur nomination, de leur carrière ou de leurs prérogatives.
- ◆ La prise en compte du temps long, qui est celui de l'écologie et des décisions allant bien au-delà de la législature. Pourrait assurer ce rôle un Sénat totalement modifié dans ses fonctions et quant aux modalités d'élection de ses membres, grâce à l'introduction de citoyens représentant les diverses catégories socioprofessionnelles, d'experts et de membres d'ONG.
- ◆ L'arrêt de la concentration exorbitante des pouvoirs entre les mains d'une seule personne : le président de la République. Ce troisième point, qui peut aller jusqu'à la suppression pure et simple du poste de président de la République est la condition sans laquelle aucune véritable réforme ne sera possible. Rappelons qu'une telle concentration de pouvoir en une seule personne n'existe nulle part ailleurs... à l'exception des régimes autoritaires ou des républiques bananières.

Par la toute puissance d'un exécutif entre les mains du président, ce régime réduit le parlement à une chambre d'enregistrement et d'exécution de la volonté présidentielle, supprimant de fait la démocratie parlementaire. Cette dérive monarchiste ou bonapartiste qui caractérise de plus en plus le régime présidentiel actuel n'est pas la

seule résultante du comportement caricatural du titulaire du titre¹, mais est rendue possible par l'actuelle constitution. La révision constitutionnelle de 2000, en inversant le calendrier électoral, a encore renforcé cette situation. Nous proposons un Premier ministre, élu par les parlementaires, qui devra constituer un gouvernement. Celui-ci ne pourra être renversé que par une majorité de parlementaires.

Historiquement, l'institution du président de la République n'était qu'une étape transitoire entre la monarchie et la République. La France en a fait une fonction au service de l'oligarchie.

Au regard des taux de participation lors de la dernière élection présidentielle, on pourrait croire que cette élection permet aux citoyens de se réappropriier le champ du politique. Mais chacun peut voir qu'un mois plus tard, pour les législatives, le taux de participation baisse sensiblement. Cette élection avec les pouvoirs considérables donnés au vainqueur a également pour conséquence de concentrer tous les enjeux de la vie politique française sur cette échéance, et donc de dévaluer les autres élections, favorisant l'abstentionnisme.

Les pouvoirs exorbitants du président de la République conjugués à son élection au suffrage universel ont en effet gravement affaibli la démocratie en France, et ce pour six raisons principales.

- ♦ **L'archaïsme**, car cette élection fait appel à un esprit monarchique : la rencontre d'un homme avec son peuple. La France n'aurait-elle pas encore assumé d'avoir voté la mort du roi ?
- ♦ **Le pouvoir exorbitant** accordé à un homme en dehors de tout principe de responsabilité (y compris au regard de ses propres promesses) et tout contrôle. D'un point de vue républicain, le mythe régressif de l'homme providentiel est d'un grand danger démocratique. En fait, il s'agit de donner une fois tous les cinq ans et pour cinq ans, une quasi-carte blanche à un individu, soit un abandon de souveraineté populaire.

1. « Avec Nicolas Sarkozy, la France croyait avoir élu un président. En quelques jours à peine, elle a découvert un gagnant au loto. » *Un président de trop*, Edwy Plenel (2011).

- ♦ **La délégitimation** ou négation de la démocratie représentative. Le Parlement ne devient qu'une courroie de transmission d'un exécutif totalement subordonné au président.
- ♦ La fausse représentativité : en 2002, le président de la République n'a été choisi au premier tour que par un Français sur sept et les risques de « 21 avril », à l'endroit ou à l'envers, peuvent exclure de cette élection près de la moitié du corps électoral. Le président n'est nullement « un arbitre au-dessus des partis et représentant l'ensemble des Français » mais toujours celui qui a su conquérir un parti majoritaire et rassembler le plus d'argent. Et donc redevable à ceux qui l'ont fait roi.
- ♦ **La lecture d'une orientation politique** à travers un seul individu aboutit à une « peoplisation » du champ politique. La télévision privilégie l'émotion à l'information et devient l'instrument décisif de l'élection. Elle impose souvent superficialité et démagogie, les « électeurs consommateurs » élisant le candidat le plus télégénique. On assiste alors à une bataille d'égos, une sorte de « star académie » politique infantilissante, où les candidats ou les candidates s'éliminent sous la pression d'une démocratie d'opinion ou sondagiaire.
- ♦ **La valorisation de l'idéologie de la compétition**, au détriment de la coopération, pourtant indispensable au vivre ensemble et à la construction d'un monde commun, socle de toute saine politique.

Il s'agit donc d'une élection qui s'appuie sur des valeurs et des pratiques structurellement et culturellement de droite et donc un piège pour la gauche, qui ne peut qu'en partie se renier si elle veut l'emporter.

Comme le disait si bien Pierre Mendès-France :
 « Choisir un homme sur la seule base de son talent, de ses mérites, de son prestige, ou de son habileté électorale, c'est une abdication de la part du peuple, une renonciation à commander, à contrôler lui-même, c'est une régression par rapport à toute une évolution que l'histoire nous a appris à considérer comme un progrès. »

Promouvoir un nouveau rapport au temps pour exercer pleinement sa citoyenneté

« La réduction de la durée du travail ne présentera pas de valeur libératrice ni ne changera la société si elle sert seulement à redistribuer le travail et à réduire le chômage... Elle exige une politique du temps qui englobe l'aménagement du cadre de vie, la politique culturelle, la formation et l'éducation, et qui refonde les services sociaux et les équipements collectifs de manière à faire une plus grande place aux activités autogérées, d'aide mutuelle, de coopération et d'autoproduction volontaires¹. »

André Gorz.

Repenser notre rapport au temps

Si la réduction du temps de travail doit rester un outil majeur de lutte contre le chômage, elle doit être d'abord et avant tout un instrument au service d'un projet de société plus large, une société du temps libéré, qui permette de construire de nouveaux espaces de démocratie.

Du temps libre supplémentaire permettra de valoriser des activités non productrices de richesses matérielles, mais porteuses de bien-être individuel et de mieux-vivre ensemble. Il faut reconnaître le « temps d'utilité sociale » comme un temps à part entière. Il doit donner à chacun la possibilité d'accéder aux engagements citoyens, à la vie associative, à son éducation et celle de ses enfants, à la culture, aux loisirs créatifs, à l'épanouissement individuel, au sport.

Libérer du temps permet de consacrer plus aux autres, à sa famille, à ses amis, à la société, à soi-même. La réduction du temps de travail est un facteur d'épanouissement individuel en même temps qu'elle cultive le lien social. Le bien-être humain doit passer par la maîtrise du temps de vie plus que par une accumula-

1. André Gorz, *Capitalisme, Socialisme, Écologie* (1991).

tion fébrile de biens matériels. Plus le temps consacré au travail rémunéré est important, plus nous avons tendance à consommer des marchandises et des services marchands pour compenser notre manque de temps, et perdons ainsi en autonomie dans la conduite de notre propre vie.

Il ne s'agit évidemment pas de décréter quel est le bon usage du temps libéré. Chacun doit pouvoir user de ce temps comme il l'entend. Le risque est néanmoins d'augmenter « le temps de cerveau disponible¹ ». D'où la nécessité d'enrichir l'offre politique, culturelle, associative de proximité, de redonner toute sa place à l'éducation populaire. Car, si le temps libéré ouvre de nombreuses perspectives, il peut être un nouveau facteur d'inégalité sociale entre, d'un côté, ceux qui pourraient mettre à profit ce temps libéré et, de l'autre, ceux qui seraient condamnés à le subir. Le temps libéré ne doit pas être le temps des seules classes privilégiées.

Dans ce combat, plus qu'une simple solution, la réduction du temps de travail constitue une opportunité pour de nouveaux horizons politiques et un nouveau rapport au temps conforme à nos valeurs.

Dans le même temps, nous devons envisager de nouvelles formes de réduction du temps de travail conçues sur l'ensemble de la vie. Il n'est pas facile aujourd'hui d'interrompre quelques années sa vie professionnelle pour se former ou pour faire autre chose que travailler, et reprendre ensuite une activité. À côté de l'aménagement de la journée et de la semaine de travail, c'est le

1. « Il y a beaucoup de façons de parler de la télévision. Mais dans une perspective « business », soyons réalistes : à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit [...] Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible [...]. » Patrick Le Lay, alors PDG de TF 1.

déroulement de toute la vie professionnelle qui devrait être repensé pour rendre possible les interruptions, les bifurcations, les cessations progressives d'activités favorables à l'épanouissement personnel.

Ce sont ces chemins que nous proposons d'explorer pour parvenir à de nouvelles modalités de réduction du temps de travail, plus imaginatives, plus porteuses d'avenir.

Pourquoi d'ailleurs ne pas mettre en débat et approfondir la proposition suivante : fixer un nombre global d'heures de travail à effectuer dans sa vie, variable selon la pénibilité, en disposant d'une certaine liberté dans la répartition de ces heures ? Avec l'aide d'un crédit-temps, chaque travailleur se verrait par exemple reconnaître le droit de cesser momentanément son activité professionnelle pour mener un projet hors de la sphère du travail.

Il faudra également reconnaître le « temps d'utilité sociale » comme un temps à part entière. Les activités associatives, et notamment l'exercice de mandat exécutif dans une association d'éducation populaire, d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique, pourraient compter dans le calcul des droits à la retraite par exemple.

Cette politique de libération du temps doit être la même pour tous. Cela suppose des politiques volontaristes d'accompagnement culturel, d'éducation et de loisirs.

En France, poursuivre la réduction du temps de travail

Contrairement à une idée reçue et répétée, ce n'est pas en France qu'on travaille le moins : en 2006, la durée moyenne hebdomadaire du temps de travail est de 36,1 heures en France, de 34,6 heures au Danemark, de 35 heures en Suède, et de 36,4 en Angleterre¹. Et pourtant, la priorité des gouvernements de droite qui se succèdent

1. Eurostat (organisme statistique officiel de l'Europe).

reste la remise en cause de cette tendance historique. La droite et le patronat ne cessent de rejeter la faute du chômage actuel sur les employés coupables de ne pas vouloir travailler plus.

Il y a 100 ans, le nombre d'heures travaillées par personne en France dans le cours d'une vie correspondait à un peu plus du double du temps de travail moyen actuel. Pour enclencher un processus continu de réduction du temps de travail, nous nous prononçons pour une diminution de la durée légale du travail à 32 heures, sur le modèle de la semaine de 4 jours (c'est-à-dire une diminution qui dégage de véritables espaces de temps libre sur la semaine, le mois, l'année ou même sur une vie entière) ou sur 185 jours annuels (aménagements à négocier avec les partenaires sociaux) avec une limitation stricte des heures supplémentaires qui seront largement majorées.

« La réduction du temps de travail, hantise de la bourgeoisie à toutes les époques et sous toutes les latitudes, est le pivot de l'inversion du sens du partage de la valeur ajoutée entre le travail et le capital. » (J.-M. Harribey)

Le temps des femmes

Le désir, la possession, l'amour, le rêve, l'aventure et les mots qui nous émeuvent : donner, conquérir, s'unir, garderont leur sens. C'est au contraire quand sera aboli l'esclavage d'une moitié de l'humanité et tout le système d'hypocrisie qu'il implique, que la « section » de l'humanité révélera son authentique signification et que le couple humain trouvera sa vraie figure.

Simone de Beauvoir¹.

Comment imaginer construire un nouvel espace politique mondial en oubliant la moitié de l'humanité ?

Militer pour le droit des femmes, c'est militer pour le droit de tous, comme le proclamait Mary Wollstonecraft, économiste, dans le cadre de son analyse des inégalités sociales entre les sexes, en établissant que toutes les inégalités – entre les sexes, les classes, les races les

1. *Le deuxième sexe* (1949).

nations – sont liées entre elles. « Les femmes ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie, rappelle Gisèle Halimi¹ : elles se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent. »

Le combat pour l'égalité des sexes est un des plus radicaux. Les historiens et anthropologues l'ont vérifié maintes fois. Aucune civilisation n'en a fait une question mineure car à travers cette question, il y a tout le problème du rapport à l'autre, différent et identique. Dans toutes les sociétés, de tout temps, le masculin a plus de pouvoir que le féminin.

Cette histoire a marqué les imaginaires durablement (les contes de fées, par exemple) et le xx^e siècle, que l'on a pu appeler le siècle des femmes (Michèle Perrot), n'a évidemment pas suffi à modifier en profondeur ce regard qui date de plusieurs millénaires.

Il est vrai qu'avec la maîtrise de la contraception, la question de l'enfantement a changé : les femmes sont devenues des sujets autonomes. « Les hommes perdront la fière conscience de leur virilité féconde », avait déclaré très sérieusement un éminent député français en 1967, lors des débats sur la contraception.

Revendiquer une position féministe interroge tout d'abord nos grilles de lecture politique traditionnelles, notre identité, notre sexualité, nos pratiques militantes et personnelles, un univers où nous sommes tous des bourreaux et des victimes conditionnés par des stéréotypes.

Être féministe, c'est déconstruire la domination masculine

Pour pouvoir déconstruire la domination masculine, il faut savoir ce qui l'a construite.

La domination masculine est le résultat de l'emprise d'un imaginaire social et culturel globalisant qui

1. G. Halimi dans *Le Monde* en 1997.

concerne l'ensemble de la société et produit le genre. Le genre est une construction, une « performance sociale¹ », une intériorisation progressive de modèles qui nous assignent en tant qu'« homme » ou « femme » à des rôles, des comportements différenciés dans une société. « On ne naît pas femme, on le devient », affirme Simone de Beauvoir.

Des études l'ont démontré : l'interprétation des pleurs d'un bébé (pour une fille, on imagine qu'elle a de la peine, pour un garçon, qu'il est en colère), les jouets, l'habillement, les couleurs, la manière d'enseigner l'histoire, la valorisation de certaines « valeurs » : fierté et courage pour les garçons, fragilité et indulgence pour les filles, l'hétéronormativité, et bien d'autres signes encore conditionnent chacun d'entre nous à tenir son rôle d'homme ou de femme, de façon binaire, de façon duale². De ce fait, on conditionne les futurs hommes à être dominants et les futures femmes à être dominées.

Comme si notre vision de la société était en noir et blanc, notre vision de la société s'opère à travers des rapports de genre.

Il existe donc une véritable tyrannie du genre qui a pris en otage une caractéristique biologique pour en faire une norme sociale édictant ses lois et perpétuant la domination d'un genre sur l'autre. Par ailleurs, nous considérons que le corps est aussi le produit d'une histoire. Les normes sociales façonnent aussi le corps³. De récentes études⁴ paléontologiques montrent par exemple que la différence de taille et de masse musculaire est liée à l'histoire humaine. La différenciation sexuée des rôles s'est réalisée en parallèle d'un processus de socialisation.

1. Judith Butler, philosophe féministe américaine.

2. Voir le film *La Domination masculine*, Patrick Jean (2010).

3. Thomas Laqueur *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident* (1992).

4. Pierre-Henri Gouyon (2008) et Priscille Touraille (2008).

Les habitudes sociales et alimentaires ont été construites à travers le prisme de la domination masculine produisant peu à peu une distinction corporelle que l'on estime à tort aujourd'hui comme « originelle ».

Il ne s'agit pas de nier tout caractère biologique à la distinction de sexe mais de combattre les discours qui créent une hiérarchie entre ces différences. La catégorie des intersexes pourrait contribuer à montrer que l'humanité n'est peut-être pas uniquement divisée en deux. L'intersexualité ainsi que la transsexualité participent beaucoup de cette acceptation d'une diversité excédant une binarité femmes-hommes.

Déconstruire la domination masculine c'est donc bien d'abord déconstruire les représentations, les imaginaires.

Le féminisme reste un combat d'avant-garde

La domination masculine se matérialise aussi par une place particulière et restreinte des femmes dans la société.

En France par exemple, si la condition des femmes a connu un certain nombre d'avancées, elle reste relativement récente et précaire : l'interdiction de licencier une femme enceinte date seulement de 1980, le remboursement de l'avortement de 1982 et la fin de l'autorisation parentale pour avorter pour les mineurs de 2001...

À l'heure où chaque année deux millions de femmes sont toujours excisées dans le monde, les acquis sont plus que jamais fragiles. Et nous restons dans un système global de domination qui sévit dans toutes les sphères.

Cette domination masculine s'exprime à travers une violence qui n'est pas que symbolique : en France, une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son compagnon ou mari.

Dans la quasi-totalité des pays du monde, la place des femmes reste honteusement faible dans la sphère

politique. D'ailleurs, l'un des domaines où les femmes subissent le plus cette domination concerne la prise de parole en public. Minoritaires au sein des instances délibératives, elles ont rarement l'occasion de s'exprimer et, lorsqu'elles le font, le degré d'écoute est souvent plus faible.

Dans la sphère professionnelle, le salaire des femmes ne représente en moyenne (donnée OCDE) que 84 % de celui des hommes à qualification et poste identiques. Elles représentent 85 % des emplois à temps partiel, 80 % des travailleurs pauvres. Et devenir mère reste un frein à la carrière professionnelle : une sur trois modifie son rythme de travail après un premier enfant. Dans la sphère dite « privée », on constate indéniablement une plus grande implication des hommes, mais elle reste à améliorer, dans un échange concerté.

Comme le dit Dominique Méda, « la répartition des tâches familiales est une affaire publique ».

Le capitalisme duplique, approfondit et amplifie la logique de domination masculine en spécialisant les hommes dans la valeur d'échange et en enfermant les femmes dans la valeur d'usage. Le féminisme reste donc un combat d'avant-garde.

La traduction politique du féminisme dans notre projet

Nous devons réaffirmer que l'identité et l'activité humaine sont plurielles : sociale, parentale, politique, amoureuse, de production. Toutes sont nécessaires.

« Déspécialiser les rôles » est également essentiel, c'est-à-dire favoriser un rééquilibrage des rôles entre l'homme et la femme en impliquant fortement les pères dans la vie parentale, en leur donnant l'occasion de relativiser leur investissement dans le travail.

La poursuite de la réduction du temps de travail et la mise en place d'un revenu universel sont des projets qui contribueront à une meilleure répartition des

rôles et des tâches domestiques et familiales et donc un accès plus égalitaire à l'emploi. L'allongement de façon significative du congé de paternité et du congé parental contribuera aussi à cet objectif.

Parce que ces inégalités sont d'autant plus fortes que la condition sociale des femmes est précaire, nous veillerons, dans le code du travail à renforcer la législation concernant le délai de prévenance et la flexibilité des horaires et à permettre par la loi aux salariés d'augmenter ou de baisser leur temps de travail avec des possibilités de refus très limitées pour l'employeur comme c'est le cas aux Pays-Bas. Nous souhaitons que la parité soit effective pour l'ensemble des institutions ou instances représentant les salariés (comité d'entreprise, délégué du personnel, Prud'hommes...)

Nous proposons une législation contraignant les employeurs à respecter l'égalité en termes de salaire et d'accès à tous les métiers et à toutes les catégories de postes.

L'investissement dans des centres IVG est essentiel. De même, une sensibilisation à la sexualité assurée par des infirmières et infirmiers scolaires ou des associations reconnues d'utilité publique sera assurée systématiquement dans les lycées et les collèges.

Une prise en charge des femmes victimes de violences dès l'accueil dans les commissariats sera organisée par des personnels formés à cet effet. Un nombre suffisant de lieux d'accueil adaptés (soutien psychologique, juridique, aide au logement...) sera assuré.

Bien entendu, l'imposition séparée sera mise en place là afin de conforter une indépendance financière.

Enfin dans la sphère politique, nous nous prononçons pour une stricte parité via des « tickets paritaires » à tous les échelons, qui amènerait mécaniquement à la parité (division du nombre d'entité électorale par deux avec élection de deux titulaires de sexes différents par entité).

Cette position de principe permet non seulement de répondre à une injustice, mais également d'être plus efficace en intégrant les femmes et de fait ce qu'elles représentent, dans la prise de décisions politiques; elle permet aussi d'agir sur les représentations, de contribuer à donner à voir à tous et toutes de nouveaux repères, de nouvelles normes, pour dépasser les rapports de genre.

Déconstruire la domination masculine, sortir de la dictature d'un genre sur un autre, bouleverser nos représentations et notre imaginaire impliquent de mettre en place des politiques radicales qui touchent l'ensemble des sphères de la vie.

Réunissons les conditions d'une société où, si l'on ne choisit pas son sexe, on peut choisir son genre, en veillant à ce qu'aucun d'eux ne puisse dominer l'autre.

L'assignation à un genre ou un sexe est donc une première forme de violence que nous devons dénoncer. Chacun devrait pouvoir se construire le genre qu'il veut, tel qu'il l'entend, au-delà du choix réducteur d'une binarité. Il ne s'agit donc pas de nier le genre mais d'en ouvrir les frontières et de rendre la multitude des identités de genre possible.

Nous proposerons dans les programmes scolaires, périscolaires et d'éducation populaire, une vigilance sur les clichés de genre, une sensibilisation à la richesse de la diversité.

Conclusion

Réinventer la politique

La crise sociale et écologique nous entraîne dans une mission redoutable mais exaltante. Une mission qui demandera à notre génération de réinventer la politique et de construire un monde permettant à chacun de se réaliser individuellement et collectivement. Une mission qui devra repenser le social dans le cadre de l'écologie et l'écologie dans sa dimension sociale et politique. Une mission qui devra déconstruire l'idéologie productiviste dominante et réconcilier le global et le local. Une mission qui redéfinira ce qu'est la richesse pour une société et pour un individu, et traduira en actes et en propositions nos convictions et notre enthousiasme.

En ce début de siècle, le capitalisme productiviste et financier est condamné, mais il ne le sait pas encore, ou ne veut pas le savoir. Sa bonne santé, hier encore spectaculaire et insolente, commence à révéler ses premiers signes de faiblesse. Encore perçu comme le seul modèle efficace et réaliste, il règne sur la production des produits et services, sur la diffusion mondiale d'une culture uniformisée et a réussi à déconnecter le monde financier de l'économie réelle. Mais les signes annonciateurs de sa fin commencent à apparaître : épuisement des ressources naturelles, dérèglement climatique, montée en puissance des inégalités, dégradation des conditions de vie sur terre, pollutions de l'eau, de l'air et du sol, replis communautaires et religieux.

Reprenre le combat des idées et du projet de société, lutter contre l'idéologie dominante pour laquelle croissance matérielle, épanouissement par la consommation et centralité de la valeur travail constituent l'horizon indépassable, voilà le socle, l'accord minimum qui permet à tous ceux qui partagent ce constat de nous

rejoindre pour construire les fondations d'un alterdéveloppement.

La marche du monde et celle de nos sociétés vont plus que jamais influencer sur notre vie quotidienne. L'état de la planète, les connexions sociales, la mondialisation des idées, des organisations productives, ainsi que les technologies de l'information nous rendent de plus en plus dépendants les uns des autres. C'est pourquoi nous devons réinvestir le champ du politique. Trop souvent prisonnier d'un soi-disant « réalisme », on oublie qu'en politique il y a toujours d'autres approches, d'autres décisions à prendre et que rien n'est inéluctable.

Le XXI^e siècle devra être social, écologique et convivial ou sera celui des catastrophes naturelles et humaines. Réinvestir le champ de la politique ne se limite pas aux seuls partis ou aux grandes organisations du mouvement social. Les obligations qui pèsent sur la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous ne permettent pas toujours de s'investir comme nous le souhaiterions. L'engagement de proximité, au niveau de la commune, de l'école, du tissu associatif, est aussi un levier pour propager convictions et actions. À condition que cette citoyenneté locale, faite nécessairement de petits pas, ne se limite pas à la gestion ou l'amélioration du quotidien, mais s'inscrive dans une vision à plus long terme sur le type de société que nous voulons construire.

Oui, une autre manière d'imaginer, de penser et de faire de la politique est possible. Sur le fond et sur la forme, on ne peut vouloir une autre politique en la faisant comme avant.

Nous sommes et resterons certainement encore quelque temps minoritaires. Mais ce sont toujours les minorités qui arrivent à faire bouger les choses. Tous les grands changements ont eu comme catalyseur un groupe d'individus capables de cristalliser les attentes, de construire les rapports de force, de proposer un nouveau projet de société. Nous voulons, avec d'autres, être de ceux-là.

Nous ne sommes pas seuls, nous avons des alliés, connus et inconnus, qui vont dans la même direction, en préférant d'autres méthodes pour faire bouger les lignes. La dynamique a commencé, les réseaux se construisent. Produisons collectivement une pensée nouvelle à la hauteur des enjeux.

La mise en cause du productivisme et la construction, non d'alternances, mais d'alternatives susceptibles à terme d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre sont notre impératif et notre urgence.

Et l'urgence, c'est aujourd'hui, ensemble.

Postface

La sortie du capitalisme a déjà commencé

par André Gorz

La question de la sortie du capitalisme n'a jamais été plus actuelle. Elle se pose en des termes et avec une urgence d'une radicale nouveauté. Par son développement même, le capitalisme a atteint une limite tant interne qu'externe qu'il est incapable de dépasser et qui en fait un système mort-vivant qui se survit en masquant par des subterfuges la crise de ses catégories fondamentales : le travail, la valeur, le capital.

Cette crise de système tient au fait que la masse des capitaux accumulés n'est plus capable de se valoriser par l'accroissement de la production et l'extension des marchés. La production n'est plus assez rentable pour pouvoir valoriser des investissements productifs additionnels. Les investissements de productivité par lesquels chaque entreprise tente de restaurer son niveau de profit ont pour effet de déclencher des formes de concurrence meurtrières qui se traduisent, entre autres, par des réductions compétitives des effectifs employés, des externalisations et délocalisations, la précarisation des emplois, la baisse des rémunérations, donc, à l'échelle macroéconomique, la baisse du volume de travail productif de plus-value et la baisse du pouvoir d'achat. Or moins les entreprises emploient de travail et plus le capital fixe par travailleur est important, plus le taux d'exploitation, c'est-à-dire le surtravail et la survaleur produite par chaque travailleur, doivent être élevés. Il y a à cette élévation une limite qui ne peut être indéfiniment reculée, même si les entreprises se délocalisent en Chine, aux Philippines ou au Soudan.

Les chiffres attestent que cette limite est atteinte. L'accumulation productive de capital productif ne cesse de régresser. Aux États-Unis, les 500 firmes de l'indice Standard & Poor's disposent, en moyenne, de 631 milliards de réserves liquides; la moitié des bénéfices des entreprises américaines provient d'opérations sur les marchés financiers. En France, l'investissement productif des entreprises du CAC 40 n'augmente pas, même quand leurs bénéfices explosent. L'impossibilité de valoriser les capitaux accumulés par la production et le travail explique le développement d'une économie fictive fondée sur la valorisation de capitaux fictifs. Pour éviter une récession que dévaloriserait le capital excédentaire (suraccumulé), les pouvoirs financiers ont pris l'habitude d'inciter les ménages à s'endetter, à consommer leurs revenus futurs, leurs gains boursiers futurs, la hausse future de la valeur marchande de leur logement, cependant que la Bourse capitalise la croissance future, les profits futurs des entreprises, les achats futurs des ménages, les gains que feraient dégager les dépeçages et restructurations, imposés par les LBO, d'entreprises qui ne s'étaient pas encore mises à l'heure de la précarisation, surexploitation et externalisation de leurs personnels.

La valeur fictive (boursière) des actifs financiers a doublé en l'espace d'environ six ans, passant de 80 000 à 160 000 milliards de dollars (soit trois fois le PIB mondial), entretenant aux États-Unis une croissance économique fondée sur l'endettement intérieur et extérieur, lequel entretient de son côté la liquidité de l'économie mondiale et la croissance de la Chine, des pays voisins, et par ricochet, de l'Europe.

L'économie réelle est devenue un appendice des bulles financières. Il faut impérativement un rendement élevé du capital propre des firmes pour que la bulle boursière n'éclate pas - et une hausse continue du prix de l'immobilier pour que n'éclate pas la bulle des certificats

d'investissement immobilier vers lesquels les banques ont attiré l'épargne des particuliers en leur promettant monts et merveilles – car l'éclatement des bulles menacerait le système bancaire de faillites en chaîne, l'économie réelle d'une dépression prolongée (la dépression japonaise dure depuis quinze ans). « Nous cheminons au bord du gouffre », écrivait Robert Benton. Voilà qui explique qu'aucun État n'ose prendre le risque de s'aliéner ou d'inquiéter les puissances financières. Il est impensable qu'une politique sociale ou une politique de « relance de la croissance » puisse être fondée sur la redistribution des plus-values fictives de la bulle financière. Il n'y a rien à attendre de décisif des États nationaux qui, au nom de l'impératif de compétitivité, ont au cours des trente dernières années abdiqué pas à pas leurs pouvoirs entre les mains d'un quasi-État supranational imposant des lois faites sur mesure dans l'intérêt du capital mondial dont il est l'émanation. Ces lois, promulguées par l'OMC, l'OCDE, le FMI, imposent dans la phase actuelle le tout-marchand, c'est-à-dire la privatisation des services publics, le démantèlement de la protection sociale, la monétarisation des maigres restes de relations non commerciales. Tout se passe comme si le capital, après avoir gagné la guerre qu'il a déclaré à la classe ouvrière, vers la fin des années 1970, entendait éliminer tous les rapports sociaux qui ne sont pas des rapports acheteur/vendeur, c'est-à-dire qui ne réduisent pas les individus à être des consommateurs de marchandises et des vendeurs de leur travail ou d'une quelconque prestation considérée comme « travail » pour peu qu'elle soit tarifée. Le tout-marchand, le tout-marchandise comme forme exclusive du rapport social poursuit la liquidation complète de la société dont Margaret Thatcher avait annoncé le projet. Le totalitarisme du marché s'y dévoilait dans son sens politique comme stratégie de domination. Dès lors que la mondialisation du capital et des marchés, et la férocité de la concu-

rence entre capitaux partiels, exigeaient que l'État ne fût plus le garant de la reproduction de la société mais le garant de la compétitivité des entreprises, ses marges de manœuvre en matière de politique sociale étaient condamnées à se rétrécir, les coûts sociaux à être dénoncés comme des entorses à la libre concurrence et des entraves à la compétitivité, le financement public des infrastructures à être allégé par la privatisation.

Le tout-marchand s'attaquait à l'existence de ce que les Britanniques appellent les *commons* et les Allemands le *Gemeinwesen*, c'est-à-dire à l'existence des biens communs indivisibles, inaliénables et inappropriables, inconditionnellement accessibles et utilisables par tous. Contre la privatisation des biens communs, les individus ont tendance à réagir par des actions communes, unis en un seul sujet. L'État a tendance à empêcher, et le cas échéant à réprimer cette union de tous d'autant plus fermement qu'il ne dispose plus des marges suffisantes pour apaiser des masses paupérisées, précarisées, dépouillées de droits acquis. Plus sa domination devient précaire, plus les résistances populaires menacent de se radicaliser, et plus la répression s'accompagne de politiques qui dressent les individus les uns contre les autres et désignent des boucs émissaires sur lesquels concentrer leur haine.

Si l'on a à l'esprit cette toile de fond, les programmes, discours et conflits qui occupent le devant de la scène politique paraissent dérisoirement décalés par rapport aux enjeux réels. Les promesses et les objectifs mis en avant par les gouvernements et les partis apparaissent comme des diversions irréelles qui masquent le fait que le capitalisme n'offre aucune perspective d'avenir sinon celle d'une détérioration continue des conditions de vie, d'une aggravation de sa crise, d'un affaissement prolongé passant par des phases de dépression de plus en plus longues et de reprise, de plus en plus faibles. Il n'y a aucun « mieux » à attendre si on juge le mieux selon

les critères habituels : il n'y aura plus de « développement » sous la forme du plus d'emplois, plus de salaire, plus de sécurité. Il n'y aura plus de « croissance » dont les fruits puissent être socialement redistribués et utilisés pour un programme de transformations sociales transcendant les limites et la logique du capitalisme.

L'espoir mis, il y a quarante ans, dans des « réformes révolutionnaires » qui, engagées de l'intérieur du système sous la pression de luttes syndicales, finissent par transférer à la classe ouvrière les pouvoirs arrachés au capital, cet espoir n'existe plus. La production demande de moins en moins de travail, distribue de moins en moins de pouvoir d'achat à de moins en moins d'actifs ; elle n'est plus concentrée dans de grandes usines pas plus que ne l'est la force de travail. L'emploi est de plus en plus discontinu, dispersé sur des prestataires de service externes, sans contact entre eux, avec un contrat commercial à la place d'un contrat de travail. Les promesses et programmes de « retour » au plein-emploi sont des mirages dont la seule fonction est d'entretenir l'imaginaire salarial et marchand, c'est-à-dire l'idée que le travail doit nécessairement être vendu à un employeur et les biens de subsistance achetés avec l'argent gagné ; autrement dit : qu'il n'y a pas de salut en dehors de la soumission du travail au capital et de la soumission des besoins à la consommation de marchandises ; qu'il n'y a pas de vie, pas de société au-delà de la société de la marchandise et du travail marchandisé, au-delà et en dehors du capitalisme.

L'imaginaire marchand et le règne de la marchandise empêchent d'imaginer une quelconque possibilité de sortir du capitalisme, et empêchent par conséquent de vouloir en sortir. Aussi longtemps que nous restons prisonniers de l'imaginaire salarial et marchand, l'anti-capitaliste et la référence à une société au-delà du capitalisme resteront abstraitement utopiques, et les luttes sociales contre les politiques du capital resteront des

luttres défensives qui, dans le meilleur des cas, pourront freiner un temps mais non pas empêcher la détérioration des conditions de vie.

La « restructuration écologique » ne peut qu'aggraver la crise du système. Il est impossible d'éviter une catastrophe climatique sans rompre radicalement avec les méthodes et la logique économique qui y mènent depuis 150 ans. Si on prolonge la tendance actuelle, le PIB mondial sera multiplié par un facteur 3 ou 4 d'ici à l'an 2050. Or, selon le rapport du Conseil sur le climat de l'ONU, les émissions de CO₂ devront diminuer de 85 % jusqu'à cette date pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C au maximum. Au-delà de 2°, les conséquences seront irréversibles et non maîtrisables.

La décroissance est donc un impératif de survie. Mais elle suppose une autre économie, un autre style de vie, une autre civilisation, d'autres rapports sociaux. En leur absence, la décroissance risque d'être imposée à force de restrictions, rationnements, allocations de ressources caractéristiques d'un socialisme de guerre. La sortie du capitalisme s'impose donc d'une façon ou d'une autre. La reproduction du système se heurte à la fois à ses limites internes et aux limites externes engendrées par le pillage et la destruction d'une des deux « principales sources d'où jaillit toute richesse » : la terre. La sortie du capitalisme a déjà commencé sans être encore voulue consciemment. La question porte seulement sur la forme qu'elle va prendre et la cadence à laquelle elle va s'opérer.

L'instauration d'un socialisme de guerre, dictatorial, centralisateur, technobureaucratique, serait la conclusion logique - on est tenté de dire « normale » - d'une civilisation capitaliste qui, dans le souci de valoriser des masses croissantes de capital, a procédé à ce que Marcuse appelle la « désublimation répressive », c'est-à-dire la répression des « besoins supérieurs », pour créer méthodiquement des besoins croissants de consom-

mation individuelle, sans s'occuper des conditions de leur satisfaction. Elle a éludé dès le début la question qui est à l'origine des sociétés : la question du rapport entre les besoins et les conditions qui rendent leur satisfaction possible ; la question de la façon de gérer des ressources limitées de manière qu'elles suffisent durablement à couvrir les besoins de tous ; et inversement la recherche d'un accord général sur ce qui suffira à chacun, de manière que les besoins correspondent aux ressources disponibles.

Nous sommes donc arrivés à un point où les conditions n'existent plus qui permettraient la satisfaction des besoins que le capitalisme nous a donnés, inventés, imposés, persuadé d'avoir afin de pouvoir écouler des marchandises qu'il nous a enseigné à désirer. Pour nous enseigner à y renoncer, l'écodictature semble à beaucoup être le chemin le plus court. Elle aurait la préférence de ceux qui tiennent le capitalisme et le marché pour seuls capables de créer et de distribuer des richesses ; et qui prévoient une reconstitution du capitalisme sur de nouvelles bases après que des catastrophes écologiques auront remis les compteurs à zéro en provoquant une annulation des dettes et des créances.

Pourtant une tout autre voie de sortie s'ébauche. Elle mène à l'extinction du marché et du salariat par l'essor de l'autoproduction, de la mise en commun et de la gratuité. On trouve les explorateurs et éclaireurs de cette voie dans le mouvement des logiciels libres, du réseau libre (*Freenet*), de la culture libre qui, avec la licence CC (*Créative Commons*) rend libre (et libre : *free* signifie en anglais, à la fois librement accessible et utilisable par tous, et gratuit), l'ensemble des biens culturels – connaissances, logiciels, textes, musique, films, etc. – reproductibles en un nombre illimité de copies pour un coût négligeable. Le pas suivant serait logiquement la production « libre » de toute la vie sociale, en commençant par soustraire au capitalisme certaines

branches de produits susceptibles d'être autoproduits localement par des coopératives communales. Ce genre de soustraction à la sphère marchande s'étend pour les biens culturels où elle a été baptisée « *out-cooperating* », un exemple classique étant Wikipédia qui est en train d'*out-cooperate* l'*Encyclopedia Britannica*. L'extension de ce modèle aux biens matériels est rendue de plus en plus faisable grâce à la baisse du coût des moyens de production et à la diffusion des savoirs techniques requis pour leur utilisation. La diffusion des compétences informatiques, qui font partie de la « culture du quotidien » sans avoir à être enseignées, est un exemple parmi d'autres. L'invention des *fabbers*, aussi appelés *digital fabricators* ou *factories in a box* – il s'agit d'une sorte d'ateliers flexibles transportables et installables n'importe où – ouvre à l'autoproduction locale des possibilités pratiquement illimitées.

Produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons est la voie royale de la sortie du marché : elle nous permet de nous demander de quoi nous avons réellement besoin, en quantité et en qualité, et de redéfinir par concertation, compte tenu de l'environnement et des ressources à ménager, la norme du suffisant que l'économie de marché a tout fait pour abolir. L'auto réduction de la consommation, son auto-limitation – le *self-restraint* – et la possibilité de recouvrer le pouvoir sur notre façon de vivre, passent par là.

Il est probable que les meilleurs exemples de pratiques alternatives en rupture avec le capitalisme nous viennent du Sud de la planète, si j'en juge d'après la création, au Brésil, dans des favelas, mais pas seulement, des « nouvelles coopératives » et des *pontos de cultura*. Claudio Prado, qui dirige le département de la culture numérique au ministère de la Culture, déclarait récemment : « Le job est une espèce en voie d'extinction... Nous espérons sauter cette phase merdique du xx^e siècle pour passer directement du xix^e au xx^e ».

L'autoproduction et le recyclage des ordinateurs, par exemple, sont soutenus par le gouvernement : il s'agit de favoriser « l'appropriation des technologies par les usagers dans un but de transformation sociale ». Si bien que les trois quarts de tous les ordinateurs produits au Brésil en 2004/5 étaient autoproduits.

ANDRÉ GORZ, septembre 2007.

ANNEXES

Annexe I

Utopia et l'utopie

Je ne propose pas une utopie normative, mais les conditions formelles d'une procédure qui permette à chaque collectivité de choisir continuellement son utopie réalisable.

IVAN ILLICH¹.

En 1996, lors de sa création, le Mouvement a choisi le nom d'Utopia en référence à l'*Utopia* de Thomas Moore, lui-même s'inspirant de *La République* de Platon. Par ce choix, le Mouvement manifestait une volonté de rupture avec les politiques pratiquées à gauche, qui se résumaient à la prise ou la conservation du pouvoir, accompagnée d'un programme à court terme. Mais surtout, ce choix exprimait le désir et la liberté d'imaginer sans tabous un projet de société permettant l'épanouissement individuel et collectif. Pour le Mouvement Utopia c'est donc une provocation vis-à-vis du « réalisme » politique au nom de quoi on renonce à toutes ses aspirations et où l'on passe ainsi du compromis à la compromission. Mais c'est surtout un moteur, une impulsion qui permet de libérer la créativité pour imaginer et décrire les contours et le cheminement de ce projet de société. Beaucoup d'utopies d'hier sont des réalités d'aujourd'hui.

Le mot utopie est polysémique

Synthèse des mots grecs *ou-topos* (lieu qui n'est nulle part) et *eu-topos* (lieu de bonheur), l'*utopia* est donc étymologiquement tout à la fois une chimère et un idéal à atteindre. Pour les apôtres du réalisme ou du renoncement, l'adjectif utopique a vocation à disqualifier le propos. L'utopie est alors interprétée

1. Ivan Illich *La convivialité* (1973).

comme ce qui est irréalisable, voire dangereux, telles ces révolutions qui ont mal tourné. Il est néanmoins aisé de répondre que c'est justement quand les acteurs de ces révolutions ont renoncé à l'utopie qu'elles ont dégénéré.

Au contraire, notre utopie s'oppose à ceux qui pensent que l'on peut se développer infiniment dans un monde fini, ceux qui pensent qu'on peut continuer comme avant, ceux qui pensent que le progrès résoudra nos problèmes, que le capitalisme peut se réguler ou se moraliser. Ces fausses utopies-là nous promettent des lendemains qui déchanteront.

Pour le Mouvement Utopia, s'inspirer de l'*Utopie* ne signifie en aucune manière être naïf, candide ou angélique. Nous n'ignorons rien des rapports de force actuels. L'histoire nous a appris que la nature humaine est à la fois bonne et mauvaise, capable du pire comme du meilleur. C'est pourquoi nous pensons que c'est par une organisation politique, donc collective, permettant l'expression de la démocratie à tous les niveaux, que les sociétés feront s'épanouir le meilleur, tout en ne permettant plus le pire.

Quelques citations concernant l'utopie

L'utopie est la vérité de demain. (Victor Hugo)

L'utopie est une vérité anticipée. (Albert Camus)

L'utopie [...] a pour fonction de nous donner par rapport à des tas de choses existants, le recul qui nous permette de juger ce que nous faisons à la lumière de ce que nous pourrions ou devrions faire. (André Gorz)

L'utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. (Théodore Monod)

Il vaut mieux avoir une bonne utopie dans la tête qu'une mauvaise réalité en face de soi. (Isabelle Chenebault)

L'utopie dessine une alternative, elle est le récit d'un autre monde qui autorise les individus à ne « pas se soumettre à l'aliénation du monde présent. (Paul Ricœur)

Le progrès n'est que l'accomplissement des utopies. (Oscar Wilde)

L'utopie est la matrice de l'histoire et la sœur jumelle de la révolte. (José Bové)

Une utopie est une réalité en puissance. (Édouard Henriot.

Un peuple libre est un peuple qui peut encore imaginer autre chose que ce qui est. (Raymond Ruyer)

Mais alors, dit Alice, si le monde n'a aucun sens, qui nous empêche d'en inventer un. (Lewis Carroll)

Annexe II

La monnaie, la banque, la Bourse

Les années soixante-dix, quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont vu le triomphe des théories monétaristes selon lesquelles la monnaie est un simple instrument d'échange, totalement neutre, sauf en ce qui concerne ses possibles impacts sur l'inflation. Durant ces décennies, toutes les réformes effectuées¹ ont donc été dans le sens de toujours moins de contrôle de la part des pouvoirs publics sur la monnaie. Celle-ci, livrée le plus possible aux mécanismes des marchés alors en expansion, était censée favoriser la mobilité totale des capitaux et les possibilités de spéculation nécessaires à l'obtention de profits élevés. Les économistes néokeynésiens, au contraire, considèrent qu'une politique économique fondée sur le simple réglage de la masse monétaire est inefficace et préfèrent utiliser ces autres instruments qu'est la politique budgétaire et fiscale. À leurs yeux, la monnaie, loin d'être un simple instrument d'échange, assume un rôle fondamental qui requiert un réengagement fort des pouvoirs publics.

À l'encontre des thèses monétaristes, certaines initiatives visant à redonner à la monnaie sa dimension réelle de lien social semblent prometteuses : c'est le cas des monnaies complémentaires qui se présentent comme des alternatives locales séduisantes à la globalisation marchande. Elles pourraient contribuer à une reloca-

1. Fin du système Bretton-Woods au début des années soixante-dix avec changes flottants et fin de l'étalon-or, quasi-monopole des banques et des institutions financière en matière de création monétaire, levée du contrôle des changes en 1989 pour la France etc.

lisation de l'économie et redonner au niveau local le pouvoir politique perdu au niveau national, en matière de création monétaire mais aussi de répartition et de taxation. L'expérience encourageante des SEL (systèmes d'échanges locaux) a montré, que pour atteindre pleinement ces objectifs, de telles monnaies doivent être adossées à la monnaie régulière sans être pour autant trop aisément convertibles. Leur validité doit donc être limitée ou diminuée dans le temps¹. Beaucoup d'autres expériences ont montré l'efficacité de ces monnaies, notamment lors de crises monétaires comme la crise argentine.

D'où vient la monnaie ?

Aujourd'hui, 93 % de la monnaie est constituée de monnaie scripturale et donc largement déconnectée des liquidités disponibles. Contrairement à la monnaie fiduciaire (billets) qui reste l'apanage des banques centrales, cette monnaie scripturale est essentiellement créée *ex nihilo* par les banques commerciales sous forme de crédits et par les marchés financiers par le biais d'émission de titres (actions et obligations). On connaît désormais bien les mécanismes qui ont conduit, à partir d'une telle situation, à la crise financière de 2008. Les établissements financiers, usant de ce pouvoir de création monétaire, ont attribué quantité de crédits à haut risque (*subprimes*) en vue de profiter de l'existence d'une bulle spéculative immobilière. Ces « crédits pourris » ont été par la suite « titrisés » par les mêmes établissements, désireux de s'en débarrasser, sur les marchés du monde entier. Lorsque les emprunteurs n'ont plus été capables de rembourser leurs dettes, les banques centrales ont été contraintes à injecter massivement des liquidités dans le marché interbancaire en grande difficulté. Cet épisode

1. C'est ce qu'on appelle une monnaie de consommation ou monnaie fondante.

n'est pas anodin et n'aurait pas pu se produire dans un autre contexte : avant la première guerre mondiale, les émissions d'argent étaient adossées aux réserves d'or ce qui justifiait l'existence des intérêts (« prix de l'argent »). Aujourd'hui, les crédits attribués, qui correspondent à de la création monétaire, ne dépendent plus du métal précieux et sont devenus l'apanage des établissements financiers à qui ils ne coûtent rien. Cette privatisation de la monnaie est un élément essentiel de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons actuellement en ce qu'elle nous prive de toute capacité d'action. C'est ainsi que la BCE a dû tolérer, jusqu'aux derniers mois précédant la crise, une progression de 12 % l'an de la masse monétaire alors qu'elle affichait ne vouloir qu'une croissance de celle-ci de 4,5 % par an. C'est dire à quel point toute politique monétaire est aujourd'hui impuissante face à l'omnipotence des marchés.

L'interdiction faite aux banques centrales de prêter directement aux États et de jouir du droit régalien de création monétaire¹ a joué un rôle essentiel dans l'explosion de la dette publique². Passée par exemple en France de 1980 à 2010 de 229 milliards à 1 591 milliards d'euros, celle-ci nécessite de consacrer chaque année plus de 40 milliards d'euros à son seul service³ (il ne s'agit là que des intérêts...). Entre le début de 1980 et la fin de 2010, la France a donc payé environ 1 300 milliards d'euros d'intérêts (la dette, quant à elle, a augmenté de 1 362 milliards d'euros, principalement pour financer ces intérêts sans lesquels elle serait aujourd'hui inexistante). Les leçons ont-elles pour

1. Loi de janvier 1973 en France, confirmée en Europe par l'article 104 du traité de Maastricht, devenu 123 du traité de Lisbonne.

2. Voir A.-J. Hollbecq : *La dette, une affaire rentable*.

3. Ceci correspond à la quasi-totalité de l'impôt sur le revenu et au second poste budgétaire de l'État français après l'Éducation nationale.

autant été tirées des dégâts provoqués par l'accaparement de la création monétaire par la « finance inutile » ? Rien n'est moins sûr : la crise provisoirement surmontée, on assiste au retour en force de l'arrogance des opérateurs sur les marchés financiers pour exiger des taux d'intérêt sur les obligations d'État beaucoup plus élevés que ceux qu'ils versent eux-mêmes pour se refinancer auprès des banques centrales qui sont proches de zéro. Avec en prime, l'exigence envers les États jugés potentiellement défaillants, parce qu'étranglés par le service de la fameuse dette exponentielle, d'instaurer des plans d'austérité draconiens pour leurs populations comme particulièrement en Grèce et en Irlande.¹ Emprunter sur les marchés, c'est se soumettre au verdict des marchés. La mise sous tutelle des institutions financières de la Grèce est principalement due au fait que 70 % de sa dette publique soit détenue par les investisseurs étrangers. Au contraire, la dette publique japonaise, pourtant beaucoup plus importante relativement au PIB, pose moins de problèmes parce qu'elle est détenue à plus de 95 % par les épargnants nationaux. Aussi les marchés ne sont-ils pas sollicités par la dette publique japonaise et, par conséquent, n'ont-ils pas la possibilité de soumettre la politique économique du Japon à leurs normes absurdes. Il faut donc renationaliser la dette publique en favorisant l'allocation massive des épargnes nationales vers les titres de l'État².

Le système bancaire

L'utilité sociale du service bancaire n'est pas en question. Il s'agit d'en retrouver le contrôle et l'usage collectif de le recentrer sur ses activités d'origine, loin de toute

1. On peut considérer ces plans d'austérité comme le pendant des « plans de restructuration » imposés aux pays du Sud, cf. encadré sur la dette du Tiers-monde

2. F. Lordon, « Et si on commençait la démondialisation financière ? » *Le Monde diplomatique*.

spéculation. Nous devons rompre avec « l'économie de marchés financiers libéralisée » où nous évoluons depuis les années quatre-vingt pour lui préférer une « économie administrée ». Les pouvoirs publics doivent y disposer des instruments capables de les amener à développer une véritable politique économique (encadrement du crédit, contrôle des changes, attribution de crédits à taux administrés, banques nationalisées ou socialisées etc.)¹. L'économiste français Frédéric Lordon, dans son article : *Ne pas détruire les banques, les saisir*, penche également en faveur de cette hypothèse. Il va même jusqu'à plaider en faveur de la déclaration souveraine par les États du défaut sur leurs dettes publiques. Une telle initiative aurait l'avantage de signifier par un geste unilatéral de souveraineté à qui revient le pouvoir en dernière analyse : aux peuples, pas à la finance. Les populations seraient soulagées de la contrainte d'austérité et des marges de croissance pourraient être récupérées. Le prolongement nécessaire d'une telle mesure serait la refonte complète des structures bancaires, dans le sens de leur recommonalisation, en tant qu'elles sont le dépositaire de biens communs vitaux. Il est impératif de mettre un terme à la dictature de la finance avant que celle-ci ne nous entraîne avec elle dans sa ruine. La crise économique n'est pas la conséquence de fautes professionnelles isolées commises dans certaines parties du secteur bancaire, mais le résultat de la mise en place du capitalisme financier.

Signalons que nous pouvons d'ores et déjà refuser le fait que la quasi-totalité des banques fassent du profit non redistribué, de l'évasion fiscale généralisée, pour finalement déposséder les citoyens de leurs forces économiques. Nous pouvons choisir en effet, pour la gestion de nos économies, des banques solidaires et

1. Voir chapitre sur les modalités de financement des sphères marchandes et publiques.

éthiques¹ qui investissent l'épargne localement et dans des projets durables socialement et environnementalement, ne participent pas au casino financier, refusent d'être présentes dans les paradis fiscaux et de verser des bonus indécents et développent le microcrédit.

Fermer la Bourse ?

La fluidité du capital est le facteur essentiel à l'épanouissement de la finance et au règne des marchés car elle permet de se porter sur toutes les opérations les plus profitables sans avoir à rester captif de quelque engagement. Ceci explique toutes les mesures de dérégulation prises ces dernières décennies. Aujourd'hui, dans les grandes entreprises, la marge créée par une activité industrielle traditionnelle ne peut plus suffire à alimenter le profit, il faut encore qu'elle soit capable de couvrir le coût de l'immobilisation du capital que constituent ses moyens de production. D'où l'exigence des 10/15 % de rémunération des actionnaires reconnue comme délirante par la plupart des économistes, qui débouche sur la vente des actifs (désindustrialisation), les licenciements en masse, la sous-traitance généralisée la plus flexible possible, en définitive sur le modèle « d'entreprises sans usines ».

Une telle exigence de rentabilité nuit évidemment à l'activité économique réelle et certains économistes² posent la question de la fermeture pure et simple de la bourse. Celle-ci est dans la logique même des entreprises d'aujourd'hui puisqu'elles vont moins s'y approvisionner en capital qu'elles n'y vont s'en faire dépouiller, ce qui constitue une véritable aberration. Ce que les actionnaires leur extorquent en dividendes et en rachat d'actions finit en effet par l'emporter sur ce qu'ils

1. En France, la NEF, le Crédit coopératif et dans une moindre mesure La Banque postale.

2. Frédéric Lordon, « Faut-il fermer la Bourse ? » *Le Monde Diplomatique* + cf. Encadré sur le SLAM.

leur apportent, de sorte que ce n'est plus la Bourse qui finance les entreprises mais les entreprises qui financent la Bourse. D'autre part, la contrainte actionnariale censure une part de plus en plus importante de l'investissement en écartant les projets jugés insuffisamment rentables (et l'« insuffisance » commence à 10 % voire 15 %). La Bourse est donc un frein au développement économique et rend les entreprises inaptes à la conduite de projets industriels de moyen/long terme (ne serait-ce que dans le domaine crucial de l'écologie et de l'énergie...).

S'émanciper de la logique actionnariale permettrait également de mettre un terme au dévoiement des solidarités traditionnelles entre salariés. Car c'est au travers de structures telles que les fonds de pension qui gèrent les placements de retraite de millions de salariés que l'influence des exigences de rendement s'est faite la plus forte. Que ce soit comme actionnaires de leur propre entreprise avec toutes les formes de *stock options*, d'actionnariat salarié, d'actionnariat populaire ou de fonds de pension, les salariés des pays développés aux systèmes de protection sociale en cours de privatisation se retrouvent étroitement attachés aux performances boursières des entreprises. Alors même que les exigences de rendement évoquées ci-dessus peuvent avoir des effets fortement destructeurs d'emploi, alors même qu'ils ne peuvent guère contrôler les principes même de fixation des valeurs des biens sur lesquels ils ont misé (d'où les scandales d'Enron et pire encore dans le domaine de la confiance d'Andersen Consulting), ils sont donc conduits à espérer récupérer sous forme de dividendes ce qu'on leur extorque de plus en plus brutalement comme salariés. Une solution est offerte par une extorsion de plus-value encore plus sévère vis-à-vis des salariés des pays du Sud, permettant de récupérer des dividendes de plus en plus sur leur dos. On conçoit qu'il devienne difficile de lutter contre les délocali-

sations, l'exploitation de l'homme par l'homme et le saccage de l'environnement dans un tel contexte car le capitalisme financier parvient à produire les conditions d'une exploitation des salariés du Sud et de la biosphère par les salariés du Nord, en sapant les bases de leurs propres outils de production.

Annexe III

Le mouvement citoyen des villes en transition

L'idée de Ville en transition a été proposée par un professeur de permaculture, Rob Hopkins, lors de son arrivée en 2006 à Totnes, ville de 8 000 habitants du Devon, en Grande-Bretagne. Actuellement, le mouvement est devenu international et compte près de 400 initiatives officielles en Amérique (USA, Canada, Brésil), en Australie et en Europe (Italie, Norvège, Suède, Allemagne, Suisse, Portugal). En France, on compte une soixantaine de groupes créés ou en formation (Paris, Sucy-en-Brie, Saint-Quentin-en-Yvelines, Grenoble, Mayenne, Béarn, Provence)¹.

Dans une période caractérisée à la fois par une certaine défiance vis-à-vis de la politique et par une grande envie d'agir concrètement, la démarche des « villes en transition » est particulièrement intéressante. Son objectif est, par la prise de conscience des conséquences de l'après-pétrole et du changement climatique sur la vie quotidienne des citoyens, de s'y préparer de manière résolument concrète, positive et non catastrophiste. L'initiative citoyenne vise à assurer la résilience (capacité à encaisser les crises économiques ou écologiques) de la ville face au double défi que représentent le pic pétrolier et le dérèglement climatique, en associant citoyens et associations locales pour travailler sur des domaines contribuant à la transition (AMAP, consom'action, jardins partagés, SEL, résistance à l'agression publicitaire, monnaies locales, etc.). Les groupes de travail ont pour objectif, en mariant la vision critique des impasses du

1. Pour plus d'informations : www.transitionnetwork.org et www.villesentransition.net.

système actuel et le champ de l'expérimentation, de produire des réalisations visibles et concrètes.

Les réunions utilisent des méthodes de communication permettant à toutes les personnes du public de s'exprimer, et à éviter qu'un intervenant privilégié ne monopolise la parole. Durant une réunion, les discussions en petits groupes sont privilégiées, les idées des groupes étant mises en commun en fin de réunion. Cette technique correspond à ce que l'on appelle un « forum ouvert » (*open space*). L'objectif de ces réunions n'est pas seulement de gérer le quotidien ou d'échanger sur l'avancement de tel groupe de travail. Ainsi, il peut être demandé aux participants d'imaginer leur vie quotidienne dans l'après-pétrole, en 2020, 2030 et 2040 d'une manière soit résolument pessimiste, soit résolument optimiste. Cela permet à chacun de savoir précisément ce qu'il ne veut pas, et ce qu'il souhaite.

L'échange et le partage de savoirs entre habitants sont encouragés. De même, la fabrication ou la réparation d'un objet sera préférée à son achat.

La démarche des « villes en transition » apparaît ainsi comme un bon moyen de développer la prise de conscience et l'engagement citoyen tout en contribuant à la convergence des initiatives. Sans prétendre s'y substituer, ces démarches peuvent contribuer à l'émergence d'un mouvement social fort, non-violent en posant des jalons sur ce que pourrait être une société post-capitaliste.

Annexe IV

Charte mondiale des Migrants

Proclamée à Gorée (Sénégal) le 4 février 2011

Les personnes migrantes sont les cibles de politiques injustes. Celles-ci, au détriment des droits universellement reconnus à chaque personne humaine, font s'opposer les êtres humains, les uns aux autres en utilisant des stratégies discriminatoires, fondées sur la préférence nationale, l'appartenance ethnique, religieuse ou de genre.

Ces politiques sont imposées par des systèmes conservateurs et hégémoniques, qui cherchent à maintenir leurs privilèges en exploitant la force de travail, physique et intellectuelle des migrants. Pour cela, ils utilisent les prérogatives exorbitantes permises par la puissance arbitraire de l'État-nation et du système mondial de domination hérité de la colonisation et de la déportation. Ce système est à la fois caduc, obsolète et génère des crimes contre l'humanité. C'est la raison pour laquelle il doit être aboli.

Les politiques sécuritaires mises en place par les États-nations font croire que les migrations sont un problème et une menace alors qu'elles constituent depuis toujours un fait historique naturel, complexe, certes, mais qui loin d'être une calamité pour les pays de résidence, constituent un apport économique, social et culturel inestimable.

Les migrants sont partout privés du plein exercice de leur droit à la liberté de circulation et d'installation sur notre planète.

Ils sont également privés de leur droit à la paix ainsi que de leurs droits économiques, sociaux, culturels, civiques et politiques pourtant garantis par différentes conventions internationales.

Seule une large alliance des personnes migrantes pourra promouvoir l'émergence de droits nouveaux pour toute personne de par sa naissance sans distinction d'origine, de couleur, de sexe ou de croyance. Pour cela, cette alliance des migrants devra leur permettre, autour de principes éthiques, de contribuer à la construction de nouvelles politiques économiques et sociales. Elle devra leur permettre aussi de contribuer à une refonte de la conception de la territorialité et du système de gouvernance mondiale dominant actuellement et de son soubassement économique et idéologique.

C'est pourquoi nous, migrants du monde entier, à partir des propositions qui nous sont parvenues depuis 2006 et après une large discussion à l'échelle planétaire, adoptons la présente charte mondiale des Migrants.

Notre ambition est de faire valoir à partir des situations que vivent les migrants dans le monde, le droit pour tous de pouvoir circuler et s'installer librement sur notre planète, et de contribuer à la construction d'un monde sans murs.

Pour cela, nous, personnes migrantes qui avons quitté notre région ou pays sous la contrainte ou de notre plein gré et vivons de façon permanente ou temporaire dans une autre partie du monde, réunies les 3 et 4 février 2011 sur l'île de Gorée au Sénégal,

Nous proclamons,

Parce que nous appartenons à la Terre, toute personne a le droit de pouvoir choisir son lieu de résidence, de rester là où elle vit ou de circuler et de s'installer librement sans contraintes dans n'importe quelle partie de cette Terre.

Toute personne, sans exclusion, a le droit de se déplacer librement de la campagne vers la ville, de la ville vers la campagne, d'une province vers une autre. Toute personne a le droit de pouvoir quitter n'importe quel pays vers un autre et d'y revenir.

Toutes dispositions et mesures de restriction limitant la liberté de circulation et d'installation doivent être abrogées (lois relatives aux visas, laissez-passer, et autorisations, ainsi que toutes autres lois relatives à la liberté de circulation).

Les personnes migrantes du monde entier doivent jouir des mêmes droits que les nationaux et citoyens des pays de résidence ou de transit et assumer les mêmes responsabilités dans tous les domaines essentiels de la vie économique, politique, culturelle, sociale et éducative. Elles doivent avoir le droit de voter et d'être éligible à tout organe législatif au niveau local, régional et national et d'assumer leurs responsabilités jusqu'à la fin du mandat.

Les personnes migrantes doivent avoir le droit de parler et de partager leurs langues maternelles, de développer et faire connaître leurs cultures et leurs coutumes traditionnelles, à l'exception de toute atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes et dans le respect des droits humains. Les personnes migrantes doivent avoir le droit de pratiquer leurs religions et leurs cultes.

Les personnes migrantes doivent jouir du droit d'avoir un commerce là où elles le désirent, de se livrer à l'industrie ou à l'exercice de tous métiers ou de toutes professions permis au même titre que les citoyens des pays d'accueil et de transit; cela de façon à leur permettre d'assumer leur part de responsabilité dans la production des richesses nécessaires au développement et à l'épanouissement de tous.

Le travail et la sécurité doivent être assurés à toutes les personnes migrantes. Quiconque travaille doit être libre d'adhérer à un syndicat ou d'en fonder avec d'autres personnes. Les personnes migrantes doivent recevoir un salaire égal à travail égal et doivent avoir la possibilité de transférer le fruit de leur travail, les prestations sociales et de jouir de la retraite, sans aucune restriction. Tout cela, en contribuant au sys-

tème de solidarité nécessaire à la société de résidence ou de transit.

L'accès aux prestations des services de banques et d'organismes financiers doit être assuré à toutes les personnes migrantes de la même manière que celui accordé aux nationaux et citoyens des pays d'accueil.

Tout personne a le droit à la terre, qu'elle soit homme ou femme. La terre doit être partagée entre ceux qui y vivent et qui la travaillent. Les restrictions à l'usage et à la propriété foncière imposées pour des raisons d'ordre ethnique, national ou de genre doivent être abolies; cela au profit d'une nouvelle vision d'une relation responsable entre les humains et la terre, et dans le respect des exigences du développement durable.

Les personnes migrantes, au même titre que les nationaux et citoyens des pays de résidence ou de transit, doivent être égales devant la loi. Nul ne doit être séquestré, emprisonné, déporté ou voir sa liberté restreinte sans que sa cause ait été équitablement et préalablement entendue et défendue dans une langue de son choix.

Les personnes migrantes ont le droit à l'intégrité physique et à ne pas être harcelées, expulsées, persécutées, arrêtées arbitrairement ou tuées en raison de leur statut ou parce qu'elles défendent leurs droits.

Toute loi qui prévoit une discrimination fondée sur l'origine nationale, le genre, la situation matrimoniale ou juridique ainsi que sur les convictions doit être abrogée, quel que soit le statut de la personne humaine.

Les droits humains sont inaliénables et indivisibles et doivent être les mêmes pour tous. La loi doit garantir à toutes les personnes migrantes le droit à la liberté d'expression, le droit de s'organiser, le droit à la liberté de réunion ainsi que le droit de publier.

L'accès aux services de soin et à l'assistance sanitaire doit être garanti à toutes personnes migrantes, au même

titre qu'aux nationaux et citoyens des pays d'accueil et de transit, avec une attention particulière aux personnes vulnérables. À toute personne migrante vivant avec un handicap doivent être garantis le « droit à la santé », les droits sociaux et culturels.

La loi doit garantir à toute personne migrante le droit de choisir son partenaire, de fonder une famille et de vivre en famille. Le regroupement familial ne peut lui être refusé et on ne peut la séparer ou la maintenir éloignée de ses enfants.

Les femmes, tout particulièrement, doivent être protégées contre toute forme de violence et de trafic. Elles ont le droit de contrôler leur propre corps et de rejeter l'exploitation de celui-ci. Elles doivent jouir d'une protection particulièrement renforcée, notamment en matière de condition de travail, de santé maternelle et infantile, ainsi qu'en cas de changements de leur statut juridique et matrimonial.

Les migrants mineurs doivent être protégés par les lois nationales en matière de protection de l'enfance au même titre que les nationaux et les citoyens de pays de résidence et de transit. Le droit à l'éducation et à l'instruction doit être garanti.

L'accès à l'éducation et à l'instruction, du préscolaire à l'enseignement supérieur, doit être garanti aux personnes migrantes et à leurs enfants. L'instruction doit être gratuite, et égale pour tous les enfants. Les études supérieures et la formation technique doivent être accessibles à tous dans une nouvelle vision du dialogue et du partage des cultures. Dans la vie culturelle, dans les sports et dans l'éducation, toute distinction fondée sur l'origine nationale doit être abolie.

Les personnes migrantes doivent avoir droit au logement. Toute personne doit avoir le droit d'habiter dans l'endroit de son choix, d'être décemment logée et

d'avoir accès à la propriété immobilière ainsi que de maintenir sa famille dans le confort et la sécurité au même titre que les nationaux et citoyens de pays d'accueil et de transit.

À toutes personnes migrantes, il faut garantir le droit à une alimentation saine, et suffisante ainsi que le droit à l'accès à l'eau.

Les personnes migrantes ambitionnent d'avoir l'opportunité et la responsabilité, au même titre que les nationaux et les citoyens de pays d'accueil et de transit, de faire face ensemble aux défis actuels (logement, alimentation, santé, épanouissement...).

Nous, personnes migrantes, nous engageons à respecter et promouvoir les valeurs et principes exprimés ci-dessus et à contribuer ainsi à la disparition de tout système d'exploitation ségrégationniste.

Annexe V

Vivre dans une transition écologique et citoyenne

Et si l'objectif de la reconversion écologique était le véritable progrès, qui nous permettrait de vivre durablement, peut-être plus simplement mais aussi moins stressé, plus à notre rythme et plus agréablement, en évitant la pénurie de ressources naturelles, les risques de rationnement, de chaos et de guerres qui nous menacent, et laissant aux générations futures une planète encore vivable ? Que peut vouloir dire, pour notre vie de tous les jours, la reconversion écologique et sociale ? Quelles conséquences, en moins¹ comme en plus, aurait-elle sur notre vie quotidienne : notre travail, notre alimentation, notre logement, nos déplacements, nos achats etc.

Essai d'inventaire des gains et des pertes dans notre vie présente et à venir.

Vivre dans un contexte énergétique totalement nouveau

Le temps de l'énergie abondante et bon marché est révolu. Ce nouveau paradigme énergétique, qui rend indispensable la reconversion écologique de la production, aura aussi un impact sur nos consommations. Plutôt que d'attendre qu'il s'impose, prenons les devants :

- ♦ moins de gaspillages (l'inutile) mais aussi plus de sobriété (l'utile) dans notre chauffage, l'éclairage, l'usage de voiture quand il existe une alternative, etc. ;

1. Puisque le déni de la contrainte écologique résulte de l'inquiétude : de quoi pourrais-je vraiment disposer et qu'est-ce que cela va me coûter en efforts, en devoirs et le cas échéant en « autolimitation », nous n'avons pas voulu esquiver ces questions mais essayer de les traiter.

- ◆ plus d'efficacité énergétique dans la consommation (isolation, appareils basse consommation);
- ◆ plus de décentralisation et de maîtrise des citoyens sur la production d'énergies renouvelables et d'engagement dans cette production, selon ses moyens.

Travailler autrement

Le dépassement du capitalisme productiviste amènera une tout autre relation au travail et au temps, dans une société recentrée sur l'humain :

- ◆ moins de temps de travail (partage), plus de temps pour soi, pour des activités choisies ou organisées par soi-même, plus de possibilité personnelle pour gérer sa vie;
- ◆ plus d'intérêt au travail (car produits réellement utiles), de pouvoir des salariés (démocratisation), de participation à sa gestion, d'économie sociale et solidaire;
- ◆ moins d'énergie et donc plus de certaines tâches matérielles (réindustrialisation, agriculture biologique...);
- ◆ moins d'inégalité de revenus, plus de justice et de cohésion sociale.

Manger mieux, des produits plus naturels, une alimentation plus saine

Il s'agit de revoir nos pratiques d'alimentation par un mouvement volontaire vers l'usage des produits de l'agriculture paysanne naturelle ou biologique :

- ◆ moins d'uniformité des menus tout au long de l'année et plus de produits de saison (fruits, légumes), venant de moins loin, à un coût permettant aux agriculteurs de vivre décemment;
- ◆ plus de préparation personnelle de ses repas et moins d'industries agroalimentaires;
- ◆ plus de maraîchage, d'horticulture et d'agriculture biologique non industrielle de proximité;

- ◆ moins d'agriculture intensive et en particulier de chimie : engrais chimiques et pesticides ;
- ◆ plus d'autoproduction pour ceux qui en ont la possibilité (jardin) ;
- ◆ moins de consommation de viande, en particulier de viande rouge¹ ;
- ◆ moins d'achats en voiture en grandes surfaces ; plus d'achats de proximité à pied : marchés, commerces de proximité, AMAP, etc. ;
- ◆ une nourriture plus savoureuse et plus saine, réduisant notre exposition à « l'empoisonnement² » par les produits chimiques.

Mieux se loger

Il s'agit d'en finir avec le tout béton mal isolé. Il y a là un énorme chantier en matière de rénovation et de construction écologique et d'innovation :

- ◆ plus d'isolation thermique des constructions et des logements existants et de surveillance de la température ;
- ◆ moins de consommation de combustibles et donc plus de disponibilité des revenus ;
- ◆ plus d'offres alternatives : habitat coopératif auto-géré, éco- et autoconstructions, écoquartiers, etc.

Mieux se déplacer

Il s'agit de mieux occuper le territoire et de plus utiliser les transports en commun ou « légers » :

- ◆ moins de déplacements inutiles en relocalisant emplois et services et en limitant l'étalement urbain,

1. Il faut 7 kg de grains – qui eux-mêmes nécessitent 7000 litres d'eau – pour produire 1 kg de viande rouge, contre 3 kg pour le porc, 2 kg pour la volaille et le poisson [De Ravignan, décembre 2009] – l'excès de ces éléments étant par ailleurs dénoncé comme à l'origine des troubles cardio-vasculaires.

2. *Notre poison quotidien*, enquête documentaire de Marie-Monique Robin, produite par ARTE et l'INA.

mais aussi moins de déplacements utilisant un véhicule individuel en solitaire, beaucoup moins de tourisme à longue distance par avion ;

- ◆ plus de transport en commun, de covoiturage, de bicyclettes, de triporteurs, de métros légers, de trams, etc.

Mieux acheter et profiter de ce que l'on consomme

- ◆ Moins d'achats, une consommation ramenée à l'essentiel et moins renouvelée inutilement (par effet de mode ou d'obsolescence), plus d'achats d'occasion ;
- ◆ plus de solidité, de possibilité de faire réparer, de recyclage (source de gisements d'emplois) ;
- ◆ moins de propriété individuelle des objets, plus de partage de produits : laverie commune dans un immeuble, partage d'usage entre voisins de biens (outils) ;
- ◆ moins d'achats de biens et plus d'achat ou de location de services (par exemple d'usage d'un frigo, d'une chaudière, etc.) pour amener les fournisseurs à choisir des produits durables ;
- ◆ plus d'informations sur les produits que l'on achète : au-delà de la composition, coût de la publicité et du marketing, mode de production ;
- ◆ moins payer de consommations intermédiaires : moins de publicité, moins d'emballages, moins de transport (taxe kilométrique), moins d'énergie.

Mieux profiter de nos vies

- ◆ Plus de temps libre choisi et de liens ; plus de richesse par les rencontres amicales, familiales ou amoureuses par tout ce qui peut contribuer au « réenchancement de la vie » ;
- ◆ plus d'activités non rémunérées, de capacité à nous prendre en charge nous-mêmes et de participer à la vie collective (collectifs, associations, partis) ;
- ◆ plus de démocratie sous diverses formes et de participation citoyenne aux délibérations politiques et aux décisions économiques ;

- ◆ plus d'air pur en ville et de qualité des eaux; d'espaces naturels reconquis et de biodiversité;
- ◆ plus de chances d'être en bonne santé et d'avoir reçu une éducation élargissant nos capacités de choix de vie;
- ◆ plus de solidarité, de coopération et de lien social du local au mondial;
- ◆ et peut-être plus de possibilité pour chacun de trouver dans ces bouleversements sa définition du bonheur.

Habitué et influencé par ce que nous vivons aujourd'hui, il est souvent difficile d'imaginer l'après. Cette énumération incomplète et imparfaite n'est donc qu'un début de ce que peut vouloir dire concrètement, pour notre vie de tous les jours, la reconversion écologique, avec ses moins et ses plus. C'est l'imagination et la créativité de tous qui la préciseront en la matérialisant.

Cela rend non seulement acceptable, mais aussi désirable le mouvement vers un nouveau modèle de civilisation, pour éviter le risque d'une gestion barbare de la pénurie.

Bibliographie

- ARENDRT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, 2002.
- ARIÈS Paul, *Décroissance ou barbarie*, Golias, 2005.
- *Le Mésusage*, Parangon, 2007.
- *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, La Découverte, 2011.
- (dir.), *Vivre la gratuité*, Golias, 2009.
- (dir.), *Non au capitalisme vert*, Parangon 2009.
- ATTAC, *Manifeste altermondialiste*, Mille et Une Nuits, 2007.
- *Pauvretés et inégalités*, Mille et Une Nuits, 2006.
- *Le petit Alter : dictionnaire altermondialiste*, Mille et Une Nuits, 2006.
- *Sortir de la crise*, La Découverte, 2009.
- AZAM Geneviève, *Le temps du monde fini*, Les Liens qui Libèrent, 2010.
- BAILLARGEON Normand, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Lux, 2006.
- BAUDRILLARD Jean, *Le Système des objets*, Gallimard, 1968.
- *La Société de consommation*, Denoël, 1970.
- BESSON-GIRARD Jean-Claude, *Decrescendo cantabile – Petit manuel pour une décroissance harmonique*, Parangon, 2006.
- BOLTANSKI Luc et CHIAPELLO Ève, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.
- CALAME Pierre, *Essai sur l'oeconomie*, Charles Léopold Mayer, 2009.
- CANFIN Pascal, *L'Économie verte*, Les petits matins, 2006.
- CASTORIADIS Cornélius, *Les Carrefours du labyrinthe 1/2/3/4*, Point Essais, Seuil, 1978-1999.
- CHAVAGNEUX Christian et RONEN Palan, *Les Paradis fiscaux*, La découverte, 2006.
- CLUB de Rome, *The Limits to Growth*, rapport de 1972.
- COCHET Yves, *Pétrole Apocalypse*, Fayard, 2005.
- COLLECTIF, *L'Autre Campagne*, La découverte, 2007.
- CONFÉDÉRATION PAYSANNE, *Changeons de politique agricole*, Mille et Une Nuits, 2002.

- CORCUFF Philippe, *Politiques de l'individualisme*, Textuel, 2005.
- COUTROT Thomas, *Jalons vers un monde possible*, Le Bord de l'Eau, 2010.
- COUTROT Thomas, FLACHER David, MÉDA Dominique, *Pour en finir avec ce vieux monde. Les chemins de la transition*, Utopia 2011.
- DE BEAUVOIR Simone, *Le deuxième sexe*, Gallimard 1986.
- DE FOUCAULT Jean-Baptiste, *L'Abondance frugale*, Odile Jacob, 2010.
- DEBORD Guy, *La Société du spectacle*, Buchet-Chastel, 1967.
- DESSUS Benjamin et LAPONCHE Bernard, *Nucléaire, comment et pourquoi s'en sortir?* Seuil 2011.
- DUPUY Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, 2002.
- ENTROPIA, *Revue d'études théorique et politique de la décroissance* (2 numéros par an), Parangon.
- ÉCONOMISTES ATERRÉS (collectif), *Manifeste*, Les liens qui libèrent, 2010.
- ELLUL Jacques *Le système technicien*, Le Cherche Midi, 2004.
- FLIPO Fabrice, *Justice, nature et liberté* Parangon, 2007.
- FOUREL Christophe (Direction de) *André Gorz un penseur pour le XXI^e siècle*, La Découverte, 2009.
- FREIRE Paulo, *Pédagogie de l'autonomie*, Erès, 2006.
- GADREY Jean, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Repère, 2005.
- *Adieu à la croissance*, 2010
- GEBE, *L'an 01*, L'Association, 2004.
- GEORGESCU-ROEGEN Nicolas, *La Décroissance, Entropie, Écologie, Économie*, Sang de la Terre, 1995.
- GLISSANT Édouard et CHAMOISEAU Patrick, *L'intraitable beauté du monde*, Galaade, 2009.
- GORZ André, *Écologie et politique*, Galilée, 1975.
- *Écologie et liberté*, Galilée, 1977.
- *Adieu au prolétariat*, Galilée, 1980.
- *Les Chemins du paradis* Galilée, 1983.
- *Métamorphoses du travail*, Galilée, 1988.

- *Capitalisme, Socialisme, Écologie*, Galilée, 1991.
- *Misère du présent, richesse du futur*, Galilée, 1997.
- *L'Immatériel*, Galilée, 2003.
- *Ecologica*, Galilée, 2008.
- HARRIBEY Jean-Marie, *L'Économie économe*, L'Harmattan, 2000.
- *Raconte-moi la crise*, Le Bord de l'eau, 2009.
- HAZAN Éric, *LQR, la propagande au quotidien*, Raisons d'agir 2006.
- HESSEL Stéphane, *Indignez-vous*, Indigène, 2010.
- *Engagez-vous*, L'Aube, 2011.
- HOLBECQ André-Jacques et DERUDDER Philippe, *La dette publique, une affaire rentable*, Yves Michel, 2008.
- ILlich Yvan, *La Convivialité*, Seuil, 1973.
- JACKSON Tim, *Prospérité sans croissance*, De Boeck, 2010.
- JACQUARD Albert, *Mon Utopie*, Stock, 2008.
- JAPPE Anselm, *Crédit à mort*, Lignes, 2011.
- JONAS Hans, *Le Principe responsabilité*, Cerf, 1990.
- KEMPF Hervé, *Comment les riches détruisent la planète*, Seuil, 2007.
- *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Seuil, 2009.
- *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie*, Seuil, 2011.
- KERCKHOVE Stephen, *La dictature de l'immédiateté : Sortir du présentialisme*, Yves Michel 2008.
- KEYNES John Maynard, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, 1969.
- KLEIN Naomi, *La stratégie du choc*, Actes Sud, 2008.
- LAFARGE Paul, *Le droit à la paresse*, Mille et une nuits, 2000.
- LATOUCHE Serge, *Le Pari de la décroissance*, Fayard, 2006.
- *Décoloniser l'imaginaire*, Parangon, 2005.
- *Sortir de la société de consommation*, Les Liens Qui Libèrent, 2010.
- LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe*. Gallimard, 1992.
- LAVILLE Jean-Louis, *L'Économie solidaire, une perspective internationale*, Hachette Pluriel, 2007.
- LORDON Frédéric, *Et la vertu sauvera le monde*, Raison d'Agir, 2003.
- *Jusqu'à quand?* Raison d'Agir, 2008

- *Et... fermer la Bourse*, La Découverte, 2010.
- MARCUSE Herbert *L'Homme unidimensionnel* Minuit, 1968.
- MARX Karl, *Les Manuscrits de 1844*, Flammarion, 1996.
- *Le caractère fétiche de la marchandise et son secret*, Allia, 1995.
- MASSIAH Gustave, *Une stratégie altermondialiste*, La Découverte, 2010.
- MÉDA Dominique, *Travail, la révolution nécessaire*, L'Aube, 2010.
- *Le Temps des femmes*, Flammarion, 2001.
- *Qu'est-ce que la richesse ?*, Flammarion, 2000.
- *Le Travail une valeur en voie de disparition*, Flammarion, 1998.
- MILLET Damien et Toussaint Éric *La Dette ou la Vie*, Aden, 2011.
- MORE Thomas, *L'Utopie*, Flammarion, 1993.
- MORIN Edgar, *La voie*, Fayard, 2011.
- *L'an 1 de l'ère écologiste*, Tallandier, 2007.
- *Terre Patrie*, Seuil, 1996.
- MUNSTER Arno, *André Gorz ou le socialisme difficile*, Lignes, 2008.
- MYLANDO Baptiste, *Un revenu pour tous*, Utopia, 2010.
- PAQUOT Thierry, *Utopies et utopistes*, La Découverte 2007.
- PASSET René, *L'Illusion néolibérale*, Fayard, 2000.
- PLENEL Edwy, *Combat pour une presse libre*, Galaade, 2009.
- *Un président de trop*, Don Quichotte, 2011.
- PLIHON Dominique, *La monnaie et ses mécanismes*, La Découverte, 2008.
- POLANYI Karl, *La grande transformation*, Gallimard, 1983.
- PRAHALAD C.K. *4 milliards de nouveaux consommateurs : vaincre la pauvreté grâce au profit*, Village Mondial, 2004.
- QUERRIEN Anne (préface Isabelle Stengers) *L'école mutuelle, Les empêcheurs de penser en rond*, 2005.
- RAHNEMA Majid, *Quand la misère chasse la pauvreté*, Fayard/Actes Sud, 2004.

- RAUZY Danielle et BERTIN Georges, *Culture instituée et développement culturel*, L'Harmattan 2012.
- SALOMON Thierry, *Le Manifeste Négawatt*, Acte Sud, 2012.
- STIGLITZ Joseph, *Quand le capitalisme perd la tête*, Fayard, 2003.
- TAGUIEFF Pierre-André, *Le sens du progrès* Flammarion 2004.
- TERNISSIEN D'OUVILLE Thierry, *Réinventer la politique avec Hannah Arendt*, Utopia, 2010.
- THOREAU Henry David, *Walden ou la vie dans les bois*, Gallimard, 2006.
- UTOPIA (collectif), *Sans papiers ?* Utopia, 2010.
- *Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie*, Utopia, 2011.
- VANEIGEM Raoul, *Entre le deuil du monde et la joie de vivre*, Verticales (2008).
- *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Gallimard, 1967.
- VEBLÉN Thorstein, *Théorie de la classe des loisirs*, Gallimard, 1970.
- VIVERET Patrick, *Reconsidérer la richesse*, L'Aube, 2002.
- WACQUANT Loïc, *Punir les pauvres*, Agone, 2004
- ZIEGLER Jean, *L'empire de la honte*, Livre de poche, 2007.

Qu'est-ce qu'Utopia ?

L'objectif d'Utopia ? Ouvrir des mondes, s'ouvrir à de nouveaux mondes.

Notre engagement écologiste, social et altermondialiste appelle à dépasser le capitalisme et sa logique productiviste. Pour autant tous les champs de la réflexion nous intéressent et nous ne posons aucune limite dans la constitution de notre corpus.

Utopia intègre dans sa démarche et ses activités ce qu'il considère comme les trois piliers indispensables à la mise en œuvre de la transformation écologique et sociale nécessaire à l'émancipation humaine et à l'arrêt de l'exploitation de l'homme par l'homme et de tous sur la planète :

- ♦ **Imaginer** pour développer une vision du monde plus juste et solidaire, permettant d'élaborer démocratiquement un projet politique global.
- ♦ **Résister**, contre l'ordre dominant et ceux qui le servent.
- ♦ **Expérimenter**, en réseau ou localement, de nouvelles activités ou pratiques qui préfigureront le vivre ensemble de demain.

Notre position intellectuelle nous porte aussi à refuser de concevoir un programme, qui serait « raisonnable », basé sur le réel ou sur ce qui aurait déjà été réalisé, un argument que l'on retrouve souvent au sein des débats politiques.

Au contraire, l'originalité d'Utopia est précisément de promouvoir l'imagination dans ses débats et de pousser ses membres à explorer des problématiques variées, novatrices, voire poétiques. Nous pensons que la politique doit être l'instrument le plus ouvert possible pour concevoir un avenir le plus désirable possible, en quelque sorte un rêve éveillé.

Le Mouvement Utopia se positionne comme un trait d'union entre le mouvement social, le monde politique et le monde intellectuel

Le monde intellectuel

Des intellectuels reconnus s'inscrivent dans la démarche initiée par le mouvement : en 2010, le Mouvement Utopia a rédigé une tribune qui rappelait ses positions et appelait à la constitution d'un nouvel espace politique mondial. Cette tribune a été signée et soutenue par des personnalités telles qu'Aminata Traoré (militante altermondialiste malienne), Adolfo Perez-Esquivel (sculpteur, architecte et pacifiste argentin qui a reçu le prix Nobel de la paix pour son engagement pour la défense des droits de l'homme), Taslima Nasreen (écrivain féministe bangladaise), Stéphane Hessel (diplomate français, militant et écrivain), ou encore Danièle Mitterrand (fondatrice de la fondation France-Libertés qui défend les droits de l'homme dans le monde).

Par ailleurs, depuis plus de six ans, le Mouvement Utopia organise des conférences et débats publics dans les grandes villes françaises, mais également en Espagne. Au total, ce sont plus de 70 conférences réunissant chercheurs, universitaires, membres des mouvements sociaux et politiques qui ont été organisées.

Des partenariats avec la presse (*Alternatives économiques* et *Médiapart*), ainsi qu'avec le monde universitaire (université Paris-XIII et Canal U), permettent de démultiplier l'impact de ces conférences.

Enfin, le Mouvement Utopia a créé les Éditions Utopia qui publient régulièrement des ouvrages reconnus et notamment :

Réinventer la politique avec Hannah Arendt, de Thierry Ternisien d'Ouille, *Amérique latine, Laboratoire pour un socialisme du XXI^e siècle*, de Marta

Harnecker, *Sans Papiers? Pour lutter contre les idées reçues; Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie*, par Mouvement Utopia, *Un revenu pour tous. Précis d'utopie réaliste*, de Baptiste Mylondo, *Pour en finir avec ce vieux monde, les chemins de la transition*, coordonné par Dominique Méda, Thomas Coutrot et David Flacher, en collaboration avec 18 universitaires et chercheurs.

Le monde politique

Le mouvement Utopia considère les partis politiques comme des outils nécessaires et indispensables pour faire vivre la démocratie. Seul mouvement transpartis, Utopia tente donc de peser sur la ligne idéologique des différents partis et élus dans les pays où il est implanté.

En France par exemple, Utopia porte ses idées au sein des partis politiques de gauche (depuis 2003 au Parti socialiste, depuis 2006 chez les Verts, depuis 2008 au parti de Gauche, au NPA, chez les mouvements de la décroissance). De façon coordonnée, organisée et transparente, nous revendiquons le droit à l'action dans les différents partis et organisations où nous sommes implantés.

Plusieurs rencontres avec des gouvernements et assemblées comme ceux de l'Équateur, de Bolivie, d'Uruguay ou de Guinée permettent également d'amplifier cette dynamique.

Le mouvement social

Le projet du Mouvement Utopia est en perpétuelle évolution et se construit notamment en lien avec les thèmes et revendications portés par les associations, mouvements sociaux et les ONG.

En France, nous organisons depuis plusieurs années des débats à la suite de projections de documentaires ou de fictions qui entrent en résonance avec nos idées. Le succès du festival de cinéma Utopia est important.

Le Mouvement Utopia participe à de nombreux collectifs ou regroupement d'acteurs sociaux. Il est, par exemple, membre du comité scientifique d'ATTAC.

Le Mouvement Utopia est également devenu un des acteurs participant pleinement aux rencontres internationales, comme les Forums sociaux : il était représenté à la rencontre des peuples en Bolivie à Cochabamba en 2010, aux différents forums sociaux européens (Athènes 2006, Malmö 2008, Istanbul 2010), aux forums sociaux mondiaux (Belem 2009, Dakar 2011). Utopia est également co-organisateur du Forum alternatif mondial sur l'Eau de 2012.

Lors de chaque rencontre, le Mouvement Utopia organise plusieurs ateliers de réflexions (celui de Dakar sur la citoyenneté universelle a réuni plusieurs centaines de participants) et participe aux assemblées de Convergence pour l'action afin de contribuer à la synthèse des orientations du mouvement social mondial.

Le Mouvement Utopia, une organisation qui respire...

Bien que régie par un statut associatif, Utopia se définit et se présente avant tout comme une structure politique, dont la vocation est de construire et porter un projet politique.

Pour nous, contrairement à de nombreuses associations qui refusent ce qualificatif, la dimension politique est au cœur de notre démarche. Nous revendiquons un attachement clair à ce type de réflexion, élaborée pour faire évoluer la société, voire la changer radicalement.

Un engagement qui épouse la vie des militants...

Ce qui distingue Utopia d'une association ou d'un parti est très clairement édicté dans son nom : nous sommes un mouvement. Cette terminologie explicite bien la dimension dynamique d'Utopia, dont le fonctionnement n'est jamais figé.

N'étant pas un parti, Utopia ne présente pas de candidats aux élections sous son propre nom.

Ainsi, en demeurant avant toute chose un outil au service de ses militants et non l'inverse, la vivacité de notre structure dépend de la capacité qui leur est donnée de s'en saisir. Même si le mouvement est doté d'un porte-parole et d'un bureau, tous les rendez-vous sont ouverts aux militants, voire à des personnes extérieures au mouvement.

Les utopiens sont en première ligne pour porter le projet que nous concevons collectivement.

Notre mouvement n'est pas fondé sur un organigramme hiérarchique qui ferait prévaloir la parole de certains sur celles des personnes moins présentes. Au contraire, nous formons un collectif d'individus engagés au sein d'Utopia et ailleurs, et dont la vie personnelle compte autant que la vie politique. C'est pourquoi nous concevons parfaitement que l'implication individuelle varie en fonction des projets conçus hors de la vie politique.

Cette dynamique de l'engagement à géométrie variable contraste avec l'obligation d'engagement fort propre aux partis ou structures syndicales plus classiques. Au sein d'Utopia, chacun est libre d'aller et venir, de moduler son investissement. À son retour, ils ou elles seront sûr(e)s de retrouver la même écoute et le même degré de responsabilité. Cette plasticité de l'implication est très stimulante et limite le stress que la prise de responsabilité peut générer dans d'autres organisations politiques.

La dialectique entre collectif et individualité

Cette articulation entre collectif et individualité se prolonge lors de la genèse de la pensée collective.

Premièrement, même si Utopia est doté d'instances dirigeantes élues lors du congrès biennuel du mouvement, toute personne intéressée par un sujet est libre de s'en saisir, de partager sa réflexion, d'initier un atelier

de travail ou encore d'en faire l'exposé sur les listes de diffusion du mouvement.

Le fruit des échanges/réflexions menés dans un cadre collectif restreint (atelier, travail en région ou dans certains pays) est nécessairement exposé au mouvement, dans un cadre collectif plus important, à l'occasion des différents rendez-vous du mouvement qu'ils soient organisés au niveau local (réunion des départements, régions), national (Conseil national, université d'été), voire international (Forum sociaux, université d'été européenne, rencontres etc.).

L'ensemble de nos productions relève de la propriété collective, puisque c'est dans un cadre collectif qu'elles sont toujours conçues. Notre manifeste a été rédigé par plusieurs centaines de personnes qui ont élaboré, débattu, réécrit et voté le texte et les amendements proposés.

Convaincu de l'utilité de partager toutes les réflexions actées par le mouvement, nous proposons nos textes en téléchargement libre sur le site internet du mouvement.

La pédagogie et éthique de l'action

Il est très important pour nous de favoriser l'expression du plus grand nombre de militants lors des rencontres. Prenant acte des études menées au sein des milieux politiques ou associatifs qui montrent les processus de confiscation de la parole, un certain nombre de règles du jeu ont été mises en œuvre pour favoriser les interventions les plus variées.

Ainsi, le modérateur d'un débat fait alterner les interventions des femmes et des hommes et donne préférentiellement la parole aux personnes qui ne sont jamais intervenues. D'autres innovations comme le tirage au sort pour les prises de parole sont expérimentées.

Ces règles sont annoncées avant l'ouverture du débat et l'on invite les participants à se présenter afin de

favoriser les relations interpersonnelles directes, sans médiation des responsables. À travers ces différentes modalités d'expression, nous espérons faire en sorte que tout le monde trouve sa place au sein de notre mouvement.

Concernant les votes dans nos organes de décision, en plus des membres désignés par les régions ou pays, certaines personnes extérieures au mouvement peuvent prendre part au vote.

Signe de l'importance de l'objectif de production collective, les processus de discussion sur les textes sont statutaires.

Le vote comme outil décisionnel est banalisé au sein du mouvement, mais la recherche du consensus est importante pour acter les positions d'Utopia. Ainsi, lorsqu'une décision provoque une trop grande divergence entre les utopiens, il est souvent préféré de remettre le vote à plus tard en prenant le temps d'analyser à nouveau la question posée, en complétant les interventions par de nouveaux éléments.

Le Mouvement Utopia

Mouvement politique de réflexion, d'action et de diffusion d'idées politiques altermondialistes et écologistes, il appelle au dépassement du système capitaliste et de la logique productiviste.

Utopia est un mouvement transpartis qui bouscule la segmentation traditionnelle entre les organisations en agissant dans les partis politiques de gauche, les associations et les mouvements sociaux.

Utopia s'inscrit parmi les ONG du mouvement social. Les Éditions Utopia se situent dans le prolongement du mouvement Utopia.

En mai 2008, le Mouvement Utopia publiait son premier Manifeste. Enrichie et actualisée, cette deuxième édition se propose de poursuivre un processus d'élaboration collectif et de réflexion permanente. Ce Manifeste constitue un outil interactif à l'usage de chacun. Tout membre d'Utopia a ainsi la possibilité de soumettre à la validation de l'ensemble des adhérents tout amendement ou complément susceptible d'enrichir ou d'actualiser les idées et les propositions. Ce processus original est conforme au projet porté par le Manifeste. Il invite chacun à s'investir pour l'enrichissement de tous. Il est à l'image de la société que nous voulons, fraternelle et conviviale.

www.mouvementutopia.org
contact@mouvementutopia.org

Les éditions UTOPIA

COLLECTION CONTROVERSES

Mouvement Utopia, *Sans-papiers?*, juin 2010

Baptiste Mylondo, *Un revenu pour tous*, juin 2010

Mouvement Utopia, *Nucléaire, Idées reçues et scénarios de sortie*, novembre 2011

COLLECTION RUPTURES

Marta Harnecker,

Amérique Latine, laboratoire pour un socialisme du XXI^e siècle, novembre 2010

Thomas Coutrot, David Flacher, Dominique Méda,
Pour en finir avec ce vieux monde : les chemins de la transition, avril 2011

COLLECTION RÉINVENTER LA POLITIQUE AVEC

Thierry Ternisien d'Ouille,

Réinventer la politique avec Hannah Arendt,
novembre 2010

HORS COLLECTION

Mouvement Utopia, *Le Manifeste Utopia*, janvier 2012

Les Éditions Utopia
30, rue Amelot 75011 Paris
contact@editions-utopia.org

Conception graphique : Élyes Rebai
Réalisation de la couverture : Fabienne Couderc
Composition : Anne Bouclier (Atelier In Folio).
Correction : F. Bidou; I. Bloch; J.-J. Pascal

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Comelli à Villejust,
sur du papier issu de forêts gérées
durablement labélisé PEFC.
Imprimeur certifié ISO 14 001

Dépôt légal : janvier 2011
ISBN : 978-2-919160-05-8